This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

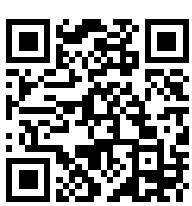

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 381109

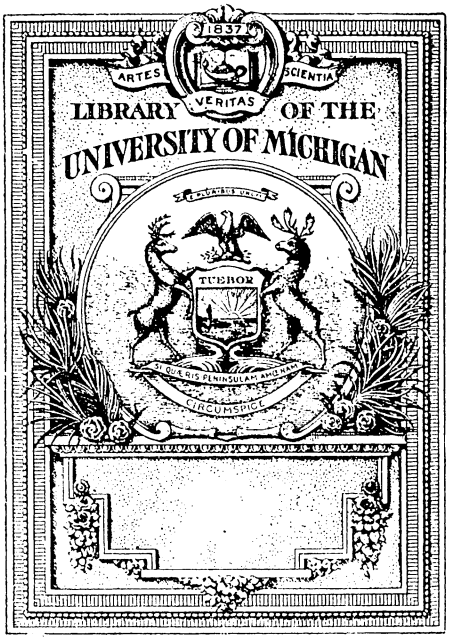
1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

Hosted by Google

Hosted by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

Hosted by Google

Bruxelles. — Imp de Ve Parent et Fils.

Hosted by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

— QUATRIÈME ANNÉE —

TOME XII.

BRUXELLES

AU BUREAU DE LA REVUE

CHEZ Mme Ve PARENT ET FILS, ÉDITEURS, MONTAGNE DE SION, 17.

—

1872

Hosted by Google

Hosted by Google

LONDRES EN DANGER,

OU LE SAC D'ANVERS,

DRAME DE L'ÉCOLE DE SHAKESPEARE

A Larum for London, or the siege of Antwerp. London, 1872. (The school of Shakespeare, edited by R. Simpson.)

—

« Shakespeare » est depuis longtemps, comme on sait, un mot d'ordre, un drapeau, un dogme, en Angleterre. Sa vie, son esprit, ses pensées, ses moindres travaux, ont été étudiés, scrutés avec une ardeur, il faudrait dire peut-être avec une passion excessive en plus d'un point, mais qui, en tout cas, commande l'admiration. Le génie de toute une race semble incarné en lui, et l'influence que, depuis près d'un siècle, il exerce sur les lettres, est une des hautes fiertés de ses compatriotes.

L'ardeur des recherches dont il est l'objet ne se ralentit point. On pourrait s'en étonner cependant en voyant, dans les bibliographies spéciales, le vaste catalogue de sa « littérature, » et ce n'est pas en Angleterre seulement que l'on s'occupe de lui : toutes les nations intelligentes fournissent leur tribut à cette glorieuse idole; l'Allemagne surtout, dans ces derniers temps, a cherché à rivaliser avec l'Angleterre sous ce rapport.

Après tant de travaux, on pouvait croire que tout était jugé, qu'il n'y avait plus un point à éclaircir, plus une étude à faire. On avait si bien fouillé les bibliothèques et les archives, que la découverte d'un document historique ou littéraire pouvait être considérée comme un événement tout à fait improbable.

383880

Hosted by Google

Cependant, il y a encore un vaste champ à explorer : celui du théâtre contemporain de Shakespeare, en le considérant surtout au point de vue politique.

Sous le règne d'Élisabeth, les théâtres fonctionnaient dans la société anglaise à peu près comme le font aujourd'hui les journaux : ils représentaient les partis, les opinions, les rivalités politiques. Après 1594, la classification des compagnies exploitant la ville de Londres devient assez facile : deux grandes troupes se partagent la scène anglaise, la troupe dite du Lord Chambellan et celle du Lord Amiral. La première est guidée par le génie de Shakespeare et de Burbage ; la deuxième a pour directeurs Philippe Henslowe et Edward Alleyn. Or, pour ceux qui connaissent l'histoire intime de la littérature anglaise de ce temps, ces noms caractérisent des écoles politiques bien tranchées.

Shakespeare devait donner aux œuvres jouées par sa compagnie une sorte d'unité artistique et philosophique, marquée au coin du sens commun, de la modération, de la simplicité, quoique affectant la plus grande variété dans la forme ; ces œuvres, en même temps, devaient inspirer la liberté en politique et la tolérance en fait de religion.

Dans la compagnie rivale, le caractère d'Henslowe, homme illettré et mercantile, dut imprimer au répertoire de sa troupe une direction tout autre, une perpétuelle inconstance d'opinions. En effet, il ne cherchait que la popularité du moment, et le sujet de ses pièces était déterminé maintes fois par celui d'une œuvre ayant obtenu du succès sur la scène opposée. Après s'être associé avec Alleyn, il fit, avec le charpentier Streete, un contrat pour la construction du théâtre de la Fortune ; une des clauses portait que le nouvel édifice devait, « dans toutes ses proportions, être ménagé et façonné comme le théâtre nommé le Globe ; » et il paraît en même temps avoir ordonné à ses fournisseurs dramatiques de modeler leurs pièces sur celles de ce dernier théâtre. Depuis lors, on peut dire que, pendant une certaine période, toute la littérature dramatique est en quelque sorte l'école de Shakespeare, école dirigée par lui sur son propre théâtre, ou par son influence indirecte sur le théâtre rival.

Avant 1594, cette division n'existait point. Plusieurs compagnies se partageaient la faveur du public et avaient tour à tour la prépondérance. Shakespeare n'avait accordé sa collaboration exclusive à aucune d'elles, et on peut croire qu'il a écrit pour toutes. Aussi, l'activité de la première partie de sa carrière doit avoir été prodigieuse. Mais il ne faut pas en rechercher les produits dans ses œu-

Hosted by Google

vres connues : celles-ci, à peu d'exceptions près, se composent de pièces qu'il écrivit pour la troupe du Lord Chamberlain.

Cette troupe avait fini, en 1592, par éclipser toutes les autres ; Shakespeare, par suite d'un accord réel entre les divers fournisseurs, fut reconnu comme factotum général de l'école classique des dramatistes, et on lui concéda en quelque sorte un monopole officiel. On peut admettre qu'il entra en fonctions en 1594.

Alors, il devint le réviseur absolu des pièces jouées sur le principal des deux théâtres rivaux ; il y insérait des tirades, modifiait le dialogue, mettait l'œuvre en règle avec la censure, etc.

Il existe donc deux terrains à explorer pour découvrir des restes shakespeariens, c'est-à dire des œuvres ou des fragments que le critique et l'historien puissent attribuer au maître. D'abord, des drames antérieurs à 1594 et non compris dans ses œuvres ; ensuite, les drames qu'il a aidé à mettre au jour, soit comme éditeur, soit comme réviseur. Un bon nombre de pièces lui ont été assignées par une tradition plus ou moins autorisée : on en trouve à la fin de quelques éditions sous le titre de pièces apocryphes ou douteuses. Il existe d'autres pièces anonymes portant sur leur titre qu'elles ont été jouées par la troupe de Shakespeare : celles-ci appartiennent à son école. Enfin, il y en a d'autres, toujours anonymes, auxquelles on peut, pour des raisons intrinsèques, assigner la même origine. Il faut faire l'étude de toutes ces pièces pour se former une idée exacte de l'école de Shakespeare.

C'est le recueil de ces pièces, réimprimées ou non, et dont quelques-unes sont d'une rareté excessive, que se propose de publier M. R. Simpson, en accompagnant chacune d'elles d'une introduction dans laquelle l'auteur examinera les rapports de la pièce avec l'école de Shakespeare, et donnera des renseignements historiques relatifs au sujet.

Cette vaste entreprise a commencé par la reproduction d'un drame intéressant au plus haut point notre histoire nationale, le drame intitulé : *A larum for London*, *Tocsin pour Londres*, ou *Londres en danger*, titre fort singulier, qui ne dit rien du sujet de la pièce, mais qui exprime en quatre mots la haute portée, le but énergique de l'œuvre. Car il ne s'agit de rien moins que d'enseigner à la grande métropole britannique les moyens de se préserver d'une catastrophe semblable à celle que subit la ville d'Anvers par le pillage espagnol de 1576, un des plus honteux forfaits dont l'histoire fasse mention.

Nous ne pouvons pas suivre ici l'éditeur dans ses déductions, très-compliquées pour ceux qui ne connaissent pas à fond l'histoire

Hosted by Google

de la littérature anglaise, et par lesquelles il arrive à conclure que le drame peut avoir été écrit soit en 1593-1594, soit en 1598-1599. Cette dernière date semble la plus probable et, dans ce cas, l'œuvre pourrait être due à la collaboration de Marston, de Rich, l'auteur de *Alarm for England*, de Churchyard, qui se trouvait dans les Pays-Bas à l'époque du pillage d'Anvers, ou même de Gascoigne, le poète-soldat, l'auteur d'un pamphlet historique sur lequel le drame a certainement été échafaudé. Ce pamphlet est intitulé : *The spoyle of Antwerpe Faithfully reported by a true Englishman who was present at the same. Seen and allowed, Novem.* 1576. *Printed at London, by Richard Jones.* Cependant, le drame contient des détails qui ne se trouvent point dans la relation de Gascoigne; mais les auteurs ont très-bien pu les tenir soit de Van Meteren qui, depuis 1583, était à Londres le chef ou consul du collége des marchands flamands et qui recueillait alors les matériaux de sa grande histoire, soit de soldats, de commerçants, d'agents diplomatiques anglais ayant été employés dans les Provinces-Unies. En tout cas, les informations des auteurs semblent, en général, excellentes.

Ainsi, nous voyons dans la pièce, le duc d'Albe — nous parlerons plus loin de sa présence à Anvers — diviser la ville, entre ses capitaines, pour assigner d'avance à chacun sa part de pillage :

« La Bourse, la maison de Ville et la place du marché
M'appartiennent; la citadelle et ce côté de la ville
Revient à Sancto Danila; de l'autre côté,
Le quai et la Porte d'eau, Verdugo, sont à toi.
Le port de S[t] George et le Kipdorp, je les assigne
A Romero; et pour toi, Van End,
La partie nord de la ville, la rue de Vénus
Resteront ta part du pillage désiré. »

Tous ces détails s'accordent bien avec les renseignements qu'on peut tirer de Bor, de Van Meteren, etc. Il n'y a que la portion attribuée au duc d'Albe qui aurait dû l'être à Jérôme de Roda.

Cette apparition du duc d'Albe dans le drame est une très-curieuse licence poétique, car le farouche proconsul avait quitté la Belgique depuis trois ans. Mais, aux yeux des Anglais, nul personnage ne pouvait mieux représenter l'Espagne pour la faire maudire. Son nom seul eût impressionné le spectateur, sans doute; mais au théâtre, où il faut frapper fort, l'arrivée du sombre fantôme devait produire un effet terrible. L'idée nous paraît digne d'avoir été inspirée par l'auteur de Macbeth.

Hosted by Google

La manière dont le Duc est introduit en scène est dramatique. Un cortége entre dans la citadelle, drapeaux de deuil, tambours battant la marche funèbre, soldats à la pique baissée, un cheval portant un cercueil drapé de noir. De ce cercueil, sort le duc d'Albe : lui seul, mort ou vif, peut présider au crime qui va se commettre.

Les citoyens voient entrer le cercueil. « C'est le corps du duc d'Albe, disent-ils. — C'est dommage qu'il ne soit pas entré de la sorte en ce pays, la première fois qu'il y vint. — Mais on n'a jamais entendu dire qu'il fût mort? »

On ne veut pas croire que ce soit lui et, néanmoins, les habitants sont glacés de terreur.

L'incident, du reste, n'était pas sans une apparence de vérité : Gascoigne raconte que les Allemands sont entrés dans la citadelle comme s'ils escortaient un convoi funéraire et il est probable que l'on avait répandu le bruit de la mort de l'un des chefs supérieurs, peut-être de Roda lui-même.

Il y a, dans le drame, une autre licence, moins forte pourtant. Nous savons que Corneille Van Ende, qui commandait les Allemands préposés à la garde de la ville, se tourna contre les bourgeois et se joignit aux Espagnols mutinés. Ce traître, qui était un enfant de Bruxelles ou des environs, reçut sa part du pillage et sortit sain et sauf d'Anvers; mais l'année suivante, ayant voulu de nouveau rentrer dans la ville avec ses reîtres, il fut défait par Champagney et probablement tué. Ici, dans l'œuvre dramatique, on le représente aux prises avec une femme qui implore vainement sa pitié. A la menace qu'il fait de la tuer si elle ne lui montre l'endroit où elle a caché ses richesses, elle répond en lui indiquant une cave dans laquelle elle le précipite et où il trouve la mort.

C'est une licence très-hasardée, évidemment; mais l'entorse donnée à l'histoire vraie s'excuse par l'infériorité relative du personnage et par le grand désir qu'avait l'auteur du scenario de punir immédiatement, sous les yeux du spectateur, l'odieuse trahison dont Van Ende s'était rendu coupable.

Quelle est, maintenant, la part de Shakespeare dans cette œuvre? L'éditeur examine cette question en peu de lignes.

Un vieux poète du temps d'Élisabeth, Henry Chettle, dans une pièce de circonstance publiée à l'occasion de la mort de la Reine-Vierge, adjure les poètes anglais de célébrer avec lui la mémoire de cette dernière et d'unir leurs chants à ceux qu'un soldat-poète, Marston, et Shakespeare avaient consacrés déjà à la question politique pendante entre l'Angleterre et l'Espagne. Or, nous sommes ici

Hosted by Google

en présence d'un drame publié un an auparavant, fondé sur un pamphlet du guerrier-poète Gascoigne, un drame dans lequel on retrouve le faire de Marston, qui a été joué par la compagnie de Shakespeare, et qui renferme les idées auxquelles Chettle fait allusion. Il y a là un tel concours de coïncidences qu'il serait difficile de ne pas reconnaître qu'il s'agit du *Larum for London*.

Selon M. Simpson, la collaboration de Shakespeare se borne probablement à en avoir fait l'ordonnance et une révision générale, et il ne désigne qu'une seule scène où il croit reconnaître la griffe de lion.

On ne peut que louer cette réserve : cependant nous espérons que le lecteur trouvera çà et là d'autres traces du génie du maître, ou de l'influence qu'il exerçait sur ses contemporains. Le drame dans son entier n'est pas de premier ordre, sans doute; mais il renferme incontestablement des parties heureuses, et, en tout cas, il est devenu pour notre histoire, un de ces documents que l'on peut appeler des documents moraux, qui ne nous renseignent point sur les faits, mais qui en établissent le caractère et leur donnent le nom qu'ils doivent porter dans la mémoire des hommes.

En publiant ce résumé de l'introduction mise par M. Simpson en tête de la première œuvre de *l'École de Shakespeare*, nous regrettons de ne pouvoir y joindre la traduction de la curieuse relation de George Gascoigne, reproduite par le savant éditeur. On y trouve plusieurs détails restés inconnus aux divers historiens et particulièrement à Mottley, dont le récit est encore le plus complet de tous.

CH. R.

Hosted by Google

LONDRES EN DANGER OU LE SAC D'ANVERS.

AVERTISSEMENT A LA VILLE DE LONDRES

AU SUJET DU SAC D'ANVERS.

SUR L'AIR : « *Ramez bien, matelots.* »

Quelle que soit sa hauteur, le chêne robuste renonce à résister plus longtemps lorsque sa force l'abandonne; le cerf superbe est réduit à se rendre et à devenir la proie des chiens qui le poursuivent sur la plaine; le paon orgueilleux et le cygne aux ailes arrondies finissent par servir aux besoins de l'homme. L'orgueil, la pompe, le gai plumage doivent tomber, quoi qu'on dise; la fierté, l'éclat, le pouvoir disparaissent parfois en moins d'une heure.

Et toi, Londres superbe, qu'Anvers t'engage à veiller, afin que tu ne te reposes pas dans la joie et que tu ne te laisses pas enlacer par les soucis et la misère. Sois vigilante, ne t'endors pas dans le vice, de peur que ton ennemi ne pénètre chez toi. Assure tes remparts, que tes canons soient prêts ! veille, et tu n'auras pas à subir de défaite; sois ferme, remplis ton rôle, ne tremble pas, mais montre un cœur anglais; sois défiante, redoute que la peste, qui s'est abattue sur Anvers, n'approche de toi.

Cesse d'exciter ton Dieu, mets tout vain excès de côté, sinon tu sentiras la verge prête à fustiger ton orgueil. Oublie ces coutumes d'ivresse diabolique qui ont presque frayé un chemin à l'ennemi; élève tes murs, accomplis ton devoir, serre tes rangs et ne dissémine pas tes enfants. Ne faiblis pas, combats avec fureur; ne recule pas, maintiens les droits de la patrie, reste debout et intrépide, invoque Jésus qui tous nous aidera.

Ne te fie pas à un ennemi doucereux, dont la ruse, sous couleur de te vouloir du bien, cherchera à prendre ton sang avant même que tu ne t'en aperçoives. Le serpent gît et rampe dans l'herbe jusqu'à ce qu'il saisisse l'instant propice à sa vengeance ; la morsure d'un chien, dont l'œil nous épie, est plus cruelle que celle de celui qui nous a prévenus. La douce flatterie, les visages engageants engendrent la discorde en tout lieu, mais le feu des combats consumera ceux qui ont oublié leur Dieu.

Ne te réjouis pas si tu vois la maison de ton voisin en flammes : si tu n'y prends garde, ton sort sera peut-être le même. Le fléau qui vient de s'abattre sur Anvers te prédit le naufrage et la ruine ; n'en fais pas le

Hosted by Google

sujet d'une plaisanterie railleuse, car, nouvelle Troie superbe, tu pourrais être écrasée. Prie Dieu avec confiance afin qu'il nous défende de toute trahison, et ne doute pas qu'en le faisant nous échapperons à nos ennemis étrangers.

Oui, prions d'un accord unanime, afin que Dieu protège toujours notre Reine contre ceux dont l'épée veut mettre fin à son règne. Tranche, Seigneur, leurs jours diaboliques, et accorde-lui de vivre pour louer ton nom; que ta miséricorde la protége, sois son champion afin qu'elle obtienne la victoire. Espérons avec ferveur, prions en silence; Dieu est notre guide et nous ne redoutons aucun mal. Soyons sans crainte, veillons et prions. Que Dieu écarte de notre cité la ruine!

Amen.

QD. RAFE-NORRIS.

LONDRES EN DANGER OU LE SAC D'ANVERS,

avec les faits et gestes hardis et valeureux du soldat estropié, tel qu'il a été joué par les serviteurs du très-honorable Lord Chambellan. — Londres, imprimé par William Ferbrand et à vendre à sa boutique dans Popes-head Alley, tout contre la porte de la taverne, près de la Bourse, 1602.

PERSONNAGES :

Sancto Danila (Sancho Davila).
Deux capitaines espagnols.
Cornelius Van End.
Le canonnier du château.
Bourgeois d'Anvers.
Le duc d'Albe.
Soldats espagnols.
Citoyens d'Anvers.
Alonzo Verdugo.
Julien Romero.
Le marquis d'Haury (d'Havré).
Le comte d'Egmont.
Champagny, gouverneur d'Anvers.
Le gouverneur de la maison anglaise, à Anvers.
Godfrey, un marchand anglais.
Page de Van End.
Femme d'un bourgeois.
La femme de Champagny.
Stump, autrement le lieutenant Vanghan, le soldat estropié.
Un vieux citoyen.
Sa fille.

Hosted by Google

Un agent anglais.
Un capitaine, ami de Stump.
Lenchy et Martin, deux enfants, fille et garçon.
L'aveugle Harman et sa femme, leurs parents.
Une autre femme de bourgeois.
Soldats wallons.
Un gros bourgeois.
Le Temps, pour le prologue et l'épilogue.

PROLOGUE

PRONONCÉ PAR LE TEMPS.

Le Temps rapide a poursuivi ce siècle pervers sur toute la surface du globe terrestre, substance massive suspendue dans le ciel : il a recherché les crimes et les corruptions du monde. Malgré ma tête chenue, j'en ai rencontré ici même ; là-bas, j'ai vu des courtisans riant et se moquant de ma recherche ; ailleurs, des jeunes filles dédaigneuses ont planté leur plumage d'emprunt dans mes ailes, comme si ma beauté n'était pas suffisante. Aujourd'hui, me voici devant la brillante assemblée de ceux qui ont le calme et le loisir de contempler leurs fautes profondément gravées dans mon sein sillonné, où elles sont à jamais fixées, ainsi que l'empreinte de l'acier. Méprisez, s'il le faut, mes prières, riez de mon infirmité, regardez-moi avec hauteur, tandis que vous vous irritez et que votre sourcil se fronce. N'importe ! Vos yeux si fiers verront le châtiment cruel d'une grande cité, et, si vos cœurs ne sont pas de roc, corrigez le mal de vos esprits corrompus et versez des larmes d'une pure pitié.

PREMIER TABLEAU.

Un retranchement de la citadelle d'Anvers.

SANCTO DANILA ET DEUX AUTRES OFFICIERS.

DANILA.

Maintenant, laissez-moi et veillez à ce qu'en mon absence aucun soldat ne se montre sur les murs, de peur qu'il ne soit aperçu par les bourgeois et qu'ils ne nous soupçonnent. Allez et recommandez aux sentinelles de tenir l'œil sur la porte du Sud. De plus (écoutez bien ceci), si des troupes arrivent, qu'elles soient aussitôt admises dans la citadelle, mais avec le moins de bruit possible.

LES OFFICIERS.

C'est entendu, monseigneur. (*Ils sortent.*)

Hosted by Google

DANILA, *seul.*

Il faut agir en secret, comme il convient à la difficulté et au succès d'une aussi grande cause. Anvers est riche, mais facile à surprendre. Nos soldats ont besoin des écus dont elle se gorge; aussi n'a-t-elle qu'à prendre dans son trésor pour secourir ses voisines; bien plus, elle sera forcée de se dépouiller de sa bourse et de couvrir les épaules des soldats espagnols de ses étoffes les plus précieuses. Le plan est arrêté, et si Cornelius tient parole, ces épicuriens avinés tâteront de la mort, tandis que nous survivrons pour piller leurs coffres opulents.

(*Entre Van End*).

DANILA.

Voici mon homme. Soyez le bienvenu, Cornelius. Je le vois, votre parole est pour vous une religion.

VAN END.

Parlez bas, mon cher seigneur, de peur d'être entendu : les bourgeois rôdent dans ces environs.

DANILA.

Aucun d'eux, Cornelius, n'osera approcher; le canon de la citadelle leur inspire trop de terreur, et quant à ce que leurs yeux découvriront, ne craignez rien. Nous pouvons causer à l'aise dans ce retranchement, où nul ne nous verra. Dites, êtes-vous décidé à vous montrer l'ami résolu de l'Espagne? Sancto Danila jure que vous partagerez le butin et les honnèurs avec les premiers d'entre nous.

VAN END.

Admettons, monseigneur, que je consente. Mais je n'ai en tout et pour tout que six cents Allemands sous mes ordres. Vous-mêmes, dans la citadelle, êtes tout au plus un millier. Qu'est-ce que cela pour saccager une aussi grande ville? Anvers est si populeuse et si vaste que, s'ils étaient politiques, s'ils avaient le souci et le soin de défendre leur tranquillité, ses bourgeois pourraient en une heure remplir leurs rues de quarante mille soldats bien équipés.

DANILA.

Oui, mais ils sont lents et insouciants, leurs corps sont faits à la douceur efféminée de la soie et leurs esprits délicats sont toujours indécis. Aussi sont-ils gras et bons à tuer; ils sont mûrs pour être dépouillés. Mais je suppose le contraire, je suppose qu'ils aient prévu les dangers à venir et qu'ils se soient exercés au maniement des armes, tandis qu'ils florissaient dans leurs jours de paix et d'abondance. Nous commandons seuls dans cette citadelle qui commande leur ville; quel obstacle y a-t-il donc à ce que nous l'emportions, même si nous sommes les plus faibles? Lors-

Hosted by Google

que retentira l'alarme, ils se cacheront comme de sottes souris dans les crevasses de leurs murailles; les uns resteront ébahis d'ignorance, les autres auront tant d'égard pour leur chair qu'ils craindront de lui faire supporter le poids de l'acier. Non, brave Allemand, si jamais des hommes ont eu l'occasion de s'enrichir et de remplir l'étendue de l'univers des échos de leur renommée, ce moment nous la met dans les mains; il ne tient qu'à nous d'être les maîtres de cette fière cité. Mon âme me prédit le succès, et la pensée de notre entreprise me poursuivra jusqu'à ce que mes pas hardis aient mesuré leurs rues.

VAN END.

Je nourris les mêmes désirs que vous, monseigneur. Mais une telle entreprise doit avoir des fondements bien assis, de peur que quelque défaut ne se découvre au moment d'agir.

DANILA.

Quel œil peut rester calme en contemplant ces tours? Quel œil ne serait pas ravi par la vue de cette fleur de l'Europe? Elle éveille l'amour comme la brise folâtre; il faut nous empresser autour d'elle : de sa bouche sort une haleine aussi douce que les épices d'Arabie. Ses vêtements sont brodés d'or pur; tout en elle est si riche et si somptueux que l'Inde ne pourrait lui être comparée. Il faut l'entourer; elle-même nous invite et nous fait signe de prendre part aux plaisirs de sa couche. Qui donc, plus lourd que le fer grossier, ne serait pas attiré par un tel aimant? O brave Cornelius, si l'ardeur valeureuse que j'y crois voir, coule dans tes veines, ne retardons pas l'instant où nous aurons mérité de nous abandonner aux délices de ce séjour de la félicité terrestre.

VAN END.

Monseigneur, disposez de mes forces. Au premier assaut, mon régiment d'Allemands et moi-même nous nous révolterons et nous passerons à vous. En attendant, je vous tiendrai exactement au courant des résolutions que prendront les bourgeois. Mais, je le répète, comment venir à bout du pillage d'une ville aussi puissante, si nous ne sommes renforcés?

DANILA.

Regardez ce papier et que son contenu vous décide. De Maestricht, il viendra mille cavaliers et six cents fantassins, sous la conduite de don Alonzo de Verdugo. Julien de Romero nous amène de Lierre cinq cents fantassins. D'Alost, deux mille autres suivent, sous la direction d'Emmanuel; le duc d'Albe nous fournit aussi ses troupes et, afin de mieux tromper ces crédules habitants d'Anvers, il fait publier le bruit qu'il est mort et que ses soldats escortent son corps, qui doit être embarqué pour l'Espagne, où il sera enterré : ceci leur déguisera son approche. Les autres auront accès de nuit, de sorte que d'ici à deux jours, je compte que nous serons assemblés au nombre d'au moins six mille Espagnols.

Hosted by Google

VAN END.

Parbleu, monseigneur, voilà qui sonne bien et Cornélius ose dès maintenant vous promettre la victoire. Toutefois comment votre Seigneurie entend-elle commencer et entamer cette entreprise? Vous savez que les Anversois n'ont jamais pris part à aucune action contre Sa Majesté, qu'ils sont, au contraire, toujours restés neutres, sans aider le prince d'Orange et sans vous offenser. Comment donc attiserez-vous le feu de la guerre et quelle occasion choisirez-vous pour faire éclater votre querelle?

DANILA.

Peu importe. Cependant voici ce qu'il en sera, Cornelius : j'ordonnerai au maître canonnier de la citadelle de tirer un coup ou deux sur la ville, et lorsqu'ils viendront s'informer du motif, je leur dirai que c'est parce qu'ils n'ont pas coulé les vaisseaux du prince d'Orange et qu'ils les laissent tranquillement dans l'Escaut. Nous savons fort bien que cette flotte n'a d'autre but en se montrant là-bas que d'assurer le ravitaillement de la ville, mais cette excuse servira de manteau à notre haine et donnera quelqu'apparence de raison à ce qui suivra.

VAN END.

Mon noble seigneur, cela ne peut que bien faire. Suivant leur usage, ils vont bientôt changer de gouverneur et de magistrats et préparent un banquet solennel à l'Hôtel-de-Ville. Ordonnez au canonnier de viser alors sur cet endroit même : ils seront effrayés, et la terreur dont leurs âmes seront frappées n'en sera que plus vive.

DANILA.

Assez, je leur jouerai une telle musique pendant leur repas et j'enverrai de tels joyeux compagnons dans leur salle de fête que quelques-uns d'entr'eux auront vidé leur dernier verre. Ce que je désire le plus, c'est que Cornelius soit aussi constant qu'il l'a promis.

VAN END.

Je joins une fois de plus ma main à la vôtre, monseigneur, et Cornelius vous jure en soldat et en chevalier d'être l'allié de l'Espagne.

DANILA.

J'accepte ta parole, beau chevalier, et te donne la mienne en échange : moi et les miens jurons de t'aimer et de t'honorer à jamais. Maintenant rompons notre conférence secrète et de même que nous sommes venus ici à la dérobée, effectuons notre retraite avec prudence. Retourne en ville comme si tu étais venu prendre l'air à la campagne. Je me retire dans la citadelle par un chemin détourné. Toutes les fois qu'il le faudra,

Hosted by Google

ceci sera notre endroit de rendez-vous, jusqu'au jour où coulera le sang anversois.

VAN END.

Adieu, monseigneur, Cornelius est d'accord avec vous.

Ils sortent. La scène change.

DEUXIÈME TABLEAU.

Un glacis de la citadelle.

Entrent Danila et le Canonnier.

DANILA

Quelles sont de ce côté les pièces d'artillerie que vous avez chargées?

LE CANONNIER.

Un fauconnet et deux arquebuses de croc.

DANILA.

Que parles-tu d'arquebuses de croc ? La peste de tes plaisanteries et de tes vantardises ! Avez-vous passé la journée à charger vos pièces, tout cela pour aboutir à des arquebuses? La peste soit sur elles!

LE CANONNIER.

Monseigneur, ce sont vos propres ordres que vous blâmez. Toutefois, sans être assurés de l'approbation de votre seigneurie, nous avons hissé sur les remparts les canons arrivés de Harlem et nous les y avons fixés.

DANILA.

L'idée était bonne, mais, canonnier, sur quel point sont-ils braqués?

LE CANONNIER.

Qu'il plaise à votre Seigneurie de le commander.

DANILA.

Canonnier, braque-les sur l'hôtel de ville, où les Flamands boivent et s'enivrent dans l'excès de leur orgueil. Recommande-nous à leur souvenir, dis leur que nous leur envoyons de la musique pour rendre leur fête plus joyeuse. Va, commande à ton canon, bourré jusqu'à la gueule! Grand bien leur fasse! Si nous déchargions une maigre couleuvrine, ils s'imagineraient que nous sommes occupés à quelque feu d'artifice, et ce serait pour eux matière à plaisanterie. Une fois leurs estomacs pleins, ils tomberont endormis; tire sur leur hôtel de ville, perce-le de part en part et dis-leur que tu l'as fait dans l'intérêt de leur santé afin de les tenir éveillés.

Hosted by Google

LE CANONNIER.

Je m'engage, monseigneur, à lui percer le flanc, ou, de ma vie, cessez de croire à mon adresse. (*Il sort.*)

DANILA.

Je ne bougerai pas tant que je n'aurai entendu le coup. Va, allume ta mèche à quelque brandon d'enfer et lance la noire vengeance sur cette ville odieuse. Que chaque grain de poudre soit un démon, que ton coup d'œil soit aussi fatal que la mort. Que chaque éclat que fera jaillir le boulet soit un instrument de mort pour les bourgeois au milieu de leur festin : vomis sur eux tous d'horribles fléaux. (*On entend le coup de canon.*) Sois comme la massue d'Hercule dans l'orgie et la bacchanale des centaures, et fracasse leurs gobelets de vin du Rhin à leurs oreilles. (*On entend un grand cri.*) Bonne chance ! j'espère ! Écoutez comme la clameur soudaine, heurtant l'éclatante détonation du canon, rejette dans sa gueule ouverte le son qu'elle refoule en remplissant le cercle vide de l'air.

Entrent deux bourgeois en courant.

PREMIER BOURGEOIS.

Il n'y a pas à douter, le coup vient de la citadelle.

DEUXIÈME BOURGEOIS.

La fumée et le bruit vous le prouvent.

PREMIER BOURGEOIS.

On en voulait certes à notre vie.

DEUXIÈME BOURGEOIS.

Allons voir le gouverneur.

PREMIER BOURGEOIS.

Le voilà qui se promène hors de la citadelle. (*A Danila*) : Arrêtez ; les bourgeois m'ont envoyé vers vous et vous demandent par quel motif et par l'ordre de qui vous avez déchargé ce canon sur la ville.

DANILA.

Par mon ordre, monsieur. Que vous importe ?

DEUXIÈME BOURGEOIS.

Ton ordre, Sancto Danila, est infernal, il n'est pas chrétien, car, en traversant l'Hôtel de Ville, il a tué trois hommes.

Hosted by Google

DANILA.

Trois pourceaux qui étaient ivres morts et gorgés de vins écumants, ou qui, leurs verres vidés, se sont mis à se couper la gorge. Craignant que le bruit ne s'en répande et voulant cacher votre gloutonnerie bestiale et dégoûtante, vous prétendez que c'est un boulet lancé de la citadelle.

PREMIER BOURGEOIS.

Nous ne discuterons pas la mort de ces hommes : mais ce coup, gouverneur, fut-il tiré par votre ordre?

DANILA.

Anversois, si un canon qui éclate vous émeut, dites-moi, pourquoi souffrez-vous que les vaisseaux du prince d'Orange remontent la rivière suivant leur caprice et que leurs mâts insolents bravent notre renommée? Cependant les batteries, qui flanquent la rivière, ne servent qu'au débarquement des filets de pêcheurs, tandis que la rouille corrode et dévore vos canons vides et qu'ils montent et descendent le fleuve à leur gré? — Bourgeois d'Anvers, répondez-moi.

DEUXIÈME BOURGEOIS.

Ils viennent de Zélande et le prince d'Orange a toujours été l'ami des États.

DANILA.

Oui, mais l'ennemi du Roi, mon maître. Aussi, ne navigueront-ils plus dans la rivière, et, si votre confiance le permet, nos bons chiens de garde les éloigneront bien de votre ville.

PREMIER BOURGEOIS.

Est-ce là la cause et la raison de ce boulet?

DANILA.

Oui, bourgeois.

DEUXIÈME BOURGEOIS.

Il fallait nous faire connaître votre mécontentement.

DANILA.

C'est ce que nous avons fait. Ne venons-nous pas de vous expédier notre courrier? La lettre n'était-elle pas enveloppée d'une boule de plomb? Nous vous avons envoyé, je crois, un hardi ambassadeur, qui a publié notre pensée d'une voix de tonnerre. — Vous aviez eu l'occasion de connaître notre mécontentement. Nous avons compris que vous ne vouliez pas vous en apercevoir. Cette fois, vous l'avez entendu.

Sonnerie de trompette. Entrent deux hommes portant des bannières de deuil; un tambour bat une marche funèbre : d'Albe est porté sur un char tendu de noir. Suivent des soldats, leurs piques renversées.

Hosted by Google

DANILA.

Bourgeois d'Anvers, voici ce qui vous rend insouciants et vous pousse à dédaigner notre pouvoir ; c'est la mort du magnanime duc d'Albe. S'il vivait, la flotte du prince d'Orange ne se livrerait pas à ce trafic et ne braverait pas notre citadelle.

(*Deux ou trois Bourgeois entrent en courant.*)

PREMIER BOURGEOIS.

Je prie Dieu que leur dessein ne soit pas d'attaquer la ville.

DEUXIÈME BOURGEOIS.

C'est le corps du duc d'Albe qu'ils portent à la citadelle.

TROISIÈME BOURGEOIS.

Que n'est-il venu ainsi dans ce pays, la première fois qu'il y vint !

PREMIER BOURGEOIS.

Je le voudrais. Mais qu'est-il devenu, ce démon damné ?

DEUXIÈME BOURGEOIS.

C'est l'affaire de Satan, qui ne manque pas de droits sur lui.

TROISIÈME BOURGEOIS.

Je voudrais que la bête fût écorchée et que nous vissions ses quartiers de chair mis à nu.

PREMIER BOURGEOIS.

Que la peste l'accompagne!

DEUXIÈME BOURGEOIS.

L'enfer va être en grande liesse.

TROISIÈME BOURGEOIS.

On y boira le plomb bouillant à pleines coupes.

PREMIER BOURGEOIS.

Ce duc d'Albe était un coquin sanguinaire.

DEUXIÈME BOURGEOIS.

Il était pire que l'Inquisition espagnole.

TROISIÈME BOURGEOIS.

S'il est un homme qui eût pu dévorer des cannibales, c'était lui.

PREMIER BOURGEOIS.

Je ne crains qu'une seule chose.

Hosted by Google

DEUXIÈME BOURGEOIS.

Laquelle?

PREMIER BOURGEOIS.

Que les malédictions du peuple le fassent sortir de son tombeau.

DEUXIÈME BOURGEOIS.

Je suis heureux qu'elles l'y aient fait descendre.

TROISIÈME BOURGEOIS.

Jamais on n'a annoncé la mort du Duc d'Albe, sans qu'il ne s'en soit suivi quelque notable trahison.

PREMIER BOURGEOIS.

Comment! Crois-tu qu'il va revivre?

DEUXIÈME BOURGEOIS.

S'il en est ainsi, que le diable l'emporte. Quant à moi, je ne risquerais pas un liard sur la nouvelle de la mort.

TROISIÈME BOURGEOIS.

Venez, pour son deuil nous ferons pleurer nos bouteilles. *Ils* (*sortent.*)

LES AUTRES BOURGEOIS.

Allons, rentrons à l'hôtel de Ville; c'est le corps du duc d'Albe qu'on conduit dans la citadelle. (*Ils sortent.*)

DANILA.

Avant de déposer votre cercueil, approchez davantage des remparts.

D'ALBE, *dans le cercueil.*

Ces coquins qui se moquaient de moi sont-ils partis?

UN SOLDAT.

Ils sont partis, monseigneur.

D'ALBE.

C'est bien, laissez-moi sortir. (*Il sort de son cercueil.*) Non, je ne voudrais plus m'entendre railler de la sorte, dût-on me donner la moitié de la Belgique. Ah! ces chiens me poursuivent de leurs aboiements; que la peste s'abatte sur eux! Je crois qu'ils ne haïssent pas autant le diable. D'Albe n'est jamais nommé sans malédiction. Croient-ils, ces coquins, que ce soit le moment de mourir et de m'entendre insulter par ces chiens damnés? Soit, je suis mort. Mais avant peu, le spectre du duc d'Albe hantera leurs esprits; suivi de sa fatale troupe, il pénétrera dans leurs murailles pendant une nuit terrible. Jamais l'horrible mort n'a épouvanté un soldat tremblant comme j'épouvanterai ces Belges au milieu de leur ivresse. Qui donc est là-haut? Don Sancto Danila?

Hosted by Google

DANILA.

Monseigneur d'Albe, entrez dans la citadelle.

D'ALBE *et sa troupe entrent dans la citadelle.*
Entrent ALONSO VERDUGO *et ses soldats.*

DANILA.

Ah ! don Alonso et son régiment qui arrivent de Maestricht. Fort bien. (JULIEN ROMERO *et ses soldats entrent également.*) Julien Romero et son régiment venant de Lierre ! Seigneur Romero, où donc est don Emmanuel, qui doit amener les troupes que nous attendons d'Alost ?

ROMERO.

Qui êtes-vous ? Don Sancto Danila ? Emmanuel est entré avec toutes ses troupes de l'autre côté de la citadelle.

DANILA.

Il n'est pas encore tout à fait dix heures. Mon esprit pressent le succès ; avant la nuit, Anvers sera dans un bain de sang.

La scène change.

—

TROISIÈME TABLEAU.

Une salle de l'hôtel de ville d'Anvers.

Entrent le marquis d'Havré, *Egmont*, *Champagny*, *Van End* et son *Page*, le *Gouverneur anglais* et un *Bourgeois*.

D'HAVRÉ.

Monsieur de Champagny, vous, le gouverneur de la grande ville d'Anvers, persistez-vous à refuser ces renforts de troupes fraîches et bien équipées que le prince d'Orange et les États vous envoient, sous notre conduite, pour la garde de votre cité ?

CHAMPAGNY.

Seigneur marquis d'Havré, nous ne les repoussons pas et nous savons apprécier l'amitié de ce grand prince et de nos bons amis, les États ; mais, puisque nous n'avons pas besoin d'une telle garnison, pourquoi faire occuper Anvers par tant de troupes, qui consommeront les vivres de nos bourgeois, ces vivres que nous pouvons à peine nous procurer à prix d'argent ?

EGMONT.

Le prince et les États vous fourniront les approvisionnements nécessaires à l'entretien des troupes et au ravitaillement de la ville.

CHAMPAGNY.

Cela se peut fort bien.

Hosted by Google

LE BOURGEOIS.

Le contraire se peut fort bien aussi.

D'HAVRÉ.

Nous engageons notre parole et notre honneur.

LE GOUVERNEUR.

Monsieur le gouverneur, permettez. Quand même le prince d'Orange et les États seraient oublieux de leurs promesses, la noble parole du marquis et du comte d'Egmont est un gage précieux.

D'HAVRÉ.

Qu'en dit le colonel des troupes allemandes?

VAN END.

Voici l'avis de Van End, monseigneur : la généreuse promesse d'aussi nobles seigneurs que le marquis d'Havré et que le comte d'Egmont, est un gage égal en valeur à tout l'or de cette ville.

LE BOURGEOIS, *à part.*

Il ment, l'allemand : l'or vaut mieux que des paroles.

CHAMPAGNY.

Ma confiance inaltérée pèse leur promesse, elle lie ma confiance à leur honneur éprouvé. Toutefois, il reste plusieurs raisons importantes, qui mettent obstacle à l'entrée de vos troupes.

EGMONT.

L'objection principale est résolue.

CHAMPAGNY.

C'est vrai.

EGMONT.

Les objections secondaires n'en seront que plus aisément repoussées.

CHAMPAGNY.

J'admets que le prince et les États entretiendront vos troupes, mais leur désordre sera dangereux dans nos rues tranquilles : il engendrera l'émeute.

D'HAVRÉ.

Par cette supposition, vous nous dépréciez et faites bon marché de notre pouvoir, comme si notre talent et notre autorité n'étaient pas appuyés sur d'autres bases qu'une discipline débile.

BOURGEOIS.

Ce n'est pas là ce que nous avons dit, quoique leur esprit séditieux puisse les porter à souiller nos femmes et à mettre notre fortune en danger.

Hosted by Google

VAN END, *à part à Champagny.*

Entre nous, monseigneur, vous n'en avez pas besoin.

EGMONT.

La loi martiale punira toute insubordination, de la peine de mort, et les chefs de corps veilleront sur leurs troupes afin que l'ordre soit maintenu.

CHAMPAGNY.

Messieurs d'Havré et d'Egmont, combien êtes-vous?

D'HAVRÉ.

Exactement trois mille fantassins et mille cavaliers — huit cents au moins.

LE GOUVERNEUR ANGLAIS.

Ce sont de vrais amis, ceux qui font des offres aussi honorables et qui envoient un tel secours pour sauvegarder la ville.

LE BOURGEOIS, *à part.*

Nos pauvres bourses! Voilà qui va par trop les secouer.

CHAMPAGNY.

Qui donc va supporter les frais de toute cette armée?

EGMONT.

Vous mêmes les paierez en partie; le prince paiera le reste.

CHAMPAGNY.

Six cents Allemands constituent notre garnison : c'est une garde assez forte pour défendre nos murailles. Nous avons assez d'hommes, puisque ceux-ci nous suffisent.

LE BOURGEOIS, *à part.*

Ils ne sont déjà que trop nombreux pour nous qui devons les payer.

VAN END, *à part.*

Puissent ces esclaves refuser le secours qu'on leur envoie, et que leur avarice soit leur perte!

D'HAVRÉ, *prenant d'Egmont à part.*

Comte d'Egmont, Anvers est certes ensorcelée : leur sécurité a tué leur prévoyance et leur richesse leur fait oublier leurs amis. Il faut que nous prenions les frais à notre charge et que nous priions le prince et les Etats de s'engager à effectuer les paiements; sinon, leur avarice isolée attirera sur cette fleur des cités et pour le malheur de tous les Pays-Bas, une ruine universelle.

Hosted by Google

EGMONT.

Je vais leur faire une offre. — Pendant deux mois le prince d'Orange, les Etats et nous-mêmes fournirons la paie de quatre mille hommes; si, passé ce délai, nos troupes ne sont d'aucun usage, nous les ferons rétrograder vers leurs provinces. Ceci, bourgeois, peut-il satisfaire vos scrupules?

CHAMPAGNY.

Cette offre est si honorable que nous ne pouvons honnêtement la rejeter. Capitaine Cornelius, quel est votre avis?

VAN END, *à part à Champagny.*

Dites-leur que vous craignez que les Espagnols ne conçoivent quelque violent déplaisir si vous laissez entrer ces troupes. (*A haute voix.*) Messieurs, ces manants sont si fiers de leurs bourses rebondies qu'ils estiment moins leurs amis et leur sûreté que leurs sacs d'écus.

D'HAVRÉ.

Gouverneur d'Anvers, que décidez-vous?

CHAMPAGNY.

Messieurs, le prince d'Orange, vous-mêmes et les Etats avez acquis des droits à notre amitié soumise et à nos humbles remerciements, d'abord en nous envoyant des troupes et ensuite en nous promettant de les payer et de les ravitailler. Mais, avec votre permission, il est encore un obstacle qui nous rend peu enclins à admettre votre armée.

EGMONT.

Quel est cet obstacle, Champagny?

CHAMPAGNY.

Si nous recevons vos troupes dans notre ville, Danila, le gouverneur espagnol et le commandant de notre citadelle, nous supposera quelque dessein de nous révolter et de prendre les armes contre le roi d'Espagne.

D'HAVRÉ.

Et après?

CHAMPAGNY.

Son esprit ardent s'enflammera et lancera, de la citadelle, des boulets, qui fracasseront les somptueux édifices de notre cité.

LE BOURGEOIS.

Comme il fit naguère tandis que nous banquetions, sans penser à mal, mais buvant à la santé l'un de l'autre. Il fit feu, tua quelques pauvres gens inoffensifs et endommagea l'Hôtel-de-Ville et d'autres édifices.

Hosted by Google

VAN END, *à part.*

Si notre projet tient bon, il vous soignera mieux encore.

EGMONT.

Quelle était la cause de sa colère?

CHAMPAGNY.

Parce que nous n'avions pas coulé les vaisseaux du prince d'Orange, qui suivaient le fleuve pour venir approvisionner la ville.

LE GOUVERNEUR ANGLAIS.

Que ceci, trop prudents magistrats, vous fasse comprendre quelles sont à votre égard l'amitié et la bonne foi de l'Espagnol, qui, pour la satisfaction de son orgueil, voudrait voir votre cité dans la détresse. Il a détruit les récoltes sur la rive de la Flandre, coupé un pont qui servait aux convois venant vers votre ville, et puis, ne voulant pas que le fleuve vous ravitaille, il exige que vous couliez la flotte du Prine dans l'Escaut.

EGMONT.

Reconnaissez donc la cruauté de l'Espagnol, qui, sans qu'aucun prétexte lui vienne de vous, vous cherche querelle afin d'avoir l'occasion de saccager votre ville, de sucer votre sang et d'assouvir son orgueil et sa luxure. Que Maestricht, Harlem, Alost et tant d'autres cités, monuments de sa fureur, vous servent d'exemples. Pensez à mon père et au comte de Horne : si ma voix émue racontait leur sort tragique, les pavés mêmes d'Anvers seraient touchés ; ils servirent l'Espagne en sujets fidèles à leur serment; comme ils ne désiraient que le bien de leur patrie, le roi leur chercha querelle et leur fit trancher la tête. Bourgeois, l'Espagnol épie le moment de prendre votre vie et de s'emparer de votre ville, de vos fortunes et de vos femmes.

LE GOUVERNEUR ANGLAIS.

Admettez vos alliés, prévenez la trahison, de peur que vous n'ayez à subir la tyrannie, à l'heure où vous vous y attendrez le moins.

D'HAVRÉ.

Mes bons concitoyens, quel profit recueillons-nous, nous prodiguons notre fortune et notre sang pour vous défendre?

CHAMPAGNY.

Dites, faut-il les recevoir?

VAN END.

Moi, je crois que l'Espagnol ne nous veut aucun mal

Hosted by Google

CHAMPAGNY.

Peu importe ce qu'il veut. Nous n'offenserons pas des amis tels que le prince d'Orange et les Etats. Vous dites que votre armée est à la porte Kipdorp ?

D'HAVRÉ.

C'est là que sont nos troupes.

CHAMPAGNY.

Nous les laisserons entrer et leur assignerons des logements avec toute la promptitude convenable. Van End, rassemblez vos Allemands en un seul endroit, veillez au bon ordre afin d'éviter des rencontres dans les rues. Maintenant, messieurs, je vous suis. (*Il sort avec le marquis et le comte d'Egmont.*)

LE BOURGEOIS.

Ayons soin de garder et de fermer mes portes à clef et de mettre mes écus, ma femme et ma fille en sûreté, de peur que ces affamés de soldats ne mettent les mains dessus. (*Il sort.*)

VAN END, *à son page.*

Ici, jeune homme ; cours au rempart de la citadelle et demande à parler à Sancto Danila. Dis-lui de ma part que les mouches se rassemblent en essaims, que le soleil chauffe, que le bétail agite ses cornes, que les bergers amènent de grands troupeaux à la bergerie ; dis lui que si le boucher ne frappe pas à temps, le bétail se gorgera de nourriture tandis que les soldats jeûneront. Qu'il commence avant que le sablier ne soit vide et nous serons vainqueurs avant le coucher du soleil. Aie bonne mémoire, garde le secret et va. (*Le page sort*). Anvers, le jour qui vient sera un jour de fête pour les Espagnols : je me joins à eux, je partagerai leur or. J'accompagne le lièvre dans sa fuite, mais les chiens sont mes alliés. Un sombre dimanche se prépare pour la ville : les bourgeois vont mourir, leurs riches épouses s'étendront sur le pavé.

(Traduit par E. CASTELOT.)

(*La suite à la prochaine livraison.*)

Hosted by Google

MI-LA-SOL.

(Fin.)

III

La difficulté ne consistait pas à quitter ma maîtresse : si des gants serrent trop, on les déchire. Marie n'ignorait pas la présence de M^lle^ d'Émery chez ma mère ; mais je m'étais exprimé avec tant de véhémence et d'ironie au sujet des « défauts » d'Hélène, que ma maîtresse s'était tranquillisée. Il faut une très-grande entente des passions pour s'apercevoir que les hommes reprochent aux femmes, avec une certaine colère, les défauts vers lesquels ils se sentent attirés.

Épouser Hélène — oui, j'en vins à me dire ce mot sans appel — était le seul moyen de me réinstaller dans ma propre maison et dans les bonnes grâces de ma mère, deux paradis perdus où je ne rentrais qu'en faisant des infidélités à mes amours de contrebande et en me permettant l'école buissonnière dans les champs de la morale et de la vertu.

Le courant qui emportait mon amour pour Marie, emportait aussi ma peinture : il y avait plus d'une année qu'aucune œuvre n'était sortie de mon atelier. L'inspiration fuit les gens déçus ; je végétais dans une somnolence sans pensée ; ma mère souffrait beaucoup de cette langueur, qu'elle attribuait à ma liaison contrariée : elle chargea Hélène de me rappeler à ma destinée d'artiste.

— Exposez-vous au prochain salon? me demanda-t-elle un soir.

Nous étions seuls ; je lui répondis brusquement :

— Oui, si vous voulez poser pour moi.

— Pas au prix d'un million.

— En ce cas, ma peinture est perdue.

Hosted by Google

— Je ne comprends pas comment je pourrais la sauver.

— Parce qu'il dépend de vous de ranimer en moi toutes les inspirations.

— Le monde est méchant, et à la muse du poète ou à l'Égérie de l'artiste il donne un titre.

— Je vous offre le seul qui ne soit point suspect.

— Un titre? à moi?

— Oui. Je vous offre celui qui traduit le mot amour par respect et dévouement : ma femme.

Elle parut très-troublée.

— Cela est malheureusement impossible.

— Et pourquoi donc, si cela comble nos vœux à tous trois? Et pourquoi donc, puisque nul au monde n'a le droit de nous en empêcher?

— Je suis pauvre; on m'accuserait de spéculation.

— Peut-être serez-vous un jour dix fois plus riche que moi.

— En ce cas, l'acte de désintéressement signé de votre nom serait vite oublié, et je redeviendrais l'héritière épousée par intérêt.

— L'orgueil est donc le mobile de toutes vos actions? m'écriai-je.

— Oui! répondit-elle en se levant et en se redressant tout à coup. Le buste ainsi jeté en arrière, elle me parut matériellement grandie.

— Oui, l'orgueil est la reine des passions.

— Mais l'amour en est le roi!

— L'un conduit à toutes les grandeurs, l'autre à toutes les bassesses.

— Vous ne savez pas ce que c'est qu'aimer!

— Je ne veux apprendre jusqu'à présent qu'à me préserver d'un sentiment qui s'est présenté à moi sous de vilaines formes : intérêt d'abord...

— Soit; mais vous ne pouvez m'accuser d'intérêt. Tant que vous avez été riche, je me suis abstenu de prétendre à votre main.

— L'intérêt..... Il y a peut-être quelque chose qui me serait plus pénible encore.

Ce fut à mon tour d'être surpris!

Elle continua :

— Je n'ignore pas qu'une liaison indigne a causé de vifs chagrins à votre mère. Il me répugnerait d'y servir de remède. Cependant, je veux bien vous dire, que si ma fortune avait réalisé ses espérances, et si les circonstances auxquelles je viens de faire allusion n'avaient pas existé, j'aurais été heureuse de votre recherche, et que, malgré tout, je le suis encore de votre sympathie.

— En me forçant à vous fuir!

Hosted by Google

— Me fuir ? Ah ! ne sait-on pas être heureux de ce que l'on a, et faut-il désirer toujours davantage ? N'est-ce rien que cette bonne intimité, ces soirées filiales, cette paix domestique dont je vois l'influence vous gagner et vous corriger peut-être... et qui à moi tiennent lieu de bonheur ?

Cela dit, cette singulière fille se leva et, allant au piano, se mit à jouer l'*Invitation à la valse*.

Cet air exprime d'une façon sublime tous les pressentiments d'une passion près d'éclore. Des étincelles jaillissant d'un feu couvert s'échappaient des doigts de la musicienne : mes sentiments ne pouvaient trouver une interprétation plus poétique, plus mélancolique, plus émue, ni son refus une indécision plus près de l'aveu !

Tandis qu'elle jouait, je me roulais entre les coussins d'un sofa, et mes dents déchiraient un mouchoir, afin d'empêcher mes sanglots d'éclater. Si, au milieu de cette crise nerveuse, Hélène avait tourné la tête, un seul regard eût tout changé.

Mais son âme seule était femme ; son corps était de la famille des statues.

Je sortis brusquement de la maison.

— Garde ta fierté, dis-je en marchant à grands pas, je retourne à ma maîtresse.

Comme si le verbe « Reaimer » existait !

J'allai droit chez Marie.

— Il y a quinze jours qu'elle ne m'a vu, pensais-je, elle va me recevoir mal ; tant mieux !

J'entrai sans frapper, le chapeau sur la tête ; j'allai vers la cheminée, je pris une allumette et j'allumai mon cigare, tout regaillardi par l'espoir d'avoir une querelle.

J'avais aperçu, sans rien regarder, les moindres détails de ce tableau d'intérieur : un ordre, une symétrie tristes régnaient dans la chambre ; le piano était fermé ; les livres de la petite bibliothèque alignés ; ni journaux, ni fleurs, ni vêtements jetés sur les chaises ; pas de mouvement, presque pas de vie.

Assise à côté de la table, les pieds posés sur les barreaux d'une chaise, Marie cousait.

Elle avait pâli et maigri ; ses yeux étaient cernés. Elle était vêtue de l'inusable robe noire et de l'éternel col blanc.

Pendant qu'en trois pas je traversais la chambre, l'œil dur et le sourcil froncé, et que pour la façon dont j'entrais je méritais parfaitement d'être jeté à la porte, Marie, pelotonnée sur elle-même, me regardait avec un certain ravissement.

— Tu te souviens donc encore de tes habitudes, Maurice ! dit-

Hosted by Google

elle ; et elle s'élança vers moi et m'embrassa, non-seulement comme une femme qui aime, mais comme une femme qui aime avec un bon cœur.

— Trève de reproches, ou je m'en vais ! lui dis-je.

— Des reproches, non ; mais ne puis-je te dire mon inquiétude ?

— Eh bien ! qu'il n'en soit plus question, puisque me voilà.

— C'est vrai ! un pareil moment paie bien des peines ! Il me semblait que je ne te reverrais jamais.

Et elle me baisait les mains, prête à se mettre à mes genoux pour me remercier.

— J'ai eu de l'ouvrage sérieux ; je n'étais pas disposé à rire.

— Moi non plus, Maurice, je n'ai pas ri du tout pendant ces quinze jours ; j'ai même beaucoup pleuré et j'ai été bien tentée d'aller frapper à la porte de ton atelier.

— Ne fais jamais cela sans qu'un mot de ma part te le permette ; il en résulterait de grands désagréments ; je reçois là des gens à ménager.

— Aussi n'ai-je tenté aucune démarche ; je t'ai écrit ; mais tu ne m'as pas répondu.

— J'avais l'intention de venir moi-même.

— Ah ! que j'ai eu de chagrin !

— On se sera bien un peu distraite, on aura été au spectacle ?

Marie me regarda avec de grands yeux étonnés et pleins d'une bonne foi d'enfant.

— Tu sais bien, Maurice, que je ne vais jamais dans le monde sans toi.

— Tu appelles ça le monde ?

Elle rougit très-fort.

— Je veux dire au spectacle, au bal, où tu veux me mener.

— Où préfères-tu aller ?

— Ce que j'aime le mieux, c'est de rester ici avec toi à causer ou à faire de la musique.

— J'avais justement envie de sortir, moi !

— Oh ! en ce cas, moi aussi ; je serai prête à l'instant.

— Il ne s'agit pas d'une promenade sentimentale avec un voile sur le visage ; je veux, ma petite, que tu te fasses belle, ce soir, et que j'en aie de l'honneur.

Je vis un léger nuage passer sur le front de Marie ; pourtant, elle ouvrit l'armoire où elle serrait ses robes.

— Dis-moi ce que je dois mettre.

— Ton déguisement de chaperon rouge ; c'est le premier samedi des bals masqués du théâtre de la Monnaie. Mais il me faut un

Hosted by Google

chaperon rouge de fantaisie : je te veux rousse. Donne-moi le paquet de poudre jaune et défais tes cheveux. Bien, c'est cela. Maintenant, du noir sur les sourcils. Pas un atôme de rouge sur les joues, mais assez de blanc pour crépir un mur ! — Te voilà faite comme une vraie fille du siècle.

Pendant les différentes opérations de ce maquillage auquel je mis moi-même la main, Marie continuait à me sourire ; mais sa lèvre était un peu convulsive et elle avait peine à maîtriser un tremblement nerveux.

Tout à coup, ouvrant une commode, elle en tira un ample domino et un masque.

— Tu te moques, je crois. Quand je m'affiche avec une femme c'est pour en tirer vanité. A visage découvert, mon enfant ! Tu es le chaperon rouge et moi le loup.

Marie obéit, mais un soupir si profond s'échappa de sa poitrine que, pour faire semblant de ne pas l'entendre, il fallait être bien amoureux d'une autre femme.

— Tu parais contrariée, lui dis-je.

— Ce qui te fait plaisir ne pourrait me contrarier. La crainte d'être rencontrée par quelqu'un qui va dans les maisons où je donne des leçons me cause un peu d'inquiétude. Voilà pourquoi j'aurais voulu mettre un masque.

— Tes leçons, bah ! bah !

— C'est mon pain quotidien !

— Ne suis-je pas là ?

— Oh ! Maurice, il est des questions si délicates qu'il ne faut pas même les soulever.

— Un mari doit entretenir sa femme.

— Un mari ?...

Je partis d'un grand éclat de rire, pendant qu'elle me regardait fixement, le sourire aux lèvres et les larmes aux yeux.

— Ce n'est pas toi, ma petite, que j'ai envie de compromettre ce soir ; c'est moi.

— Quelle est ton idée ?

— Je veux que tout Bruxelles, que tout l'univers sache que j'ai une maîtresse, que je l'adore, et que toutes les autres femmes sont pour moi autant que ce verre.

En disant cela, je pris sur la cheminée une coupe de cristal et je la brisai en morceaux.

— Maurice ! qu'as-tu ?

— Le diable au corps, ma fille, et l'amour dans le cœur !

Je la saisis dans mes bras et l'embrassai avec rage.

Hosted by Google

— On t'aura fait subir quelque scène par rapport à moi. Ne vaudrait-il pas mieux agir avec plus de calme, et ne pas irriter ta mère en nous montrant ensemble... Non? Tu ne le crois pas; tu secoues la tête; eh bien, je veux tout ce que tu veux, et si le bal peut te faire du bien, allons au bal.

— En attendant l'heure de partir, fais-moi un peu de musique.

Elle ouvrit docilement le piano, prit un cahier et préluda l'*Invitation à la valse*.

En un clin-d'œil, je sautai sur la partition, je la déchirai en morceaux, la tordis de mes mains et la jetai dans le feu.

— Grand Dieu! qu'as-tu donc? Es-tu malade, Maurice?

— Je suis ennuyé, spleenétique, nerveux; il me faut des choses gaies; la sensiblerie m'agace. Jouer l'*Invitation à la valse*, attifée comme te voilà, c'est un blasphème. Prends ton Béranger et chante.

— Choisis pour moi.

— *Frétillon*.

Elle chanta: sa voix tremblait, un tressaillement agitait son corps; de temps en temps ses regards tombaient sur sa jupe écourtée et sur ses bras nus.

Après *Frétillon*, il me fallut *Madame Grégoire*, *le Grenier*, *Lisette*, puis les énormités du répertoire de Thérésa. Je fumai six cigares, et bientôt ce fut à travers un nuage épais, produit par le tabac, que mes yeux, à demi fermés par la réaction qui détendait mes nerfs, aperçurent, comme dans un mauvais rêve, cette jeune fille si bizarrement travestie et que la fumée faisait de temps en temps tousser.

Sa voix s'éteignit tout à coup.

— Eh bien! tu ne chantes plus.

Marie pleurait à chaudes larmes.

— Pardieu! je joue de malheur! m'écriai-je en me levant; je viens ici pour fuir les femmes comme il faut, et l'on me fait une scène!

Marie s'essuya les yeux.

— Non, non; je ris, je suis heureuse; ne sois pas fâché; allons au bal.

— Merci! je ne vais pas au bal avec une femme qui pleure. Je me souviens justement que j'ai une invitation chez le chargé d'affaires de France. J'y vais. C'est toi qui l'auras voulu!

Et je m'enfuis, poussé par deux puissances irrésistibles : l'amour qui meurt et l'amour qui naît.

Cependant, au bas de l'escalier, j'eus la tentation de remonter et d'aller dire à Marie : Tu es une bonne fille, pardonne-moi! — Mais l'amour n'a pas de conscience.

Hosted by Google

J'allai droit au consulat de France.

On dansait dans tous les salons. Je n'étais guère en toilette. J'allai simplement dans le fumoir où quelques hommes se trouvaient réunis sur un divan. On me fit place dans le cercle ; on parlait voyages.

— Voyager ne sert qu'à se fatiguer, disait un de nos grands peintres, original qui possède l'admirable faculté de voir en dedans.

— Ton repos doit t'avoir bien fatigué le cerveau ! répondit le calme portraitiste des murailles de Venise.

L'autre prit sa tête dans ses deux mains : une tête qui avait rêvé la création des mondes.

— Eh ! dit un réaliste, connu pour ses aventures galantes, il est quelquefois plus facile de sortir d'un pays que d'un mauvais pas. L'absence est le tort de ceux qui restent ; ceux qui s'éloignent gagnent la partie.

— Je retournerais volontiers en Orient, si je trouvais un compagnon, dit le peintre des femmes arabes. L'isolement en pays étranger est le véritable désert. Ce n'est pas la terre de la patrie que je tiens à emporter, c'est son langage.

— Je suis votre homme, m'écriai-je spontanément ; quand partons-nous ?

— Il ne faut pas laisser refroidir un projet d'enthousiasme, car rien ne devient plus lourd. Trois jours vous paraissent-ils suffisants pour faire votre malle ?

— C'est parfait.

— Impossible d'attirer le soleil dans nos brosses tandis que nos pieds gèlent sur la neige durcie de nos hivers. Le spleen est un brouillard qui à la longue moisit l'imagination ; le raisonnement n'y peut rien, mais le soleil oriental le fond, d'un baiser.

Je criai cela avec le brio d'un enfant qui fait du bruit pour s'empêcher d'avoir peur. Mais aurais-je la force d'accomplir cette résolution, le courage de quitter Hélène ? Je sentais gronder la colère au fond de mon cœur, et cette colère se portait sur Marie. C'est elle que mon absence ferait surtout souffrir, et j'en étais bien aise, poussé par cette étrange volupté que nous éprouvons à torturer la femme que nous avons cessé d'aimer.

Je ne pris la peine de dire ni adieu, ni au revoir à celle-là. C'est une question de savoir si c'est une trahison d'abandonner une femme à qui on n'a rien promis et qui nous a tout donné. Faut-il être plus vertueux que le code ?

Dès le lendemain, je déclarai mon projet de voyage à ma mère. Hélène était là.

Hosted by Google

— Quelle idée, dit-elle, de renoncer à une si douce intimité pour les tracasseries d'un voyage. Voyez comme le feu pétille et comme le thé est bon. Je croyais réellement que tout cela avait pour vous un certain charme?

— Il s'agit d'un autre charme, d'un maléfice auquel je veux me soustraire, répondis-je en marchant par la chambre.

— Et... le temps de votre absence, sera-t-il long?

— Illimité! Je ne reviendrai que guéri.

Ma mère resta atterrée. La pensée de mon départ, à titre même de remède, ne s'était jamais présentée à son esprit. Son unique enfant résumait toutes ses habitudes, puisqu'elle rapportait tout à lui; les inquiétudes mêmes que je lui causais étaient le pivot sur lequel tournaient ses journées. Mes allées et venues répandaient l'animation dans le logis; mon arrivée marquait l'heure des repas; les nouvelles que j'apportais du dehors fournissaient l'aliment de la conversation. Mais sur tout cela planait, comme une ombre, comme un cauchemar, l'image de l'humble fille qui m'aimait et dont l'imagination maternelle avait fait une charge, où l'on ne retrouvait plus les véritables traits. Le chagrin d'une séparation, la joie de me voir rentrer au logis, rendu au devoir, luttaient dans l'âme de ma mère, et l'expression presque convulsive de son visage m'effraya un moment. J'aurais pu dire mot à mot ce qu'elle pensait.

Je vis à quel point elle se trompait! Un nom au lieu d'un autre : Hélène au lieu de Marie — et la face des choses changeait. Mais il fallait lui laisser son erreur. Elle vit un sacrifice à faire pour m'arracher à ce qu'elle croyait sincèrement être ma perte et se décida héroïquement à changer de douleur, c'est-à-dire à se priver de moi pour le temps nécessaire à ma guérison morale, sans peser laquelle des deux douleurs, ou de l'ancienne ou de la nouvelle, serait la plus lourde.

Quand j'y pense bien, maintenant, que d'art les hommes déploient pour inventer des supplices! Comme petit à petit, était passée à l'état de monstre cette pauvre Marie, dont j'étais l'unique faute! Sa défaveur avait pris les proportions d'un tel mépris que, le cas supposé où elle m'aurait encore été chère, il m'aurait fallu choisir entre ma mère et elle. De quel côté eût été la justice? De quel côté eût été le devoir?

Et tout cela, causé par la superstition d'un épouvantable préjugé qui ne veut pas qu'un homme du monde épouse sa maîtresse.

Mais une fois, l'amour éteint, la conscience sociale se ranime; je m'admirais de bonne foi d'être redevenu un fils soumis!

Hosted by Google

— Maurice a raison et je l'approuve, dit enfin ma mère, en m'ouvrant ses bras.

Je m'y précipitai. La mère retrouvait son enfant, l'enfant prodigue retrouvait sa famille. Ce que j'éprouvai en ce moment est ce qu'il y a de plus bizarre au monde. Nous pleurions tous deux. Hélène, qui ne voulait pas montrer l'expression de sa physionomie, se mit au piano, en nous tournant le dos, et joua encore cette fois l'*Invitation à la Valse*.

Quelques jours après, j'étais en route.

On ne se met jamais l'oubli dans le cœur par raisonnement, mais on s'y plonge la tête au moyen de l'absence. C'est la recette infaillible pour désapprendre de s'irriter et de souffrir; c'est de plus un courage forcé. On part en chantant, pour se tenir tête. On crie : En avant! par bravade. Le premier pas est le plus difficile; c'est le seul acte où la volonté fonctionne. Une fois lancé, ce n'est plus qu'une question d'impulsion.

L'artiste qui reste à souffrir au coin de son foyer condamne son talent à la mort lente du ramollissement. Le souffle vital, le souffle inspirateur, qui supplée à la haute conscience du génie, c'est la conquête de l'inconnu; elle donne à l'artiste le diapason de son savoir-faire. En présence du réveil de la grande passion de l'art, les misérables questions de société, d'amour-propre et de convenance se taisent; car, pour reproduire un spectacle nouveau, il faut ue la pensée se rajeunisse et se renouvelle. Et puis, l'Orient, il fau t le peindre. Tant de saphirs et de topazes ne se trouvent dans aucune écritoire; c'est le triomphe de la palette. Le poète vit plus par la pensée; le peintre, pareil à l'aigle, regarde le soleil en face. Là, tout est couleur d'or; la nature rayonne; là tout est volupté, excepté la femme qui n'est qu'un modèle. Voilà pourquoi ces contrées me furent si bienfaisantes : en me faisant souvenir que j'étais artiste, elles me firent oublier que j'étais homme. Ce fut un engourdissement de tout, excepté de l'art; le repos même devenait, au moyen du rêve, la suite et la continuation d'un travail auquel s'attachaient toutes mes préoccupations. J'étais né pour peindre cette terre rouge, ces murs crayeux, cette végétation raide, ces tons d'ocre, ces plaques de bitume; l'expression à saisir, l'idéal à retracer, c'était ce grand silence étendu et imprimé partout sur les ruines d'une civilisation endormie dans la poésie du désert et dans l'œil passif de la femme arabe.

Oui, je sentis que j'étais appelé à peindre cela et je retournerai en Égypte; ce qui manque à mon talent est là-bas et m'appelle. Voca-

Hosted by Google

tion est dans la gamme des idées un mot plus haut que passion; celui qui en est possédé est perdu ou sauvé; l'enthousiasme, l'hallucination ou la folie devient son lot. L'Orient tenait le secret de ma gloire future : j'étudiai, je fis des esquisses, je remplis mon portefeuille, pressé de recueillir une nouvelle moisson pour ensemencer ma carrière. Quoi! j'avais pris autrefois tant de peine pour poser une femme, pour attirer un rayon de lumière, pour froisser une étoffe! Mais maintenant, je n'avais qu'à regarder autour de moi : le chameau ployait ses jambes souples, la jeune fille s'appuyait sur la margelle des fontaines, l'enfant dormait dans le buisson... Non, la Bible ne nous a donné qu'une faible image de l'Orient; il faut la couleur.

Un an, je restai un an plongé dans cette nature; ce fut comme un abîme splendide au fond duquel tout le reste s'engloutit. Mais je fus tiré par un coup de foudre de cet état d'extase qui nous fait perdre la perception du temps : une dépêche m'apporta l'annonce d'une grave maladie de ma mère; on me rappelait à Bruxelles.

L'Orient n'est qu'un rêve, resté dans un coin du monde, et l'influence des rêves ne se prolonge guère au-delà du sommeil. Mon réveil fut complet et cruel, car le courant de perplexités où j'entrai instantanément ressuscita l'ancien « moi. » Le peintre enthousiaste fit place au fils agité.

Je trouvai en route une lettre d'Hélène, antérieure à la dépêche et qui me donnait des détails. Le début de la maladie de ma mère avait été une fièvre intermittente, devenue nerveuse, et enfin cérébrale. « L'absence, disait cette lettre, est un vide qui se remplit pour ceux qui s'éloignent et que creusent ceux qui restent... »

J'avais voyagé toute la nuit; j'arrivai au petit jour. Tout était sinistre : l'heure, la saison, la pluie fine. Une litière de paille s'étendait devant notre maison. Le bruit de mes pas dans l'escalier m'effraya; les portes étaient entre-bâillées; dans l'antichambre un domestique me fit signe de ne pas parler et de marcher doucement; la crainte me serrait le cœur; au seuil de la chambre à coucher, Hélène parut.

Toute femme est née sœur de charité. Vienne l'occasion, elle se sent le génie de ce dévouement, et elle trouve tout : le costume aux plis rigides, le geste contenu, la physionomie calme. Artiste et fils, je devais être doublement ému de la sublime transformation d'Hélène. Pas un détail n'échappa à mon regard : le tablier, la pâleur occasionnée par les veilles, la lèvre arquée de la fille pieuse qui prie. De reine devenir sainte, c'est monter dans l'échelle des êtres.

Hosted by Google

Du premier regard, je rentrai dans ma servitude. Le rêve oriental s'envola ; nous étions hier.

— Espoir ! fut son premier mot.

Puis, elle me saisit la main et m'entraîna au salon, de l'autre côté du palier, où l'on ne pouvait pas nous entendre.

— Qu'a donc ma mère? m'écriai-je ; quelle est cette maladie?

— Votre absence... dit Hélène, en appuyant ses deux mains sur son cœur.

— Oui, continua-t-elle rapidement et sans me regarder, nous n'avons pas eu la force de supporter cela. L'absence ressemble à la mort, car elle cause toujours la mort de quelque bonheur. Le charme de l'intimité est comme le pain que l'on mange sans reconnaissance et sans savoir qu'il est indispensable à la vie : une fois retranché, nous tendons la main pour qu'on nous le rende.

— Maudit soit ce voyage !

— Bénissez-le plutôt !... Il m'a appris que je vous aimais.

Et Mlle d'Emery se jeta dans mes bras.

Nous riions et nous pleurions à la fois. Je lui parlais de ma mère ; elle me parlait de son orgueil vaincu et de sa pauvreté qu'elle m'offrait avec amour.

Cette scène qui expliquait l'histoire de trois années et qui en présageait bien d'autres, ne dura que cinq minutes. C'est ainsi que déborde le trop-plein du cœur.

Celle dont ma mère avait fait sa fille dans le monde des fêtes, l'était maintenant dans la solitude du dévouement. Ces deux femmes avaient essayé de s'appuyer l'une sur l'autre pour se passer de moi, mais elles n'avaient réussi qu'à concentrer leurs préoccupations. Aussi, rien n'avait été éclairci. Le prétexte de ma cure était Marie ; croyant que je m'imposais un devoir, ma mère avait voulu être de moitié dans mon sacrifice et me le laisser accomplir jusqu'au bout. Elle avait succombé sous l'effort et aurait poussé l'entêtement de cet héroïsme, j'en suis convaincu aujourd'hui, jusqu'à briser ma vie et la sienne plutôt que de consentir à accepter pour ma femme celle qui avait été ma maîtresse.

Hélène, qui connaissait le dessous des cartes de nos trois cœurs, aurait pu, d'un mot, changer la situation. Une autre espèce d'héroïsme malentendu lui avait fermé longtemps la bouche. Cependant, l'ennui, le marasme, le spleen la gagnèrent, et quand elle vit ma mère tomber malade, elle se décida à m'écrire. En me voyant, elle n'avait pu contenir l'aveu que l'absence avait couvé dans son cœur.

Ma mère, qui avait eu longtemps la fièvre, puis le délire, était en-

Hosted by Google

trée dans la période d'assoupissement. Je ne sais si elle me reconnut. A ma voix, elle entr'ouvrit les yeux et reprit son sommeil. Ce fut tout. Davantage eût été trop, dit le docteur. Cette chambre n'attendait que moi. J'y trouvai ma place et la gardai pendant huit jours de silence et d'immobilité. Après les splendeurs du soleil oriental, cette atmosphère où l'air ne circulait pas, ce repos austère, cette teinte sombre, cette lueur de veilleuse, cette chambre où l'on se mouvait sans marcher, nos vies suspendues à celle que nous voulions sauver; tout mouvement, toute pensée arrêtés; l'espoir avançant à si petits pas qu'on ne le voyait pas plus grandir que l'herbe qui perce la terre; pas d'autre visite que celle du docteur, pas d'autre intérêt que cette existence à ranimer, toute mon âme tint là!

Les trois souffles, les trois regards se ranimèrent en même temps. Tant qu'elle ne dormit pas, nous veillâmes. Quand elle put manger, l'appétit nous revint; quand il ne fallut plus se pencher sur son lit, pour percevoir le faible son de sa voix, nos paroles osèrent se faire entendre, et le bruit de nos pas cessa de nous faire peur dès que les siens purent s'essayer sur le tapis. Ce fut l'union de toutes les heures et de toutes les impressions; la communion de trois âmes, l'entente mystérieuse, le lien consacré. L'adoption d'Hélène, la réprobation de Marie étaient désormais irrévocables!

Il fut donné à ma mère, par le hasard de cette maladie, de voir mon cœur comme l'on voit une chose visible.

Les malades ont un don de perception extraordinaire qu'ils ne peuvent traduire ni par la parole, ni par le geste. C'est pour ainsi dire un travail de l'âme sur l'âme, une seconde vue; le malade sait toujours, à n'en pas douter, ce qu'il est pour ceux qui le soignent. Le service vénal aggrave ses misères, le dévouement les allége : où le médecin ne peut plus agir, arrive la sœur de charité, — je donne ce nom à toutes celles dont le cœur veille, — et c'est souvent à son intervention, à l'action magnétique qu'elle exerce qu'est dû le miracle. Ma mère, malgré mes torts passés, malgré ma longue absence, sans que j'eusse prononcé une parole, sans nulle action méritoire, sut; à n'en douter jamais, qu'elle était ma plus grande affection et la seule indispensable. Ses regards affaiblis et mes regards errant dans cet étroit espace, échangèrent sans doute leurs anxiétés et leurs vœux. Mon départ m'avait rendu son estime, mon retour lui rendit le bonheur.

Pendant cette longue réclusion, ma sœur de charité et moi, nous échangeâmes silencieusement le don de nos cœurs sans qu'Hélène parût se souvenir de s'être tenue autrefois sur la défensive. Cet attachement sans paroles était l'œuvre de mon absence; l'apprécia-

Hosted by Google

tion du côté tendre et aimant de mon caractère le fortifia d'une façon indissoluble. Je me souviens que j'eus alors la plus belle nuit de ma vie et qui effaça toutes les splendeurs des nuits orientales : le médecin était venu le soir et réunissant dans sa main celle d'Hélène et la mienne, il avait dit : Sauvée ! Ma mère s'endormit paisiblement ; je la contemplai avec un soupir qui disait bonheur ; puis je repris ma place au pied du lit ; Hélène se mit au chevet ; la plus grande tranquillité protégeait le sommeil réparateur de notre chère ressuscitée ; nos regards seuls parlèrent, mais quel langage ! quel hymne de pur encens ! Après cela, le mot ou le baiser qui devait ratifier notre engagement éait chose aussi simple que de nous tendre la main. Cette certitude, nous la trahissions par les vibrations de la voix, les frémissements du geste, les caresses de l'œil. Le septième ciel de l'amour est celui où l'on attend.

Ce fut ma mère qui parla la première.

— Est-ce pour moi que tu aimes Hélène, ou est-ce pour toi ? me demanda-t-elle un jour que nous étions seuls.

— C'est pour moi ! répondis-je impétueusement. Mais j'ajoutai en lui baisant la main : Et aussi pour toi ; ce qui fait que je l'aime en double de tout l'amour que l'on peut éprouver.

— Ah ! que c'est bien, s'écria-t-elle, et comme elle mérite d'être ma fille celle qui me rend mon fils ! Tu reçois aujourd'hui la preuve, Maurice, que la question d'argent n'a aucune influence sur moi.

— J'ai eu bien de la peine à vaincre l'orgueil de sa pauvreté.

— Elle t'aime assez à présent pour comprendre que devoir tout à celui que l'on aime élève la femme et ne l'humilie jamais.

Cette phrase fit passer tout à coup l'image de Marie devant mes yeux, non point du côté tendre, mais du côté philosophique. Ma maîtresse pauvre s'était trouvée absolument dans les mêmes conditions que l'était maintenant ma fiancée pauvre, moins sa vertu, que je lui avais prise. Mais les conventions sociales m'acquittaient de cette dette, et mon ingratitude résumait tous mes devoirs de fils.

J'eus par conséquent assez de bon sens, de volonté, de cette force que l'on appelle l'empire sur soi-même, et qui nous sert si bien quand nos passions ne nous servent plus, pour donner un choc au kaléidoscope de ma mémoire, et ma conscience prit immédiatement une autre face.

J'allai vers Hélène qui rentrait.

— Mademoiselle, nous sommes en désaccord, maman et moi, et nous vous attendions pour décider.

Son sourire nous interrogea ; nous étions dans cette veine où l'on tourne toujours de belles cartes.

Hosted by Google

— Nous cherchons de quel nom vous nommer. Faut-il absolument que la fille de ma mère soit ma sœur?

— Décidez pour moi, dit-elle; je voudrais un nom qui me prescrivît l'obéissance.

— Ma femme, alors, répondis-je, tout tremblant, car il est peut-être sage de trembler quand on est au comble de ses vœux.

C'est à la suite de cette conversation, quelques jours plus tard, ce matin même, que je retournai à mon atelier, où je n'avais plus mis les pieds depuis mon arrivée. C'est là que je viens d'avoir avec Marie la scène bien inattendue à la suite de laquelle je me raconte, la plume à la main, l'histoire de cette amourette... Les hommes sont tout étonnés quand, croyant n'avoir brisé qu'un jouet, ils se trouvent avoir brisé un cœur! Oui, je suis furieux que quelqu'un soit venu m'accuser d'une espèce de crime, au moment où je rentre dans toutes les conditions du devoir. Après tout, le bonheur de trois personnes doit compter pour plus que celui d'une seule. Cependant, le souvenir de cette jeune fille me gêne excessivement. On n'a donc pas toujours le droit ni la faculté d'oublier celle que l'on cesse d'aimer! Marie gâte mes rêves. Je donnerais dix années de ma vie pour parvenir à la chasser de ma mémoire comme je viens de la chasser de mon atelier. Bien tranquille au coin de mon feu, les pieds sur les chenêts, tandis que ma mère et Hélène sont sorties pour quelques heures, on me trouvera bien sot de me préoccuper des déceptions d'une Ariane à laquelle le demi-monde prodiguera sans doute ses consolations! Car enfin je ne dois pas être assez dupe pour croire à cette fidélité romanesque. Ensuite, ces filles-là doivent avoir assez de tact pour se dire que la société est d'accord avec les livres de Mme de Genlis pour faire du mariage la récompense de la vertu seule, et que moi, Maurice Gillis, je ne pouvais donner pour fille à ma mère une personne répondant à un petit nom comme une levrette, un cheval ou une perruche, un nom noté : Mi-La-Sol! Il est vrai que ce nom c'est moi qui le lui ai donné... Mais enfin pourquoi sont-elles si sottes...?

. . . . . .

Je sens que je m'endors; pourtant, ma pensée veille; cela ressemble à un cauchemar, et je ne puis plus distinguer le vrai du faux. J'évoque en vain l'image d'Hélène; celle de Marie s'interpose, avec la persistance des ombres esquissées par la fièvre; je me sens malade, et la plume me tombe des mains . . . . . .

. . . . . .

Hosted by Google

IV

Quelques jours plus tard, tout Bruxelles se préoccupait de la santé d'un de nos peintres les plus célèbres. On disait que Maurice Gillis se mourait. Suivant les uns, il était atteint d'une fièvre chaude ou bien il avait fait une chûte de cheval; mais d'autres disaien que, par suite de son long voyage et de travaux exécutés sous un climat surexcitant, il était devenu fou.

Le mal s'était déclaré dans de singulières circonstances. L'artiste s'était rendu un matin à son atelier, taciturne et sombre; il paraissait malade; il avait préparé son chevalet et sa palette, mais au lieu de peindre, il s'était assis tout pensif au coin du feu. Après avoir interrogé la concierge pour savoir si personne n'était venu le demander la veille, il avait pris le journal et il le lisait machinalement, quand tout à coup il poussa un cri terrible.

La concierge accourut et trouva Maurice effrayant de pâleur, debout, le journal à la main.

— Quel malheur! répétait-il, quel malheur!

Et il tendait le journal à cette femme en s'écriant :

— Informez-vous sur-le-champ! Mais courez donc! Courez!

Sa main contractée froissait le journal; il fut pris d'une défaillance. Cependant il voulut combattre cette disposition, prit son chapeau et se prépara à sortir en disant :

— J'irai moi-même.

Mais il fit à peine quelques pas, un nuage passa sur ses yeux, la sueur froide lui vint au front, ses genoux fléchirent et il tomba par terre.

Ce fut une alerte générale dans cette maison, divisée en ateliers. Tout le monde fut sur pied en un instant; on s'empressa autour de Maurice sans parvenir à lui faire reprendre connaissance. Cet état se prolongeant, un médecin fut appelé. Maurice était couché sur un sofa, un oreiller sous la tête, les yeux fermés, et comme mort. Ni l'éther, ni la glace ne le ranimèrent. Le médecin s'assit, interrogea le pouls, s'informa des incidents qui avaient amené la syncope, dont il ne pouvait encore préciser le caractère, ni prévoir les suites.

La concierge ne savait que conjecturer et sa curiosité se désespérait, quand, apercevant le journal tout froissé et jeté dans un coin,

Hosted by Google

elle se souvint des paroles incohérentes prononcées par Maurice et eut l'idée qu'il pourrait bien se trouver dans ce journal quelque nouvelle qui fût le motif du bouleversement de l'artiste.

Les concierges ne cherchent guère leurs émotions que sous la rubrique « Méfaits et sinistres. » La nomenclature de ce jour n'offrait rien de bien intéressant, si ce n'est un déraillement de chemin de fer, un accident de pétrole, et le suicide d'une jeune fille, accompli la veille au Quartier-Louise, sans indication de nom, ni d'adresse.

C'était cette nouvelle qui avait foudroyé l'artiste.

La concierge ne dut pas se livrer à un long travail de mémoire pour se rappeler le modèle qui avait fréquenté deux années l'atelier du peintre et qui était venue si souvent s'informer de l'artiste pendant sa longue absence. Elle se souvint parfaitement de la visite récente de Marie, visite qui s'était prolongée pendant plus de deux heures, du bruit d'une conversation animée, enfin de la sortie de la jeune fille toute en larmes.

Supposer, voir, savoir, il fallut y courir. Il n'y a pas de puissance humaine qui eût pu empêcher la concierge d'aller chez Marie.

Pendant ce temps, Maurice ouvrait les yeux et fixait sur le docteur un regard inconscient.

— Morte ! dit-il.

Puis, retombant lourdement sur l'oreiller, il y demeura les yeux entr'ouverts, les narines livides, le souffle précipité, le menton en l'air, présentant tous les signes d'un désordre cérébral qui croissait rapidement.

Le docteur, penché sur Maurice, observait ces symptômes alarmants et comptait les pulsations de l'artère, avant de risquer un traitement énergique.

Maurice divaguait.

— « Je l'ai revue cette nuit, disait-il. Avant de mourir, elle est venue me faire ses adieux. Elle était drapée dans le burnous blanc que j'ai rapporté d'Afrique et qui pend là, là, derrière mon chevalet. Elle avait ses jolies bottines escarpées ; c'est à cela que je l'ai reconnue, car sa figure et son attitude avaient quelque chose de tragique qui la rendait méconnaissable. Elle est entrée dans ma chambre sans frapper. J'ai essayé de me lever et de lui parler ; la force m'a manqué. Mes regards étaient attirés par la main avec laquelle elle retenait les plis de sa draperie : juste à la place du cœur, brillait quelque chose de métallique, certainement une fine lame de poignard.

« Ses lèvres ne remuaient pas, je ne crois pas qu'elle ait parlé ; cependant j'entendais tout ce qu'elle pensait....

Hosted by Google

« Il faut que je l'oublie ! je ne veux pas m'en souvenir ! Empêchez-moi donc de m'en souvenir ! »

Et Maurice, jetant sa tête de droite à gauche, se serait meurtri contre la muraille, si le docteur n'eût employé la force pour le maintenir.

Il reprit bientôt :

« Voici ce que me disait cette voix, qui n'était pourtant pas une voix et que j'entends encore : « Tu as envie de me chasser ; n'en prends pas la peine. Je viens pour l'adieu suprême ! Nous ne nous reverrons jamais ! Je te laisse mon souvenir ; c'est le plomb que toute mauvaise action met dans l'âme. Il me sera plus facile de te pardonner le mal que tu m'as fait qu'à toi de l'oublier... Je viens te complimenter sur ton mariage, il réunit toutes les conditions honnêtes et légales. Mais ces mêmes conditions, se trouvant en moi, n'ont plus de valeur. On proclame Mlle d'Émery sublime parce qu'elle a le courage de donner des leçons ; cela fait partie de son auréole ; et moi, cela fait partie de ma déchéance ; il est vrai qu'il me manque ce que tu m'as ôté : l'honneur ! »

Le docteur essuya la sueur qui perlait sur le front de l'artiste et essaya d'interrompre cette confession qui allait amener un délire redoutable. Il lui mit de l'eau froide sur les tempes, le fit boire et lui imposa silence, avec douceur d'abord, puis avec autorité. Maurice reprenait son monologue avec l'opiniâtreté de la fièvre dans sa période ascendante :

« Elle a raison ! Oui, elle pratiquait le bien avant de me connaître ! oui, elle était pure et chaste ! oui, elle vivait de son travail ! oui, elle soutenait son grand-père !... Et je n'avais rien à répondre quand elle me demandait à genoux s'il n'y avait rien dans sa vie honnête et dans son amour confiant qui pût la réhabiliter auprès du seul coupable, rien qui pût attendrir un homme ?... »

Et une larme roula sur la joue de Maurice.

Il continua :

« Pourquoi la maîtresse ne peut-elle s'élever au rang de fiancée ? Pourquoi, dès qu'une femme se donne à nous, pourquoi cessons-nous de lui appartenir ? Loi de nature ? convention de société ? On appelle cela la morale ! La couronne d'orangers appartient à la plus adroite. La honte à la plus dévouée. Faire une victime pour redevenir honnête homme ! Voilà la conscience ! La conscience ! que fait dans tout cela la conscience ?... »

Maurice se mit à rire ; puis cédant à la fatigue, il se tut. Le sommeil parut le gagner et il s'endormit. Un sourire sardonique aux lèvres, il murmurait :

Hosted by Google

« Chercheur d'or ! jongleur ! danseur de corde ! Ils reviennent, ils sont en route ! Marie me l'a dit ! A l'heure suprême, on lit à travers les enveloppes des lettres. Ils rapportent des millions ! Des millions !...

« Écoutez ! je l'entends encore. Je ne sais, disait-elle, comment je ne t'ai pas tué ! S'il était d'usage que les femmes se fissent justice, les hommes y regarderaient à deux fois avant de les trahir. Mais non ! il n'y a que nous autres, faibles créatures, toujours bonnes, qui devons être victimes de vos fautes. Tu peux dormir tranquille. Il y avait une chose, un rien entre le bonheur et toi ; cette chose va disparaître !... Te souviens-tu, Maurice, du commencement de nos amours : le mois de mai, un banc sous les lilas et les aubépines; nos rencontres sous le souffle pur des matinées ; le brouillard à travers lequel je te devinais;... puis, des promenades champêtres, le gazon uni comme du velours, et le ruisseau si limpide qu'on voyait les petits cailloux au fond... Nous avions en ce temps l'émotion divine que rien ne suffirait à payer, et la sainte peur du bonheur suprême ! Te souviens-tu des premiers jours... le mariage même a-t-il une telle pureté !... Maintenant me voilà drapée pour la tragédie, le poignard à la main. Maintenant je dois te rendre heureux encore : je dois mourir ! »

L'artiste alors se redressant tout à coup, saisit le docteur par le bras et cria avec violence.

« Heureux ! heureux encore ! moi ! avec cette femme drapée de blanc qui reste là ! avec cette figure qui me regarde ! avec ce poignard qui brillera éternellement devant mes yeux ! Heureux ! heureux ! »

Maurice rit aux éclats. Mais cette dernière explosion anéantit tout ce qui lui restait de forces. L'expression de la fatigue parut sur son visage. Sa voix, qui avait été tour à tour rapide, saccadée, retentissante, n'articula plus que des paroles incompréhensibles, rappelant la sinistre monotonie d'un ressort de montre brisé qui tourne indéfiniment. Ses yeux restèrent entr'ouverts et divergents ; des mouvements convulsifs agitèrent ses membres. Bientôt ces témoignages de la lutte morale s'effacèrent graduellement ; la torpeur commença, l'engourdissement de la pensée, l'immobilité des membres.

Le docteur reconnut l'imminence d'une congestion et ne balança plus. Il pratiqua une saignée ; puis, tirant sa montre il se promit d'attendre pendant une demi-heure la réaction qu'il espérait.

On sait que la concierge en quête d'émotions domestiques avait couru chez Marie.

Hosted by Google

Son imagination active avait si bien changé ses suppositions en certitude qu'en route elle raconta la mort de Marie à deux ou trois commères, comme un événement officiel. Elle allait tirer la sonnette en frémissant... elle demeura confuse à la vue de Marie elle-même qui lui ouvrait la porte, prête à sortir, des cahiers de musique sous le bras.

— Ce n'était donc pas vous, s'écria-t-elle, avec cette expression de curiosité déçue qui est presque un regret.

— Qui, moi? demanda la jeune fille.

Les concierges ne se font guère prier pour égrener le chapelet de leurs suppositions. Ce fut un petit dédommagement pour le fiasco de son cinquième acte.

— Le malheureux! répétait la jeune fille, les mains jointes, il me croit morte!

— Oui, mademoiselle, oui, voilà toute l'affaire; il n'en a pu supporter l'idée. Il faut qu'il vous aime encore joliment.

Marie hocha tristement la tête; la déception s'était trop infiltrée en elle pendant la longue absence de l'artiste, et la cruauté froide de la scène de l'atelier lui avait trop fait saigner le cœur pour qu'elle osât se reprendre à l'espérance. L'implacable réalité du lendemain l'avait initiée à la science des amours éteints.

— Il ne m'aime plus, pensa-t-elle, mais il lui pèserait d'avoir ma mort sur sa conscience!

— Dire que nous ne le reverrons probablement jamais! continuait la concierge. Un grand et beau garçon comme lui! un fils unique! C'est un fier malheur pour sa mère, allez! Et cette demoiselle venue exprès d'Amérique pour l'épouser, quel chagrin elle aura! Je crains qu'il ne passe pas la journée.

Marie ne l'écoutait plus, elle sortit à pas précipités et se dirigea du côté de l'atelier de Maurice. Il est de ces inspirations qui nous lancent instantanément, comme si l'on sautait avec une poudrière.

La concierge la suivit.

Maurice venait de se réveiller de son assoupissement. Affaibli, soulagé, il reprenait doucement connaissance, regardait avec étonnement le docteur et cherchait à se rappeler ce qui l'avait mis dans l'état où il se trouvait. Le retour de la mémoire allait sans doute produire de nouveaux troubles, quand Marie entra dans l'atelier.

— Elle est vivante, pensa-t-il, tout cela n'était qu'un rêve!

D'un trait de lumière, Maurice comprit; aussitôt son cauchemar s'enfuit de toute la vitesse de ses ailes noires : le poids de la responsabilité ne l'écrasait plus.

Et déjà, honteux de ses appréhensions, rougissant de ses terreurs, il

Hosted by Google

se dit mentalement que, s'il avait éprouvé des choses si étranges, c'est qu'il était malade.

Marie n'alla point se jeter dans les bras de Maurice, ce qui pourtant eût été naturel, après avoir tremblé pour ses jours. Les femmes nées pour être honnêtes respectent le deuil du lendemain. Elle se tut et attendit. Son cœur, qui, dans ce même lieu, avait si souvent animé tout son être, battit de nouveau. — Si pourtant elle s'était trompée, si l'idée seule de la perdre avait accablé Maurice! s'il l'aimait encore!

Lui, de son côté, s'était remis sur son séant. Avec la vie, revenait le retour aux convenances. La présence du docteur le gênait. Il chercha machinalement sa cravate, la trouva, se la mit au cou, rétablit le désordre de ses cheveux et s'efforça de reprendre quelque chose de l'attitude d'un homme. Cependant, il se trouvait très-décontenancé devant cette femme pour laquelle il venait d'endurer des souffrances horribles; il se trouvait comme un enfant auquel on fait toucher le puéril objet qui, vu de loin, a pris les proportions d'un épouvantail.

S'il était donné à toutes les femmes de voir la faiblesse de leur amant, au point où Marie pouvait la constater, elles regretteraient certainement moins son amour; car plus il perd de prestige, plus elles gagnent en force et en résignation. Une imperceptible nuance de mépris passa sur les traits de Marie et donna de la rigidité à sa tristesse. Cet homme qui lui avait été si rude ressentait la seule pitié qui soit méprisable : il avait pitié de lui-même.

— Je viens te dire adieu, Maurice, dit-elle avec calme et en baissant la voix.

— Vous partez ?

— Oui, on m'avait dit que tu étais bien bien malade, et j'ai voulu te revoir. Tout cela n'a été qu'un malentendu. Je ne veux pas que tu me croies morte !

Maurice rougit, fit un geste de dénégation et commença même cette phrase :

— Par exemple!...

— Pourquoi non? Avoir un peu de cœur n'oblige à rien. Je viens bien t'avouer que je t'aime assez pour ne pas vouloir te coûter un remords. Je viens te dire que je ne troublerai jamais la paix de ton ménage par ma présence... ni celle de ta conscience par ma mort. S'il faut que je vive pour que tu sois heureux, je vivrai! Je t'apporte le pardon et la paix pour adieu.

Maurice n'osa lui demander : Où vas-tu?

Elle continua comme si elle l'avait compris :

Hosted by Google

— Je n'ai plus droit au bonheur, mais j'ai encore droit au devoir. Le devoir est un bout de corde que Dieu nous jette de là-haut dans le naufrage. Je retourne à Huy chez mon grand père ; je tâcherai de trouver des leçons là-bas. En faisant cela, au lieu de m'en aller vers la rivière, c'est encore à toi, Maurice, que je songe. C'est si grave de mettre la main sur une honnête femme ! Tu sais après cela où elles vont ! Moi, j'ai résolu qu'il n'en serait pas ainsi de moi. Il y a une chose aussi méritoire et peut-être plus difficile que de rester toujours honnête, c'est de n'avoir qu'une seule faute dans sa vie. Tu as choisi...

— On ne choisit ni bonheur, ni malheur, balbutia Maurice.

— Tu as choisi ta mère de préférence à ton amour, voilà pourquoi je te pardonne. Tâchez maintenant d'être heureux les uns avec les autres ! Mais, dans ta pensée secrète et profonde, tu me rendras cette justice que tout ce que j'ai pu pour ton bonheur, je l'ai fait...

Ici, les larmes gagnèrent Marie, Maurice se sentit très-ému, elle lui tendit la main, et ils demeurèrent quelques instants sans pouvoir parler...

La porte s'ouvrit. M^me^ Gillis entra ; elle vit Maurice debout :

— Sauvé ! lui dit le docteur.

La mère s'avança, les bras ouverts ; mais elle recula instinctivement en apercevant Marie.

— Quelle est cette femme ? dit-elle.

— Une veuve, Madame, répondit Marie, en baissant son voile, une veuve qui s'éloigne pour toujours.

CAROLINE GRAVIÈRE.

Hosted by Google

SITUATION RÉVOLUTIONNAIRE

DES PARTIS EN BELGIQUE ET MOYEN D'Y ÉCHAPPER.

—

On ne peut plus le nier après les dernières élections communales : la situation politique du pays est révolutionnaire.

C'est là le plus grand danger qui puisse menacer un peuple libre. Car la liberté est le droit et le moyen de gérer en paix les affaires du pays, de n'avoir plus d'autres luttes politiques que celles de la pensée et du vote, et quand un peuple a prodigué, pendant des siècles, son sang et son or pour passer du règne de la force au régime des lois, avec quels soins ne doit-il pas conserver ce pacte et se soustraire au hasard des guerres civiles qui remettraient tout en question et compromettraient ses libertés, son indépendance, sa vie même.

Cette émancipation, qui nous a tant coûté, est menacée. Deux faits généraux le prouvent sans réplique.

Le premier est diamétralement opposé au principe même du régime représentatif. Ce n'est pas un accident, c'est un fait normal ; il a été constaté, confirmé par plusieurs élections, et si l'on faisait la statistique électorale depuis 1847, on en ferait remonter l'expérience à 1847.

La loi électorale est un mauvais compteur du scrutin. Sa balance n'est pas exacte et ses poids sont tellement faux qu'à l'heure présente, et depuis longtemps déjà, le parti qui tient le gouvernement et qui s'appuie sur une puissante majorité dans les deux Chambres, ne représente pas la majorité du corps électoral, n'a été porté au pouvoir que par la minorité du pays légal.

Nous en avons fait la preuve à plusieurs reprises.

Hosted by Google

Répétons quelques chiffres.

En 1863, 65,000 voix libérales, ayant la majorité dans leurs circonscriptions respectives, n'ont pu envoyer à la Chambre des représentants que 24 députés.

54,000 voix catholiques, faisant aussi majorité, ont suffi pour en nommer 34.

Si l'on additionne la majorité et la minorité des deux partis :
105,000 votes libéraux n'étaient représentés que par 24 députés ;
83,000 votes catholiques en avaient envoyé à la Chambre 34.

Les élections de 1868 et 1870 donnent des résultats pareils. En 1870, la Chambre avait une faible majorité catholique ; cependant, ses membres avaient été élus par deux scrutins où les libéraux avaient déposé 154,000 votes et les cléricaux 120,000. Les libéraux n'en étaient pas moins battus ; car, d'après la loi électorale, 154,000 voix n'en valent pas 120,000.

Les Chambres sont dissoutes ; les catholiques remportent une grande victoire,.. par 181,800 contre 186,000 voix libérales. Cependant, ils étaient entrés en lice et avaient compté leur minorité partout, excepté dans 6 colléges, tandis que les libéraux avaient renoncé à la lutte dans 12 colléges. Néanmoins, les libéraux avaient 6,000 votes de plus que les catholiques, et si l'on s'arrête aux voix qui avaient formé majorité, les libéraux avaient réuni 125,000 voix et les catholiques 129,000. Victoire bien faible ! Qu'importe ? La loi est telle, le compteur est si peu exact que les 186,000 ou les 125,000 votes libéraux n'ont envoyé à la Chambre qu'une faible minorité, tandis que 181,000 votes, dont 129,000 ont triomphé, ont imposé au pays une « importante majorité catholique ».

*
* *

Ce fait seul suffirait à créer une situation révolutionnaire. La première loi d'un gouvernement représentatif est le règne de la majorité, sauf le droit de représentation, d'opposition, de propagande et de contrôle, de la minorité, et aucune loi n'est possible que par l'adhésion de la majorité du pays. Mais, si chaque action du gouvernement, chaque loi des Chambres est faite par la minorité, est contraire aux vœux du pays légal, est imposée à la majorité réelle par une majorité factice, comment le pays le supportera-t-il ? Il est impossible de supposer que ce soit patiemment ; l'expérience le prouve : l'opposition qu'a soulevée la loi des couvents a fait tomber un cabinet catholique, malgré sa majorité parlementaire, malgré son droit légal ; et le fait s'est reproduit : l'an dernier, un autre ministère de cette prétendue majorité est tombé à son tour.

Hosted by Google

Sans la réserve que la population de Bruxelles a apportée dans ses manifestations, sans la modération du pouvoir exécutif, qui a mieux aimé sacrifier un ministère qui ne pouvait plus répondre de la sécurité publique que de maintenir force à la légalité, au risque de provoquer l'opinion à des excès, — deux fois la paix du pays aurait pu être sérieusement compromise.

Si la majorité, dont la puissance a dû céder ainsi, n'avait pas été fausse, le régime de la liberté, la dignité des Chambres, le respect de la loi eussent été gravement atteints par cette pression. Mais il y a quelque chose de supérieur à ces apparences de légalité, c'est la paix publique. Lorsqu'un gouvernement se met, par sa position fausse ou par ses erreurs, tellement en opposition avec l'opinion, que la paix est en danger, c'est à lui de céder la place à des hommes qui puissent rétablir et conserver l'ordre sans menacer la vie des citoyens.

Deux fois, la paix a été sauvée, et la force n'a pas promené son char de triomphe sanglant sur les libertés du pays. Mais qui sait si cette pacifique solution de troubles que la situation des partis rend inévitables sera toujours possible? On frémit à l'idée qu'une majorité de contrebande puisse, quand il lui plaira, provoquer l'opinion par des actes qui révolteront le sentiment public, et qu'il suffira d'un rien, d'une maladresse d'un agent de police, d'une intervention intempestive de l'armée, pour rompre notre pacte de paix civile, pour verser le sang des citoyens, pour livrer le pays à l'affreuse alternative des révolutions violentes ou des répressions aveugles.

*
* *

Le second fait général aggrave encore cette situation. La majorité libérale du pays, constatée dans le scrutin, mais vaincue par un tour de gobelet du scrutin, est représentée par les grandes villes, et la minorité qui est au pouvoir a des voix surtout dans les campagnes. Or, dans les villes, les citoyens sont groupés, l'opinion est organisée, un parti sent sa puissance, tandis que, dans les campagnes, l'électeur est disséminé, sans force de cohésion, sans moyens d'agir. De la sorte, le parti que chaque acte irritant d'une fausse majorité doit provoquer est comme une armée prête à répondre à la provocation, facile à se déployer contre l'obstacle, tandis que la seule force d'opinion qui puisse faire contrepoids à l'agitation et entrer en ligne de compte, est éloignée, impuissante à s'organiser, incapable d'intervenir.

Le gouvernement n'a que l'armée. Or, l'intervention de l'armée,

Hosted by Google

c'est de l'illégalité d'abord, c'est de la provocation toujours, c'est presque à coup sûr une lutte sanglante.

Peut-on espérer qu'une situation pareille reste longtemps pacifique? La bourgeoisie libérale, si intéressée à l'ordre, si désireuse de sécurité, dont les instincts vont tout à la paix et au travail, mais qui se sent en majorité dans le pays, qui a d'incompressibles sentiments de liberté et qui ne connaît pas la peur, subira-t-elle patiemment des réactions qui menaceraient de détruire une à une nos premières conquêtes du droit et du progrès? Qu'on ne s'y attende pas.

La situation est donc révolutionnaire, et le fait étant incontestable, ne pas perdre un instant pour le conjurer est le devoir de tout bon citoyen.

* * *

Les libéraux n'ont pas le droit d'attendre rien d'une révolution, de demander rien à ce moyen extrême.

Ils n'ont pas ce droit, parce qu'ils ont toutes les libertés politiques.

Ils n'ont pas ce droit, parce que la situation, faite en partie par eux, a été conservée par eux pendant plus de vingt ans de règne.

En 1865, l'*Indépendance* leur signalait déjà ce vice radical des élections. Ils pouvaient donner au pays un compteur plus exact du scrutin. Ils ne l'ont pas fait étant au pouvoir; ils n'ont pas le droit de l'exiger, dans l'opposition, autrement que par la force légale de l'esprit public.

Ils n'ont pas même le droit d'exploiter cette situation dangereuse, car ce serait manquer à tous ses devoirs envers le pays, envers la liberté, que d'exposer la liberté et le pays à une révolution violente.

Attendre les fautes du gouvernement, l'interpeller sur sa situation fausse, faire de l'agitation à tout propos, recourir aux manifestations anonymes et improvisées, cette politique d'expédients est trop dangereuse. C'est comme si on faisait l'exercice à feu autour d'une poudrière.

Le devoir est de parer au danger d'une manière légale, rationnelle, méthodique, et jamais la politique libérale n'eut autant besoin d'un plan de campagne.

Et d'abord, le parti qui règne doit sentir sa position; il ne fera pas de lois de parti et ne provoquera point.

Puis, l'administration communale de Bruxelles est dans une main ferme qui a su et qui saura encore empêcher, en cas d'émeute, des répressions plus provocatrices que légales; grâce à cet exemple,

Hosted by Google

Anvers a déjà pu, même sous une administration cléricale, exercer une pression pacifique, toute puissante, sur des agitateurs étrangers. L'administration nouvelle sera d'accord avec les populations pour maintenir l'ordre dans le droit, et nos grandes communes connaissent de même leurs devoirs.

Tout fait donc espérer que le parti libéral aura devant lui le temps et le calme nécessaire à la méditation de son devoir, à la discussion, à l'organisation de son plan de conduite.

Le point d'attaque, c'est le scrutin. Le côté faible de l'ennemi est cette iniquité flagrante qui établit une inégalité incontestable entre les électeurs.

Ce qui fait qu'en 1863, 65,000 voix de majorité libérale n'ont été représentées que par 24 députés, tandis que 54,000 voix cléricales ont donné 34 représentants au pays, ce qui fait qu'au 2 août 1870, 186,000 voix libérales ont été battues par 181,000 voix catholiques, c'est qu'il y a des districts où 450 citoyens ont la puissance légale de faire un député tandis qu'ailleurs il en faut jusqu'à 1,200 ; c'est que nous sommes infestés de bourgs pourris et qu'un électeur de Bastogne est 2 fois 1/2 plus électeur qu'un électeur de Bruxelles, 3 fois plus représenté qu'un électeur d'Anvers.

La *Revue de Belgique* a déjà traité cette question en détail (1) et plus d'une fois le remède a été indiqué.

Après MM. Girardin en France, Hare, Fawcet et Stuart Mill en Angleterre, M. Bourson a fait connaître le système Hare en Belgique, dans l'*Indépendance* et dans la *Revue trimestrielle;* des orateurs belges l'ont soutenu à leur tour devant le Congrès des Sciences sociales d'Amsterdam, et M. Émile de Laveleye l'a recommandé aux lecteurs de la *Revue des Deux-Mondes*; enfin, récemment, l'Association libérale de Gand l'a admis pour l'élection des membres de son comité central et pour le choix de ses candidats dans les élections aussi bien de l'Etat que de la province et de la commune.

L'Association de Gand a fait, avec succès, l'essai d'un système qui devrait être appliqué à tout le pays.

Déjà en Angleterre, les comités d'école ont été élus d'une manière à peu près semblable, et dans plus d'une occasion l'essai du système Hare a réussi. Appliqué partiellement, il ne nous semble pouvoir servir, comme à Gand, qu'à une coalition de toutes les nuances d'un parti contre l'opinion adverse. En dehors de là, le système exige d'être général; bien dupe qui s'y laisserait prendre

(1) T. III, p. 137.

Hosted by Google

ici, en faveur d'une minorité qui ailleurs lui refuserait le même droit ! La balance ne peut être égale qu'à la condition que tous, partout, aient le droit d'y mettre le poids de leur vote.

Cette réforme est la première, la seule arme de bataille qui puisse être adoptée par tout le parti libéral.

Sur les autres questions, l'entente est difficile. C'est une illusion d'espérer que l'uniformité d'opinion, ni même une discipline sérieuse s'établisse entre les membres d'un parti dont le principe est la liberté.

On arrivera bien à faire trêve aux dissentiments, un jour de bataille électorale, et à admettre ou à subir une tactique commune devant l'ennemi. On n'effacera jamais les dissidences; on ne les effacerait qu'au prix de l'indépendance des caractères et de la virilité des opinions, ce qui serait le pire des dangers. On sait d'ailleurs à quels déboires préludent ces baisers Lamourette.

Mais cette réforme électorale peut rallier toutes les fractions du parti, car elle donnerait à chacune d'elles sa seule légitime influence et son droit d'être. Avec le système Hare, les dissidences de parti n'ont plus rien qui gêne, l'indépendance de chaque groupe est assurée, la discipline fait place à l'égalité, et la force d'un parti vient de la réunion de tout ce que chacune de ses fractions peut produire d'hommes éminents.

La réforme de la loi de 1842 demandera bien des années encore pour réunir l'unanimité des libéraux; l'extension du droit de suffrage n'y mettra pas moins de temps. La réforme électorale, la loyauté du scrutin, qui fasse que 186,000 votes donnent le pouvoir au parti qui peut les mettre en bataille contre 181,000 voix opposantes, voilà qui peut rallier, sans dissidence, tout un parti, sûr de sa force numérique autant que de la justice de sa cause.

Le moyen d'éviter des explosions, légitimes, mais dangereuses, dont on ne pourrait choisir ni l'occasion ni l'objet, ni le champ de bataille, et qui prêteraient à des crises imprévues, à des violences qui rendraient une révolution inévitable pour des citoyens libres qui ne sont pas décidés à se courber sous la force, c'est d'arrêter une action sérieuse, sur un sujet de son choix, d'organiser, sur un terrain qui nous convienne, des manifestations publiques, avec des chefs qui se nomment, avec un programme voté, avec des adresses motivées aux pouvoirs publics et des appels au pays légal.

Le véritable point d'attaque de ce mouvement, pour rentrer dans le régime normal de la représentation du pays, c'est l'inégalité, l'iniquité de la loi électorale.

Hosted by Google

Si le gouvernement résiste, si les Chambres maintiennent une situation dont il serait si facile de faire comprendre au pays le caractère dangereux et injuste, le corps électoral ne peut se plaire sur ce volcan, le pays légal doit redouter ces périls : il ne tarderait pas à réfléchir, à faire un effort suprême, et, quelque mauvaise qu'elle soit, la loi électorale servirait à faire justice de ses propres iniquités.

CH. P.

POÉSIE.

—

POÉSIES D'HORACE.

A LOLLIUS

APRÈS UNE LECTURE D'HOMÈRE.

(Livre I, Épître II.)

Lollius, premier né d'un père qu'on renomme,
Tandis qu'avec ardeur tu déclames à Rome,
De la guerre de Troie, à Prœneste, l'été,
J'ai relu de nouveau le poète vanté
Qui bien mieux, à mon sens, que Crantor ou Chrysippe,
De l'utile et du beau me retrace le type.
Apprends, si tu le veux, pourquoi je pense ainsi.
La muse qui chanta le duel, sans merci,
Où l'amour de Pâris et sa perfide adresse
Engagea pour longtemps l'Asie avec la Grèce,
M'enseigne à quels excès trop souvent sont poussés
Des peuples dissolus et des rois insensés.
Anténor est d'avis qu'on étouffe la guerre.
Mais Pâris ? Il répugne à l'idée, au contraire,
De vivre et de régner sans trouble et sans péril.
Nestor, dans ses discours, à quoi s'applique-t-il ?

Hosted by Google

A calmer la querelle à tout champ redoublée
Entre le fier Atride et le fils de Pélée,
Celui-ci sans relâche embrasé par l'amour,
Tous deux par la colère enflammés tour à tour.
Du délire des rois toujours les Grecs pâtissent.
Dans les murs d'Ilion comme au dehors sévissent
La révolte, le rapt, la fraude et l'impudeur.

Ce que peut la prudence unie à la valeur,
Homère l'a montré par l'exemple d'Ulysse.
L'heureux vainqueur de Troie, au sortir de la lice,
En de nombreux pays, tour à tour visités,
Étudia les mœurs, parcourut les cités,
Lorsqu'au travers des mers regagnant la patrie,
Il guidait sa cohorte aux dangers aguerrie,
Plus fort que les périls dont il fut assiégé,
Souvent battu des flots, mais jamais submergé.

Tu sais les douces voix des trompeuses Sirènes,
Le philtre que Circé versait à coupes pleines.
Moins sobre, s'il eût bu comme ses compagnons,
Victime de la nymphe aux viles passions,
Le héros eut vécu, par sa magie étrange,
Chien immonde ou pourceau qui se plaît dans la fange.

Nous, la foule ici-bas qui naît et se nourrit,
Nous sommes cet essaim par Homère décrit ;
Les frivoles vauriens, amants de Pénélope,
Dont l'incessant concours la presse et l'enveloppe ;
De vrais Alcinoüs, faible et blême troupeau
Qui passe sa jeunesse à s'épiler la peau,
Qui du jour fait la nuit et qui, dans son délire,
Chasse les noirs soucis aux accords de la lyre.

Des brigands pour tuer se lèveront la nuit,
Et tu sommeilles, toi, quand le repos te nuit.
Si, brillant de santé, tu goûtes l'inertie,
Plus tard tu marcheras atteint d'hydropisie ;
Si, dès avant le jour, tu ne demandes pas
Un livre avec ta lampe, et si, pour tes ébats,
Tu ne t'adonnes point à quelque honnête étude,
En proie à l'insomnie et plein d'inquiétude,

Hosted by Google

Tu vivras torturé par l'envie ou l'amour.
Qu'un fétu blesse l'œil, on l'ôte sans détour,
Mais on remet sans fin, et d'année en année,
Le soin de se guérir, quand l'âme est gangrenée.
L'ouvrage commencé se trouve à moitié fait ;
Ose donc être sage et commence en effet.
Qui tarde à vivre bien, ressemble à ce bonasse
Qu'arrête une rivière, et qui, pour qu'il la passe,
Attend que de ses flots se soit tari le cours :
Elle coule sans cesse et coulera toujours.

On veut de la fortune, un brillant mariage,
De beaux enfants ; on porte, au fond d'un bois sauvage,
Le soc qui le défriche. As-tu ce qu'il te faut,
Garde-toi de vouloir ajouter à ton lot.
Domaines et palais, richesses qui font masse,
Ont-ils jamais guéri celui qui les amasse
D'un seul accès de fièvre ou du moindre chagrin ?
Pour user de son clos, pour jouir de son train,
On se doit bien porter. Qui désire ou qui tremble,
Ne tire de ses biens qu'un plaisir qui ressemble
Au plaisir qu'un tableau procure au chassieux,
Les fomentations au podagre anxieux,
Les sons de la cithare à l'oreille dolente
Qu'afflige un mal cuisant qui la rend purulente.
Si le vase n'est pur, ce qu'on y verse aigrit.

Évite les excès ; ils dépravent l'esprit.
On achète la joie au prix de la souffrance.
L'avare est misérable au sein de l'abondance.
Apprends à te borner ; fixe un terme à tes vœux ;
L'opulence d'autrui fait maigrir l'envieux.
Quel tyran de Sicile aurait pu, de sa vie,
Inventer un tourment plus cruel que l'envie ?
Qui ne sait à l'instant maîtriser son courroux,
S'expose à regretter la rudesse des coups
Où le pousse le fiel dont son âme est remplie.
Qu'est-ce que la colère ? Une courte folie.
N'obéit-elle pas, on la voit commander.
Veille donc sans relâche à la bien gourmander,
A la soumettre au frein, à la tenir en bride.
L'étalon qu'a dressé l'écuyer qui le guide,

Hosted by Google

Suivra docilement les plus rudes sentiers.
Dans la cour du chasseur, de novices limiers,
Avant que dans les bois ils ne portent la guerre,
Aboieront à la peau d'un cerf tué naguère.

Jeune homme, imprime-toi dans le cœur ces conseils ;
Cherche-toi des amis aux plus dignes pareils.
L'amphore gardera, longtemps inaltérée,
L'odeur du premier vin, qui l'aura pénétrée.
Que si, marcheur alerte ou flaneur indolent,
Tu t'avances d'un pas trop agile ou trop lent,
N'espère point me voir, quoi qu'on veuille m'enjoindre,
M'arrêter pour t'attendre ou courir pour te joindre.

ÉDOUARD DE LINGE.

Hosted by Google

LE SALON[1].

« Je ne connais pas — je l'ai dit ailleurs — de plus grande manifestation de la personnalité humaine que le portrait. Le jour où les dieux disparus auront fait place à l'homme, le portrait sera roi dans le monde. Comprenez-vous, du reste, rien de plus magnifique que cette vie humaine repétrie par l'art après Dieu dans un moule ou plutôt dans une synthèse où elle apparait toute entière? Raconter un homme, dire une femme, dévoiler une intelligence, surprendre une âme, quelle grandeur! Je ne me figure pas autrement le portraitiste que comme un juge et un confesseur. L'âme se met à l'aise devant lui, dans sa nudité, comme une femme timide qu'il faut violenter un peu. Il la fait causer, la rassure, mêle son âme à cette âme et communie dans l'art.

» Tout être pensant a d'ailleurs sa caractéristique qui le distingue de son voisin. Cette caractéristique fond, par un lien mystérieux, dans une personnalité quelconque, la personne entière depuis la tête jusqu'aux pieds. La main la subit aussi évidemment que les traits de la figure, et l'ensemble constitue la vérité du portrait. Sans une vérité réelle, intime et profonde, la physionomie n'existe pas et le portrait est manqué.

» On a dit que toutes les physionomies ne conviennent pas au portrait. Peu d'hommes dès lors pourraient lui convenir, car peu d'hommes ont une physionomie. Dites plutôt que la pluralité des visages feraient de très-mauvais portraits; mais le portrait n'est pas dans le visage : il est dans la physionomie.

» Tout le monde a une âme, une intelligence, ou simplement un sentiment et une idée. On vit sur quelque chose et de quelque chose : il n'y a que les idiots qui soient sans attaches; mais les idiots ne vivent pas et le portrait est la vie.

(1) Nos lecteurs savent que nous laissons à nos collaborateurs l'entière liberté et par conséquent toute la responsabilité de leurs opinions.

Hosted by Google

» Or ce quelque chose sur quoi et de quoi l'on vit suffit à l'art. Il ne lui faut qu'une figure : il y met la physionomie.

» L'artiste formule le dedans dans le dehors et ce qui ne se voit pas dans une expression qui le rend visible. Si la figure qu'il peint n'a pas de fenêtres sur la rue, son affaire est de les y mettre. Le portrait aura toujours du style si le portraitiste a saisi la vérité intérieure ; car un portrait ne vit pas par l'extérieur : il vit par le sentiment et la pensée. Un portrait qui ne sent rien et qui ne dit rien ne vaut rien.

» Le style, ou ce qu'on appelle ainsi, n'est pas autre chose dans le portrait que le groupement et la caractéristique des qualités distinctives du modèle. Le jet d'une draperie, quelque majestueux qu'il soit, la ligne châtiée de la silhouette et la noblesse des attitudes vont à l'encontre du style, dès l'instant où ils ne sont pas de situation. En retour, l'assiette pesante, la solidité massive des poses et la gaucherie du costume, transposées de la réalité dans l'art et *vues* d'une certaine manière, deviennent le sublime du style.

» Il faut donc que l'artiste voie, qu'il voie de ses yeux et qu'il voie la vérité. Le style consiste à rendre dans sa vérité ce qu'il a vu, en le caractérisant dans le sens de la réalité, moins du dehors que du dedans. »

Il y a beaucoup de portraits au salon et peu de bons. Un bon portrait est celui qui me parle à l'âme et qui pourtant ne s'occupe pas de moi, mais de soi seulement. Des tas de portraits me font l'effet, dans leurs cadres, de gens qui se mettraient à leur fenêtre pour se laisser voir et seraient si occupés de cette besogne qu'ils n'auraient plus le temps de penser à eux-mêmes. Au contraire, combien on aime les portraits pensants, rêvant ou simplement vivant de la grosse vie bête, quand du moins ils sont tout à leur affaire et qu'on ne les prend pas à poser pour la galerie ! Je ne vous demande pas d'être à la mode ni d'avoir de beaux gilets à chaîne d'or ni de porter des cols du dernier goût : dites-moi plutôt quelque chose avec les yeux, avec la bouche, avec le front ; dites-moi surtout que je suis votre frère et que nous avons une même vie, vous au sein de l'art et moi sur la terre ronde. Je ne veux que croire à vous. recueillir attentif un éclair de votre âme dans vos yeux, surprendre au coin de votre bouche le frémissement du mot que vous avez dit hier ou que vous direz demain : et je passerai heureux, ayant fait un ami qui ne me trompera jamais.

Le portrait de M. S. par De Winne, silhouetté de trois quarts

Hosted by Google

sur un fond gris fait de frottis, a une belle tournure, distinguée et sérieuse. M. S. est debout, en pardessus noir, cravate blanche, gilet largement échancré, dans une attitude aisée. Un jour mat éclaire d'une lumière égale les carnations de la figure et des mains, et, du haut en bas du portrait, il y a un éclat doux qui est très-bien soutenu.

De Winne peint grassement dans des pâtes bien étendues, que la touche martèle à peine : mais il y a des parties du portrait de M. S. qui sont un peu petitement travaillées et que la recherche de la distinction a presque rendues molles. C'est, en somme, un portrait très-sérieux et fait de bonne foi, qui marque les allures de corps et d'esprit du modèle et rend sensibles jusqu'aux milieux où il vit. Et puis, il est à l'aise, ce portrait, ce sont bien ses habits qu'il porte, il se meut, les frottis légers qui forment le fond le détachent tout à la fois et le fixent, il est vivant. Tout, dans l'ordonnance générale, sert à rendre le personnage plus ressortant, le fond, l'habit, l'allure, et les tonalités sourdes de l'ensemble concourent à neutraliser ce qui n'est pas la tête, pour faire paraître davantage celle-ci. L'habit cassé, en petits plis comme un habit d'usage, enveloppe les formes librement, avec des tons mats d'une bonne science, et la crevée de linge qui paraît par le gilet, au lieu d'étaler les blancheurs criardes qui sont l'ordinaire des portraits en chemise et en gilet, s'atténue dans un léger bleuissement. Voilà la vraie distinction. Je regrette de ne pouvoir parler aussi favorablement du *Portrait du Roi,* une grande page traitée sobrement dans le même jour que le *Portrait de M. S.*, mais avec une insuffisance de caractère et une faiblesse d'attitude qui proviennent probablement du manque d'intimité entre le peintre et son modèle. De Winne a un troisième portrait bien campé, d'un tour aisé, l'air bon homme, petitement modelé malheureusement et que la pâte, trop mollement pétrie, fait paraître boursouflé.

Lambrichs peint largement, avec une sobriété d'effet qu'il faut louer. Le *Portrait du vicomte J.* est bien posé, de face, avec un beau mouvement du bras et un grand air qui pourtant ne sent pas l'apparât. La tête, solidement fixée aux épaules, se renverse un peu sur les muscles du cou, et le torse bombe, étalant une charpente bien dessinée. Le portrait est, d'ailleurs, en noir, avec un cordon bleu en sautoir; l'habit a de l'aisance et moule le corps rondement, les fonds détachent la silhouette et dans l'ensemble on reconnait un praticien de

Hosted by Google

bonne foi. Le *Portrait de Mme la vicomtesse de J.*, en robe de velours noir échancrée sur l'épaule, se détache d'un fond vert avec un éclat sobre, dans une tonalité douce. Les bras, légèrement arqués le long de la taille, retombent avec grâce sur le dossier d'un fauteuil, et la tête se porte en avant, d'un mouvement souple qui a du caractère. Il y a dans les portraits de Lambrichs la volonté de voir juste et de faire bien. C'est un véritable artiste, amoureux de son art, et qui met son effort à marquer l'intimité du modèle. Il est de ceux qu'on croit, parce qu'il est sincère.

Un petit portrait m'a particulièrement frappé, quoiqu'il rebute tout d'abord par ses tons gris : c'est le *Portrait de M. Goudsmit*, par Israëls. Une vie énorme anime cette tête de vieillard, mais de vieillard vert, dont les yeux bruns petillent sous la paupière et qui sourit avec une bonhomie docte. L'étude et l'âge ont craquelé la peau, ridé le front, blanchi les cheveux et en même temps créé la physionomie. Pas de souci de l'exécution : il semble que l'artiste ait frappé cette tête du premier coup, en se défendant d'y revenir. Les plans, cassés en méplats menus, sont arrêtés d'un trait nerveux, et la peau tend sur les os, avec un modelé sec. Il est certain que de la part d'un artiste dont la facture est généralement moëlleuse, cette manière sèche de peindre la chair est tout à fait remarquable, et les tons gris, qui à première vue semblent un défaut dans l'exécution, deviennent, quand on les a étudiés quelque temps, un moyen d'expression voulu, qui dénote le vrai portraitiste. Cette curieuse et spirituelle figure du professeur se détache d'un fond brun, peint d'un seul ton, avec un bout de sopha vert à mi-hauteur sur lequel pose le corps. A la vérité, le faire de l'habit est lourd, le drap n'a pas les cassures familières du vêtement porté, et jusqu'à un certain point les dessous de l'habit ne sont pas charpentés. On sent le parti-pris de tout sacrifier à la physionomie, et celle-ci ne s'en porte que mieux : l'œil, cet œil brun, avec sa douceur de velours et la pointe acérée qui en troue la profondeur, vous suit de loin, éclairant de sa lumière le front et les joues. Ne cherchez pas d'autre clarté dans la toile : il n'y a que le chaud pétillement du regard, et tout le reste est peint presque en demi-teinte, dans un jour mat qui ne s'éclaire d'aucun côté.

Le *Portrait de M. C.*, par Robert, est absolument l'opposé du petit portrait d'Israëls ; autant celui-ci est synthétisé dans le regard et le sourire, sacrifié comme carnation, et pour

Hosted by Google

tout dire, comme morceau de peinture, au besoin d'affirmer l'âme, autant le *Portrait de M. C.* est expansif au dehors, tapageur d'exécution, et plein d'une lumière que le peintre demande seulement au soleil des photographes. Je ne lui en veux pas; son portrait, peint dans les tons gais, n'est pas celui d'un homme de science et de cabinet, et on voit très-bien, aux polissures luisantes de la peau, que l'artiste n'avait pas, comme dans la tête d'Israëls, à faire valoir les ressemblances que met petit à petit l'étude entre les vieux parchemins graisseux et la figure d'un savant professeur de droit. Cette tête de Robert, fine du reste et à demi souriante, n'a jamais connu que les aises profondes; le front a gardé, sous la blancheur des cheveux, la surface polie du jeune âge, et les rides ont à peine craquelé sous les yeux ce petit bourrelet de chair que nos vices, nos passions et nos labeurs font ressembler, au bout d'un certain temps, aux taches des fruits blets ; l'œil vif, lumineux, presque humide, darde du fond de ses nacres luisantes une paillette perlée, et la bouche rose-pâle, avec une fraîcheur qu'il faut chercher chez la fleur, dessine des courbes que le temps a respectées. Je félicite M. Robert d'avoir inventé ce vieillard rose, sentant le musc et la civette, auquel il ne manque que la houlette pour être Corydon dans une bergerie de Watteau; mais je crois que le travail, l'entrain de l'exécution et l'amour des belles pâtes l'ont entraîné par delà la réalité. Quoi qu'il en soit des tons tendres et des carnations saumonées de ce portrait, M. Robert n'a pas fait mieux, et c'est rempli de petits modelés aimables, j'allais dire de fossettes, mais Dieu merci, il n'y en a pas. Une hilarité douce circule à travers les huiles luisantes de la tête et fait palpiter la peau; c'est de la jolie peinture, amusante, facile, gaie, mollette, factice, telle que les Anglais l'aiment pour leurs portraits.

Je me suis arrêté avec une certaine inquiétude devant les deux portraits de Ricard, me demandant si ces deux portraits étaient l'œuvre du Ricard de tant d'autres beaux portraits, si virilement enlevés, d'une tournure et d'une physionomie si particulières, et que sabrait, pour ainsi dire, à travers des pâtes généreuses, une très-vaillante brosse de peintre. Le *Portrait de femme* du Ricard d'aujourd'hui présente justement le contraire des belles têtes saisies sur le fait et jetées palpitantes, avec leurs rêves, leurs passions, leur humanité, dans les moules de l'art, comme je me souviens de les avoir vues chez Ricard. Ce *Portrait de femme*, modelé en contours

Hosted by Google

épais, dans une uniformité de chairs et de graisses que le sang ne colore pas et qui ont presque la pâleur blafarde des plâtres, boursoufle sur un fond brun sa bouffissure malade : il y a là je ne sais quelle préoccupation des anciens, quelle recherche d'un sentiment anti-moderne, quel parti-pris d'échapper à la nature, qu'on ne s'explique pas et qui enlèvent au pinceau, naturellement rude de ce peintre hardi, jusqu'aux apparences mêmes de sa hardiesse ancienne. L'autre *Portrait*, noyé dans les rousseurs dorées d'une sorte de soleil levant, étale, sous ses pâtes plaquées de luisants crus, des carnations presque fantastiques, à force d'intensité lumineuse ; mais n'y cherchez pas le modelé, les bouillons du sang, la vibration de la vie : vous ne les trouverez nulle part dans cette fantaisie qui a les confusions du songe et ne donne que l'impression vague de la figure qu'elle prétend reproduire.

Rodakowski peint sur fond gris brun son *Portrait de M^lle B.*, une jolie silhouette en mantelet noir, à revers de satin feu, qui se tient bien, avec une crânerie piquante où se dessine la mutinerie de la jeune fille. La tête, fine et résolue, enferme dans son galbe ovale des plans bien etablis et modelés par petites touches senties qui rendent joliment le potelé poupin des chairs. La peinture du portrait n'est pas précisément personnelle, et il n'y a ni grand bien, ni grand mal à en dire : c'est d'un faire soigné, poli, consciencieux ; je suis fâché seulement que la main et le bras soient d'une exécution sèche, qui comprime les élasticités de la chair.

Van Camp a deux portraits de dame, avec fond de paysage, à la manière anglaise ; car ce sont particulièrement les Anglais qui se font peindre au milieu de leurs jardins, dans une lumière gaie qu'ils aiment d'autant plus qu'ils ne la connaissent à peu près que par les tableaux. J'aime peu, pour ma part, les fonds d'allées et de pièces d'eau, parce qu'ils ne sont pas le cadre naturel du portrait, qui préfère avant toute chose peu de chose, un fond plat, des frottis, un paravent, un rideau, le moins possible, pour laisser tout l'intérêt à la tête et en faire le principal et l'accessoire ; en second lieu, parce qu'il résulte du mélange du paysage et de la figure humaine une dispersion de physionomie pour celle-ci. A chaque chose son élément : peignez l'homme des villes entre quatre murs, dans les tons composés du jour d'intérieur, et gardez les champs pour l'homme rustique. Le portrait de l'homme des villes est dans la tête et celui des champs dans les jambes, les bras, le torse,

Hosted by Google

c'est-à-dire dans la silhouette du corps : le paysage qui fera valoir l'un, diminuera l'autre.

Les dames de Van Camp sont gentiment croquées, du reste, et silhouettées avec grâce. Le *Portrait* de la jeune dame debout est habillé de rose, avec dessus de mousseline; la robe est convenablement étoffée et tombe à terre, croquée de cassures. Je suis certain que Van Camp a cherché dans ces deux portraits une formule nouvelle. Arrivera-t-il à la réaliser?

Le *Portrait de M^me^ V. H.*, par Victor Van Hove, a des beautés réelles ; la tête, busquée et fortement lobée, se détache en coiffure plate, avec une pâleur très-vivante, du fond de la toile. C'est certainement un portrait sincère, un de ces portraits qu'un artiste laisse après lui et qui témoignent de sa bonne foi. Une lumière douce éclaire d'en haut les chairs un peu jaunies que bordent aux contours des ombres pâles. La dame est vêtue d'un manteau de velours noir tombant droit : ce manteau, qui est traité dans les tons mats, donne de la gravité à la figure. Pas d'accessoires : l'intérêt se concentre tout entier sur la tête.

De Bourson, un petit *Portrait de M^me^ X...*, peint dans des pâtes brillantes et bien à l'aise, mais un peu superficiellement fait, avec des modelés mous. Le *Portrait de M^me^ D ..*, en velours et soie, se détache d'un fond gris dans une attitude qui convient plus à la vignette qu'à la peinture sérieuse et qui représente M^me^ D..., silhouettée de profil, la figure tournée vers le spectateur, au moment où elle met à la serrure d'une porte sa main gantée. Le penchement du corps donne certainement à la tête une inflexion coquette et cambre le dos dans un mouvement heureux : mais l'ordonnance générale n'en reste pas moins entachée d'une sorte de banalité qui fait penser aux illustrations de journaux. La facture du portrait est, du reste, laborieuse, il y a des luisants dans les carnations, et les modelés manquent de moiteur.

Le *Portrait* de la dame en soie rouge, de Fontaine, est bien campé, d'un bon dessin, et je crois qu'il est sincère ; mais la position des mains est gauche tout à la fois et maniérée, et, jusqu'à un certain point, l'élégance féminine fait défaut à la dame en rouge. Il m'est, au surplus, impossible de parler de l'exécution du portrait, qui paraît solide, mais que la hauteur à laquelle il est placé, empêche de discerner suffisamment. La tête de la dame, dans les *Apprêts*, est ratée, mais la silhouette du corps se détache bien, une bonne lumière sans

Hosted by Google

éclat baigne la figure et les accessoires, et les choses sont au ton qu'il faut, avec des localités généralement justes. Fontaine est un artiste qui se débat au milieu des difficultés de la recherche : on sent chez lui le besoin de se dégager des vieux enseignements. Sa touche se précisera, s'affermira, deviendra plus lumineuse, plus leste, plus hardie surtout, car c'est la hardiesse qui lui manque le plus, il se retient, il n'ose pas, il n'est maître encore ni de la nature ni de lui-même; mais il est déjà impossible de le passer sous silence.

Le *Portrait de M. S...*, par Emile Sacré, est bien assis, les jambes en avant, et, dans les jambes un violoncelle; un jour gris enveloppe toute la figure dans une tonalité brune. C'est peint solidement, mais avec des modelés trop sourds, et la touche, comme chez Fontaine, Bourson, Nisen, etc., manque de vibration.

M. Nisen, moins sobre de lumière que M. Sacré, jette sur le *Portrait de M. G...*, des clartés vives qui donnent à la robe rouge, bordée d'hermine, une intensité trop considérable; que résulte-t-il, en effet, de ce grand éclat du costume? C'est que la tête n'a plus la lumière principale : nos yeux, éblouis par la vivacité des choses accessoires, n'embrassent que secondairement ce qui devrait tout premièrement les fixer. Il y a, du reste, des éloges à donner à M. Nisen, pour l'accentuation très particulière de l'attitude générale et, dans le détail, du port de la tête et du mouvement de la main : c'est là un portrait d'apparât, officiellement revêtu des insignes professionnels, mais très bien traité au point de vue de la personne. Malheureusement, les fonds ne repoussent pas assez la figure et il y a une certaine minutie dans le travail de la tête. L'artiste veut tout dire, tout exprimer, tout faire sentir, et, craignant de ne pas être assez fidèle, il casse en facettes multiples les plans généraux, comme si le portrait n'était pas essentiellement une synthèse. Ce sont les grandes lignes, les plans d'ensemble, l'attitude et les reflets du dedans qui font une physionomie, et non pas les rides, les petits plissements de la chair, ni les écaillures de la peau. J'aime particulièrement, dans le portrait de Nisen, la main, d'un dessin dur, avec ses doigts osseux et secs, bien traitée, en demi-teinte, dans une pâte brune.

Un joli petit portrait, intime et senti, c'est l'*Etude* de D. Oyens, tapé en gris sur noir et fort librement détaché de profil à droite. Les chairs, martelées vigoureusement, ont de la

Hosted by Google

résistance, de l'épaisseur, de l'élasticité, et les gras sont marqués dans des modelés amusants. Un portrait de Van Hammée, posé naturellement et bien caractérisé. Un De Gronckel, peint dans une belle pâte, avec des modelés gras. Un De Coster. Des Van Havermaet. Un *portrait* de Mlle Canivez qui a des qualités. Des portraits de Carlier.

J'arrive à la *Réunion d'amis* de Hennebicq. Cinq personnes, des messieurs en frac, sont autour d'une table à tapis vert, jouant aux cartes, et une sixième, dans le coin de gauche, est debout, de profil à droite, regardant le jeu. Les joueurs, coudes sur le tapis, tiennent leurs cartes dans les mains avec des mouvements différents où l'intérêt du jeu est marqué. Le monsieur debout incline à demi la tête dans une attitude d'observation et suit les péripéties du jeu. Ce sont évidemment six portraits, des portraits d'amis. Les poses, les têtes, les mains sont ce qu'il faut qu'elles soient : les corps sont assis à l'aise, les figures ont un certain air de réflexion, la charpente des bustes remplit les étoffes, et, pour tout dire, l'ensemble a l'air d'être pris sur le fait. Il y a là un essai sérieux : le peintre qui a fait la *Réunion d'amis* ouvrira les yeux, tôt ou tard, à cette grandeur de la personne humaine dans laquelle est le salut de l'art en ce siècle.

La peinture d'histoire ne doit être que la peinture de l'histoire présente ; dans un temps donné, au lieu de faire des Caton, des Sénèque, des César, on fera ses amis, ses ennemis, les gens de la vue, ceux qu'on a vus, qu'on connaît et qu'on comprend ; il est bon de s'habituer dès maintenant à ces hérésies heureuses. Je ne prétends pas, d'ailleurs, que la toile de Hennebicq soit convenablement réussie : elle est groupée, les plans sont bien établis, les têtes ont de la sincérité, mais la peinture n'est pas affranchie d'une certaine raideur qui sent les écoles, la doctrine, la manière de peindre du jour, et c'est froid. Assurément, Hennebicq est un praticien : pourtant dans la *Réunion d'amis* il est froid. Et il est froid parce qu'il n'ose pas, parce qu'au lieu de dominer son sujet, il se soumet à lui, parce qu'il avait à traiter le costume du temps dans une collectivité d'individus et qu'au lieu de l'improviser, de le créer, il l'a copié dans sa coupe étroite et ses lignes banales ; parce qu'enfin, lui qui sait et qui peut, il a eu peur d'être lui. Regardez, par exemple, le personnage debout, en frac noir et pantalon gris : c'est proprement peint, et il y a dans les contours du vêtement la science qu'on peut mettre à faire

Hosted by Google

l'habit moderne, quand on se contente de le copier: mais le personnage est guindé, le costume l'écrase mieux qu'une chape de plomb, et il est anti-artistique.

Rien d'anti-artistique, en effet, comme l'habit, le gilet et le pantalon modernes, si vous vous contentez de les peindre tels qu'ils sont, que le tailleur les fait, que la gravure de modes les reproduit : rien de plus caractéristique, de plus pittoresque, de plus artistique, dans le sens entier du mot, que ce même costume, dès que vous l'avez affranchi de l'imitation servile.

Un artiste vrai a en lui le sens des élégances et de ce que j'appellerai les accidents pittoresques du costume qu'il traite ; ce sont ces élégances et ces accidents pittoresques qui constituent comme l'idéal du costume et qu'il faut faire paraître dans l'art.

Alors seulement éclatera l'intimité mystérieuse qui donne à l'habit dans les portraits anciens une signification si particulière.

En un mot, personnalisez le vêtement, au double point de vue de la personne qui le porte et de vous-même qui le traitez.

Croyez-vous que Michel-Ange et Raphaël et Rubens, ces grands réalistes, n'auraient pas étoffé notre pauvre habit dont on médit tant, aussi superbement, avec des splendeurs aussi cossues, d'un air aussi majestueux, aussi grave, aussi sévère, aussi triomphant que les pourpoints de velours et les justaucorps de satin ?

Chaque époque a son costume, qui est une formule, et cette formule contient jusqu'à un certain point les tendances, les aspirations et les fatalités des milieux sociaux.

C'est ce qu'il faut chercher à dégager de l'habit moderne, et il ne sera possible d'y arriver qu'en accentuant la tournure de cet habit, en le traitant librement, sans préoccupation de plaire aux gens du monde et aux tailleurs, bref, en lui donnant cette distinction exquise qui n'appartient pas à la mode et n'est pas une affaire de correction de lignes, mais un certain grand air personnel à l'artiste.

Hennebicq, à qui je reviens après cette digression, dont je le remercie de m'avoir fourni le sujet, Hennebicq a un faire très-net, très-décidé, très-corsé, et ce faire éclate particulièrement dans ses *Travailleurs de la campagne romaine*. Une dizaine d'hommes, en veste, culotte courte et guêtres de toile, le feutre rabattu sur le nez, s'alignent sur un rang, dans une lande qu'ils sont en train de défricher. Ce groupe d'hommes

Hosted by Google

se détache d'un fond de talus saumon clair, plaqué çà et là, de touches vertes avec des attitudes presque différentes pour chaque travailleur. Considérez, en effet, la ligne, depuis le travailleur du fond, le premier à droite qui, debout, les jambes un peu ouvertes et carrément posé sur ses larges pieds, allume sa pipe de jonc, jusqu'au dernier travailleur de gauche, qui pousse du pied sa bêche en terre : la variété des silhouettes marque dans cette chaîne humaine une sagacité d'observation qui ne se fatigue nulle part. Les postures de l'homme des champs y sont exprimées dans un dessin rude, empreint de l'héroïsme rustique. Les uns, courbés dans une cambrure nerveuse, la tête plus bas que les reins, les coudes en l'air, appuient de leur corps la pelle glissant entre les pierres; les autres, pliant sur les jarrets et gonflant les muscles du bras, cherchent à détacher la glèbe résistante. Il y en a qui sont debout, étirant leur échine courbaturée et parmi ceux-là un grand gaillard osseux, aux pectoraux velus, bourre sa pipe avec le tabac qu'il puise dans une vessie de bœuf. Les formes, musculeuses et saillantes, présentent des maigreurs robustes où se sculptent en relief les charpentes, évidées elles-mêmes par les sueurs de ces rudes labeurs. Une ombre brune couvre les visages à demi : dans cette ombre, des yeux ardents flamboient, les nez découpent des arêtes aquilines et les pommettes ressortent avec des bossèlements sur lesquels colle la peau. Entre les vestes, des bouts de poitrine s'étalent à nu, modelés dans les tons brique, et les bras et les cous, calcinés par le soleil, se brunissent de hâles cuir de Cordoue, qu'a gercés le travail en plein midi. Ces nus sont solidement traités, avec une science anatomique réelle, qui, sous la chair sèche et tannée, fait saillir l'os et se gonfler les muscles. La pâte est truellée à larges touches, et les modelés y sont comme martelés. Autour des travailleurs, l'air baigne en couches lumineuses, que le soleil vaporise, et ces clartés intenses font mieux ressortir les silhouettes du groupe. Je regrette seulement que le peintre n'ait pas accentué davantage le faire de ses fonds : il eût fallu les traiter largement, par grandes touches, tandis qu'en réalité ils sont d'une exécution un peu molle et manquent de valeurs senties. Les premiers plans, en revanche, sont bien peints, dans une tonalité brune excellente, et la terre, fraîchement remuée, s'y dresse en mottes courtes, noircies d'ombre dans les dessous.

Ce tableau de Hennebicq a des mérites exceptionnels : la manière de détacher les figures, leur jet, leur silhouette,

Hosted by Google

l'héroïsme rustique qui les caractérise, en font une page de style, beaucoup plus historique que les toiles d'Em. Wauters, par la raison qu'elle est moderne, c'est-à-dire humaine.

Quand je dis que les *Travailleurs italiens* sont plus historiques que les toiles de Wauters, je dois ajouter qu'elles sont surtout plus historiques que la *Messaline* du peintre qui les a signés. *Messaline*, traînée sur son char à bœufs, est peinte, au surplus, dans un sentiment tellement moderne, que je ne saurais rien trouver de mieux pour affirmer la parfaite ineptie du genre dit historique. Voilà une toile conçue d'une manière personnelle, dans un ensemble qui a sa grandeur, et ce qui fait que nous la comprenons, qu'elle est perceptible, que nous lui trouvons des parties réussies, c'est précisément le côté par lequel elle cesse d'appartenir au fait historique. Messaline, maigre, les joues creusées, l'œil fatidique et mauvais, n'a rien de la courtisane opulente et bestiale qui est la courtisane de la Rome des empereurs : l'émaciement de la face, rongée par les vices de l'âme plus que par les vicissitudes du corps, la fait rentrer dans la catégorie des filles folles de ce temps; ce que Tacite appelle un tombereau est ici un charriot rustique, attelé d'une paire de bœufs, qui est certainement un souvenir des voyages du peintre en Italie; et toute la scène fait penser bien plus à un départ de paysans fuyant l'incendie, la ruine, un désastre quelconque, qu'à cette Messaline dont l'intrusion dans cette toile, qui peut-être eût été belle sans elle, va la rendre illogique et d'un maniérisme guindé.

L'histoire! Mais il n'y a qu'une manière de la peindre : c'est de la peindre dans ce qu'elle a d'éternel, non de transitoire, dans cet Homme, unité ou collectivité, qui est sa pierre d'assises, sa clef de voûte, sa colonne de soutènement, et sans lequel elle n'est qu'un chaos de chiffres et de faits.

La seule toile, digne du nom d'historique, est celle qui l'est dans tous les temps et qui est aussi bien la toile du siècle présent que la toile des siècles passés.

Qu'est-ce que c'est qu'un roi, une bataille, un épisode d'il y a mille ans, d'il y a dix ans ou de ce matin même? De l'anecdote et des héros d'anecdote, qui n'ont rien d'humain, parce que l'essence de la chose humaine est d'être éternelle; — et qu'y a-t-il d'éternel dans ces petites choses et ces petits hommes, grains de poussière mêlés au tourbillon des âges?

Montrez-moi le prolétaire avec ses sueurs, prostré sous les conjurations des castes vivantes jusque dans cet âge même,

Hosted by Google

éternellement vivantes par la fatalité des choses humaines; montrez-moi dans des figurations claires, évidentes, tangibles, le fanatisme, la débauche, l'ignorance, la haine, les révoltes des principes les uns contre les autres, les soulèvements de l'Homme collectif sous la pression des tyrannies : à la bonne heure, nous sortons du transitoire; nous entrons dans l'éternel, dans l'humain, dans ce qui appartient à tous les temps, parce que tous les temps appartiennent à l'homme. Ce n'est plus le fait, coupé dans telle page de l'histoire, tel paragraphe, tel chapitre; le fait bête, stupide, idiot, écrit en lettres mortes et si hypothétique qu'avec ces vingt ou trente lettres mortes qui le composent, en les tournant un peu, comme les verroteries du kaléïdoscope, on lui fait dire tout ce qu'on veut : c'est l'immuable, le permanent, à travers les siècles des siècles, parce qu'encore une fois c'est l'homme.

Un vigoureux tableau, c'est le *Mazeppa* de Cluysenaer. J'ai bien lu, Mazeppa, mais que m'importe Mazeppa? Si la toile avait seulement l'ambition de me montrer cet aventurier, plus ou moins ressemblant à tous les aventuriers de son temps, il est certain que je serais fixé dès le premier instant; mais, le Mazeppa n'est véritablement ici qu'un prétexte pour représenter un homme nu étendu par terre à côté de son cheval, et toute la science historique ne parviendra pas à me faire paraître ce groupe plus dramatique que le peintre ne l'a fait réellement. Or, un sujet donné, quel qu'il soit, est par lui-même et par le tour que lui a donné l'artiste, intéressant, c'est-à-dire perceptible et sensible à tous ceux qui sentent, (je ne parle pas ici de l'exécution) ou il ne l'est pas : dans tous les cas, l'étiquette n'est pour rien dans l'intérêt qu'il inspire, et s'il est pathétique, il le sera en dépit de toutes les étiquettes du monde, de même que toutes les étiquettes du monde ne le feront pas paraître ce qu'il n'est pas naturellement. C'est le cas pour le *Mazeppa* de Cluysenaer. Un homme et un cheval, gisant à terre l'un près de l'autre, il n'y a rien d'autre dans le tableau, et le tableau est dramatique : c'est dire qu'il a une valeur artistique. Cette valeur artistique est même considérable et je trouve par excellence, dans la conception et le faire de la toile, le caractère moderne, qui est le naturalisme.

Le groupe du cheval et de l'homme est traité avec la concision, l'énergie et la préoccupation du réel : il n'y a là ni idéalisation ni agrandissement. La scène est réduite aux proportions du vrai. Le corps de l'homme, modelé par grands plans, s'al-

Hosted by Google

longe avec des torsions tourmentées, rigoureusement anatomiques, mais présentées d'une manière presque sauvage à force d'énergie. Les côtes saillent, les clavicules pointent, les angles de la charpente donnent à l'attitude des brusqueries terribles. Et l'effet est atteint. Même chose à dire du cheval, un bon morceau, bien étendu, le col en avant, roulant dans ses orbites un œil vitreux et tordant sur ses grandes dents plates sa bouche crispée par les râles. L'éclairage que Cluysenaer a jeté sur son groupe est peut-être superficiel et jusqu'à un certain point fantasmagorique; mais je ne veux pas chicaner. L'impression que laisse l'œuvre, voilà le principal, et en dépit des défectuosités, elle est réelle.

Un dernier mot. *Mazeppa* est un sujet tout matériel qui se réduit à un homme et à un cheval, agonisant tous deux : en temps de guerre, cela se voit derrière chaque buisson, et l'homme est souvent nu, comme le Mazeppa de l'artiste. Eh bien, je prends cette occasion pour glorifier ce qu'on appelle dans les ateliers le morceau de peinture et je dis que ce sont les morceaux de peinture qui poussent aux plus grandes déductions. Ce Mazeppa symbolise tout ce qui suppose un essor et une chute, la pensée, l'inspiration, le rêve, l'orgueil, l'ambition, et par ce champ laissé ouvert aux suggestions, il est essentiellement humain. Jamais les maîtres n'ont compris autrement l'art : ils ne peignent ni les mythes ni les symboles. Rubens, Raphaël, Jordaens, Rembrandt font des morceaux de peinture : voilà tout. Et si nous les appelons ensuite des Ascension, des Sainte Famille, des Sainte-Cène, etc., c'est par dérivation, parce qu'un morceau de peinture se prête à toutes les recherches de la pensée.

C'est ce qui rend l'art éternel et ce qui fait l'éternité des maîtres.

Je n'ai rencontré la figure humaine ni le sens humain dans aucune des toiles prétendues historiques du Salon ; pas plus dans la *Didon* de M. Stallaert, une très-grande imagerie outillée, machinée, carcassée et charpentée avec érudition, goût, méthode, distinction; pas plus dans cette *Didon*, où les corps sont de baudruche et les fonds de taffetas gommé, avec une exécution fade, siropeuse et criarde, que dans les Devriendt, qui plaquent de coloriages crus des mannequins en fer blanc, aussi artificiellement campés que des girouettes dans le vent; pas plus dans les Comte, qui peint, ô respect de l'histoire! une Marie Touchet dont le modèle a en même temps servi pour

Hosted by Google

Jeanne d'Albret, sur des fonds polis, vernis, blaireautés, où s'affadit son joli talent; pas plus dans les Comte que dans les Koller, l'éternel amoureux de Marguerite, qui lisse, au Salon, ses plus coquets pinceaux, pour raconter deux historiettes, figures de Saxe sur fonds de porcelaines, chinoiseries luisantes, magots, céladons, etc.; — pas plus dans les *Rhétoriciens d'Anvers*, de M. Markelbach, une grande toile bien remplie et largement peinte, mais sans gaîté, quoiqu'elle vise à la gaîté, que dans le Guffens, une œuvre de patientotypie; ni chez M. Ooms, qui peint des pirates d'opéra-comique, ni chez M. Soubre, ni chez M. Starck, ni chez M. Van Alphen, ni chez M. Van de Bussche, ni chez M. Vandenkerckhove, ni chez M. Van Hammée, ni chez M. Vinck, ni chez M. Wulfaert, qui a pourtant un joli tableautin, frais, baigné de lumière, bien groupé, d'un ton argentin et faux, mais spirituellement enlevé (*Les porteuses d'eau à Venise*), ni même chez Émile Wauters, le plus fort de tous les ressasseurs d'antiquailles.

Il y a certainement, dans le groupe d'artistes que je viens de nommer, des hommes d'étude, de réflexion et de talent auxquels je demande pardon de cette exécution très sommaire, mais c'est l'Homme que je cherche, et je constate que pas un ne me l'a montré. Et comment le pourraient-ils, préoccupés de la résurrection du passé?

L'un peint petitement, l'autre peint largement; celui-ci excelle dans les accessoires (Koller, Comte, Devriendt), celui-là campe avec crânerie ses personnages (Markelbach); il y en a qui ont du dessin, d'autres qui ont de la couleur; tout cela à des degrés plus ou moins importants; mais ils se ressemblent tous, ils ont tous le même procédé, et aucun d'eux ne cherche à se dégager de lui-même et des autres. C'est de l'art routinier, qui se vend bien, qui plaît, qu'on patronne, qu'on médaille, qui a sa place dans les académies, dans les musées, dans les salons, — et que tue cette simple critique : procédé. — J'en connais plus d'un parmi les noms que j'ai cités, fourvoyé dans cette abomination par les applaudissements, les décorations, la mode et le succès, mais demeuré bon juge en choses d'art, qui tombera d'accord avec moi sur le malheur d'un art pareil.

Et les plus forts, une fois qu'ils ont mis le pied dans l'engrenage, sont entraînés. Voici, par exemple, M. Wauters, un tempérament robuste, sain, généreusement doué. Eh bien, je vous le demande, à quoi ont abouti, dans ses deux grandes toiles,

Hosted by Google

ses aptitudes exceptionnelles, sa facilité de composition, sa puissance de groupement, sa facture énergique et serrée? A des représentations froides, artificielles, non humaines, dans le style des illustrations de journaux, sans personnalité, sans quoi que ce soit de senti, de vivant, de moderne. C'est vide, c'est banal, c'est habile. L'habileté! un grand malheur pour les jeunes peintres, et celui-ci est jeune et habile. Il groupe, il ordonne, il met en scène avec la dextérité d'un vieux praticien, tout se tient bien dans la ligne de ses personnages, chaque chose est à sa place, on ne sent nulle part l'effort et la fatigue, il semble que la toile soit faite d'un jet, — et c'est glacial. La chaude sève de la jeunesse, l'inhabileté pleine de troubles heureux, la recherche de quelque chose de mieux, ne se rencontrent pas sous cette brosse souple qui sait ce qu'elle veut, qui n'a peur de rien et qui va d'elle-même, mais qui ne trouble pas, qui ne passionne pas, qui n'émeut pas et qui permet de discuter mathématiquement les choses qu'elle a oublié d'échauffer. C'est presque la manière déjà; mais j'hésite à le penser et, en tous cas, je le dis avec réticences, parce que la manière est la mort de l'artiste : quand l'artiste a sa manière, il s'y cantonne, il n'en sort plus, l'amour de la recherche cesse de le pousser en avant, il ne buissonne plus, il s'est spécialisé, il est fini. — Et Wauters commence.

Ma critique paraîtra passionnée : je ne cache pas que cette habileté du peintre me fâche et m'irrite : il est trop maître de lui, je le voudrais plus irrésolu, plus naïf, plus sincère surtout. Ses tableaux manquent de sincérité: ils ne sont pas cherchés ni trouvés. Et puis je les connais : ses personnages ont traîné dans les ateliers des petits et des grands; depuis Delaroche, le maître du genre, on voit toujours les mêmes figures dans les mêmes postures, dans les mêmes groupes, dans la même ordonnance; vous les trouverez, en cherchant un peu, dans les toiles de Hamman, de Pauwels, de tous les metteurs en scène: il y a ainsi dans chaque époque un certain nombre de figures qu'on pourrait appeler usuelles et qui bon gré mal gré se représentent sous le crayon de l'artiste, surtout de l'artiste qui dessine de mémoire. Et les tableaux de Wauters rentrent tout à fait dans cet art mnémonique. Il est très savant, du reste: ses masses sont équilibrées avec de belles intentions; les silhouettes se détachent d'une manière intense; il a la couleur, la lumière, le dessin, l'ordonnance. Son *Hugues Van der Goes* projette

Hosted by Google

hors de la toile, d'un mouvement prestigieux, sa tête exsangue aux yeux égarés. Regardez les mains; c'est nerveusement peint, en pleine pâte, avec une vigueur réelle. Regardez du reste toute la toile: partout cette égalité d'exécution, ce faire énergique, cette pâte généreuse. Impossible de s'y tromper : l'artiste est solidement doué. Mais c'est pour cela que je me plains de l'usage qu'il fait de ses qualités, et ce n'est pas une raison, parce qu'il dépasse de plusieurs coudées la presque totalité des peintres qui chez nous se sont fait une réputation dans la peinture d'histoire, de leur ressembler, même de plus haut. Qu'il soit lui, qu'il soit humain, qu'il soit moderne: j'en appelle à sa bonne foi.

Combien je préfère à la *Marguerite de Bourgogne* et à la *Folie de Van der Goes*, le *Marchand de fruits au Caire*, une page savoureuse, détaillant sur un fond d'ocre lestement frotté, les modelés de cette peau lie-de-vin, polie aux contours de tons clairs, rappelant les luisants du bronze. Les oranges et les limons tranchent sur les carnations du marchand en jaunes pâles et foncés, où miroite la couleur de l'or, et toute la silhouette s'enlève d'un trait fier, dans un éclat sobre. C'est largement peint, dans des pâtes abondantes, et l'on sent un facturiste de première force. Comparez, du reste, cette camarde et rude figure avec les figures de Portaels, Slingeneyer, Dell'Acqua, etc. La comparaison est une bonne chose dans les arts.

Le *Marchand* de Wauters nous ramènera, si vous voulez bien, au portrait. Cluysenaer en expose deux qui ont des mérites différents. La dame en buste, profilée sur fond hareng-saur glacé d'or, s'enlève avec des élégances véritables. Les mains enlacées du bout se rencontrent à la ceinture, modelées de potelés gras avec distinction. La figure très-serrée de touche, se nuance de pâleurs nacrées, délicatement marquées, J'aime le costume qui est de velours noir, un peu ouvert à la gorge, avec des entrecroisements de dentelles grises. Cluysenaer connaît la valeur de la silhouette et il campe très-bien. Mais je crains qu'il ne le fasse trop aisément, et, dans le *Portrait* des deux petits MM. R. notamment, je vois percer un bout d'oreille qui sent de très-près la manière. Manière dans l'argot, qui est du japonais, se prononce chic. Et il y en a beaucoup dans la tournure de ces deux enfants. Incontestablement, ils sont bien jetés, la pose a de l'aisance, les silhouettes s'encadrent bien dans la toile américaine du fauteuil, mais on dirait que c'est

Hosted by Google

fait de mémoire, ces petites têtes sont vieillottes, elles n'ont pas l'épanouissement de la vie, les bouillons roses du sang ne frémissent pas sous la pulpe des joues; l'enfant qui doit être traité presque comme un fruit, avec le respect des choses tendres et délicates, est peint en deux tons, haut la main. Bref, je ne vois ici qu'une très-grande facilité, de l'habileté, hélas, et pas assez la religion du modèle. Et puis, c'est d'un faire saccadé, brusque, trop nerveux pour ces petites chairs d'enfant; les modelés, creusés à la force du poignet, n'ont pas les rebondissements grassouillets, ni les potelés, ni les fossettes.

Le portrait le plus extraordinaire du salon, à mon sens..., ce n'est pas celui d'un brillant général, ni d'un procureur du roi, ni d'un haut magistrat, ni de personne de chamarré, non; c'est le portrait d'un petit voyou. Ces choses-là sont dures à dire, surtout quand l'artiste à propos duquel on les dit, s'appelle Manet, car c'est du *Gamin* de Manet que je parle.

La commission de placement a jugé le *Gamin* tellement dangereux qu'elle l'a juché au point culminant de ce qui ne s'appelle plus la rampe; et elle a eu raison, car le gamin a une odeur de barricade et est essentiellement révolutionnaire. Il est debout, le petit polisson, à mi-jambes, et se détache sur un de ces fonds de fantaisie qui sont en somme les meilleurs, parce qu'ils sont un ton et non un objet : c'est un pan de ciel, bleu intense, écrasé d'un peu de blanc, et qui à la hauteur où est le tableau, semble un bout de ciel pour de bon. A droite, sous un cabas épaté de vieille paille noire, s'avance une tête de caniche, qui regarde le gamin : et celui-ci plonge le bras dans le cabas. Ce n'est pas un sujet : c'est un portrait et le plus expressif, le mieux silhouetté, le plus parlant, le plus caractéristique. Une blouse écrue, d'un bleu sale, se tord autour du maigre buste de l'enfant et sa petite tête pâle, creusée aux joues, paraît sombre déjà, sous ses cheveux ras, tombant bas sur son front bosselé. Presque tout l'effet est dans la silhouette : qu'elle est bien posée! Comme elle est vivante! Quelle sincérité! Mettez ce gamin-ci ou un autre dans cette ligne : elle les contiendra tous, car elle est typique. Et voilà pourquoi je considère comme très-extraordinaire le portrait de Manet. Nous aurons l'occasion de voir de plus près, tantôt, sa *Marine* et sa *Nature morte*, deux pages d'une exécution très personnelle.

Pour le moment, arrêtons-nous au peintre par excellence, à Courbet, qui expose une *Femme sous la vague*. Je ne connais

Hosted by Google

pas de plus merveilleux praticien dans ce siècle : Courbet continue la chaîne des grands maîtres de la facture. Sa *Femme* est sculptée dans des pâtes marmorines, et sur ces pâtes, comme des frissons de sang, s'étendent des huiles légères et brillantes. Ce n'est qu'un torse, cambré dans l'eau, au bas duquel bouillonne un peu d'écume, et qui se renverse à demi, pointant ses deux seins, lobes nacrés sous la pulpe desquels les arborescences des veines transparaissent en réseaux rosés et qui se fondent à travers une ombre grise, teintée de demi-teintes argentines, aux contours de la poitrine. Impossible de dire les moires lumineuses, les chatoiements de satin, les veloutés soyeux de cette éblouissante chair à laquelle les reflets impriment comme des frémissements de vie. Je veux bien que le raccourci des bras soit manqué, que la tête se découpe à angle trop raide, que le torse ait l'air d'être enfermé dans de la glace plutôt que dans de l'eau; que les pointes de la gorge, ressortantes et comme rongées, aient quelque chose de malade; je conviens que cette baigneuse est pleine de défauts, mais elle n'en est pas moins un très merveilleux morceau de peinture, son coloris a des magies éblouissantes, rien n'est exquis comme les finesses partout répandues et le travail est d'une volupté devant laquelle il faut bien qu'on pâme. Regardez la mer, ses verts égratignés de touches blanches qui sont de l'écume, et les fonds à peine frottés : c'est amoureux.

Ici comme dans la plupart des toiles de Courbet, la pratique dépasse en ingéniosité, en furie d'invention, les plus célèbres inventions des ateliers. Personne, ni Descamps, ni Diaz, ni Marilhat, ni Rousseau, n'a su écraser au couteau des clottes de couleur sur lesquelles les glacis posent ensuite les transparences, ni gratter les coulées d'égratignés rapides, ni répandre les délicatesses de ton les plus exquises par le moyen des frottis, comme il le fait, en un jeu éblouissant. Il faut avoir quasiment pratiqué soi-même la couleur pour sentir l'ébouriffant prodige du faire de Courbet. Il s'assimile la nature et la passe à son creuset — d'où elle sort avec la marque de sa turbulente personnalité.

CAMILLE LEMONNIER.

(*La suite à la prochaine livraison.*)

Hosted by Google

BULLETIN DE L'ENSEIGNEMENT.

—

La Ligue de l'Enseignement (en France) par ÉMILE LEFÈVRE. Sedan 1872.

Après la chute de l'Allemagne, il n'y eut qu'une voix dans ce pays contre ce qu'Arndt appelait « un chaos de *mollesse*, de raffinement intellectuel et de *despotisme*. » — « Si vous continuez à marcher dans votre *étourderie*, et dans votre *mollesse*, disait Fichte, tous les maux de la *servitude* vous attendent. » Le remède était unanimement indiqué : « Il faut *régénérer la nation* » disait-on. Les moyens seuls différaient : les uns s'adressaient directement à l'action de la liberté et voulaient créer une ligue du bien public ; mais les classes gouvernantes ne comptaient que sur la discipline officielle, sur ce qu'on appelle encore « l'unité d'éducation nationale. »

Cette unité existe aujourd'hui, dit-on, et on lui doit de grandes réparations. Mais, après le succès, on commence à voir ce qu'elle peut coûter : l'esprit d'accaparement d'un peuple par le pouvoir, l'oubli de tout principe de liberté sont des dangers que l'Allemagne entrevoit et qu'elle aura bientôt à vaincre.

La situation de la France de 1872 est presque identiquement la même que celle de l'Allemagne de 1807. Les mêmes paroles s'y font entendre contre l'étourderie des esprits et la mollesse des mœurs, qui préparent la servitude au dedans, la défaite au dehors. Le même cri de régénération éclate, et l'une des associations de bien public qui s'efforcent de demander la renaissance à l'initiative de tous est la *Ligue de l'Enseignement*.

« Ne commettons pas, disait Fichte, la faute d'attendre de quelque autre que nous-mêmes un meilleur avenir. » — « La *Ligue de l'Enseignement*, dit M. Lefèvre, c'est l'initiative privée prêchée par Fichte. »

D'autres ligues semblables existaient déjà sous d'autres noms : « La *Société pour l'instruction élémentaire* remontant à 1815, avait reçu en 1831 la personnification civile qui lui donnait « autorité pour former

Hosted by Google

des écoles, procurer des maîtres, examiner les nouvelles méthodes, et distribuer des récompenses aux meilleurs ouvrages et aux instituteurs et institutrices, dans toute la France. » La *Société Franklin* s'était mise à la disposition de ceux qui veulent fonder des bibliothèques populaires et leur servait d'intermédiaire commercial et de conseiller intellectuel. Deux autres sociétés, *l'Association polytechnique* et *l'Association philotechnique*, organisaient depuis plusieurs années des cours publics à Paris et dans les provinces.

Mais rien ne suffisait, rien ne suffit à une œuvre pareille. La *Ligue de l'Enseignement* fut fondée sur le plan de la nôtre. « Elle ne devait faire concurrence à rien de tout cela » dit très-justement M. Lefèvre.

Son premier succès fut notable : malgré les difficultés que l'administration impériale, ce monstre aux mille têtes, apportait à l'initiative privée, au 31 décembre 1869, la ligue de France comprenait près de 19,000 membres payant annuellement plus de 78,000 fr.

On fait peu de choses avec ce personnel d'adhérents et cette somme; mais on peut donner l'exemple de grandes choses.

L'initiative privée se produit sous toutes les formes qui lui conviennent. M. J. Macé, le fondateur de la *Ligue*, l'a compris, et la variété des noms donnés aux cercles locaux de la *Ligue* prouve qu'il avait raison. En voici quelques-uns, pris au hasard :

« Association nantaise pour la propagation de l'enseignement professionnel.

» Cercle savernais pour la propagation de l'instruction populaire.

» Association phocéenne.

» Ligue marseillaise.

» Cercle parisien, messin, baugeois, toulois, etc., etc.

» Groupe havrais, colmarien, etc. »

Qu'importait le nom? Qu'importaient les hommes? Ce qui importait, c'était de former un peuple. Instruire et moraliser; répandre la science et faire reposer l'instruction sur le respect mutuel : voilà le but.

Les résultats qu'on peut atteindre ainsi sont incalculables. L'impulsion, une fois donnée, peut se répandre partout. Ces sociétés libres agissent où elles peuvent et comme elles peuvent : sur leurs adhérents, sur les parents, sur les enfants, sur les instituteurs. Ici, on distribue aux élèves pauvres des prix, des livrets de caisse d'épargne, des jetons de présence; là, des encouragements aux instituteurs. Ailleurs, on fonde des écoles ou des bibliothèques.

A Giromancy, on a réussi à soustraire tous les enfants pauvres à la mendicité et à l'ignorance.

A Metz, on ouvre des «écoles de haillons,» des cours pour les soldats; des femmes donnent des leçons chez elles aux jeunes filles ; on organise des soirées d'hiver et des excursions d'été, et les ingénieurs des ateliers de construction mettent en mouvement leurs machines pour les montrer à ces élèves du dimanche.

Hosted by Google

Tantôt, c'est un cours normal pour les filles qu'ouvre un comité de dames, à Versailles. Tantôt, c'est un cours de comptabilité, donné aussi par des dames, à Colmar. Tantôt, ce sont des conférences agricoles qui se fondent ; tantôt des écoles de prisons : « Ces malheureux m'écoutaient avec avidité, dit M. Ed. Turquet, procureur à Vervins, et l'un d'eux, un jeune homme de 20 ans, avait des larmes dans les yeux. Il me dit tout ému : Je vous jure, monsieur, que je serai réhabilité. » Tantôt, ce sont des conférences données dans des cercles d'ouvriers, et l'on comprend qu'il faut leur parler comme à des hommes : « Ces gens m'avaient compris... » dit M. Gust. Lambert. Plusieurs vinrent me remercier ; ils ajoutèrent avec une pointe d'amertume : « Vous nous avez respectés, vous, monsieur ! »

Ailleurs, un préfet fonde dans la Dordogne une société pareille ; à la fin de 1869, elle comptait 11,000 membres payant 19,500 fr. annuellement. Dans cette année, elle avait distribué pour 3,000 fr. de livres en prix, pour 2,000 fr. de fournitures d'écoles, pour près de 4,000 fr. aux instituteurs, Aussi, dans cette même année, les écoles avaient gagné 4,136 élèves. On voit qu'il suffit de vouloir pour semer l'instruction à pleines mains, et que cette moisson croît aussi facilement que le blé dans un sol riche.

Des cercles ouvriers se sont aussi fondés, comme en Angleterre, comme dans le Wurtemberg. C'est ainsi qu'ont été créés l'école professionnelle de la Coopération, et le Cercle des travailleurs du faubourg Saint-Antoine, à Paris ; le Cercle des travailleurs des Brotteaux, et celui de la Croix-Rousse, à Lyon. Ailleurs, les Cercles des compagnons réunis.

Ces associations possèdent des bibliothèques, des journaux d'éducation, des sociétés de chant, des cours publics et des conférences.

Le lien d'union de ces ligues est une neutralité complète, en tout ce qui peut diviser : politique et religion.

M. Lefèvre, qui résume les travaux de la *Ligue de l'enseignement* est catholique. « Je tiens à mes convictions catholiques, dit-il, et personne » ne peut les affaiblir en quoi que ce soit, car mes études les affirment » chaque jour davantage. » Cependant, il y a quelques années, ce catholique invita M. Jean Macé à donner des conférences publiques chez lui, à Sedan. Macé y vint, et un soir, à la demande de son hôte, il parla de l'instruction obligatoire. L'effet fut triste : « Que la terre est parfois dure à piocher ! » dit Macé à son nouvel ami, après avoir vu l'étonnement dans tous les yeux de ses auditeurs.

Aussi, avant la guerre, le département des Ardennes ne figurait dans la liste de la *Ligue* que pour quatre membres.

« Certains invités ont bien ri, dit M. Lefèvre ; mais ils doivent se rap» peler *aujourd'hui* que Jean Macé fut prophète alors, car il parla de » l'Allemagne savante et de la France oublieuse de ses devoirs. »

Avec quelle conviction l'auteur parle, maintenant qu'il s'agit de régénérer sa patrie. Il n'hésite devant aucun chiffre. Français, il met devant

Hosted by Google

les yeux de ses compatriotes le bilan de l'ignorance en France, et déjà 70 conseils généraux viennent de réclamer l'instruction obligatoire qui faisait rire les auditeurs de Macé à Sedan. Catholique, il n'hésite pas à faire une comparaison bien instructive entre l'enseignement communal et les écoles religieuses. « C'est après tout une question de probité bien élémentaire, dit-il; la vérité est au-dessus de tous, » et il établit les chiffres suivants :

Parmi les 500,000 élèves qui *ont inutilement passé par l'école* et n'en gardent aucune instruction, 37 p. c. appartiennent aux écoles laïques, 43 p. c. aux écoles des congrégations.

Les élèves qui sortent instruits de l'école sont dans la même proportion ; les écoles laïques en instruisent 61 p. c., les écoles du clergé seulement 55 p. c.

Cependant les choses ne sont pas égales; les écoles du clergé sont dans des conditions plus favorables en tous les points ; elles ont plus de maîtres et de sous-maîtres, plus de maisons convenables, des mobiliers scolaires meilleurs, et elles dépensent de plus fortes sommes. Malgré cela, qu'on se récrie ou non, l'auteur doit conclure : que « avec un personnel plus nombreux, des locaux plus parfaits et un mobilier plus convenable, l'école congréganiste ne donne pas le résultat constaté pour l'école laïque. »

La raison de cette différence réside en diverses causes. M. Lefèvre en trouve une dans la statistique : 8 p. c. des instituteurs laïques sont brevetés, moins de 2 p. c. des instituteurs du clergé le sont; les adjoints brevetés sont 8 fois plus nombreux dans les écoles laïques que dans les autres, et pour les institutrices, sur 6745 laïques, 876 seulement ne sont pas brevetées, tandis que sur 17,566 religieuses qui enseignent 16,781 n'ont pas de brevet.

« Les congréganistes, dit M. Lefèvre, prétendent s'affranchir de l'obligation du brevet ! »

« Cependant, ose-t-il ajouter, une simple lettre d'obédience ne donne pas la science. »

« Cela n'empêche pas, dit-il encore, que le traitement des instituteurs congréganistes soit en moyenne de 824 fr. 66 et celui des instituteurs laïques de 778 fr. 52. »

Les religieuses seules ne sont pas mieux payées, mais elles vivent en communauté et dans le célibat, et la différence de position est toute en leur faveur.

Il y a quelque chose d'aussi navrant que le bilan de l'ignorance, c'est le bilan de la misère des instituteurs. Les adjoints ont en moyenne 392 fr. 17 ; et pour les institutrices, 214 ont par an 100 fr., soit, 0,27 centimes par jour ; plus de 3,000 ont 86 c. par jour. M. Lefèvre s'écrie avec amertume : « Ne vous semble-t-il pas qu'il s'agit des gages de domestiques? — Nos servantes gagnent plus que cela ! »

La double plaie est là : L'homme et la femme de qui dépendent l'éducation des familles, l'avenir intellectuel d'un pays, doivent être capables,

Hosted by Google

convenablement rémunérés, et honorés comme des apôtres de civilisation. Sans cela pas de vie intellectuelle !

Un autre point mérite attention dans ce livre :

« Ce sera l'éternel honneur des hommes d'Etat prussiens, dit M. Lefèvre, d'avoir compris la valeur des forces morales et d'avoir fait appel à l'esprit plus encore qu'au bras de la nation. »

Il y a deux manières de former le moral d'un peuple : l'une qui lui inculque une haute idée de lui-même : la vanité nationale, l'idée de l'omnipotence personnelle de la Nation, et surtout de sa nation, dût-on pour cela fausser la philosophie et l'histoire. L'autre qui se borne à développer ses sentiments de liberté et de justice, de devoir patriotique et humanitaire, et qui s'en réfère surtout à la science morale qui fait partie de la politique. Cette nécessité est sentie en France. Nous avons déjà signalé le cours de morale pour les jeunes filles établi à Paris par l'initiative privée. La Société de l'instruction, fondée en Dordogne, dès sa première année, a décidé qu'un prix de 300 fr. serait offert au meilleur *cours de morale pratique à l'usage des écoles primaires*. Former des hommes moraux c'est faire de vrais citoyens ; car on n'est citoyen qu'en étant membre de l'humanité.

—

Une Excursion scolaire à Londres, par Ch. Buls.

L'enseignement est en crise partout en Europe. En Allemagne, le pouvoir le prend en main pour continuer l'œuvre d'unité nationale : l'Allemagne est un Empire. En Angleterre, le gouvernement est libre ; il intervient, sans toucher à la liberté.

Avant 1838, l'enseignement était laissé, en Angleterre, à l'action des citoyens. En 1838, une loi fut reconnue nécessaire pour venir en aide aux efforts privés. En 1870, la loi de 1838 fut reconnue insuffisante : près d'un million d'enfants ne recevaient aucune instruction et un bon nombre des élèves qui fréquentaient l'école en sortaient ignorants. L'acte de 1870 vint augmenter les subsides de l'État, mais, en respectant la liberté des communes. L'inspection appartient à des Comités scolaires élus.

Mais, quand l'enseignement était entièrement laissé à l'initiative privée, il appartenait presque exclusivement à l'Eglise. Quand la Constitution du Conseil privé de 1838, combattue par l'Église, fonctionna, ce fut au profit de l'Église ; et aujourd'hui que les Comités scolaires sont institués, la loi sert encore à l'Eglise. Enfin, l'obligation de l'enseignement n'a pas de plus vifs adversaires que les prélats protestants ; mais si elle est décrétée à la demande des progressistes, elle sera d'abord utile à l'Eglise.

Pourquoi non? L'Angleterre ne veut conquérir aucune réforme, même contre le clergé, ne veut faire aucun pas en avant, même en dehors de la religion, que par la liberté. Ce n'est pas là qu'on se laissera prendre

Hosted by Google

aux sophismes intéressés qui arment l'État contre l'Église, ce qui semble utile, ce qui n'est, en définitive, que renforcer l'absolutisme contre la liberté et l'autorité contre le droit.

La loi laisse une grande latitude aux Comités scolaires. Quand des citoyens élus par le suffrage universel sont chargés dans une commune de représenter les grands intérêts de l'instruction, qui peut mieux qu'eux savoir ce qui convient à la commune? Telle ville sera libérale, elle exclura le prêtre de l'enseignement. Mais, si une commune garde sa confiance dans une secte ou dans un prêtre, quel droit pourrait l'empêcher de remettre l'instruction aux hommes qu'elle estime, aux idées qu'elle aime? Aucun, si ce n'est le droit d'une fausse unité et d'une intolérance impie : le droit de Procruste.

Il ne faut pas confondre : Quand un gouvernement organise lui-même l'enseignement, il commet une faute véritable s'il est libéral, une erreur constitutionnelle s'il représente un pays libre, en remettant une autorité à une secte quelconque sur la direction ou l'inspection de l'enseignement. L'État doit s'abstenir entre les diverses opinions : c'est à ce prix que la liberté existe et se maintient. Mais le système qui laisse l'organisation aux citoyens, doit laisser aux opinions toute leur variété, et qui s'en plaindra? A côté des écoles confessionnelles, les écoles laïques ont tous leurs droits, et chaque fois que les idées progressistes gagneront, on est assuré que les écoles suivront les progrès de l'esprit public. Que veut-on de plus? Former des libres-penseurs malgré eux ou malgré leurs parents, n'est pas dans la politique anglaise.

Une seule idée peut combattre cette action des pères de famille, c'est que les enfants n'appartiennent qu'à eux-mêmes ; que leurs parents n'ont pas le droit de leur inculquer, à l'âge où ils sont prêts à subir toutes les impressions, des opinions qui influeront sur toute leur vie; que la science suffit à l'instruction et que la loi qui protége les mineurs doit défendre aux parents d'aller au delà. Mais une loi pareille est-elle possible et les mœurs actuelles pourraient-elles la permettre et l'exécuter? Comment d'ailleurs empêcher des parents de former le sentiment religieux ou anti-religieux de leurs enfants? Comment réduire à néant ces mille influences de toute heure, cette propagande constante de l'exemple, cette puissance incomparable de la vie en commun? Les tyrannies les plus odieuses, tout l'attirail d'espionnage et de terreur de l'Inquisition ont essayé en vain d'imposer une direction morale aux familles. Rien ne le peut, sauf la volonté des parents. C'est donc une question de mœurs et non de législation, de conviction et non de contrainte!!!

M. Paul de Jouvencel, donnant à la bibliothèque populaire de Saint-Germain-en-Laye une conférence sur l'éducation des femmes, a très-bien dit : « Il faut leur enseigner les vérités urgentes qui forment le code moral de tous les peuples, à peu près identique chez tous les peuples. En ceci, chacun, chaque famille doit *être juge de son procédé* (1). »

(1) Paris, chez Dentu, 1872.

Hosted by Google

Quand les parents respecteront assez la conscience de leurs enfants pour ne leur donner qu'une instruction purement laïque, la loi sera inutile. D'ici là, elle serait vaine. L'État peut et doit donner l'exemple dans ses propres institutions ; mais les mœurs publiques crient à la loi : tu n'iras pas plus loin.

Aller plus loin, n'est pas d'ailleurs la tendance à craindre. La peur du progrès, le ménagement des préjugés, toutes les capitulations possibles avec les principes, en faveur de ses adversaires, voilà le danger de tout gouvernement qui se dit libéral, et il semble que l'Europe doive osciller entre ces palinodies d'un faux libéralisme, et le despotisme, plus ou moins constitutionnel, du Dieu-État.

L'Angleterre, seule peut-être, nous donne un autre exemple. Le respect de l'opinion y est pratiqué, même en faveur des adversaires de toute liberté, et l'on ne veut y demander de progrès qu'à la libre autorité de l'esprit public.

Nous ne pouvons suivre le secrétaire général de la *Ligue de l'Enseignement* de Belgique dans les détails de son excursion à Londres ; M. Buls y passe en revue les travaux des diverses sociétés d'enseignement, depuis la plus ancienne : la *Société nationale*, qui représente le clergé orthodoxe et qui ayant eu longtemps le monopole, a prouvé son insuffisance ; depuis la *Société domestique et coloniale*, fondée en 1836, assez semblable à la première et qui n'a pu suppléer à cette insuffisance ; jusqu'à la *Société britannique et étrangère*, qui représente les sectes non conformistes et qui leur a servi de protestation contre le monopole des orthodoxes, sans cependant combler le vide de l'ignorance ; jusqu'aux clubs ouvriers, qui commencent à remplacer les tavernes et qui, avec leurs bibliothèques, leurs conférences et même leurs écoles, sont aussi utiles que les cabarets sont souvent dangereux (1), jusqu'à la *Ligue de l'enseignement*, organe des progressistes, qui demande la sécularisation de l'enseignement public et l'instruction obligatoire.

Ce n'est pas tout : une exposition de mobilier scolaire permet à M. Buls de constater que l'Angleterre n'a pas suffisamment amélioré son mobilier et que c'est à la Suède que revient l'honneur des meilleurs pupitres d'écoles : question importante pour le développement physique des enfants.

Le musée économique de Twickenham, vient d'être détruit par un incendie. Mais M. Buls nous fait connaître les travaux et les idées de son fondateur, M. Twining, qui, sans se décourager, continue son œuvre utile.

Un club féminin lui donne l'occasion de revenir à cette grave question du mélange des sexes, qu'il a déjà trouvé, mis en pratique avec avantage, dans l'école de *Gray's Inn*.

(1) Le dernier rapport constate l'existence dans la Grande Bretagne de 450 clubs ouvriers, comprenant 60,000 membres.

Hosted by Google

L'instruction obligatoire et laïque, tel est le dernier mot de cette étude. La *Ligue de l'enseignement* poursuit ce but en Angleterre comme en Belgique. C'est servir à la fois les libertés modernes et les progrès de l'avenir.

—

Société d'instruction républicaine. Publications à 15 centimes. — N° 1. *L'instruction républicaine*, par J. Barni. — N° 2. *Les Paysans avant* 89, par Eugène Bonnemère. — N° 3. *La République c'est l'ordre*, par D. Ordinaire. — N° 4. *La question militaire*, par R. Franc. — N° 5. *Ce que disent les bonapartistes*, par A. Henryot.

A la moindre éclaircie de liberté, la France se livre à un travail intellectuel et populaire qui lui présage un avenir certain, si on la laisse se développer et s'éclairer elle-même. Ceux qui se rappellent la considérable production de petites brochures utiles, en 1848, retrouvent la même activité aujourd'hui. Instruire le peuple, l'éclairer sur ses intérêts prochains, ménager la transition politique en préparant l'avenir réel de liberté : tel est le but; le petit livre, qui peut aller partout, qui se vend quelques centimes et passe de mains en mains, voilà le moyen.

La situation présente et les sentiments qu'inspire la défaite ne sont pas sans percer dans ces publications. Comment parler à un peuple sans entrer dans l'objet de ses préoccupations les plus vives? Mais, s'il faut céder à ce courant, les citoyens éclairés n'oublient pas de combattre deux grands ennemis : l'ignorance et le militarisme.

La *Société d'instruction républicaine* ne manque pas à ce devoir. Elle tache de suppléer à l'action bornée des conférences par le livre et à compléter l'œuvre des brochures par des conférences. « L'ignorance avec le despotisme nous a perdus, dit M. Barni, l'instruction avec la République nous sauvera. »

BIBLIOGRAPHIE.

—

Les Commandements de l'humanité, ou la vie morale sous forme de catéchisme populaire d'après Krause, par G. Tiberghien, professeur à l'Université libre de Bruxelles. — Bruxelles, G. Mayolez, in-18. — Prix : fr. 2-50.

Une tendance, préméditée ou non, à détruire, ou tout au moins à affaiblir chez l'homme la responsabilité de ses actes individuels, semble prédominer de nos jours. En philosophie, la vogue d'un sensualisme ou d'un matérialisme plus ou moins rajeuni, plus ou moins déguisé; en politique, la force et le nombre mis au service des partis et de leurs convoitises du pouvoir, le citoyen absorbé dans de vastes agglomérations et par une centralisation énervante, les défectuosités de l'organisation sociale invoquées pour justifier, ou excuser, ou atténuer les méfaits particuliers, les questions de race, de nationalité et de progrès social empreintes d'une sorte de fatalisme; en religion, la concentration dans

Hosted by Google

un seul homme d'une autorité intellectuelle et morale quasi-divine, au détriment de la masse des croyants ; tout enfin concourt à rabaisser l'individualité humaine et à l'assimiler, au profit d'une fausse égalité, à un chiffre sans valeur pris isolément. Si l'on veut sincèrement porter remède à cet état de choses peu consolant, si l'on veut sincèrement relever l'homme et respecter sa dignité, si l'on ne se berce pas du fol espoir d'améliorer la condition morale de la société, sans songer à ce qui en constitue l'élément essentiel, c'est-à-dire l'individu, il faut évidemment communiquer à celui-ci un enseignement moral et des habitudes morales propres à lui imprimer de la vigueur et à en imprimer, par suite, au corps social tout entier. La tâche n'est peut-être pas aisée au milieu du conflit des opinions, des croyances, des doctrines exclusives, des aspirations fiévreuses au bien-être matériel ; mais elle n'en doit pas moins être remplie, non-seulement par les gouvernements et les différents pouvoirs politiques, avec toutes les ressources dont ils disposent, mais encore par les associations de toute nature, et par les particuliers dans leurs sphères spéciales, quelque restreintes qu'elles puissent être.

« Le signal doit venir des particuliers, dit M. Tiberghien dans sa préface. C'est à l'histoire à dévoiler la maladie dans sa hideuse réalité ; c'est à la philosophie morale et religieuse à apporter le remède. Une nouvelle doctrine, pure, élevée, complète, basée sur la raison, accessible à toutes les intelligences, s'infiltrant dans les veines du corps social par tous les moyens de propagande, et finalement par l'éducation, peut seule arrêter la décadence... » — « Il faut calmer les passions haineuses et jalouses, il faut apprendre à tous que le progrès social n'est pas une œuvre de violence et de destruction, mais une œuvre d'apaisement et d'harmonie de tous les intérêts, une œuvre d'élévation et de moralisation de toutes les classes. » — « Il m'a paru qu'il fallait insister avant tout, de nos jours, sur l'inviolable respect des lois naturelles ; les mœurs, d'une part, doivent être relevées chez plusieurs nations, et les mœurs, d'autre part, doivent être largement épurées chez tous les peuples, pour soutenir le travail organisateur des forces économiques de la société, et pour écarter enfin le fléau de la guerre, qui stérilise tous les efforts dirigés vers le progrès. »

Pour atteindre le but qu'il s'est proposé, M. Tiberghien n'a pas voulu se contenter d'un traité de philosophie morale, utile spécialement pour l'enseignement (1) ; il a préféré nous donner, sous forme de catéchisme, une imitation libre d'un petit livre de Krause, intitulé : *Die Gebote der Menschlichkeit*, *Gebote der Menschheit an ieden einzelen Menschen*, qui remonte à 1808 et qui a été revu et complété en 1830, deux ans avant la mort de l'auteur. « Cet écrit est un véritable traité populaire de morale, le plus beau, le plus profond, le plus religieux que je connaisse. » Telle est l'appréciation qu'en donne l'honorable professeur, et il ajoute

(1) Voir, du reste, son *Esquisse de philosophie morale*. — Bruxelles, 1854, in-8°.

Hosted by Google

encore : « Il s'agit de saisir la vie morale dans ce qu'elle a de plus intime et de plus élevé, il s'agit de rappeler à l'homme la grandeur de sa mission et la valeur de son rôle dans l'univers, sur la terre, dans la société; il s'agit de réveiller ses forces morales assoupies, en lui parlant de Dieu, de l'humanité et de sa propre dignité... La brochure de Krause répond à ce double besoin, de stimuler le sentiment moral et de le développer en harmonie avec l'état actuel de la culture humaine. Elle est concise et complète, elle est appuyée sur la raison pure et intelligible pour tous, elle se prêterait facilement à la propagande. »

Cette appréciation est-elle justifiée et s'applique-t-elle à la transformation du travail de Krause par son intelligent collaborateur, aussi bien qu'à l'œuvre originale? Nous n'hésitons pas à répondre affirmativement. Les devoirs de l'homme y sont résumés en une vingtaine de commandements et de défenses; « le devoir de se conduire en homme les embrasse tous; les autres ne sont que les membres de ce commandement fondamental. » Je veux que l'on soit homme, disait Molière. Toute la morale se base donc sur la nature humaine, mais sur la nature humaine envisagée d'une façon complète, dans toutes ses parties, dans tous ses rapports. « Tu dois être un homme complet. » La connaissance de soi-même est, en conséquence, une condition fondamentale de notre perfectionnement; c'est le commencement de la sagesse. Or, l'homme est un être fini, limité, relativement imparfait, capable de mal, dépendant d'un ensemble de conditions extérieures et d'une cause supérieure; il est un être personnel, ayant pleine conscience de son *moi*, vivant en soi et pour soi, libre, responsable et perfectible; il est un être individuel, un exemplaire original de l'humanité, possédant des énergies propres, des aptitudes caractéristiques, une vocation spéciale; il est de plus un être harmonique, formé par l'union d'un esprit et d'un corps; il est membre de l'humanité terrestre, organe de l'humanité universelle. Il en résulte que, pour être un homme complet, il faut se développer tout entier, dans toutes les manifestations partielles de sa nature et dans toutes ses relations, et être tout entier présent à chacun de ses actes; il faut cultiver l'esprit et le corps, la pensée et le sentiment, l'imagination et la raison, la mémoire et l'entendement, l'intimité et la volonté, le caractère et le tempérament, les sens et les muscles; il faut perfectionner tout ce qui est humain par l'exercice et par l'étude, dans la science et dans l'art, avec proportion et harmonie; il faut en outre exécuter chacune de ses œuvres de toute son âme, de tout son cœur, avec tous ses moyens, dans toute son indépendance et dans la pleine lumière de sa conscience. Mais à ce compte-là, dira-t-on, la vie est une école. Oui, la vie est une école, et l'école est l'image de la vie. « Le même ordre qui préside au développement des forces physiques, intellectuelles et morales dans l'éducation de l'enfant, doit s'étendre à tous les cercles de l'activité humaine dans la vie privée et dans la vie publique, dans la famille et dans la société. C'est ainsi qu'on obtient la santé, la beauté et la perfection, et qu'on devient un digne organe de Dieu, de la raison, de

Hosted by Google

la nature et de l'humanité ; » ou plus exactement, c'est ainsi qu'on se rapproche toujours de la perfection, puisque l'homme, à moins de changer de nature, ne peut jamais l'atteindre, ne peut jamais arriver qu'à une perfection relative ; c'est ainsi qu'il faut constamment s'élever soi-même, comme on élève les enfants, dans la plus large acception de cette belle et heureuse expression. Le labeur est incessant, sans doute ; mais travailler, c'est vivre, et notre dernier mot d'ordre doit être celui de l'empereur romain, Septime Sévère, même à son lit de mort : *Laboremus*.

Nous n'avons fait là qu'indiquer les grandes lignes de la morale contenue dans les *commandements de l'humanité ;* mais elles suffisent pour la caractériser ; c'est la morale s'appuyant sur la raison, tenant compte de la nature de l'homme envisagée d'une manière complète. On comprend que ce principe fécond donne lieu à de nombreux développements et permette de toucher à bien des questions. Les devoirs envers Dieu, envers la raison ou le monde spirituel, envers la nature ou le monde physique, envers l'humanité, envers tous les êtres finis, envers soi-même et envers le prochain, puis plus spécialement les devoirs de religion, de vertu et de justice, les devoirs concernant la vérité et le beau, finalement les devoirs de perfectionnement, tel est, en effet, le cadre des commandements proprement dits. Ajoutons-y les devoirs négatifs, les défenses : Point de motif personnel d'espérance ou de crainte pour faire le bien ; ne traiter aucun être comme un simple moyen pour le bien de l'homme ; ne se laisser guider, dans les relations sociales, ni par l'intérêt, ni par le caprice, ni par la passion ; ne pas s'abandonner au vice ; ne jamais repousser le mal par le mal ; et nous aurons l'ensemble des matières du livre.

La morale, on s'en aperçoit, quelque restreint et spécial que puisse paraître son domaine, ne s'en rattache pas moins à une foule d'autres sciences. C'est, du reste, ce que M. Tiberghien fait fort bien ressortir lui-même dans sa préface, en traitant la question de la *morale indépendante*. « Je ne conteste pas les droits de la morale à l'émancipation, dit-il, mais je constate que son indépendance est relative, non absolue. Il en est de la morale comme de toutes les manifestations de l'esprit. Chaque science particulière a son principe particulier et ne relève que d'elle-même dans les limites de son principe. Mais l'indépendance n'est pas l'isolement. La science dans son ensemble est une comme la réalité. Toutes les sciences distinctes ne forment qu'un organisme où tout se lie et s'enchaîne... La morale a son domaine et ses limites, et, dans ces limites, elle est souveraine ; mais la morale aussi a des rapports avec les autres sciences, et dans ces rapports, elle subit la loi de l'action et de la réaction, la loi des influences réciproques qui est commune à chaque partie d'un tout organique. » — « La philosophie morale est la science de la vie rationnelle considérée dans ses rapports avec le principe éternel du bien, qui est sa loi. D'où vient ce principe ? De la métaphysique, car le bien, c'est le divin dans la vie. A quoi s'applique-t-il ? A toutes les rela-

Hosted by Google

tions de l'homme avec Dieu, avec la Nature, avec la Raison, avec l'Humanité, avec tous les êtres finis, avec lui-même. Comment doit-il être réalisé? Partout et toujours, d'une manière catégorique ou absolue, avec une volonté libre et un cœur dévoué. S'il en est ainsi, n'est-il pas évident que la morale, loin d'être isolée, se lie nécessairement à une foule d'autres sciences et qu'elle emprunte son principe même à une science plus haute, à la science des principes de toutes les sciences? » Puis, il ajoute : « Ce qui est vrai, c'est que la morale est indépendante de tout dogme révélé, de tout enseignement surnaturel, de toute religion positive : elle est antérieure et supérieure à tous les cultes, anciens ou modernes... La morale n'est subordonnée à aucun culte positif et doit souvent les combattre. » Au contraire, s'agit-il de la religion naturelle, idéale, absolument conforme à la raison, point de conflit possible avec la morale, pas plus qu'entre la morale et la logique, entre la morale et l'esthétique, entre la morale et le droit naturel. La religion ainsi entendue est indispensable à l'achèvement de la vie morale, comme la morale au progrès de la vie religieuse.

M. Tiberghien, fidèle à ses antécédents, estime donc qu'on peut rester libre-penseur, sans professer le matérialisme et l'athéïsme; et, grâce à la largeur de ses vues et de celles de son maître Krause, il nous a donné un excellent petit traité de morale, où presque à chaque page se fait sentir le souffle le plus pur, le plus fortifiant. Si nous voulions citer quelques-unes de ces pages, nous pourrions ouvrir le livre au hasard. En supposant même qu'on ne partage pas les opinions philosophiques de l'auteur, il nous semble impossible de ne pas rendre justice à l'élévation de sa morale. On pourra reprocher à celle-ci d'être trop douce et trop parfaite; mais est-ce là un reproche sérieux? Sans doute, la morale ne doit pas être le code de la résignation; mais si elle portait le cachet de nos passions du jour, si elle allait se mêler au tourbillon de nos intérêts, elle abdiquerait, elle ne serait plus ce qu'elle doit être, elle ne combattrait plus le mal par le bien; elle ne planerait plus au-dessus de nous comme l'idéal auquel nous devons chercher à arriver, et que nous ne devons pas renier, si nous désespérons d'y atteindre.

F. V. M.

Système pénitentiaire, notice sur la construction de la maison de force de Gand, décrétée par les Etats de Flandre, en 1771, etc., etc., par Aug. Visschers.— Bruxelles, Decq, 1872.

Ce travail a paru au moment où le grand Congrès pénitentiaire international se réunissait à Londres. Il apporte dans une vaste question les fruits d'une longue expérience et met en relief le nom d'un Belge fondateur du système. Des intentions aussi généreuses ne pouvaient rencontrer une meilleure occasion; M. Visschers, l'un des délégués du gouvernement belge au Congrès de Londres, possède à fond la science du système pénitentiaire; il en a fait l'étude de sa vie et l'on pourra se

Hosted by Google

rendre compte de sa persévérance et de son dévoûment rien qu'en suivant, dans sa brochure, cette série d'efforts, de plans, d'essais, qui tiennent entre ces deux dates 1772-1872 : un siècle dont l'écrivain compte tous les pas vers le but, tous les hommes poursuivant l'idée depuis le décret des Etats-Généraux de Flandre établissant la maison de force de Gand, jusqu'à l'institution toute moderne des Congrès internationaux.

Nous sommes de ceux qui aiment à rendre hommage à leur époque et à leur patrie, et nous nous rencontrons avec la pensée de l'auteur qui, une fois un mal constaté, se met vaillamment à la recherche du remède; nous sympathisons aussi avec lui, quand il nous rappelle que notre pays a vu s'élever sur son sol la première maison de correction remplaçant d'affreuses prisons et que l'Amérique humanitaire ne peut ravir cet honneur à la Belgique.

Voici comment M. Vischers résume le projet de Vilain XIIII.

— « Après diverses citations de l'antiquité, l'auteur montre la mendicité et le vagabondage trouvant un encouragement dans quelques institutions datant des premiers siècles du christianisme. « On a multiplié les hôpi» taux par des dons, » dit-il, « et en enrichissant les maisons des pau» vres par des fondations, loin d'éteindre la mendicité, on n'a fait que » multiplier et entretenir la paresse et l'indolence en diminuant le tra» vail.

» Un homme qui trouve des facilités dans les distributions, habitué » en outre à implorer la charité et à quêter de tout côté, n'est jamais » disposé à chercher sa subsistance dans le travail assidu, et, devenu » père de famille, envoie à leur tour ses enfants mendier; privés de toute » espèce d'industrie, la misère et la fainéantise se transmettant de gé» nération en génération, que deviennent-ils ordinairement? Première» ment, vagabonds de village en village, successivement imposteurs » pour exciter à la charité, et finalement filous et voleurs. »

» Une foule d'ordonnances et de placards ont été publiés à ce sujet, sans qu'il soit possible d'y donner suite.

« On ruine les bois, on vole les épis, les légumes au plat pays; le » laboureur, l'artisan, le négociant et le magistrat même se plaignent » des aumônes forcées qu'ils sont obligés de donner aux mendiants va» lides et gens sans aveu, le mal va toujours en empirant visiblement, » et les administrations se contentent de désirer qu'on porte un remède » efficace à ce désordre.

» De 64,681 pauvres qu'il y a maintenant au seul plat pays (*les cam» pagnes*) de la Flandre, selon les relevés du droit de moulage (*droit de » mouture*), il y a au moins la moitié qui n'est pas véritablement réduite » à l'indigence par la vieillesse ou l'infirmité, mais qui sont des men» diants valides, imposteurs, vagabonds de village en village, des frau» deurs, des oisifs qui se procurent des aisances en ruinant les bois et » prenant sur les campagnes tout ce qu'ils y trouvent de leur gré et » commodité, en perpétuant ainsi, à l'exemple de leurs parents, le mé» tier de mendiants de génération en génération. »

» Ici l'auteur fait remarquer que, pour des fautes semblables, il n'y a pas de peines intermédiaires entre les amendes et les supplices, et que, dans les cas de récidive ou d'impossibilité de payer l'amende, on ne

Hosted by Google

commine contre les coupables que l'emprisonnement, le carcan ou le bannissement, peines que ces gens, accoutumés de vivre dans l'oisiveté et sans honte, méprisent et qui sortent promptement de leur mémoire.

» Les édits ordonnent que les gens sans aveu, vagabonds, voleurs, soient punis corporellement et bannis, quelquefois sous peine de mort.

» Quel jurisconsulte, quel juge tant soit peu instruit du droit osera condamner un banni à la mort, uniquement pour rupture de ban? L'usage constant est tellement reconnu, la loi comminatoire est si peu redoutable, que les condamnés au bannissement ne craignent plus de reprendre leur résidence en face du juge.

« Or, » ajoute l'auteur, « si d'un côté la rigueur des lois ne peut détruire un mal, que la crainte de les exécuter, et plus souvent encore » l'intérêt des hauts justiciers et de leurs officiers encouragent et multiplient, et que, d'un autre côté, on soit obligé de convenir que le métier de mendiant valide, vagabond, voleur de bois et de tant d'autres » choses est punissable et que le châtiment est nécessaire pour le bien » de l'État, *pourquoi n'en pas faire des ouvriers utiles au public, avant » qu'ils ne deviennent criminels*? Les Romains nous en donnent l'exemple : *Tradere mendicantes validos operum publicorum artificibus, aut » aliis operibus, in quibus simul valent laborare, simul autem ali, et ita ad » meliorem vitam mutare.* (Pages 66 et 67 de l'édition de 1841.) »

« La justice et l'équité du moyen suffisamment établies, l'auteur estime qu'il y a lieu d'examiner en calculateur « si la nécessité jointe à l'utilité » peut être comparée avec la dépense, si l'entreprise ne passe pas les » forces de l'État, quels sont les moyens et la forme pour ériger cette » maison de correction, quels seront les édits et les lois qu'il convien» dra d'observer pour condamner ceux qui y seront renfermés, quels » statuts pour la police intérieure de la maison, quels seront les ou» vrages, enfin quels moyens d'économie, pour qu'un établissement » aussi utile que nécessaire ne soit pas dérangé par une direction » frayeuse. » —

« L'auteur examine quels sont les frais de justice, les dégradations et les pertes qu'occasionnent les malfaiteurs; il constate les ressources disponibles que la province peut consacrer à la construction du bâtiment, à l'achat du mobilier et des métiers, ainsi que des matières premières. Il indique l'emplacement qu'il médite, il termine son mémoire par une série de projets de règlements pour l'organisation et la distri» bution des différents services. » —

M. Visschers cependant ne s'est pas borné à cet historique savant et consciencieux; il a élucidé les questions que le Congrès avait à traiter; et cette brochure utile, progressiste et très-intéressante à lire, a de plus le mérite de cacher l'érudition sous une forme claire et attrayante.

M. Visschers était, du reste, de tous nos concitoyens le plus compétent pour rappeler au Congrès de Londres la conception philanthropique du vicomte Vilain XIIII, et les saines idées modernes sur la matière. Il a consacré toute sa vie, on le sait, à cette large philanthropie qui demande sa force, non pas seulement au dévouement du cœur, mais aussi à la raison et à la science.

C. G.

Hosted by Google

Le Voyage de noces, par Ch. De Coster. — Bruxelles, Lacroix et Ce. 1872.

Nous recevons deux lettres, assez contradictoires, relatives à ce nouveau roman de l'auteur des *Légendes flamandes*, et nous ne croyons pouvoir faire mieux que de les publier toutes les deux. Les lecteurs se feront facilement une opinion d'après ces deux études extrêmes et l'auteur y trouvera son profit : un écrivain comme lui ne peut que gagner à écouter toutes les cloches de l'opinion publique :

Cher Directeur,

Le principal mérite de tout livre qui excite l'admiration est de ne ressembler à aucun, de ne pas procéder par réminiscences et, au lieu de rappeler tel ou tel auteur, de les faire oublier tous ; cela s'appelle tout simplement créer. Les gens capables de cela peuvent être des chefs d'école. C'est là, selon moi, ce que peut devenir M. De Coster.

Il est lui-même, il a la plus grande de toutes les forces, dans les arts : la couleur, une couleur particulière, indépendante des modifications de la mode et des influences passagères, et qui fait que chaque œuvre, frappée à la même estampille, est une œuvre originale qui n'est le pastiche d'aucune autre et qui amène une foule d'imitateurs, médiocres et mauvais, ce qui est l'apanage des chefs d'école.

De Coster passera maître, il n'y a pas de doute ; s'il le veut, cependant, car pour soutenir cette initiative, pour remplir ce vœu de la nature, il faut travailler ; on ne devient maître qu'à la condition de beaucoup produire, et quoi de plus facile quand un talent réside dans *la couleur*, ce don du peintre, du musicien et du poète. Car pour moi, je ne puis séparer ces trois grâces de l'art : la poésie, la peinture et la musique, et, pour blâmer ou pour louer, j'emprunte au hasard les termes dont on se sert pour les unes et pour les autres.

Puis, ceci n'étant ni un compte-rendu, ni un article, j'ai le droit d'être décousue.

Quelle belle étude de l'état des lettres en Belgique il y a à faire! Il suffirait de signaler cette nouvelle école, non pas flamande, non pas wallonne, non pas plagiaire de la France ni de l'Allemagne, mais belge, belge, vous dis-je ! Une école d'écrivains qui n'ont aucun rapport avec le genre de Conscience, mais qui, tout en sachant manier le français, sont de chez eux, de leur pays, et non de celui d'aucun voisin, de leur opinion et non pas de l'opinion de tout le monde. Dans cette école, il y a les coloristes et les observateurs, les idéalistes et les humouristes... Mais ce n'est pas à moi de faire cet article.

En lisant le *Voyage de noces*, je me suis écriée : Bien ! jusqu'à la première moitié... Rien n'y manquait : la mise en scène de premier jet, un caractère de vieille mère avaricieuse tracé sur nature, les détails croqués de profil avec une vigueur magistrale, et l'inspiration des choses de l'amour, telle que les poètes seuls la possèdent.

Toute cette première partie est d'inspiration ; c'est senti, ce n'est pas observé ; ce n'est peut-être pas même pensé ; c'est jeté. Mais, quand on arrive à la seconde moitié, l'admiration se trouve tout à coup embrouillée et arrêtée dans des ficelles. Pourquoi, diable, un pareil écrivain va-t-il se risquer sur une pareille charpente qui craque de tous côtés ! Quel dommage qu'un ami vrai n'ait pas lu le manuscrit avant l'impression ! L'his-

Hosted by Google

toire de cette baesinne jouant à la baronne n'est pas admissible; la jalousie maternelle, suite logique du caractère, est dans l'ordonnance de la composition, mais elle devait procéder par des moyens plus intéressants, plus détaillés, plus naturels, pour arriver à l'effet dramatique de la fin que j'aime jusqu'à l'avant dernière page, car la dernière page est d'une faiblesse inouïe! Que quelqu'un donc, qu'une grande voix, un jugement sans appel, signe une appréciation de De Coster et le rappelle à son but! Ce travail est commandé au nom de la patrie; l'élément littéraire se lève comme une moisson nouvelle; ne permettons pas que l'indifférence stérilise cette école sous son pied inconscient; il faut qu'on connaisse ses œuvres et il faut qu'elle connaisse sa voie! L'un a trop de style; l'autre trop peu; mais ne permettons aucune ficelle à De Coster; il ne sait s'en servir que pour étrangler sa gloire.

Tout ce que le poète-réaliste a vu et senti, respire, se meut, vit! Marguerite, avec ses yeux d'agathe-claire, sa chevelure brune, roussâtre au soleil, sa carnation ambrée, son buste appelé à poser pour la statue de la maternité, ses mots qui sont comme des langues de flamme éclairant le marbre; la vieille mère qui existe de tous les siècles; la servante dont j'oserais demander l'adresse, dans l'un ou l'autre cabaret de Gand; ce docteur que j'adore parce qu'il sait aimer, et que toute femme est bien maladroite de ne pas rencontrer; ce beau bonheur conjugal, qui fait envie, qui fait du bien, qui fait pleurer..... Tout cela est bien.

Mais, ce qu'il invente ce sont des mannequins! Cette Amélie de carton-pierre, cette baronne du vaudeville, ce dîner avec son poulet de papier mâché, cet intérieur décors de théâtre. Tout cela est impossible!

Sur ce, je suis à vous, très-flattée si je puis être de cette nouvelle école.

CAROLINE G.

II

Cher Monsieur,

Je n'oserais dire toute ma pensée sur ce livre. Lorsqu'on a écrit l'*Uylenspiegel*, a-t-on le droit de faire des pochades? De Coster est un coloriste, mais ne veut-il être qu'un coloriste, et croit-il qu'il suffise de jeter de la couleur sur une toile, pour être peintre, sur du papier, pour être écrivain? Vous rappelez-vous le *mouvement* artistique de 1830 à 1835 : La couleur pour la couleur! telle semblait être sa devise, et Jordaens, dans ses moments d'oubli, n'aurait pas osé oublier tout le reste à ce point.

De Coster en est là. Il y a des moments où il sacrifie tout à la couleur, même le français, même le bon sens. On voit le pinceau vigoureux, la griffe de l'écrivain, même dans ces écarts; mais il ne suffit pas de montrer qu'on est fort, ni qu'on a une riche palette, il faut se servir de sa puissance de coloris pour faire une œuvre d'art.

Ce type de mère avare et jalouse, jalouse de son argent et avare de sa fille, est vrai; mais que de nuances il exigeait, que l'auteur a négligées pour brosser une sorte de satyre femelle à la Jordaens.

Le type du docteur est assez faible. Il guérit une femme, il la voit nue et il l'aime. Mais au moins, il l'aime avec confiance, et quand on accuse sa femme, son premier cri n'est pas contre elle, mais contre la calomniatrice. Type un peu femmelin, mais bon et vrai.

Hosted by Google

La jeune femme, au contraire, — sauf les grâces un peu mièvres que l'auteur lui prête et qui appartiendraient à toute autre femme aussi bien qu'à celle-là, ou plutôt qui appartiennent à l'esprit de l'auteur et non à son personnage, — sauf cela, quelle faiblesse à se laisser prendre à la première accusation, sortant de la bouche d'une mère aussi suspecte que la sienne!

Que de manques de tact aussi dans ce souper après la guérison, et dans ces amours improvisées : couleurs plus brutales que justes.

Enfin, pourquoi toujours ce lieu commun du suicide!

Si tout cela était vraisemblable au moins, amené d'une façon acceptable et traité avec soin! Mais que peut-on accepter de cette conspiration aussi ridicule qu'odieuse.

En somme, De Coster a fait une grosse esquisse, comme en brossait Rubens lorsqu'il s'essayait à ces figures grotesques qu'il se plaisait à mettre dans ses tableaux comme repoussoirs pittoresques, mais qu'il ne regardait pas comme des tableaux!

Chose étonnante encore! une esquisse suppose l'improvisation jetée à grands traits. Celle-ci n'a rien d'improvisé : c'est cherché, soigné, voulu; le travail est d'un mosaiste; le résultat est une ébauche.

C. L.

On remarquera que nos deux correspondants s'accordent pour parler de couleur et de peinture à propos d'un artiste-écrivain. Nous ne pouvons nous abstenir de répondre au premier qu'on n'est pas chef d'école par la couleur seulement, ni en produisant des imitateurs médiocres. Les faux chefs d'école en sont là, et nous connaissons plus d'une école de peinture qu'on pourrait juger par ce seul mot. On est chef d'école en produisant des Van Dyck et des Teniers, et pour cela, il faut être vraiment créateur, c'est-à-dire avoir la pensée autant que la forme, la philosophie d'une œuvre autant que son coloris. Tous nos coloristes au pinceau ou à la plume feraient bien de ne pas oublier cela.

—

Souvenirs et portraits, par LAMARTINE — tome III. — Paris, Hachette, 1872.

Ce recueil continue avec intérêt. Béranger a renoncé à écrire ses mémoires pour ne pas dire de mal des écrivains contemporains qui tous étaient ses amis et dont quelques-uns l'appelaient leur père. Lamartine n'a pas de ces réticences. Alfred de Vigny est resté son ami jusqu'au dernier jour; mais, en lui donnant de justes éloges, il n'hésite pas à parler de ses erreurs. *Chatterton*, avec ses déclamations d'un faux socialisme et son suicide final, lui inspire une page de moraliste : « Il n'y a rien d'hu» miliant dans un emploi servile bien rétribué... — Le suicide à 18 ans » par impatience est l'acte d'un frénétique. — Ah! combien depuis (l'au» teur) ne s'est-il pas accusé d'avoir plaidé cette cause absurde... Il avait » senti, il n'avait pas pensé... — Les grands poètes doivent surveiller » leurs sujets. *Werther* avait fait des suicides de fantaisie. *Chatterton* fit » des suicides de scepticisme. »

Hosted by Google

Lamartine n'a pas connu Alfred de Musset; il le regrette, en lisant ses dernières poésies; il voudrait expier cet oubli, réparer cette négligence, en rendant un culte au poète. Mais cette amitié d'outre-tombe, ce devoir envers un poète mort ne l'empêchent pas de juger sérieusement, sévèrement cette poésie sans foi, ces amours sans amour, ce génie sans conscience, qui peuvent plaire dans une œuvre poétique, mais qui dépravent l'art et corrompent le lecteur.

Lamartine a fait remonter le genre suicide à *Werther*, il n'hésite pas à faire remonter ce scepticisme à Byron et surtout à Henri Heine; et il le condamne hautement : « Quelle influence ce poète de la jeunesse a-t-il eue » sur cette jeunesse de la France qui s'est enivrée pendant 25 ans à cette coupe? Une influence maladive et funeste, nous le disons hautement...

« O jeunesse d'aujourd'hui! jeunesse dorée de Musset!.. Il est mort, ton » poète, mais toi, interroge-toi bien : Est-ce que tu vis ? — Est-ce que » tu vis par l'intelligence? Est-ce que tu vis par le cœur?... »

Aucun des effets de cet opium poétique n'échappe au poète jugeant un poète : le mépris du travail, l'impuissance d'aimer par suite de l'abus des fausses amours, l'indifférence pour le devoir, l'oubli du droit :

« La dictature est venue et tu as regardé passer, les bras croisés, la » fortune comme un spectacle! »

Sauf quelques enthousiasmes d'amitié ou de patriotisme, sauf quelques faiblesses de jugement, comme lorsqu'il fait de la traduction de Dante par M. Ratisbonne, un éloge exagéré, sauf des passages où l'auteur remplace les indications exactes et les jugements motivés par des souvenirs personnels, — Lamartine a toujours le bon sens et le sens moral exprimés dans cette langue mélodieuse qui ne le quitte jamais. Parfois, d'un mot il peint un homme : « Il semblait toujours avoir des » planches sous les pieds; la nature était pour lui un théâtre. » Voilà Chateaubriand! — « Il écrit à la loupe, il a rendu visibles des mondes » sur un brin d'herbe; il a miniaturé le cœur humain. » Voilà M. Sainte-Beuve. — « Il avait sur toute chose des idées *solitaires*, c'est-à-dire en » contradiction avec le sens vulgaire de ce bas-monde, qu'on appelle le » bon sens, dont il est aussi dangereux d'être trop loin que d'être trop » près. » Voilà Balzac.

Lui-même s'est peint d'un vers :

Celui-là chante Dieu, les idoles le tuent.

Il ne faut pas trop demander à la conversation, même d'un homme de génie. Ce livre est d'une lecture facile comme une causerie, mais comme la causerie d'un homme loyal et grand, esprit élevé, cœur aimant, âme éprise de toutes les grandeurs, mais plaçant la vraie grandeur dans la justice; sentant toutes les affections, mais mettant le devoir au dessus de l'amitié; aimant les hommes, mais aimant mieux l'humanité.

Nos lecteurs auront sans doute des réserves à faire sur certaines pages de ce livre; ainsi Lamartine n'a pas compris le moyen, pour un peuple comme la France, entouré de grandes puissances, d'être à la fois

Hosted by Google

fort et libre ; et, comme la vie est la première nécessité, il se prononce pour l'armée unitaire qui assure la force au dedans et au dehors ; « s'il faut que quelque chose soit exposé, dit-il, il vaut mieux que ce soit un mode de gouvernement de la France que la France elle-même, » et il conclut qu'il a préféré, en 1848, laisser courir à la France les *hasards césariens*, qui, de trois choses, en sauvaient deux : le sol et l'armée, et qui ne laissaient qu'une troisième chose en souffrance : la liberté intérieure. Puis il ajoute : « Ai-je bien ou mal raisonné ? Le temps nous le dira. »

Le temps inflexible a déjà dit, dans un effrayant langage, que la perte de la liberté a tout compromis : armée et sol ; et la philosophie du droit est d'accord avec les événements pour ajouter que, s'il faut concilier la force avec la liberté, c'est à la liberté, non à la force, d'en trouver le moyen. L'armée unitaire n'est pas une conception de la liberté.

—

Chardonnette, par CHARLES DEULIN. Paris, A. Lacroix et Cᵉ. 1872.

On ne saurait trop engager les romanciers à étudier sur nature et à avoir horreur du mannequin, à retracer leurs propres observations et à se garder des à peu près imaginaires. L'auteur de *Chardonnette* a surtout le bon esprit de clocher qui créera le véritable roman populaire. Il connaît sa ville, son foyer, ses concitoyens ; ce qu'il décrit existe et respire, il dit l'histoire des pierres, des faits, des gens, et son style facile sait changer de couleur suivant le caractère des personnages.

Malheureusement pour faire la part de la critique — ce livre rappelle trop Balzac, les caractères sont assez bien observés, mais ce ne sont trop souvent que les personnages officiels de tous les romans qui peignent des mœurs de petite ville ; la partie sentimentale échoue bien des fois dans le genre faux du réalisme. La partie imaginative n'est pas bien neuve. La partie archéologique a de l'intérêt, mais elle n'entre guère dans le sujet.

X.

Hosted by Google

LONDRES EN DANGER,

OU LE SAC D'ANVERS,

DRAME DE L'ÉCOLE DE SHAKESPEARE

(Suite.)

UNE PLACE PUBLIQUE A ANVERS.

Entrent un Bourgeois, Champagny et leurs femmes.

BOURGEOIS.

Oui, bonne femme; je crains que tout ne soit pas au mieux. Quelle est votre opinion, monsieur de Champagny?

CHAMPAGNY.

Les Espagnols méditent quelque mauvais coup, il n'y a pas le moindre doute à ce sujet. Écoutez comme le tumulte va toujours croissant.

LA FEMME DU BOURGEOIS.

N'avez-vous pas honte d'être aussi timides? J'admets que, pour punir quelque offense accomplie ou seulement projetée, les Espagnols soient disposés à faire le mal; n'avez-vous pas de soldats pour résister à leurs forces? Qu'avez-vous besoin d'être inquiets? Restez plutôt chez vous.

LE BOURGEOIS.

Non, femme, tu te trompes si tu t'imagines que nous voulons nous battre. Telle n'est pas notre intention. Quoi! nous avons la charge de leur paie mensuelle et ils n'auraient pas le soin de veiller à la sûreté de la ville?

LA FEMME DE CHAMPAGNY.

La ville est assez en sûreté sans leurs soins. Venez-vous dîner?

Hosted by Google

CHAMPAGNY.

Pourquoi tirer ainsi s'il n'y a pas quelque trahison sur le métier?

LA FEMME DE CHAMPAGNY.

Pourquoi tirer si ce n'est pour essayer leurs pièces? Je vous le garantis, ce n'est pas pour autre chose.

Entre le marquis l'épée à la main.

BOURGEOIS.

Voici le marquis : il nous dira les nouvelles.

CHAMPAGNY.

Quelle est la cause, monseigneur, de ce fracas dans les rues?

D'HAVRÉ.

La cause, c'est l'assassinat, c'est la ruine, c'est la mort, si vous ne prenez pas les armes, Bourgeois d'Anvers, avec l'empressement et la décision qui conviennent à des hommes; si vous ne repoussez pas l'ennemi, qui comme un essaim de guêpes aux dards meurtriers, après s'être caché jusqu'ici dans son nid, vient de s'envoler avec un bruit terrible, comme si autant de furies s'étaient réveillées... Aux armes donc, vous tous qui aimez la paix de votre patrie !

UN BOURGEOIS.

Que voulez-vous désigner, monseigneur et quels sont ceux que votre seigneurie déguise sous le nom d'essaims de guêpes?

LE MARQUIS.

Êtes-vous d'esprit si lourd? Êtes-vous encore assoupi à ce point dans votre sécurité? Qui désignerais-je sinon le sanguinaire Danila et le furieux duc d'Albe, son compagnon d'armes, qui remplissent de leurs bataillons la cour de la citadelle et s'efforcent de prendre possession de vos rues? Aux armes donc, à l'instant, si vous voulez les tenir en échec! (*Il sort.*)

UN BOURGEOIS.

Cette résurrection du duc d'Albe est-elle vraisemblable?

LA FEMME DU BOURGEOIS.

Aussi vraisemblable que son dessein de prendre la ville.

CHAMPAGNY.

Je soupçonne cependant quelque trahison.

LA FEMME DE CHAMPAGNY.

Ajouterez-vous foi à ses discours? Il raille afin de voir ce que vous feriez s'il en était ainsi qu'il le dit.

Hosted by Google

CHAMPAGNY.

Non, à ses regards et à son départ soudain, il paraît que le marquis ne raille pas.

Entrent d'Egmont et Stump.

EGMONT.

Aux armes ! aux armes ! Où est le gouverneur? Donnez l'ordre que vos bourgeois se préparent à se mettre sur leurs gardes et à se défendre eux-mêmes, car ceux à qui vous vous êtes fiés tournent la pointe de leur arme vers votre poitrine ! Toutes les troupes allemandes sont en pleine révolte et l'ennemi pénètre dans vos rues; Van End, cet esclave damné, prête secours à l'Espagne et si vous n'y veillez, sa main traîtresse attirera la ruine au sein de nos murs.

CHAMPAGNY.

Où sont les Suisses, qui devaient occuper les retranchements?

EGMONT.

Ivres dans leurs logements. Lorsqu'ils en sortent en trébuchant, les Espagnols les massacrent sans résistance. Au nom de l'honneur, au nom de la misérable Anvers, ne restez pas immobiles et étonnés, mais combattez pour votre liberté d'un cœur courageux et d'un bras résolu. (*Il sort.*)

STUMP.

Vos paupières sont-elles ouvertes? Êtes-vous encore dans le sommeil, où vous étiez plongés? Ou bien ronflez-vous encore, étendus dans votre paresse? Continuerez-vous à être persuadés que vous êtes en sûreté jusqu'à l'instant même où vous sentirez leurs sabres nus vous entrer dans la gorge? Croyez-vous les repousser en soufflant et en leur envoyant à la face les rots retentissants qui s'échappent de vos panses trop remplies? Les noierez-vous dans les restes de vos orgies? Leur fureur se dissipera-t-elle à la vue de vos appétissantes épouses? L'humilité peut-elle servir de médiatrice dans une querelle aussi chaude? Bourgeois, je vous dis que non. De belles paroles feront l'office d'huile sur de la poix ardente, l'or sera du soufre sur un feu qu'on attise, la chasteté de vos filles assouvira leur brutalité, et vos chères épouses resplendiront dans leurs bras, qui ne respectent aucune loi. Je l'ai prédit, mais nul n'a voulu m'écouter; dites-moi, n'ai-je pas prophétisé vrai, et mes discours et mon zèle méritaient-ils des reproches? Ne disais-je pas que le crocodile ne pleurait que pour mieux saisir sa proie? Que la mer ne semblait calme que pour mieux se préparer à la tempête? Que pouvait-on attendre de cette arrivée tenue secrète de troupes espagnoles dans la citadelle, si ce n'est quelque massacre? Cependant, on me poursuivait à cause de mes réflexions, on me rabaissait, on raillait mon patriotisme.

Hosted by Google

CHAMPAGNY.

Tu es soldat. Mets fin, je t'en prie, à ces paroles amères; aide-nous à combattre pour la liberté d'Anvers.

STUMP.

Vous avez donc quatre sous à me donner en plus? Je le connais, votre esprit généreux. Il dédaignerait de faire jaillir du front d'un homme la sueur sanglante du danger, sans l'en récompenser. Lorsqu'il aura perdu ses membres, vous lui donnerez au moins un hôpital pour refuge. Que dites-vous? vous ne répondez pas? Nous aurons dans ce cas de bonnes raisons pour nous hasarder à rire de vous, tandis que nous regarderons les Espagnols vous couper la gorge. Le manœuvre le plus bas et le plus vil, le savetier, qui se met en nage et rassemble tout son talent pour rapiécer un soulier, recevra son salaire; mais qu'un soldat qui a versé son sang, qui est estropié, qui est malade ou qui souffre, n'importe de quoi, vienne vous demander secours, vous avez l'air surpris comme si vous ne le connaissiez pas; vous prisez plus haut un palefrenier ou le valet qui balaie vos chenils que celui qui combat pour l'Etat.

UN BOURGEOIS.

C'est ta patrie qui te lie à ton devoir; nous n'avons rien à t'imposer, rien à exiger de toi.

STUMPS.

Ma patrie n'a-t-elle d'autre lien que quatre sous pour m'attacher au combat? Que quatre sous lorsque je me serai épuisé, ou que j'aurai perdu un membre? Quel pouvoir ont donc ces pauvres quatre sous? Soit, j'apprendrai à payer ma dette et à évaluer mes services à cette mesure. Je toucherai quatre sous, et en échange mon épée vous remboursera la pleine valeur de vos quatre sous. (*Il sort.*)

Entrent deux bourgeois.

CHAMPAGNY.

Bourgeois, quoi de nouveau?

PREMIER BOURGEOIS.

Monsieur de Champagny, notre manque de discipline nous perd.

SECOND BOURGEOIS.

Les Espagnols parcourent les rues; que faire pour sauver notre vie?

UN BOURGEOIS.

Que faire? Que chacun, debout sur sa porte, saisisse une hallebarde ou une hache, et se défende du mieux qu'il pourra!

Hosted by Google

CHAMPAGNY.

Je les entends venir ; au large, et cherchons un abri.

(*D'Albe et Danila entrent au milieu du bruit des trompettes, poursuivant, avec fureur, le marquis d'Havré et le comte d'Egmont*).

D'ALBE.

Arrête, marquis ; tu ne peux m'échapper.

DANILA.

Arrête aussi, comte d'Egmont ; l'épée victorieuse de Danila poursuit ta vie ; soumets-toi et rends-la.

D'HAVRÉ.

D'Albe, tu es insatiable comme le sable calciné par le soleil, qui, non content des douces pluies qui tombent, entrebaille mille bouches avides ; ton désir de sang n'est pas satisfait par le riche tribut de tant de victimes, dont le sang innocent tache les joues de la triste Belgique, la fait ressembler à quelque Bacchante, ivre de mille appétits inassouvis, et réclamant sans cesse davantage. Il semble, tyran, que ce nom soit le seul objet des désirs les plus chers de ton cœur, mais sache que le marquis d'Havré ne fuit pas par crainte de ton pouvoir extrême, mais parce qu'il redoute l'oppression d'un pouvoir inégal, la fausse trahison qui t'a livré notre vie, et le fléau cruel, qu'une sécurité trop chérie a fait s'abattre avec justice sur l'obstination d'Anvers.

EGMONT.

Voilà les écluses qui ont lâché sur nous l'orgueil bouffi et la tyrannie espagnole, et Anvers, insouciante, quoiqu'avertie par tant d'exemples sanglants et rapprochés, n'a pu, ni voulu rien voir. Répondez-moi, tous deux, d'Albe et Danila. Quel est l'Etat, quelles que soient ses formes populaires, qui n'appréhendera pas l'approche du danger, si au faîte et dans l'abondance des dons de la fortune et de toutes les félicités mondaines, il voit la morne désolation s'asseoir en pleurs sur les cités voisines, le tranchant acéré de la guerre fouiller leurs entrailles, et s'il laisse couler le sang de chacune des artères qui lui apportent la vie ? Bien plus, s'il se réchauffe à l'incendie qui les dévore, s'il répond par des chants à leurs gémissements, s'il s'enivre de ses innombrables vanités, comme si l'éternité devait lui appartenir ; dites-moi, vous qui l'avez vu, vous que je puis accuser d'être les démons, auteurs de ces noires calamités, ne vous semble-t-il pas que cet État mérite d'endurer les maux que sa négligence attira sur ses voisins ?

LE MARQUIS.

Ils ne sauraient le nier, comte d'Egmont.

Hosted by Google

EGMONT.

Si vous me l'accordez, que devient votre gloire? Celle d'un soldat armé tuant un homme nu! Celle de mille faucilles qui pénètrent dans un champ de blé flexible que l'été a mûri; d'une marée puissante s'étendant sur une plaine, où nulle défense, nulle digue ne la refoule! Tel est votre honneur, telle est leur souffrance! Vous n'avez pas vaincu, ils meurent volontairement.

D'ALBE.

La guerre profite de tous les avantages.

LE MARQUIS.

A quoi bon les avantages, là où il n'y a pas de résistance?

DANILA.

Tant mieux. D'ailleurs, tels sont nos usages: rendez-vous ou mourez.

LE MARQUIS.

Tant que j'aurai un bras pour lever mon épée, non!

D'ALBE.

Ni vous non plus, comte d'Egmont?

EGMONT.

D'Albe, ni moi non plus: Egmont vivra et mourra avec honneur.

(*Nouveau bruit de trompettes. Champagny, poursuivi par Romero, Verdugo et Van End, est tué ainsi que le marquis d'Havré; tous entourent d'Egmont; d'Albe le protége et reçoit les coups qui lui sont destinés.*)

D'ALBE.

Arrêtez, c'est moi qui l'ordonne: pourquoi tous me frapper?

DANILA.

Pourquoi couvres-tu un ennemi?

D'ALBE.

Parce que je le veux: l'honneur me le commande, l'honneur de ce valeureux gentilhomme et son courage en face de la mort. Rends-toi, brave Egmont, c'est d'Albe qui t'en supplie, par pitié de ta jeunesse téméraire et des promesses de la fortune qui brillent dans tes yeux. Moi, qui jamais ne connus la pitié, je suis contraint d'avoir pitié de toi; qu'exiges-tu de plus?

Hosted by Google

EGMONT.

La pitié que tu me destines, d'Albe, c'est celle que tu témoignas à mon père et au noble comte de Hornes ; continue, je n'ai que faire de ta pitié ! (*Tous l'attaquent de nouveau.*)

D'ALBE.

Ne frappez pas, je vous le défends. Viens, Egmont, viens. Je le jure, tu te rendras, frappe, ne m'épargne pas. — Hélas, tu es trop faible : il est temps de te rendre. (*Il cherche à le désarmer.*)

Par ma foi, je ne te ferai aucun mal ! Enfin, nous y voilà. Non, à bas les armes ! Tu es mon prisonnier et je te traiterai honorablement.

EGMONT.

D'Albe, prends ma vie : c'est ainsi seulement que tu peux m'honorer.

D'ALBE.

Non, pas pour un monde. Prisonnier, tu partiras pour l'Espagne, où tu recevras les égards dus à ton mérite. Et maintenant, pitié, sors du cœur du duc d'Albe ; malgré ma nature, je t'ai admise une seule fois en faveur de ce comte ; fuis vers les déserts, j'appelle à grands cris le pillage et la mort ! (*Ils sortent.*)

Entre madame Champagny, poursuivie par deux soldats.

MADAME CHAMPAGNY.

Vous êtes des hommes et des soldats, ayez pitié d'une femme. Je vous en supplie, si vous êtes chrétiens, respectez-moi.

PREMIER SOLDAT.

Fouillons-la.

DEUXIÈME SOLDAT.

Morbleu, nous allons la retourner.

PREMIER SOLDAT.

Fouillons-la par tout le corps.

Entre Stump.

MADAME CHAMPAGNY.

Épargnez-moi. (*Ils la fouillent.*)

STUMP.

Comme la mort agile s'empresse de toutes parts ! Et moi, qui suis fatigué de la vie et qui voudrais mourir, je ne le puis : la mort est si orgueilleuse qu'elle ne daigne pas me regarder. Ces vils fripons, qui en-

Hosted by Google

tassaient leurs écus, on leur coupe le cou pour les leur prendre, à eux qui m'auraient laissé mourir de faim plutôt que de me donner deux sous. Pendant ce temps, ma vieille jambe de bois pourri et moi nous allons et venons tant que nous pouvons branler. (*Les soldats dépouillent madame Champagny.*)

MADAME CHAMPAGNY.

Vous êtes des hommes, ayez compassion de moi !

PREMIER SOLDAT.

Jouons à qui la possédera !

SECOND SOLDAT.

Je la prends et te donne en échange ma part du butin.

PREMIER SOLDAT.

Je veux aussi avoir ma part de sa personne.

SECOND SOLDAT.

A bas ces bijoux !

STUMP.

Quoi, deux soldats faisant violence à une femme? Tiens, c'est la femme de Champagny, de celui qui fut le gouverneur ! Voilà celle qui, pour mille livres, ne se serait pas laissé voir ayant une mouche sur sa robe, qui dépensait en singes, en chiens et en perroquets, de quoi faire vivre dix soldats pendant toute une année. Sangbleu, je l'ai vue, lorsque je la rencontrais, se boucher le nez de ses gants parfumés, de peur que mon haleine ne l'empoisonnât et j'ai vécu pour la voir maltraitée et mise en pièces par deux vauriens, déguenillés et rongés de vermine. O Anvers ! Anvers ! Eh bien, madame la dégoûtée, vous et votre laveuse de vaisselle, n'avez plus rien à vous envier !

PREMIER SOLDAT.

Conduisons-la dans le coin le plus rapproché.

SECOND SOLDAT.

Entraînons-la.

STUMP.

Prenez ce qu'elle a sur elle, cela doit vous suffire. Mais n'allez pas au delà, car il est indigne d'un homme de faire violence à une femme.

PREMIER SOLDAT.

Quel est ce vaurien, qui ose parler à un Espagnol?

STUMP, *aux soldats.*

Je ne suis pas un vaurien, monsieur, mais un soldat comme vous; j'ai eu une jambe de plus que je n'ai en ce moment, (*montrant sa jambe de*

Hosted by Google

bois). Ceci est mon passe-port, monsieur; j'ai fait la guerre et j'ai eu parfois la bonne fortune de rencontrer un aussi beau butin que le vôtre.

SECOND SOLDAT.

Va-t-en, canaille de boiteux! fils de prostituée!

STUMP.

Comment, vous voulez faire les maîtres, vauriens déguenillés que vous êtes! Si d'Albe lui-même était ici, il ne le ferait pas impunément.

(*Il tire son sabre et tue l'un des soldats; l'autre prend la fuite.*)

MADAME CHAMPAGNY.

Bon soldat, voici un joyau qu'ils n'ont pas pris et qui vaut mille couronnes; je t'en prie, accepte-le.

STUMP.

Qu'en ferais-je? dites. On me couperait la gorge pour me le prendre, Non, non. Vos quatre sous n'ont plus de valeur pour moi.

MADAME CHAMPAGNY.

Pour l'amour de Dieu, si vous avez jamais respecté une femme, aidez-moi à me conduire en un lieu sûr.

STUMP.

Où le trouver? Certainement pas dans Anvers. Votre boudoir ne fera pas votre affaire, et il vous est impossible d'aller tout en vous promenant vers la charmille, au fond de votre jardin.

MADAME CHAMPAGNY.

Au nom de Dieu, secourez-moi, si vous êtes un homme.

STUMP.

C'est bien, suivez-moi; je ferai de mon mieux.

(*Une bande de soldats se jette sur madame Champagny que défend Stump. Il la sauve en l'emportant. Après des cris de triomphe dans la coulisse, entrent d'Albe, Danila, Romero, Verdugo et Van End brandissant leurs épées et criant.*)

TOUS.

Victoire, victoire! Anvers est à nous!

D'ALBE.

Vaillants seigneurs, voilà la musique que j'aime. Nous pouvons dire sans crainte que la ville est à nous. Cependant, ne remettez pas vos épées victorieuses au fourreau, tant que vous n'aurez pas récolté le fruit de vos peines. Si les orgueilleux Anversois qui survivent, ne déposent pas leurs trésors à vos pieds vainqueurs, extorquez, torturez et tuez de sang-froid, ainsi que vous avez fait jusqu'ici dans votre furie.

Hosted by Google

DANILA.

Quoiqu'aucune résistance ne se montre, ne laissez pas la colère s'évanouir dans vos âmes. Soyez fiers de votre victoire, vous en avez le droit, si nous pensons à la valeur du prix que vous avez conquis. C'est l'opulente Anvers que vous avez prise, et de quelle façon? Non par un siége traînant des mois ou des années, mais en un instant : vous êtes entrés à onze heures; à deux heures, son orgueil hautain s'efface et cède, elle s'incline humblement devant votre volonté.

D'ALBE.

L'un de vous peut-il me dire le nombre exact de ceux qui ont péri dans la lutte?

ROMERO.

Je me souviens, monseigneur, que j'en ai le relevé. Le nombre de ceux que nous avons tués est de dix-sept mille.

DANILA.

Combien de nos soldats sont tombés pendant ce court combat?

ROMERO.

Trois cents ou guère davantage, monseigneur.

D'ALBE.

Que dix mille autres habitants de la cité que nous avons domptée paient de leurs vies celles de mes trois cents soldats. Enchaînez-les par cent, par deux cents, sur la grande place et qu'on les abatte à coups de feu, jusqu'à ce qu'ils soient tous morts. N'épargnez ni la veuve, ni l'aïeule, ni la vierge, ni le vieillard à la barbe grise, ni l'enfant encore à la mamelle. Je fais plus de prix du sang d'un seul Espagnol que de celui de plusieurs centaines de ces ivrognes de Flamands.

VERDUGO.

D'abord, si vous le permettez, divisons la ville en quartiers, afin que chacun de nous connaisse sa part du butin.

D'ALBE.

C'est une bonne idée, Verdugo. Voici ce qu'il en sera : la Bourse, l'Hôtel de Ville, la Grande-Place m'appartiennent, la citadelle et tout ce côté à Sancto Danila; à vous, Verdugo, le quai et la porte de l'Escaut; nous assignons à Romero les portes Saint-Georges et Kipdorp et quant à vous, Van End, le Nord de la ville et la rue de Vénus resteront la part de pillage auquel vous aspirez. Dites, messieurs, si mon partage est bien fait; sinon, je vous satisferai avant que nous ne nous séparions.

Hosted by Google

DANILA.

Votre Seigneurie a distribué nos parts avec sagesse; quant à moi, j'accepte la mienne.

ROMERO.

C'est ce que fait également Romero.

VERDUGO.

Ainsi que Verdugo.

VAN END.

Et moi tout aussi volontiers que le plus satisfait d'entre nous.

D'ALBE.

A l'œuvre donc! Que chacun soit aussi prompt au pillage de ces riches bourgeois qu'il l'a été à l'assaut et que le monde s'entretienne à la fois de notre valeur et de nos procédés expéditifs.

DANILA.

Mes soldats et moi commençons sur le champ. (*Il sort.*)

ROMERO.

Les miens suivront. (*Il sort.*)

VAN END.

Je ne resterai pas en arrière. (*Il sort.*)

D'ALBE.

Que désire Verdugo?

Entrent le gouverneur anglais et Godfrey.

VERDUGO.

Ne pas rester longtemps inactif. Mais quels sont ces intrus insolents?

D'ALBE.

Qui êtes-vous? Parlez, vous qui, semblables à des hôtes inattendus, osez tenter la patience d'Albe irrité.

LE GOUVERNEUR.

Nous sommes natifs d'Angleterre, général de Castille.

D'ALBE.

D'Angleterre, dites-vous? Et que m'importe? Arrière, esclaves, jusqu'à la porte par où vous êtes entrés et implorez la grandeur d'Albe à deux genoux, si vous attendez quelque merci de sa main.

VERDUGO.

En arrière, lorsqu'il commande! Jetez-vous à genoux et rampez jusqu'à ses pieds en demandant grâce pour votre vie.

Hosted by Google

D'ALBE.

Verdugo, traîne-le par sa longue barbe. D'Albe ne s'abaisse pas à attendre leur bon plaisir.

VERDUGO.

Avancez ou que la peste vous étouffe! Parlez à l'instant et veillez à ce que vous dites, sinon ces paroles pourraient être les dernières.

LE GOUVERNEUR.

Nous ne nous attendions pas à ce degré de cruauté que nous n'avons pas mérité.

D'ALBE.

Quoi, vous me taxez de cruauté? Vous ne serez pas longtemps à en avoir le motif. (*Il veut le frapper.*)

VERDUGO.

Laissez-les parler, monseigneur.

D'ALBE.

Qu'ont-ils à dire qui puisse les sauver de la mort?

LE GOUVERNEUR.

Rien, monseigneur, si votre rigueur a déjà prononcé notre sentence. Mais si le duc d'Albe consent à calmer sa colère et à nous écouter, nous prendrons la liberté de dire, monseigneur, que l'alliance entre l'Espagne et l'Angleterre et la parole donnée par le roi Philippe à notre gracieuse souveraine, devraient être un garant de la vie de tous ceux de ses sujets qui se trouvent dans cette ville misérable, non-seulement un garant de leur vie, mais un garant de protection et de salut pour leurs biens et leurs fortunes. Cependant si votre altesse a l'ordre de rompre l'engagement sacré contracté par votre roi, nous nous résignerons et nous nous préparerons au pire.

D'ALBE.

Qui es-tu, toi, qui te prévaux de cette alliance?

LE GOUVERNEUR.

Monseigneur, je suis le gouverneur de la maison anglaise.

D'ALBE.

Beau sire, qui vous couvrez de la vertu de cette alliance, vous ne comprenez pas dans quel but elle fut contractée. Aussi longtemps que vous n'entretenez aucun rapport avec les ennemis du roi Philippe ou que vous ne vous mettez pas en opposition avec ses droits, vous êtes exempt de la rigueur de son bras. Vous trouvant dans cette ville rebelle, vous devez accepter votre part du châtiment qu'elle subit.

Hosted by Google

LE GOUVERNEUR.

Nous ne sommes pas ici, monseigneur, afin de contracter avec ses habitants quelque hardie alliance de guerre : nous n'y sommes appelés que par le commerce que toutes les autres nations font comme l'Angleterre dans cette cité.

D'ALBE.

Pourquoi n'avez-vous pas quitté la ville lorsque vous vous êtes aperçu que nous avions le dessein de lui demander compte de sa conduite?

LE GOUVERNEUR.

Rien ne nous annonçait un tel dessein.

D'ALBE.

Je ne puis ni vous laisser aller, ni vous excuser. Voyez à ce que vous nous apportiez avant demain soir quarante mille couronnes pour la rançon de votre maison, sinon vos biens et votre vie seront confisqués. Nous consentons à céder jusqu'à ce point, ne voulant pas avoir l'apparence de rompre les traités.

LE GOUVERNEUR.

Hélas, monseigneur, c'est plus que ne valent en ce moment nos biens et notre fortune, si vous considérez que par suite des troubles, tout crédit nous est enlevé dans cette ville.

D'ALBE.

Arrangez-vous comme vous le pourrez. Je jure que je n'accepterai pas moins. Que ce soit prêt à l'heure dite. (*Il sort.*)

VERDUGO.

Sa faveur est grande en vous accordant ces facilités. (*Il sort.*)

LE GOUVERNEUR.

Oui, comme celle du chat, qui joue avec la souris ; l'amusement de l'un n'en est pas moins la mort de l'autre. La soif de l'Espagnol est grande, voyons à la satisfaire : mieux vaut les désaltérer de notre or, que de les laisser se gorger et s'enivrer de notre sang. Je t'en prie, Godfrey, va trouver tes amis et si tu possèdes quelqu'argent, apporte-le afin que nous arrivions à la somme qu'il exige.

GODFREY.

Je ferai de mon mieux, quoiqu'il soit difficile de trouver un ami dans de semblables extrémités. (*Ils sortent.*)

Entrent Sancto Danila, un vieux bourgeois et des soldats.

LE VIEUX BOURGEOIS.

Que vos demandes impérieuses cessent de tourmenter l'âme de celui dont l'esprit s'affaisse sous le fardeau pesant d'une vieillesse débile. Vous avez mon trésor ; que vous faut-il encore?

Hosted by Google

DANILA.

Ta vie, s'il nous convient. Mais il te reste un joyau d'un prix plus grand que toute ta richesse; ce joyau, tu le caches comme un avare. Tu as une fille ; jusqu'à ce que ses charmes soient à nous, nous n'aurons d'autre pitié que celle qui réside dans la pointe aiguë de mon sabre. Où est-elle ? parle.

LE VIEUX BOURGEOIS.

Tuée dans le tumulte. Quel autre séjour que la tombe peut-elle avoir, monseigneur?

DANILA.

A la torture, ce manant. Je contraindrai son cœur coupable, qui s'étudie à cacher ce doux trésor de mon cœur, à révéler dans les gémissements ce que sa langue obstinée se refuse à me faire connaître.

UN SOLDAT.

Tu l'entends, vieillard; n'hésite plus, mais dévoile-lui le séjour de ta fille.

DANILA.

Pourquoi tardez-vous à exécuter mon ordre? Meure quiconque ose braver la volonté d'un Espagnol !

LE VIEUX BOURGEOIS.

Écoutez, monseigneur.

DANILA.

Je ne veux pas de tes murmures, ni de tes paroles confuses, qui n'apportent pas à mon oreille la promesse des doux plaisirs que procure la beauté.

LE VIEUX BOURGEOIS.

Ma fille vit, mais mon pouvoir ne s'étend plus sur elle : un couvent a fermé les bras de ses priviléges pacifiques et religieux sur la vie timide de la jeune vierge. Mon appel ne peut l'en faire sortir, monseigneur.

DANILA.

Il faut que ta langue découvre l'art d'ouvrir les grilles de cet impénétrable sanctuaire. Prie d'abord ; si les prières restent sans effet, ordonne. Si les prières et les ordres sont également méprisés, ne t'arrête pas, mais que les liens de ta colère traînent la jeune fille en ces lieux. Mes soldats t'accompagneront et te surveilleront; si tu recules, la pointe nue de leurs épées fouillera tes flancs, jusqu'à ce que ton sang et ta vie s'écoulent ensemble.

LE VIEUX BOURGEOIS.

Pourquoi ce sacrifice ne peut-il mettre fin à ces massacres !

Hosted by Google

DANILA.

Qu'on l'emmène! Le froid retard dissipe l'amour. Danila a parlé; ce qu'il veut, il le peut. *Entre le facteur.* D'où êtes-vous?

LE FACTEUR.

D'Angleterre, noble seigneur. Je suis à Anvers le facteur d'un marchand de Londres. Aidé de mes amis et après avoir mis ma bourse à sec, je suis parvenu à rassembler la rançon que voici, je la porte au puissant duc d'Albe, afin de racheter ma vie.

DANILA.

A combien s'élève-t-elle?

LE FACTEUR.

A cinq cents piastres bien comptés.

DANILA.

C'est-il là le dernier sou que tu sois parvenu à réunir?

LE FACTEUR.

C'est le terme extrême de mon pouvoir.

DANILA.

Elle ne te servira de rien; efforce-toi de trouver davantage dans ton coffre-fort, ou prends garde à la torture que nous infligeons à ceux qui retiennent par ruse ce que nous leur demandons.

LE FACTEUR.

Il n'est pas au monde, dans tout ce que j'ai le droit d'appeler à moi, un sou ou un liard de plus que ce qui se trouve dans ce sac.

DANILA.

Donnez-lui l'estrapade; nous parviendrons bien à battre monnaie au moyen de ses membres brisés.

LE FACTEUR.

L'univers le sait, j'en atteste ma conscience et la justice du ciel, que voici tout ce que je possède en ce moment.

DANILA.

Excepté ce qui est jeté dans quelque cave, caché sous l'eau d'un puits, ou enterré profondément dans le sol. Qu'on le hisse, ce manant. (*On l'élève en l'air au moyen de cordes, puis on le laisse retomber.*) Descendez-le; êtes-vous décidé à avouer en quel lieu nous trouverons le trésor que vous avez caché?

LE FACTEUR.

Monseigneur, il est impossible de cacher ce qui n'existe pas; si je disais ce que j'ignore, je tromperais votre attente et en serais moi-même victime.

Hosted by Google

LE SOLDAT.

Laissons-le en repos, monseigneur. Il me semble que le malheureux dit vrai et que ceci est tout ce qu'il possède.

DANILA.

Va-t-en, mendiant rapace. Brebis pelée, cache-toi derrière les buissons jusqu'à ce que le temps te donne une autre toison pour te vêtir. *Entrent le vieux bourgeois et sa fille.*

Voyez, là-bas s'élève l'étoile brillante du matin, dont l'éclatante splendeur dore mes pensées joyeuses et découvre à mon âme des filons de volupté. Sois la bienvenue, douce beauté ; mes bras seront le trône du haut duquel tu braveras la mort, en défiant par tes rires les menaces bruyantes de la guerre ensanglantée. Tandis qu'elle décore nos rues de peintures sauvages et qu'elle renverse dans ses ébats les édifices massifs, en mêlant leurs ruines chancelantes aux membres et au sang caillé de plusieurs milliers d'hommes, elle t'apparaîtra comme un bouffon qui n'est pas plus à craindre que des figures de lions peintes sur un mur.

LA JEUNE FILLE.

Contemplez une vierge dont les larmes humectent la poussière aride aux endroits où je m'agenouille ; contemplez ces marques argentées de la vieillesse que tachent les gouttes brûlantes du désespoir. Si votre main lascive m'étreint, vous ferez jaillir de son cœur des flots de larmes, vous ternirez l'honneur de votre nom, si moi, la vierge, ou si lui, le vieillard, succombons à votre tyrannie.

LE VIEUX BOURGEOIS.

Que la victoire vous suffise : notre ville cède à la force de votre pouvoir vainqueur et gît à vos pieds, prosternée et soumise. A défaut de la victoire, que notre or vous apaise : son abondance plaide pour notre libération, mais renoncez à infliger à nos cœurs des blessures inguérissables.

DANILA.

Je suis impatient : son amour m'appartiendra. Que devient la victoire, si vous supprimez la beauté des dépouilles que moissonne la guerre pénible ? C'est un festin sans convives. *(Sonnerie de trompettes.) Entre un soldat.*

LE SOLDAT.

Saisissez vos armes, monseigneur, et retournez au combat : une bande de soldats épars, que nous avions vaincus, a trouvé un chef et nous attaque dans l'ardeur de sa rage. Un estropié, qui n'a plus qu'une jambe, les guide : il frappe autour de lui comme un diable d'enfer.

DANILA.

Qu'une troupe de mousquetaires emmène cette jeune fille, la protége et la conduise saine et sauve dans ma demeure. (*Nouvelle sonnerie de trom-*

Hosted by Google

pettes. Comment, vous ne bougez pas?... Entourez-la de vos armes, tandis que nous éteindrons cet incendie tardif sous une pluie de sang. Allez, je le veux!

LE SOLDAT.

Impossible de traverser les rues, tant elles sont encombrées de cette bande au cerveau égaré. Écoutez, monseigneur; le tumulte et les clameurs approchent, et si vous ne remontez à cheval à temps, nous serons surpris par elle.

DANILA.

N'y a-t-il dans le voisinage aucune forteresse, aucune maison fortifiée où je puisse laisser celle que j'aime, jusqu'à ce que ce noir nuage qu'enfle leur colère se soit épuisé?

LE SOLDAT.

Non, mon bon seigneur; guidez plutôt notre troupe.

DANILA.

Plutôt que de voir un autre jouir de ce qui fut cher aux yeux de Danila, que ce lieu qui vit naître l'objet de mon amour, le voie aussi périr. (*Il tire un coup de pistolet à la jeune fille.*) Qu'un autre frappe le père. Unis par la loi de la nature, tous deux périront par elle. (*On poignarde le vieillard; tous sortent.*)

Entrent le lieutenant Vaughan et le capitaine.

VAUGHAN.

Aussi longtemps que nous respirerons et que nous resterons debout, Anvers ne sera pas tout à fait privée du souffle de vie, et sa ruine ne s'accomplira pas sans que nous exercions notre droit de juste vengeance; ce dernier assaut le témoigne : il a rempli les balances de la justice de la vie d'au moins cent Espagnols, qui croyaient leur victoire assurée. Mais qu'aperçois-je? Un bourgeois et sa fille d'un âge encore tendre, tous deux abattus sous les coups pesants de la mort.

LE CAPITAINE.

Je les ai bien connus; ils étaient mes voisins et demeuraient près de la Bourse.

VAUGHAN.

Si ces cheveux gris avaient compris, comme ils le pouvaient, les enseignements vénérés de la grave expérience; si vous aviez été plus riches en sagesse intérieure et moins fastueux dans vos dehors, vous auriez vécu, l'un pour mourir d'une mort naturelle, l'autre pour voir ses vieux ans honorés. Mais l'orgueil et le luxe ont toujours ouvert la porte à la misère et servi de nourrice au crime. Quoique vous m'ayez dédaigné, je pleure sur votre fin et ma pitié vous donnera la sépulture. (*Ils sortent.*)

Hosted by Google

Lenchy et Martin, deux petits enfants, entrent en courant.

MARTIN.

Hélas ! pauvre Lenchy, où faut-il aller ?

LENCHY.

Je n'en sais rien ; viens, Martin, cachons-nous.

MARTIN.

Où est mon père ?

LENCHY.

A la maison.

MARTIN.

Allons-y.

LENCHY.

Toute la rue est pleine d'Espagnols. Ils ont tué la petite Maria et Hans Vander Broeck.

MARTIN.

Hélas ! où irons-nous ?

LENCHY.

Cachons-nous ici ; aucun Espagnol n'y viendra.

MARTIN.

Non, le verger de maître Hulder est à deux pas ; allons-y et cachons-nous parmi les arbres.

LENCHY.

Viens, courons. (*On entend un grand bruit.*)

MARTIN.

Hélas ! voilà les Espagnols ; que ferons-nous ?

LENCHY.

Hélas ! pauvre Martin, nous serons tués tous deux.

MARTIN.

Hélas ! pauvre Lenchy, embrasse-moi, ma jolie petite sœur, car nous allons mourir.

LENCHY.

Asseyons-nous, Martin, je te serrerai dans mes bras ; ils ne te verront pas.

MARTIN.

Mais ils te tueront. Hélas ! où est mon pauvre vieux père ? Où est ma pauvre mère ?

Deux Espagnols, l'épée à la main, entrent en courant.

PREMIER SOLDAT.

Mata, mata, mata !

Hosted by Google

DEUXIÈME SOLDAT.

Tue, tue, tue!

PREMIER SOLDAT.

Fuora villiaco!

DEUXIÈME SOLDAT.

Sus! sus! sus!

MARTIN.

Je vous en prie, monsieur l'Espagnol, ne nous faites pas de mal. Nous sommes de pauvres enfants, nous n'avons rien fait.

LENCHY.

Bon piquier, ne tuez pas mon petit frère.

PREMIER SOLDAT.

Fuora villiaco, sa, sa, sa!

MARTIN.

Ah! monsieur l'Espagnol, ne tuez pas ma sœur. Mon père est un pauvre aveugle, il mourra si vous la tuez.

DEUXIÈME SOLDAT.

Coupons le cou de ces bâtards.

(*Les enfants saisissent le bras des Espagnols et s'y cramponnent.*)

LENCHY.

Ah! ne nous tuez pas! Nous nous attachons à vos bras! Bon piquier, arrêtez et regardez ma figure : avez-vous le cœur de tuer une jolie petite fille?

(*La fin à la prochaine livraison.*)

Hosted by Google

MES VACANCES A LA ROCHE

VII

PÉPÉE.

Un jour que j'étais assis sur mon observatoire élevé, rêvant et regardant sans but, je vis venir de loin, par le chemin de la vallée, une vieille femme coiffée de l'inévitable barada. Elle portait sous le bras un paquet d'herbes et tenait à la main un long bâton qui lui servait moins à s'appuyer qu'à gesticuler. Elle le maniait avec la dextérité d'un tambour-major, faisait le moulinet, le jetait en l'air et le rattrapait, et parfois le brandissait comme menaçant un ennemi imaginaire. Arrivée près du gué, elle s'assit sur le gazon, se déchaussa, mit ses bas dans ses souliers et ses souliers dans son paquet, se troussa jusqu'au genou, et tirant en avant entre ses jambes la partie de derrière de son jupon, s'en fit une sorte de pantalon; puis elle entra dans la rivière. Mais au lieu de suivre le gué, elle se dirigea vers une grosse pierre qui saillait au-dessus de la surface de l'eau. C'était un bloc de grès brun, arrondi et poli par les eaux et formant une sorte de siége. Le courant devenait plus fort en cet endroit; la vieille se servait de son bâton pour ne pas être entraînée. Ayant atteint le rocher, elle y déposa son paquet et s'assit. Ce singulier reposoir, isolé au milieu de l'eau, parut être de son goût, car elle y resta longtemps. Elle se lava soigneusement les pieds et les jambes, puis elle ôta son bonnet et secoua sur ses épaules et devant sa figure sa longue chevelure grise. Elle se pencha d'abord à droite, puis à gauche, puis en avant, assez bas pour laisser tremper ses cheveux dans l'eau; puis elle les essuyait et les lissait entre ses doigts. Ce manège qui paraissait l'amuser beaucoup, dura près d'un quart d'heure. Tout à coup, un enfant qui gardait des vaches dans la prairie au-dessus d'elle se mit à crier :

Hosted by Google

— Pépée ! Eh ! c'est Pépée !

A ce cri, deux autres enfants accoururent, et tous trois se mirent à lui jeter des pierres. Je crois qu'ils n'avaient pas précisément l'intention de l'atteindre, mais plutôt de l'éclabousser en faisant voler l'eau autour d'elle. La vieille alors se leva, montra le poing aux enfants en marmottant quelque chose que je ne pouvais comprendre. Les enfants continuaient à jeter des pierres. Alors, elle monta sur son bloc et, du haut de ce piédestal, se mit à brandir son bâton d'une façon menaçante. Et les enfants de pousser des huées. Le vent m'apportait des éclats de rire joyeux, toujours mêlés des cris : « Pépée ! Eh ! Pépée ! »

Je vois encore ce spectacle : A deux cents pieds au-dessous de moi, debout sur un bloc de rocher au milieu de la rivière, une vieille femme, grande, maigre, les jambes et les pieds nus, ses longs cheveux gris flottant au vent, le barada passé à son bras par les rubans, sa main gauche tenant toujours ses jupons relevés, sa droite brandissant un bâton dont elle menaçait de petits bouviers qui, de loin, lui jetaient des pierres. Je crus voir une de ces figures de vieilles, moitié folles, moitié sorcières, comme Walter Scott en a mis dans ses romans. Shakspeare eut donné ses traits à l'une des sorcières de Macbeth. Dans cette attitude tragique, elle se mit à improviser une harangue d'une incroyable volubilité, qu'aux gestes qui l'accompagnaient, aux éclats de sa voix aigre et stridente, je jugeai devoir être une terrible imprécation. Chaque fois qu'elle reprenait haleine, les enfants se remettaient à crier et les pierres continuaient à voler autour d'elle. Tout à coup, levant la tête, elle m'aperçut et se tut. Je ne bougeai pas. Ma silhouette devait, pour elle, se détacher sur le ciel, comme la sienne, pour moi, se détachait sur l'eau. Seulement, comme j'étais couché, elle ne pouvait voir que ma tête et mes épaules. Elle demeura un instant immobile et muette comme une statue ; puis, étendant vers moi son bâton, elle m'apostropha. Je vous jure que je regrettai beaucoup de ne pouvoir entendre ce qu'elle disait. Enfin, prenant son parti, et sans plus s'occuper des enfants, elle descendit de son piédestal, acheva de traverser la rivière, s'assit sur l'herbe, essuya ses pieds et ses jambes, se rechaussa, laissa retomber ses jupons, mais ne remit pas son barada, sans doute parce que ses cheveux étaient mouillés. Puis, elle leva la tête pour voir si j'étais toujours là.

De l'endroit où elle avait abordé, deux chemins se présentaient pour revenir à La Roche. L'un, assez long, mais commode, était la continuation du chemin de charrette qui traversait le gué et contournait toute la montagne en passant par Harzée. L'autre était un

Hosted by Google

étroit sentier, raide, ardu, scabreux, qui montait à travers bois et rochers, et passait au-dessous du roc qui me servait de siége. C'est par là qu'elle prit. Je la voyais monter d'un pied leste et ferme, s'appuyant de son bâton et parfois se tenant aux branches des coudriers pour ne pas glisser. Une fois, elle dut s'arrêter pour dégager une mèche de ses cheveux qui s'était accrochée dans les ronces. Je la perdis de vue au moment où elle passa sous mon rocher.

Je ne doutai pas que je n'eusse bientôt l'honneur de sa visite. Je bourrai une pipe en l'attendant.

Bientôt elle apparut à ma gauche. Elle marcha jusqu'au pied de mon trône de pierre, s'arrêta, s'appuya des deux mains sur son bâton, et me considéra avec attention.

Elle me parut avoir près de quatre-vingts ans. Sa peau, sillonnée de rides profondes, ressemblait à du parchemin recroquevillé par le feu. Ses yeux noirs ombragés de sourcils hérissés, son nez semblable à un bec d'ara, son menton saillant, lui donnaient un air singulièrement dur. Les mèches grises de ses cheveux mouillés pendaient, comme des couleuvres, des deux côtés de son visage. Il lui restait deux ou trois dents.

D'une voix grave comme celle d'un corbeau :

— Je vous connais, me dit-elle. Vous demeurez chez Tacheny.

— Je vous connais aussi, Pépée. Vous êtes ma voisine.

— Qu'est-ce que vous faites là?

— Vous le voyez, je fume ma pipe.

— Vous fumez la pipe... Moi aussi, je fume la pipe. Avez-vous du tabac?

— Toujours.

Et je lui tendis ma blague.

Elle la prit sans mot dire, tira de sa poche un brûle-gueule, le bourra soigneusement et me rendit ma blague. Je fis tomber un peu de feu de ma pipe dans la sienne. Quand elle fut allumée, elle me regarda encore un instant sans parler, me tourna le dos et s'en alla en fumant. Mais, après avoir fait une dizaine de pas, elle se retourna et me dit, ou plutôt me cria :

— Vous êtes des braves gens! — (Ce pluriel enveloppait dans son jugement toute ma petite famille, qui était restée à l'auberge.) — Vous êtes des étrangers! Mais eux, c'est tous de la canaille!

— Qui cela, Pépée?

— Tous, je vous dis; tous!

Sur quoi elle se mit à descendre rapidement le sentier devant la ville et, au premier tournant, je la perdis de vue.

Je connaissais effectivement Pépée. Elle demeurait au faubourg,

Hosted by Google

à dix pas de l'hôtel Tacheny, dans une petite maison où elle vivait toute seule. On la disait folle, mais plus méchante encore que folle. On disait que son cerveau s'était détraqué à la suite de violents chagrins de famille. La maison qu'elle habitait était sa propriété, ainsi qu'un petit courtil qu'elle cultivait et qui lui fournissait ses légumes. Ses enfants s'étaient mariés, l'avaient quittée; mais ils veillaient à ce qu'elle ne souffrît pas de misère. J'ai vu son petit intérieur : il était tenu avec une excessive propreté.

Son nom de famille était oublié. Pépée était un sobriquet.

Cette vieille inspirait à son voisinage une véritable terreur, où se mêlait un peu de superstition. Non pas précisément qu'on la crût sorcière, mais on disait qu'elle savait tout, qu'il n'y avait dans aucune famille de La Roche de secret qu'elle ne connût. On était assez disposé à croire qu'elle avait à son service quelque diable boiteux qui rendait transparentes pour elle les murailles de toutes les maisons. Le fait était vrai, mais il n'était pas difficile de deviner d'où venaient ses informations.

Elle avait autant d'Asmodées qu'il y avait de méchantes langues dans La Roche. Les mauvaises passions, la malveillance, les jalousies, les rancunes, si aigres et si tenaces dans une petite ville, se servaient d'elle comme les Romains de la statue de Pasquin. Elle faisait innocemment et gratis ce que font, à tant la ligne, les chroniqueurs des petits journaux : elle était un instrument de scandales.

Des âmes charitables, qui se cachaient par modestie, avaient soin de la tenir au courant de tous les cancans de la ville, médisances ou calomnies, bien sûres qu'elle les publierait à l'occasion. Silencieuse d'ordinaire et peu communicative, on l'entendait grommeler sourdement des paroles inintelligibles. Mais parfois, elle élevait la voix et se mettait à crier, au milieu de la rue, ou du seuil de sa porte, ou de l'unique fenêtre qui éclairât l'étage de sa maison. Souvent elle se penchait à mi-corps hors de cette lucarne, apostrophant les passants au hasard, ou s'adressant à des auditeurs visibles pour elle seule. Alors, au milieu d'un flux intarissable de paroles incohérentes et de propos insensés, éclatait, comme une fusée de fiel, une catilinaire à l'adresse de ses ennemis; le tout à la grande joie des malins qui l'avaient instiguée, qui entretenaient et envenimaient l'aigreur de sa bile.

Quelquefois, au milieu de la nuit, elle ouvrait sa fenêtre, et, dans le silence des rues désertes, faisait retentir l'air de ses plaintes et de ses imprécations. Son grand âge, sa folie apparente, ses malheurs avaient valu à sa langue une complète impunité. Sa satire

Hosted by Google

irresponsable frappait de droite et de gauche, blessait à tort et à travers, sans que personne osât se plaindre. On feignait l'indifférence, le dédain, la pitié ; on souriait, on haussait les épaules : au fond, on avait peur. Quelques-uns la maudissaient, mais tout bas.

Les enfants, on l'a vu, s'enhardissaient quelquefois jusqu'à crier derrière elle et à lui jeter des pierres. Mais elle n'avait qu'à se retourner pour les mettre en fuite.

Moi, j'avais captivé sa bienveillance par ma qualité d'étranger d'abord, ensuite par quelques procédés délicats. On a déjà vu que je lui avais donné du tabac. Une autre fois, revenant de la pêche avec mon panier bien rempli, j'étais entré chez elle et j'avais déposé sur sa table le plus beau de mes chevannes. Elle s'était confondue en remerciements dont le refrain était toujours :

— Vous êtes de braves gens, mais les autres, c'est de la canaille !

Les autres, c'étaient tous les habitants de La Roche.

Un jour, au prône, le curé publiait les bans pour un prochain mariage. En entendant les noms des futurs conjoints, Pépée se leva et cria tout haut :

— Ce n'est pas Jean Louis qu'elle doit épouser, c'est Hubert !

Le curé lui dit de se taire.

— Et l'enfant, monsieur le curé ?

On comprend le scandale. Le sacristain voulut la mettre à la porte. Le curé s'y opposa et, avec beaucoup de douceur, il fit à Pépée un petit sermon sur le danger des mauvaises langues. La vieille se tut, mais continua à bougonner tout bas entre les trois dents qui lui restaient.

Je l'entendis une autre fois, au milieu d'un sermon, interrompre le prédicateur en lui criant :

— Ça, c'est pas vrai ! Vous mentez !

L'assistance paraissait prêter peu d'attention à ces excentricités. Le curé se contenta de lui imposer silence par un geste, et poursuivit son sermon sans s'émouvoir.

Pépée est un de mes bons souvenirs de La Roche. Quand, la nuit, je l'entendais crier à sa fenêtre, je songeais à la vieille maugrabine de la chanson de Gastibelza :

Qui, chaque nuit, criait dans tour Magne,
Comme un hibou.

L'année où je ne retrouvai plus Pépée, quelque chose manqua pour moi à la physionomie de La Roche. Cette vieille figure allait

Hosted by Google

bien aux vieilles maisons, aux vieilles ruines, à l'aspect étrange de la vieille bourgade.

En revanche, sa mort, pour beaucoup de personnes, fut un vrai soulagement.

VIII

LES CULTURES.

Deux ou trois jours après mon installation à La Roche, je pouvais constater en moi un singulier phénomène. Et tous les lieux que j'ai adoptés successivement pour mes vacances ont produit sur moi le même effet. J'étais à La Roche non-seulement de corps, mais d'âme et d'esprit, si complétement, qu'il semblait que je n'avais jamais vécu, que je ne devais jamais vivre ailleurs. Je vivais à La Roche de la vie de La Roche. Ma pensée ne se reportait pas un seul instant aux lieux d'où je venais, où je devais retourner. Je n'avais plus une seule pensée qui fût étrangère à La Roche. Je pensais à la pêche, à la tenderie, à l'Ourthe, aux sites que j'avais vus, aux villages que j'avais visités, à ceux qui me restaient à voir et dont les noms exerçaient sur moi une sorte de fascination, aux histoires du pays qu'on m'avait contées, à l'expédition de la veille, à celle du lendemain. La Roche m'absorbait. La Roche et ses environs, dans un rayon de trois lieues, était devenu pour moi ce petit monde circonscrit et fermé que son couvent devient pour le moine, qu'est son quartier pour l'épicier, qu'est sa petite ville pour le bourgeois sédentaire. Je n'imaginais plus rien au-delà.

Et cet horizon borné suffisait amplement à mon activité physique et morale.

— On doit faire ce soir une pêche aux flambeaux. — Demain, de grand matin, Tacheny va placer les premiers lacets de sa tenderie aux grives ; j'ai promis de l'accompagner. — Le 5 septembre, c'est la foire de La Roche ; l'hôtel est encombré de paysans, les rues de bestiaux : il faut aller passer la journée dehors. Où irons-nous ? A Maboge ou à Jupille? — Le notaire B. a vu un énorme poisson dans la platte de Magoton. Est-ce un saumon, ou un brochet, ou un simple chevanne? — Devant le moulin de Poignefer, j'ai pris une perche, il doit y en avoir d'autres ; j'y retournerai. — Il y a eu un orage, l'eau est trouble : on prendra des barbeaux à Lohan. — Après l'orage de la semaine dernière, on a pris cent kilos d'anguilles à la pêcherie de M. Orban. En démolissant un monceau de tan à la tannerie Henrard, on a trouvé une nichée de couleuvres. Il

Hosted by Google

y en avait plusieurs grosses comme le bras. — Dans le bois de Bande, on a trouvé une chienne retournée à l'état sauvage et allaitant deux petits loups. Étaient-ce ses enfants? — Le taureau de Villé devient dangereux. Hier, comme je pêchais autour de la pêcherie Deleuze, il mugissait d'une manière effrayante, ma vue le mettait en colère; il labourait le gazon de ses cornes, il s'approchait... Je n'ai eu que juste le temps de traverser la rivière... Il l'a traversée à son tour, malgré les cris de son gardien... Je me suis mis à grimper la côte à travers les broussailles, où il ne pouvait me suivre... On ne devrait pas laisser courir les taureaux en liberté. — Il faut que j'aille voir les pierres de Mousny : on dit que ce sont des pierres druidiques. — On plante des piquets dans la rivière, au-dessous du pont pour arrêter les bois. Une fois que le flottage est commencé, c'est fini de la pêche pour longtemps en amont de La Roche. — La première fois qu'il pleuvra, j'irai le soir avec une lanterne à la petite chapelle du vieux chemin de Beausaint. J'y trouverai des salamandres terrestres. Ce sont de belles bêtes, dans leur genre, avec leur peau noire et luisante, marquée de larges taches oranges. J'en avais une, l'année dernière, dans ma chambre; je dus l'en ôter, parce qu'au milieu de la nuit, elle m'éveillait de son cri plaintif et doux comme celui d'un enfant. — Grandménil, Bérimé-nil, Lamorménil, Odeigne, Malempré, Vaux-Chavanes, Warampage, Erneuville, Amonines, jolis noms! Cela sonne mieux, décidément, que Swyndrecht, Beerenbroek ou Steenokerzeel. On dirait, d'un côté, des noms cueillis dans les poésies des troubadours provençaux, de l'autre, les vocables gutturaux des Huns ou des Ostrogoths...

Voilà quelles pensées m'occupaient à La Roche et m'occupaient si bien que j'en oubliais le reste de l'univers.

On recevait chez Tacheny un journal, je ne sais plus lequel. — J'oubliais des semaines entières de le lire. C'est le désœuvrement de l'esprit qui porte à lire les journaux, et l'on vient de voir si mon esprit était occupé!

J'étais entré en commerce intime avec cette nature qui me paraissait presque vierge en comparaison des plaines cultivées du Brabant et des Flandres. Quand j'étais plus jeune, je cherchais avidement dans les environs de Louvain quelque reste de bruyère, de bois, où la charrue n'avait point passé, où je pusse me faire illusion et croire que j'avais retrouvé quelque fragment des vieilles Gaules, échappé par miracle aux profanations des hommes, et je ne trouvais que les bords d'un chemin creux ou le sommet pelé de quelque colline sablonneuse. La rencontre d'une touffe de bruyère ou de genêt

Hosted by Google

me remplissait d'une joie douce, en me donnant l'intuition de la nature sauvage. Les collines du Loo, d'une élévation si modérée pourtant, mais qui dominent d'immenses horizons, parce qu'à leurs pieds s'étendent des plaines sans bornes, me faisaient songer aux véritables montagnes. Et le vent qui soufflait sur ces hauteurs, qui frissonnait dans les gazons séchés, et emportait au loin comme des plumes la graine soyeuse des chardons, me semblait le frère du vent que respirent les montagnards de l'Écosse ou du Tyrol. Je l'aspirais à pleins poumons et il me semblait qu'il devait me communiquer quelque chose du tempérament des aigles et des chamois. La liberté au sein d'une libre nature, tel avait été le rêve de mon enfance, à peine tempéré dans ma jeunesse par d'autres aspirations. Enfant des villes, je n'ai jamais aimé que la campagne. Enfant des plaines, j'étais né pour la vie des montagnards.

Ce rêve, que les dures expériences de la vie réelle n'avaient pu me faire oublier, La Roche le réalisait. Tout y répondait à mes goûts. Montagnes de raisonnable hauteur, roches escarpées, vallées solitaires, vertes, sauvages, sans chemins; rivières ou ruisseaux limpides, non encaissés, roulant sur des lits de cailloux; bruyères et genêts partout, même au milieu des rares cultures; bois sans fin et sans *drèves* tirées au cordeau; chemins tracés au hasard, où, depuis des siècles, les roues ont creusé leurs ornières dans le roc, que chaque pluie d'orage convertit en lits de torrent, affreux, impraticables, mais suffisant aux besoins du pays, mais pittoresques, amusants, et qu'on pouvait croire tels qu'ils étaient au temps de Charlemagne ou de Godefroid de Bouillon; ruines superbes, jetant sur le tout la poésie des souvenirs; mœurs originales, rudes, mais bonnes et sympathiques. Voilà ce que je trouvais à La Roche, ce qui me le faisait aimer, ce qui m'y rappelait chaque année.

Les naturels d'un pays ne peuvent comprendre ce que les objets qui les entourent dès l'enfance peuvent avoir d'étonnant aux yeux d'un étranger, et ils s'étonnent de son étonnement. En laissant de côté les sublimes horreurs des Alpes qui ne pouvaient servir de termes de comparaison, je n'avais vu nulle part une nature plus tourmentée, plus primitive, plus aimable en même temps dans sa pauvreté même. Et je m'émerveillais de trouver si près de nous, sans sortir de nos frontières, une contrée dont les usages différaient autant des nôtres que son aspect physique différait de celui de nos plaines; certains procédés de culture surtout me paraissaient incroyables.

Vous figurez-vous la surprise d'un paysan des Flandres amené brusquement devant une côte escarpée, aride, où de maigres brous-

Hosted by Google

sailles végètent avec peine entre les interstices du roc, comme l'est le versant de la montagne de Corrumont qui regarde La Roche et auquel on dirait : L'année prochaine, vous pourrez voir là un champ de seigle ou d'avoine. Et pour obtenir ces récoltes, il n'est besoin ni de labourer, ni de fumer. Attendez jusqu'au mois d'août; vous verrez d'abord abattre les bois, puis, avec une houe (la bêche est inconnue dans ce pays et ne pourrait servir) soulever les gazons, les retourner pour les faire sécher au soleil, les disposer légèrement en de petits tas creux, au centre desquels on a placé une poignée de bois mort, et y mettre le feu. Vous verrez alors ces monceaux s'allumer, brûler sourdement, lentement, sans flammes, pendant plusieurs jours, couvrant le pays entier de fumée. Pendant le mois de septembre, quand les *sarts* brûlent de tous les côtés, cette fumée est telle que l'air a perdu sa transparence, que les horizons sont voilés comme par la brume, qu'on ne sent partout qu'une odeur de tourbe, pareille à celle qu'en avril le vent d'Est nous amène des tourbières de la Westphalie. La nuit, on voit parfois des langues de flamme s'élancer de ces fourneaux et des montagnes entières s'illuminer d'un éclat rougeâtre sous un dôme de fumée noire. On dirait des volcans.

Quand les fourneaux sont éteints, qu'il ne reste plus à leur place qu'un monticule de cendre grise et rouge, le paysan viendra, éparpillera cette cendre, la mêlera à la terre, en y promenant la herse, et lui confiera ses graines. La première année, il récoltera du seigle. Quelquefois, la deuxième, de l'avoine et des pommes de terre; mais cela par exception, dans les meilleurs terrains. D'ordinaire, les sarts ne donnent qu'une récolte. Après cela, c'est fini pour dix, quinze, vingt ans. Le bois repousse, et la mousse, et les ronces, et la bruyère et les genêts. La nature reprend ses droits. La montagne retourne à l'état sauvage.

Le paysan flamand, son ébahissement passé, hausserait les épaules et s'empresserait de retourner à ses polders.

La coupe des bois dans les haies à écorce m'intéressait aussi par des détails pittoresques et inédits.

On enlève les écorces sur pied, c'est-à-dire que les pauvres buissons sont écorchés vivants. Cette opération se fait au printemps, quand la séve commence à circuler, et on ne coupe le bois qu'en été. Ces arbres ainsi mutilés ayant, au lieu de leur robe verte, la couleur des chairs nues, condamnés par leurs bourreaux à un long supplice que le soleil renouvelle chaque jour, offrent un triste et laid spectacle. Enfin, on les coupe et on les met en tas. Si c'est sur un terrain accessible aux charrettes, ils sont enlevés par les procédés

Hosted by Google

ordinaires ; mais il n'en est pas de même sur les versants rapides qui bordent la vallée de l'Ourthe. Ceux-là iront à La Roche tout seuls.

Les perches sont coupées en morceaux de la longueur d'un mètre. On pratique sur la pente, à l'endroit le plus raide, et perpendiculairement à l'axe de la vallée, une rainure presque droite, une glissoire sur laquelle on place les bois qui descendent tout seuls. Ceux qui se mettent en travers et s'arrêtent, on les redresse, on les aide et ils glissent, roulent ou bondissent pêle-mêle jusqu'au pied de la montagne où ils vont s'amonceler en tas.

Là, on les prend et on les jette à l'eau. Le courant les entraîne et les porte à La Roche, où ils sont arrêtés par un barrage à claire voie, établi au-dessous du pont. Ce n'est pas plus difficile que celà.

On appelle rivières flottables celles qui se prêtent à ce genre de transport.

L'Ourthe est flottable jusqu'à Maboge.

Mais cette opération de flotter le bois demande encore quelques soins. La rivière est peu profonde et semée de pierres. A chaque instant, un bois s'arrête, sert d'obstacle à d'autres qui viennent s'arrêter à lui, et voilà un encombrement. D'autres s'accrochent le long des bords à des racines d'arbres, ou sont jetés par le courant sur le rivage, ou demeurent échoués sur des bas-fonds. Leurs conducteurs, au nombre de deux ou de trois, armés de longues perches, marchant dans l'eau les pieds nus dans de vieux souliers ferrés, ou suivant le long des bords, les surveillent, les dirigent, dégageant ceux qui sont empêtrés, repoussant dans l'eau ceux qui font mine d'aborder, renvoyant dans les courants ceux qui flânent dans les plattes ou qui s'amusent à tournoyer dans les remous, donnant un coup sur la tête à ceux qui gênent les autres, ramenant à la surface ceux qui font le plongeon, forçant ceux qui s'arrêtent à se remettre en marche, stimulant les paresseux du geste et de la voix, absolument comme des bergers conduisant un troupeau de moutons. Ceux qui vont s'échouer dans les pêcheries sont ramassés et rejetés par dessus les barrages. Arrivés devant les moulins, on les détourne du biez, on lève les vannes, et ils se précipitent avec fracas par cette étroite ouverture, au milieu des eaux écumantes.

L'arrivée d'un train de bois est toujours un événement à La Roche.

Souvent, quand le bois est enlevé de la montagne, on met le feu à quelques branches sèches du côté d'où le vent souffle. On commence en bas, et le feu, attisé par le vent, alimenté par les brindilles

Hosted by Google

de bois mort qui jonchent le sol, gagne de proche en proche, monte en crépitant, parcourt toute la coupe, dévorant les ronces et les herbes séchées, et, en s'éteignant, laisse un dépôt de cendres fertiles, comme l'inondation, en se retirant, dépose le limon qui fait reverdir les prairies. C'est un curieux spectacle que celui de ces *feux courants* léchant de leurs flammes bleues toute la surface d'une montagne ; mais cet usage n'est pas sans danger.

On n'est pas toujours le maître d'arrêter l'incendie aux limites de la coupe.

IX

LE MAITRE D'ÉCOLE

Tout entier à ce qui m'entourait, je ne pouvais souffrir que l'on m'appelât Monsieur le Professeur. Cela me rappelait les classes, l'*Art poëtique*, les inspecteurs, les compositions à corriger, et ce n'était certes pas pour penser à ces choses que j'étais venu à La Roche.

Monsieur le bourgmestre — qui était, en même temps, tanneur, marchand de souliers, cultivateur, épicier, marchand de tabac, cabaretier, chantre et organiste ; j'espère que je n'aurai omis aucune de ses qualités, quand j'aurai ajouté que c'était un très-digne et très-brave homme — Monsieur le bourgmestre était un de ceux qui m'obsédaient de mon titre. Je lui déclarai un jour très-sérieusement que s'il me donnait encore du Monsieur le Professeur, je ne mettrais plus jamais les pieds chez lui. Il crut à une plaisanterie et continua : je tins parole.

Je me souviens aussi d'un pauvre diable de maître d'école, vieux bonhomme de soixante-dix ans, qui m'avait pris en affection. Il n'était pas de La Roche, mais d'un village voisin, de Hodister, je crois. Il y venait pour voir sa sœur, qui était veuve et qui vivait de la dentelle qu'elle fabriquait. Car on fait de la dentelle à La Roche, une petite dentelle insignifiante, étroite, qu'on emploie pour entre-deux. Il passait auprès de cette sœur ses vacances, et comme elles tombaient dans la saison des grives, il avait sa tenderie aux environs de La Roche. Il m'amenait avec lui quand il allait préparer les sentiers et placer les lacets.

Comme j'avais trente ans de moins et de vraies jambes de montagnard, je lui étais fort utile. J'allais visiter pour lui les endroits les plus escarpés où ses vieilles jambes ne pouvaient plus atteindre. Lui, humble pionnier de l'enseignement, qui, depuis quarante ans,

Hosted by Google

s'efforçait de défricher les rustiques intelligences des jeunes Ardennais, en les initiant aux mystères de l'alphabet, il voyait en moi un personnage considérable, et il se trouvait très-honoré de la compagnie d'un professeur d'athénée royal. Aussi me donnait-il du Monsieur le Professeur tout du long de l'aune. Je le menaçai, s'il continuait, de ne plus aller aux grives avec lui. Comme il se plaisait surtout, en m'assommant de mes titres et qualités, à constater sa qualité de collègue, il fut un peu froissé et attribuant mon propos à un sentiment d'orgueil fort déplacé, il me dit d'un ton de reproche :

— Est-ce que vous ne trouvez pas la profession de professeur assez honorable ?

— Je n'en connais pas de plus honorable, lui dis-je, parce que je n'en connais pas de plus utile. Mais elle est tellement fatigante, elle impose de si lourdes obligations, que j'ai besoin, comme les chevaux que l'on met au vert, d'être débarrassé complétement de mes harnais pendant deux mois pour ne pas succomber à la tâche pendant les dix autres. Or, c'est mon esprit que je mets au vert. Laissez-le pâturer dans vos vertes Ardennes, se saturer de l'air de vos montagnes, de vos bois, de vos bruyères, de vos rochers. Parlez-moi de La Roche et laissez-moi oublier qu'il existe quelque chose au-delà du cercle d'horizon que mes regards embrassent d'ici.

Le bonhomme secouait la tête. Évidemment, il ne comprenait rien à cette lubie. Cependant, il fut plus raisonnable que le bourgmestre, et pour me faire plaisir, il se résigna à m'appeler simplement par mon nom.

Par exemple, ce nom, je dus l'entendre à satiété, et au delà. En cela, il était de son pays. Un paysan ardennais ne vous dira jamais Monsieur tout seul ; il y joint toujours votre nom. Faire autrement serait impoli, et sa considération pour vous se mesure au nombre de fois qu'il vous jettera votre nom à la tête. Une fois à chaque phrase, au moins !

Pauvre vieux maître d'école ! Il repose depuis longtemps dans le même cimetière que Pépée. N'aurai-je donc réveillé sa mémoire que pour rappeler ses ridicules ? Non, je veux oublier qu'il avait découvert trente-deux exceptions dans la grammaire de Noël et Chapsal, pour ne me souvenir que du plaisir que j'ai trouvé en sa société, et qui était très-réel. C'était un homme simple et bon et d'un esprit assez original. Il m'apprenait sur le pays, sur ses usages, sur ses ressources, une foule de choses qui m'intéressaient. Il me nommait tous les lieux où nous passions, tous les points que je lui désignais à l'horizon. Il me contait des histoires, des légendes. Il savait de l'histoire de La Roche tout ce que les historiens en disent, tout ce

Hosted by Google

que j'en savais moi-même. Et à propos des armoiries de La Roche représentées sur les colonnes en fonte du pont suspendu, et qu'il me blasonna couramment, je fis une découverte qui ne laissa pas de m'étonner. Il avait une toquade que je partageais un peu, à cette époque ; ce qui établissait un nouveau lien de sympathie entre nous :

Il s'occupait d'art héraldique et de généalogies !

Il en eût remontré à d'Hozier sur le blason et savait à peu près par cœur le *Miroir des nobles de Hesbaye*, de Jacques de Hemricourt. Pas une famille noble des pays de Liége, de Luxembourg et de Namur dont il ne connût au bout des doigts les origines, les alliances et les armoiries.

Comment un obscur maître d'école de village, parfaitement roturier lui-même, en était-il venu à s'occuper de la science des hérauts d'armes ? Je ne m'en inquiétai pas trop, ayant moi-même perdu beaucoup de temps, par pure curiosité, dans ces inutiles recherches. Ce qui m'amusait surtout (en ma qualité de vilain sans doute) c'était le chapitre des mésalliances, des substitutions de nom, des titres achetés à des prix dont il connaissait exactement le chiffre — et des hiatus que présentent certains arbres généalogiques. Son érudition sur ce point était intarissable, et il m'en donna de curieux échantillons.

EUGÈNE GENS.

(*La suite à la prochaine livraison.*)

Hosted by Google

POÉSIE.

—

AUX RIFLEMEN.

Frères de la vieille Angleterre,
Hommes de paix, hommes du droit,
Sous cet appareil militaire
Pourquoi passez-vous le détroit?
Ennemis du sang et des larmes,
Pourquoi tout ce déploiement d'armes?
Le cor sonne, le tambour bat,
L'air du sifflet des balles vibre :
Pour nous montrer un peuple libre,
Faut-il le vêtir en soldat?

Non, vous ne formez une armée
Que pour ce devoir filial
De garder la patrie aimée
Et le foyer familial.
Mais ne sommes-nous pas des hommes?
Ce que vous êtes, nous le sommes :
Des citoyens du genre humain!
Est-ce que le temps encore dure
Où l'on s'abordait sous l'armure
Et fraternisait, glaive en main?

Hélas! ce siècle, où les deux mondes
Sont si fiers de la liberté,
Garde bien des lèpres profondes,
N'a pas droit à tant de fierté :

Hosted by Google

Que de naufragés ! que d'ilotes !
La boussole manque aux pilotes ;
L'humanité cherche le port,
Heureuse si les chefs de l'arche
Ne font pas reculer sa marche
Vers l'écueil d'un passé de mort !

Des peuples grattez l'épiderme :
Vous trouverez toujours, hélas !
Sous le Gaulois Brennus en germe,
Sous les Teutons des Attilas ;
Que de querelles féodales !
Nous avons encor nos Vandales ;
Nos rois sont aussi des fléaux ;
Trop souvent, sous des jougs contraires,
Les peuples ne se sentent frères
Que par l'égalité des maux.

Chaque fois qu'on creuse l'idée
Comme le soc fend les guérêts,
Et qu'on cherche à voir fécondée
La sainte glèbe du progrès,
Chaque fois qu'on jette aux sciences
La sonde des expériences,
L'éclair de l'intuition,
Et qu'on perce la friche inculte
D'une politique ou d'un culte,
Ou le tuf d'une nation,

Ah ! que de grandeurs méprisées
Se perdant sous les pieds des grands !
De forces en vain épuisées
Pour faire litière aux tyrans !
Partout l'homme n'est qu'une ébauche !
Partout l'empirisme, main gauche ;
Le despotisme, bras de fer !
Civilisés, anthropophages
Ont des affinités sauvages,
Ont le même appétit d'enfer.

Que de vide dans l'âme humaine,
D'erreur dans l'état social !
Troupeaux des rois, ce qui vous mène
C'est toujours l'instinct bestial !

Hosted by Google

La moitié du monde est sans âme,
Ne sait pas honorer la femme,
Ne peut pas respecter le sang;
Nul asile; l'Europe tombe,
D'un empire, sanglante tombe,
Dans un empire, nid sanglant.

Le vulgaire, qui voit l'histoire
Comme les aveugles le feu,
Adore toujours la victoire,
Croit que la force vient de Dieu;
Et l'on trouve encor des « génies »
Pour escompter les agonies,
Pour massacrer de toutes mains,
Et bâtir ainsi des Sodomes
Et faire admirer par des hommes
Des pyramides d'os humains!

Ah! si l'homme, amour et pensée,
Dans sa force et sa liberté,
Ne dirigeait son odyssée
Qu'au phare de sa volonté;
S'il n'avait, sans joug et sans laisse,
D'autre entrave que sa faiblesse,
D'obstacles que les éléments,
Si les préjugés ou le crime
N'arrêtaient pas son vol sublime,
Pris à la glu des faux serments,

Il marcherait, puissant et riche,
Vers le juste, horizon serein;
Nul champ ne resterait en friche,
Nul esprit ne serait au frein;
Sans procéder par le ravage,
Sans chercher l'ordre en l'esclavage,
Ni dans le meurtre le pouvoir,
Défrichant les sols et les races,
Comme il féconderait les masses
Par les semailles du devoir!

Ni sauvages! ni prolétaires!
Plus de pauvres! Le droit vainqueur
Du crime ferme les cratères,
Ouvre un lit aux laves du cœur!

Hosted by Google

Frères ! voilà dans nos souffrances
Le fanal de nos espérances,
Le but sacré de l'avenir !
On se sent homme à le comprendre !
Civilisé qui peut y tendre !
Grand qui pourrait y parvenir !

Si des frontières nous divisent,
Nos devoirs sont de sûrs liens.
Là-bas, les Césars fraternisent;
Ici, ce sont des citoyens.
Nul ne sait combien de tempêtes
Peuvent couver sous ces trois têtes
Rêvant d'être une Trinité,
Ni ce qu'il faudra qu'on immole
D'hommes à cette triple idole
Du temple de l'Autorité ;

Nous savons, nous, dans nos patries,
Qu'un peuple libre toujours doit
Son bras au soc des industries,
Son sang aux batailles du droit.
La force n'est pas notre culte ;
Nous ne rêvons point le tumulte,
La joie et la gloire des camps ;
Mais nous tiendrons ferme le glaive
Pour briser cet horrible rêve
Au front des peuples provoquants.

Nous n'avons pas l'outrecuidance
De croire qu'un roi ravageur
Est l'élu de la Providence,
Le ministre d'un Dieu vengeur,
Et qu'un peuple est seigneur et maître,
Sans limites à son droit d'être,
Sans frein à ses ambitions,
Et qu'une race en sa jeunesse
Est comme un ogre qu'on engraisse
Du sang des autres nations.

Pour nous, toute force est suspecte,
Qui n'est pas d'abord l'équité ;
Hommes, nous voulons qu'on respecte
En tout homme l'humanité ;

Hosted by Google

Nous savons que la conscience
Impose aux peuples sa puissance,
Met le devoir au premier rang ;
Sans ce verbe qui nous commande,
Un grand peuple n'est qu'une bande ;
Par lui, tout petit peuple est grand.

Oui, frères, notre esprit condamne
Et nos cœurs ont su corriger
La haine du voisin profane,
L'éternel droit sur l'étranger ;
Car les nations de la terre,
Comme un système planétaire,
N'ont qu'un but, pour toutes pareil :
L'une à l'autre doit être unie,
Leur intérêt est l'harmonie,
Et la justice est leur soleil.

Nous, la neutralité chérie
Déjà défend notre maison ;
Vous, vous soumettez la Furie
Au tribunal de la raison ;
Mais, puisqu'ailleurs des empiriques,
Malgré leurs forfaits historiques,
Captent les cœurs, courbent les fronts,
Sans perdre un jour dans les alarmes,
Citoyens, prenons tous les armes ;
Civilisés, nous combattrons.

Et si les héros de l'épée
Sur nous précipitent leur char,
Si recommence l'épopée
De Wallenstein ou de César,
Que notre honneur qui se courrouce
Oppose au nouveau Barberousse
Le devoir fort et le droit saint ;
Nous trouverons bien sur la carte
Un Moscou pour ce Bonaparte,
Un Yuste pour ce Charles-Quint.

A nous, la Manche et ses tempêtes,
Contre une nouvelle Armada !
A nous !... Hélas ! même en nos fêtes,
Le citoyen devient soldat.

Hosted by Google

Il le faut ! Oui, sous la menace,
Regardons le péril en face
Pour le combattre corps à corps ;
Frères par la liberté sage,
Soyons frères par le courage !
Bravons ensemble mille morts !

Pour nous, point de rivaux contraires !
Le droit est notre unique soin ;
A tout peuple en paix, disons : Frères !
A tout peuple armé : Pas plus loin !
Mais, afin d'arrêter l'offense,
Tous, armons-nous pour la défense,
Forts au fond, calmes à l'aspect,
Et que les fières mitrailleuses
Sentent nos fêtes sérieuses
Et reculent avec respect.

Oui, que l'Europe retentisse
De nos serments de liberté ;
Le glaive en main, crions : Justice !
Et l'arme au bras : Fraternité !
Aimons-nous, le droit fait la force !
Aimons-nous, l'amour fait divorce
Avec la vieille oppression ;
L'âme pour le bien enflammée,
Aimons-nous, nous serons l'armée
De la civilisation.

Ch. Potvin.

Hosted by Google

LA SCIENCE PRÉHISTORIQUE

ET LE CONGRÈS DE BRUXELLES.

L'homme pendant les âges de la pierre, dans les environs de Dinant-sur-Meuse, par E. DUPONT, directeur du musée d'histoire naturelle, 2e édition.

Quelqu'opinion que l'on adopte relativement à l'origine de l'homme, on est aujourd'hui bien obligé de reconnaître que cette origine date d'une très-haute antiquité. L'histoire, cependant, ne nous permet pas de remonter bien haut. Il devait en être ainsi; ses témoignages sont, en effet, subordonnés à l'emploi de moyens mnémoniques. Lorsque la tradition orale perpétue seule le souvenir des faits, combien vite il s'altère! S'il s'agit de chronologie, en peu de temps les faits principaux se rapprochent les uns des autres, les intervalles semblent ne pas avoir existé et les périodes se réduisent. Avant l'invention de l'écriture, il ne pouvait donc y avoir d'histoire proprement dite. Les fables et les légendes des premiers temps historiques sont un voile au travers duquel il nous est quelquefois bien difficile de démêler la vérité. En Europe et dans l'Occident de l'Asie, nous ne pouvons guère remonter au delà de quatre à cinq mille années. L'Égypte, grâce à ce qu'elle possédait l'écriture depuis plus longtemps, nous a transmis des souvenirs plus lointains et nous savons qu'elle jouissait déjà d'une brillante civilisation, il y a huit mille années. C'est déjà là, dira-t-on, une respectable antiquité. Mais on se demande immédiatement si, avant cette époque, en Égypte, comme avant le commencement des temps historiques en Europe, la terre était un vaste désert, si l'histoire remonte bien, comme elle en a la prétention, jusqu'à la naissance même de l'humanité. Comment pouvons-nous nous en assurer?

Dans l'Occident de l'Europe, les données historiques qui nous ont été conservées nous viennent des Romains et des Grecs; l'histoire

Hosted by Google

de la Gaule ou de la Belgique commence à la conquête romaine. Mais, à cette époque, bien des peuplades déjà habitaient ces pays, et l'histoire de l'Italie et de la Grèce fait mention d'anciens peuples qu'il a fallu vaincre pour que la civilisation se développât. D'où venaient ces hommes? Quelles étaient leurs mœurs?

Lorsque nous étudions l'histoire, en parcourant les contrées où les événements se sont passés, nous retrouvons souvent des traces des différents états de civilisation qui s'y sont succédé. Chez nous, on peut retrouver quelques-uns de ces camps que les Romains avaient fortifiés pour contenir les populations belges. Les ruines romaines font encore l'admiration du voyageur. Celles des monuments de la Grèce et de l'Égypte témoignent de la puissance des peuples qui les avaient élevés. Mais si l'archéologie vient ainsi en aide à l'histoire, en confirmant ses données, combien il nous serait difficile de reconstruire cette histoire, si elle était perdue, et si nous n'avions que les ruines pour nous guider. Cela nous serait même absolument impossible. Nous pourrions, toutefois, nous faire une idée, incomplète il est vrai, mais cependant d'une certaine netteté, des arts, des mœurs, de l'état social des peuples de l'antiquité. C'est ce que l'on fait pour Pompéï et Herculanum. Il est vrai qu'on est aidé par l'histoire de tout ce qui entourait ces villes.

Mais l'étude du développement progressif des sociétés humaines montre la corrélation étroite qui existe entre l'état de développement intellectuel d'un peuple et ses outils, ses arts, les produits de son industrie, en un mot, sa civilisation tout entière. Il suffit donc, pour en reconstruire tout le tableau, de connaître quelques-uns de ces éléments, comme l'anatomiste, au moyen de quelques os, reconstitue tout le squelette d'un animal perdu.

Le but de l'archéologie préhistorique est précisément de rechercher ce qu'étaient ces peuples qui ont précédé l'histoire, en étudiant les traces qu'ils ont laissées.

C'est une étude toute récente; jusqu'à ces dernières années, on avait cru posséder l'histoire tout entière des premiers temps de l'humanité, et l'on passait sans les voir à côté des preuves de l'antiquité de l'espèce humaine. L'homme ne pouvait, disait-on, se trouver à l'état fossile. Certes, les erreurs des siècles précédents où l'on avait montré des os de mammouth pour ceux du roi Teutobochus, où Scheuchzer avait fait passer une salamandre fossile pour un homme témoin du déluge, étaient bien faites pour éveiller la défiance. Cependant, vers la fin du siècle dernier, on avait extrait de la caverne de Gailenreuth des ossements humains mêlés à des os de mammifères éteints, et en 1838, Schmerling en avait également

Hosted by Google

découvert à Engis et à Engihoul. Qui n'en a entendu parler ? Bien d'autres trouvailles, en France et en Angleterre, avaient été faites dans de pareilles circonstances. Mais c'était dans des cavernes ; on ne se rendait pas bien compte de l'accumulation d'ossements qu'on y rencontrait ; on supposait que les eaux (celles du déluge, sans doute) avaient roulé ces os, puis, les avaient entassés là où on les retrouvait. Ils pouvaient donc n'être pas contemporains. Aussi fallut-il que Boucher de Perthes, avec une persistance enfin couronnée de succès, eût exploré les couches d'alluvions quaternaires de la Somme, qu'il eût montré, au milieu d'os de mammouth, de grand ours, de lion et d'hyène, des débris humains et des outils fabriqués par l'homme, pour que l'on crût enfin à l'antiquité de l'homme. Voilà de cela à peine dix ans.

On reconnut que ce n'était pas l'eau qui avait ainsi accumulé dans les cavernes les débris d'ossements, mais que ceux-ci étaient les restes des repas des habitants, hommes ou animaux sauvages. On se mit à l'œuvre avec un nouveau zèle. En 1864, le gouvernement belge chargea M. E. Dupont de reprendre les recherches de Schmerling et de fouiller les cavernes de la vallée de la Meuse. On sait combien elles sont nombreuses. Les résultats de ces recherches dépassèrent toute attente. M. Dupont les exposa dans une série de rapports parfaitement résumés dans l'ouvrage dont le titre est en tête de cet article.

Toutes les découvertes préhistoriques faites jusqu'ici en Belgique sont postérieures à la fin de l'époque tertiaire. On peut les classer en trois grandes catégories, suivant que leur antiquité remonte dans l'époque quaternaire à l'âge du mammouth ou à celui du renne, ou qu'elles appartiennent à l'époque moderne.

Cette époque quaternaire, qui a été aussi désignée sous les noms plus justes peut-être de post-tertiaire ou de post-pliocène, commence à être assez bien connue des géologues. En Belgique, les dépôts de cette époque se composent principalement d'atterrissements dus à une action fluviatile. Ils présentent généralement trois couches, des cailloux roulés à la base, surmontés de sables plus ou moins limoneux et de limon jaune, et par-dessus un vaste manteau de limon fertile qui fait la richesse de nos plaines. En étudiant les roches dont les fragments roulés forment la première couche, on reconnaît facilement qu'à l'époque où les eaux les ont déposés, la surface du sol avait déjà le même aspect général que de nos jours. Jamais on n'y rencontre de fragments provenant d'une autre vallée, quelque petit que soit le cours d'eau qu'on étudie. Le seul changement notable est donc l'approfondissement graduel des vallées actuelles.

Hosted by Google

Mais si la configuration du sol a peu changé, il n'en est pas de même du climat. Au milieu des cailloux roulés, on trouve parfois les ossements de grands mammifères qui témoignent d'une étrange association d'animaux. Ils appartiennent à des genres qui vivent aujourd'hui et dans des climats divers. Sur un grand nombre de points de notre hémisphère, on rencontre des preuves de la grande extension qu'avaient prise alors les amas de neiges perpétuelles et les glaciers. Le Nord de l'Europe est couvert d'un immense dépôt erratique qui semble indiquer qu'une mer où flottaient des montagnes de glaces, recouvrait alors la Suède, la Norwége, la Russie au Nord de Moscou, la Prusse et une grande partie des Iles britanniques. En même temps, des glaciers s'étendaient sur tout le Canada et le Nord-Est des États-Unis ; ils transportaient des fragments de cuivre depuis les bords du lac Supérieur jusque près des rives de l'Ohio. Le climat de nos contrées était alors plus froid et sans doute plus humide qu'il ne l'est aujourd'hui. La proportion entre la quantité des pluies et celle des neiges était probablement très-différente. Les dépôts fluviatiles dont nous venons de parler annoncent, en effet, des rivières torrentueuses et à crues violentes. Toutefois, on a tort d'exagérer la puissance de ces cours d'eau. Il n'est pas nécessaire que la Meuse ait eu 12 kilomètres de large pour avoir donné cette largeur à sa vallée primitive. Il suffit que dans cette vallée le fleuve ait déplacé son lit, comme cela a lieu partout où l'homme ne s'y oppose pas. Les dépôts actuels de nos rivières se présentent encore sous le même aspect. Elles roulent des cailloux au fond de leurs lits. Sur les bords se déposent des graviers et des sables au-dessus desquels les inondations étendent une couche limoneuse.

Pendant l'âge du mammouth auquel appartiennent les dépôts dont nous venons de parler, vivaient donc dans nos contrées des animaux d'espèces éteintes, d'autres aujourd'hui émigrés vers d'autres climats, et ceux que nous observons encore sauvages autour de nous. Le lion et l'hyène se rencontraient sur les bords de la Meuse avec le renne, le mammouth et le rhinocéros. On se demande si des animaux qui vivent aujourd'hui si loin les uns des autres, habitaient toute l'année un même climat, ou bien si les uns y descendaient l'hiver des contrées glacées du pôle, tandis que les autres, pendant l'été, auraient poussé jusqu'ici leurs migrations vers le Nord? Nous savons toutefois que le lion habitait encore, dans les temps historiques, les montagnes de la Macédoine, et le tigre vient encore de nos jours chasser jusque sur les rivages du golfe de Pierre-le-Grand, remontant en Silésie presqu'au 45ᵉ degré de latitude Nord.

A l'âge du renne, les espèces animales que nous retrouvons

Hosted by Google

dans l'Occident de l'Europe ne sont plus aussi nombreuses. Le mammouth, le rhinocéros, le grand cerf, l'ours des cavernes sont éteints, le lion et l'hyène ont émigré ; mais avec les animaux de notre faune actuelle restent plusieurs espèces qui ne se trouvent plus aujourd'hui que dans les régions polaires. Les vallées avaient fini de se creuser pendant l'âge du mammouth.

La fin de l'âge du renne est marquée par un phénomène qui a déposé sur une partie de notre pays, et notamment dans la vallée de la Meuse, une couche assez épaisse d'argile jaune contenant dans sa partie inférieure des fragments anguleux des roches voisines. Géologiquement, on peut dire que l'âge du renne s'étend depuis la fin du creusement des vallées jusqu'au dépôt de l'argile à blocaux.

C'est à Mesvin, près de Mons, qu'en 1867, l'on a signalé la présence de l'homme à l'âge du mammouth, en dehors des cavernes. Des outils en silex y avaient été trouvés dans les alluvions quaternaires d'un petit affluent de la Trouille. Ils offrent la plus grande analogie avec ceux des bords de la Somme et de la Tamise. Mais c'est surtout dans les cavernes que l'on a retrouvé le plus de vestiges de ces anciennes populations.

Il n'est pas difficile, en effet, de reconnaître aux débris que renferme une caverne, si elle a servi d'habitation à l'homme primitif ou de repaire à un carnassier. Tous deux entassent dans leurs demeures les restes de leurs repas. Mais l'homme perd autour de lui ses outils; il fait du feu ; il ne choisit pas, n'apporte pas dans la caverne les mêmes parties des animaux qu'il a tués. Il brise les os à moëlle d'une certaine manière, tandis que le carnassier en ronge les extrémités. C'est ainsi que l'on reconnaît quel a été l'habitant de la caverne ; quant à l'époque de l'habitation, l'espèce des animaux qui ont servi de proie l'indique immédiatement. Les os de mammouth, de rhinocéros ou d'ours des cavernes prouvent que l'habitation remonte à l'âge des mammifères éteints.

Les instruments que l'on trouve parmi les restes de cet âge sont des plus primitifs. Quelques silex taillés à grands éclats, une pointe de dard en bois de renne, voilà tout ce que M. Dupont a pu recueillir dans les cavernes du commencement de l'âge du mammouth. Toutefois, cette période a été longue et l'industrie s'y est perfectionnée. Dans la caverne du *Trou Magrite*, qui a été habitée plus tard, mais encore dans le même âge géologique, puisque le rhinocéros s'y trouve assez abondamment, les lames de silex, en forme de couteaux, sont déjà assez nombreuses. On y a même trouvé une ébauche de statuette et un bois de renne sur lequel un dessin avait été gravé. Dans la caverne de Goyet, dans un niveau riche en osse-

Hosted by Google

ments d'ours des cavernes, M. Dupont a rencontré un bâton de commandement et un harpon barbelé en bois de renne, et des colliers formés de dents percées ou de moules siliceux de coquilles fossiles.

Malheureusement, si l'on possède assez de débris d'industrie pour pouvoir se faire une idée de l'état social des sauvages de l'âge du mammouth, on a trop peu de restes de l'homme lui-même pour se représenter nettement la race à laquelle il appartenait. Toutefois, on peut déjà entrevoir qu'elle se rapprochait davantage de celle qui habite aujourd'hui l'Australie que de toute autre race actuelle.

Lorsque le mammouth, le rhinocéros et l'ours des cavernes ont disparu, c'est le cheval et le renne dont on retrouve le plus d'ossements dans les débris de repas. C'est l'âge du renne. Les bois de ce ruminant étaient utilisés pour confectionner des armes et des outils. C'est sans doute à cet âge que s'est produit le maximum de refroidissement dans nos contrées.

L'industrie a continué à se transformer. Les outils de silex sont du type couteau. Les uns retaillés sur les bords, les autres façonnés en poinçons ou en grattoirs. L'homme du renne connaissait la poterie, il se servait d'aiguilles d'os percées d'un chas. Son goût pour la parure était vif, comme l'indiquent les nombreux objets d'ornement retrouvés dans les cavernes de cet âge. La provenance de ces objets donne de très-intéressants indices sur les relations des peuples de cette époque. C'est du Midi qu'ils proviennent presque tous.

Dès l'âge du renne, on prenait le soin de dérober les cadavres à l'atteinte des bêtes féroces. On les ensevelissait dans des cavernes et les fouilles faites à Furfooz ont prouvé qu'un festin accompagnait les cérémonies funèbres. Cette coutume a permis de retrouver quelques squelettes de cette époque et, par conséquent, de comparer l'homme du renne aux populations actuelles du globe. Le résultat de ces études a été de montrer sa ressemblance avec les races qui de nos jours vivent dans des conditions analogues de climat, au milieu des mêmes animaux. Le nom de Mongoloïde donné à la race qui habitait les bords de la Lesse à l'âge du renne indique des rapports étroits avec la grande race mongole. Mais c'est surtout avec les populations hyperboréennes que les analogies sont frappantes.

Le phénomène encore inexpliqué qui marque la fin de l'âge du renne trace une limite bien nette entre les temps anciens et les temps modernes. Une civilisation tout autre est apportée par une race tout à fait différente. C'est l'âge de la pierre polie. Non-seulement le silex est taillé, mais il est usé patiemment, de manière à donner au

Hosted by Google

tranchant de l'arme une forme et un fini que l'on ne pouvait atteindre par l'autre procédé.

Nous avons des restes plus nombreux de cet âge et nous pouvons mieux conjecturer quelles en étaient les mœurs. Les peuples de la pierre polie n'étaient plus fixés dans les cavernes; c'est très-exceptionnellement qu'on y retrouve leurs traces. Ils savaient donc se construire des habitations, et c'est généralement sur les sommets isolés, défendus de tous côtés par des pentes rapides, qu'ils plaçaient leurs villages ou plutôt leurs camps. Tout indique, en effet, des habitudes guerrières. Autant les restes de l'industrie de l'âge du renne rapprochent les mœurs des peuples mongoloïdes de celles des Esquimaux et des Lapons, autant, à l'âge de la pierre polie, on trouve des preuves de la violence et de la cruauté des nouveaux venus. On a même trouvé des preuves de leur cannibalisme.

Cette race, cependant, avait des croyances religieuses; elle ensevelissait avec grand soin ses morts, le plus souvent dans des cavernes soit naturelles, soit artificielles. Quelques-uns de ces peuples vont même jusqu'à construire les dolmens, qui ne sont que des cavernes sépulcrales.

Malgré leurs mœurs farouches, des relations commerciales s'étaient établies. En général, les outils de pierre ne sont plus préparés dans la demeure. De vastes ateliers s'établissent sur les points mêmes où l'on peut se procurer le silex convenable. Pendant des siècles, les champs de Spiennes ont fourni des armes de silex à la Belgique entière. D'autres ateliers se rencontrent aussi à l'Ouest de Mons à Jemmapes et Quaregnon. On retrouve par milliers, dans ces localités, les ébauches, les outils mal réussis, qu'un coup malheureux avait gâtés. C'est par des puits étroits que les mineurs de cet âge descendaient jusqu'à 12 et 15 mètres de profondeur chercher le silex de la craie blanche et du rabot. On a retrouvé en Angleterre des puits et des galeries tout à fait semblables à ce qu'on a découvert à Spiennes.

C'est encore au moyen des ossements recueillis dans les débris de cuisine de cette époque que l'on peut se faire une idée du climat de cet âge. On n'y retrouve plus le renne. Le bœuf et le cerf l'ont remplacé; l'élan, l'ours, le blaireau, la chèvre, le sanglier, etc., vivaient alors dans nos plaines. Nous pouvons en conclure que la température s'était modifiée et qu'elle était devenue à peu près ce qu'elle est actuellement.

Les peuples de la pierre polie venaient sans doute d'Asie. On retrouve parmi les outils de pierre qu'ils ont laissés sur notre sol des haches en Jadéïte, roche dont on ne connaît de gisement qu'en Asie.

Hosted by Google

Ils avaient sans doute apporté avec eux les céréales. Ils possédaient le chien comme animal domestique; mais le cheval ne se retrouve pas à cette époque. Non-seulement en Europe, mais dans le monde entier, on trouve des traces d'une civilisation analogue, antérieure à l'usage des métaux. Partout des armes de pierre dont la forme diffère bien peu, témoignent de mœurs sauvages et grossières comme celles des anciens habitants de la Belgique.

Lorsqu'on examine avec attention ces vestiges des peuples préhistoriques, on parvient à former de grands groupes. Ainsi, les restes de l'âge de la pierre polie en Belgique ont plus d'analogie avec les objets recueillis en Angleterre qu'avec ceux de la Suède ou du Danemark. On pourrait donc en conclure que, déjà à cette époque reculée, les peuples qui envahirent l'Europe appartenaient à plusieurs familles. Cette hypothèse est confirmée par l'étude des langues. Les familles Celtique, Teutone et Gréco-Latine étaient déjà séparées à l'époque de la découverte des métaux. Le but à poursuivre dans l'étude de l'archéologie de la pierre polie serait aujourd'hui la division de l'Europe en provinces qui indiqueraient les limites anciennes des diverses races.

Ainsi, au mois d'août dernier, au moment où le Congrès d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques allait se réunir à Bruxelles, les faits observés en Belgique étaient complétement exposés. Le livre de M. Dupont et une brochure sur Spiennes et Mesvin permettaient de gagner du temps et d'aborder de suite les discussions auxquelles ces faits allaient donner lieu. Tous les journaux les ayant rapportées, nous pouvons nous borner à signaler quelques points intéressants en attendant que le compte-rendu officiel permette de mieux apprécier les résultats scientifiques du Congrès.

Mentionnons d'abord un essai de classification des stations humaines des âges de la pierre. M. G. de Mortillet considère les silex taillés des alluvions de la Somme comme plus anciens que ceux des cavernes. Parmi ceux-ci, on pourrait établir trois divisions dont les grottes du Moustier, de Solutré et de la Madeleine seraient les types. Nous trouvons dans l'ouvrage de M. Dupont des divisions qui correspondent presque à celles de M. de Mortillet. L'analogie que l'on a signalée entre les silex de Mesvin et ceux de la Somme nous engage à les considérer comme appartenant aussi au commencement de la période quaternaire. C'est encore à l'âge des mammifères éteints que l'on doit faire remonter l'antiquité du squelette découvert près de Menton par M. Rivière.

Parmi les savants qui assistaient au Congrès, se trouvait M. l'abbé

Hosted by Google

Bourgeois, directeur du Collége de Pont-Levoy. Il avait apporté avec lui une collection d'éclats de silex trouvés dans les terrains miocènes de Thenay (Loir et Cher), en compagnie d'ossements d'Acerotherium, c'est-à dire au milieu d'une faune dont les représentants ont aujourd'hui disparu. Nous avons eu l'occasion d'examiner à loisir ces échantillons, et nous regrettons de devoir dire que nous n'y avons pu voir de preuve *évidente* de travail humain. Notre opinion n'a certainement que très-peu de valeur, mais il n'en est pas de même de celle de plusieurs des principales autorités scientifiques réunies à Bruxelles. Ainsi MM. Desor, Steenstrup, Franks et bien d'autres sont de cet avis. A la vue de ces éclats produits par un choc violent, dont les arêtes tranchantes sont émoussées comme par l'usage, on se dit que ce sont peut-être bien là des outils dont l'homme s'est servi. Mais, d'autre part, des chocs accidentels ne peuvent-ils produire le même effet? Il est, nous paraît-il, imprudent de se prononcer sur de tels indices; non que la présence de l'homme sur les rivages des mers miocènes soit une impossibilité, quoique des considérations paléontologiques la rendent peu probable; mais jusqu'ici les preuves sont insuffisantes.

Il en est de même des pierres que M. Carlos Ribeiro, géologue portugais, a recueillies dans les terrains tertiaires des environs de Lisbonne. Nous n'avons pu y voir que des fragments de roches, accidentellement brisées. Nous ne pouvons mieux exprimer notre opinion qu'en citant les paroles de M. John Evans : « Il est impossible de prévoir en aucune manière les découvertes que les couches étendues sous nos pieds nous tiennent encore en réserve, et certainement il n'y a pas de raison pour conclure que nous ayons déjà trouvé les plus anciens vestiges de la présence de l'homme sur la terre, ou même en Europe. En même temps, je dois avouer que les indices réunis jusqu'ici de l'existence de l'homme à l'époque pliocène, et même en France à l'époque miocène, après un examen attentif sur les lieux, me paraissent bien loin d'être convaincants. »

Jusqu'à présent donc, on ne peut faire remonter avec certitude l'arrivée de l'homme dans nos contrées au-delà de l'époque quaternaire, et c'est dans les alluvions anciennes de nos vallées que l'on a rencontré les premiers vestiges de sa présence.

Mais il ne suffit pas de savoir que l'homme existait, il faudrait encore connaître à quelle race il appartenait. La grande difficulté provient ici du petit nombre de restes humains que l'on possède et que l'on puisse avec certitude rapporter à ces temps lointains. Parmi ces documents, quelques-uns paraissent contradictoires. Il est vrai que l'on regarde peut-être comme contemporains des débris de

Hosted by Google

squelettes dont l'âge diffère de plusieurs siècles. A l'époque actuelle, si nous considérons les contrées sauvages, nous voyons des races bien différentes habiter parfois à peu de distance les unes des autres. Il arrive souvent qu'elles empiètent sur le territoire de leurs voisines, de manière qu'en peu d'années elles se remplacent dans la même contrée; ou bien que plusieurs races vivent côte à côte dans le même pays, l'une dominatrice, les autres esclaves. N'en était-il pas de même chez les sauvages de nos contrées?

On entrevoit les immenses difficultés de ces recherches. Déjà de nos jours, lorsqu'on peut disposer de toutes les sources d'information de l'histoire et de la linguistique, n'est-il pas souvent bien difficile de rattacher certains peuples à la souche d'où ils descendent?

C'est que les races se superposent les unes aux autres, se mélangent et produisent des métis. Dans ces races mêlées, l'atavisme fait reparaître de temps en temps les types des races qui ont contribué à leur donner naissance. Chez les peuples peu avancés en civilisation, pendant la conquête, presque tous les hommes sont massacrés ; mais les femmes et les enfants deviennent les esclaves du vainqueur.

Dans les temps modernes, les choses ne se passent pas aussi brutalement. Toutefois, on ne pourrait répondre que chez nous le passage des Cosaques et des Bashkirs en 1814 n'ait laissé quelques traces dans la population. Où trouver une race pure dont le type puisse servir de point de comparaison? On dira que toutes les contrées n'ont pas été comme la nôtre parcourues par presque toutes les races de la terre. Mais les voyageurs s'accordent à reconnaître combien, dans les pays sauvages, les guerres et les conquêtes déplacent les limites entre les diverses races. Le général Faidherbe disait au Congrès que la race des dolmens, à grande taille, dolichocéphale et à cheveux blonds, était encore représentée en Afrique, que ce type, figuré sur les monuments de l'Égypte, reparaissait parfois au milieu de peuples tout différents.

Nous sommes encore loin de pouvoir établir la généalogie des races humaines.

S'il était permis de faire une théorie sans l'appuyer de preuves positives, on pourrait se figurer que l'homme n'a eu qu'une origine unique. Il serait né sur les bords de l'océan indien, soit dans les îles de la Sonde, soit sur le continent. On retrouve encore en Australie et aux Andamans des hommes qui sont sans doute les représentants de cette race primitive nommée Australoïde pour indiquer ses affinités. Tout inférieure qu'elle était, cette race se répandit sur une grande partie du vieux continent. Elle gagna l'Afrique et pénétra jusqu'à nos contrées, à l'époque quaternaire.

Hosted by Google

Mais sous les influences diverses de milieux différents, elle donna naissance à deux formes divergentes : l'une vers l'Ouest, souche de la race noire ; l'autre à l'Est, représentée aujourd'hui par les Malais. Ceux-ci se seraient avancés en Asie pour y former les diverses races Mongoloïdes, tandis qu'un autre rameau passait en Amérique où il formait la race rouge. Les races Mongoloïdes, se subdivisant en plusieurs branches particulières, auraient peuplé les grandes plaines du Nord de l'ancien monde. Pendant le refroidissement de l'époque glaciaire, elles seraient descendues dans nos contrées, tandis que les races australoïdes regagnaient au midi des contrées plus chaudes.

Pendant ce temps, les races noires continuaient à se développer dans l'intérieur de l'Afrique. Dans le Nord-Est de ce continent, elles se modifiaient considérablement, et l'on pourrait voir dans les peuples Sémitiques les restes des transitions par lesquelles la race blanche s'est formée de la race nègre. Cette race blanche est née dans l'Occident de l'Asie, probablement sur les plateaux de la Perse. Douée d'une grande force d'expansion, elle a poussé deux rameaux, l'un vers le Sud-Est, bientôt arrêté dans sa marche, l'autre vers l'Ouest. Celui-ci semble avoir pénétré en Europe par la vallée du Danube et par la Méditerranée, refoulant devant lui la race Mongoloïde, bien avant l'âge du fer et même avant l'âge du bronze. Il progresse encore, et depuis près de quatre siècles il a traversé l'Atlantique. Tous les peuples de l'Europe, se sont donné rendez-vous dans les grandes plaines de l'Amérique du Nord pour y fonder la race Yankee. Ils y rencontrent les rouges Américains, les jaunes Chinois et les noirs Africains. Là se prépare l'avenir de l'humanité ; attendons avec confiance les résultats de ce grand enfantement.

Mais revenons au Congrès. Sur les six cents membres inscrits, trois cents assistaient régulièrement aux séances et ont visité les principales localités belges illustrées par des découvertes préhistoriques : Furfooz, les cavernes de la Lesse, le diluvium de Mesvin, Spiennes et le camp d'Hastedon. Puis, on s'est séparé en se donnant rendez-vous à Stockholm pour 1874.

Les résultats scientifiques des congrès ne se dégagent pas immédiatement. Ces réunions ont le grand avantage de mettre en rapports personnels les hommes qui s'occupent des mêmes questions et de faire connaître les recherches des savants à des classes de la société qui sans cela y resteraient peut-être étrangères. Ce sont là des motifs suffisants pour désirer que toutes les sciences tiennent ainsi de temps en temps de grandes assises publiques.

A. Houzeau.

Hosted by Google

CHRONIQUE.

—

Mon ami, M. Alphonse Le Roy, m'avait remis dernièrement, à mon départ de Liége, les Fables de Remacle Marechal. Nous avons fait, me dit-il, cette édition posthume au profit de la famille. Je voulus refuser le don et acheter le volume; mais M. Le Roy, avec sa grâce naturelle, ajouta : — C'est mon exemplaire que je vous donne. — Pouvais-je ne pas l'accepter? Je le mis en poche sans dessein de le tirer trop vite de cet asyle. La philanthropie est une belle vertu, mais elle est encore jeune, et parfois, par étourderie, elle fait des maladresses pendables, exposant par exemple au ridicule, ce sont de ses tours, la mémoire d'un homme de bien pour faire gagner à ses pauvres orphelins quoi? Une miettée de pain. Quand cette magnifique vertu aura plus d'âge, elle sera sans doute plus sage.

Ainsi songeant, je remontais la Meuse, quand je vis venir droit à moi, sur le bord du fleuve, en lieu désert, un homme à grande barbe noire. Elle descendait en flots épais sur sa poitrine. A l'ombre de cette barbe, j'aurais voulu passer inaperçu, car l'homme qui approchait, je le reconnaissais trop bien, hélas! Si, au moins, j'avais été seul devant lui! Mais j'avais un camarade de route et cet étourneau, croyant me faire un vrai plaisir, nous présenta l'un à l'autre, c'est-à-dire, entendez-le bien, moi à l'homme à la barbe noire, laquelle, en ce moment, me sembla devenue du plus beau bleu. Ce changement de teinte me rendit l'homme barbu encore plus effrayant et j'entendis à peine lorsque, en ce moment même, il ajouta d'une voix très-claire et très-distincte pourtant : — Je connais Monsieur, il m'a attaqué dans la *Revue de Belgique*. — Oh! balbutiai-je, en claquant les dents, il y a si longtemps que je n'en

Hosted by Google

ai plus qu'un souvenir confus. Ce devait être il y a dix ans et davantage.

Je parlais ainsi, me rappelant avoir entendu dire à un savant homme en la science des lois, que grâce à une bonne chose qu'il appelait je crois Prescription, au bout de ce laps de deux lustres, le criminel, s'il n'a pas été poursuivi entre temps, et c'était mon cas, peut marcher droit devant les gens du Roi. Mais mon adversaire, qui avait pour le moins autant de mémoire que de barbe, m'affirma nettement que mon attaque portait la date de 1869. En toute autre circonstance, je l'aurais embrassé, tant j'eus été transporté de voir un homme si exact en chronologie sur un point qui intéressait particulièrement ma vanité, mais ce jour-là, il ne s'agissait point d'embrassades. — Eh bien! Monsieur, me dit-il d'une voix qui annonçait l'orage, êtes-vous encore le champion des vertus de La Fontaine? Croyez-vous encore qu'il ne fut pas un fabuliste immoral? Voyons? Auriez-vous voulu être le fils de cet homme?...

Je ne répondis rien, sentant que c'était profanation de comparer à celui qui fut si bon pour mon enfance quelque autre homme, fût-il même le plus grand fabuliste du monde ou le plus beau saint du Paradis.

La barbe noire, triomphant de mon silence, reprit : — Auriez-vous voulu être la femme du fabuliste? — Oh! pour cela, bien volontiers, dis-je timidement. Le bonhomme laissait si libres les personnes de son entourage.

Mon interrogateur sourit d'un sourire qui n'était pas précisément admiratif. Comme il me pressait davantage de dire mon opinion sur La Fontaine, je répondis : — Comparons, si vous le voulez bien permettre, La Fontaine à ses contemporains et non pas aux nôtres. Pour son temps, il fut un brave homme. (Je pensais *in petto* à Pascal, à Molière, à Arnauld, à Bossuet, qui devaient moins encore que le pauvre Jean, être dans les bonnes grâces de mon homme).

Mon adversaire parut satisfait de cette concession. Il tint à montrer qu'il préférait la clémence à la vengeance et, au lieu de m'envoyer demander l'hospitalité aux muets habitants du fleuve, il me tendit la main.

Lorsqu'il se fut éloigné, je m'accusai avec aigreur d'avoir manqué de courage, encore que j'eusse eu bonnes et sérieuses raisons d'éviter le combat ou le débat, pour parler exactement. Mon antagoniste, professeur très-distingué dans un haut établissement catholique d'enseignement, homme savant, spirituel, habile à bien dire, de plus homme convaincu, m'aurait trop aisément, même en défendant une mauvaise thèse, écrasé tout à plat. N'importe, je m'en

Hosted by Google

voulais, et l'image de mon cher fabuliste se faisait plus grande en mon cœur, à mesure que l'ombre de son accusateur s'effaçait en s'éloignant. N'ayant pas les fables du Bonhomme sous la main, je tirai de ma poche celle de Marechal.

Qu'était ce Marechal? Un vieil appariteur de l'Université. Il meurt le 27 septembre 1871. A peine la nouvelle de cette mort s'est-elle répandue, que le recteur, M. Loomans, alors absent de Liége, revient en toute hâte pour assister aux funérailles de ce simple employé *qui aurait pu à juste titre aspirer à une position plus élevée*, comme le disait, en ce moment-là, le premier fonctionnaire de l'Université. L'heure des adieux passée, l'absent n'est pas oublié. M. Picard, conseiller à la cour d'appel, qui écrit avec une aisance, une grâce, une agilité élégante que n'ont pas toujours tous nos porteurs de toge ou de robe, fait sur les poésies de Marechal une étude forte, brève et substantielle. Voulez-vous composer des fables? Lisez cette étude. Ne songez-vous pas plus à écrire des fables que moi ou mon censeur à la barbe noire? Lisez cette étude; ce sera toujours une leçon de bon goût, courte et bonne. Après M. Picard, voici M. Le Roy qui quitte son infini métaphysique avec plus de complaisance que son prédécesseur et un peu son ancêtre, dit-on, Socrate ne descendait de ses nuées, de sa corbeille et de son équipage aérien fabriqué en l'atelier athénien d'Aristophane, M. Le Roy, infatigable lorsqu'il s'agit de sauver du gouffre sans fond une ombre qui se penche sur les bords et court risque de s'y perdre. Hier, le biographe du poète ouvrier Dehin, du savant aux aptitudes diverses, Ulysse Capitaine, M. Le Roy écrit aujourd'hui la vie de Marechal comme le bon Plutarque écrivait la légende du bon Numa.

Vous n'avez jamais vu Marechal, ni moi non plus; mais vous l'allez connaître par une seule phrase de son historien. « Marechal était content de vivre, » dit M. Le Roy. Peut-on faire un plus bel éloge d'un homme, et un éloge plus rare? J'ai souvent traversé Bruxelles en long et en large. Combien de fois ai-je eu la chance de rencontrer visage humain qui exprimât ce contentement? J'ai vu souvent bien des physionomies qui portaient l'expression de sentiments assez ressemblants à celui-là, mais d'apparence. J'ai vu, et vous pouvez voir à chaque pas des gens, tant hommes que femmes, contents de se montrer, de se faire voir, de se donner en spectacle, contents d'être et contents de paraître; mais contents de vivre, où ai-je été assez heureux pour rencontrer gens de cette espèce. Nous avons vu et avant nous La Fontaine et Esope, et avant eux, d'autres encore avaient vu, ailleurs même que dans la cabane du bûcheron,

Hosted by Google

des gens qui tremblaient devant la mort, qui aimaient la vie avec passion, et qui, nonobstant, ne se pouvaient pas dire contents de vivre. Pour l'être, suffit-il de le vouloir? Ne faut il pas certains dons de l'esprit, certaine dose d'imagination, de bon sens et de raison, beaucoup de modération et de modestie vraie, toute une sequelle de vertus, enfin, cet ensemble et cet accord de qualités qu'on appelle, je.ne sais pourquoi, simplicité de cœur? Ou bien, ne serait-ce pas plutôt parce que notre génération, insoucieuse des bonnes choses, a perdu l'habitude de lire le livre qu'écrivit, il y a deux siècles, notre compatriote, le révérend Père Jésuite et Flamand, Antoine Alphonse de Sarasa et qu'il intitula avec une audace sans pareille *Ars semper gaudendi*. Le traducteur plus réservé, a translaté ce titre d'une façon plus sage que littérale : *L'art de se tranquilliser dans tous les événements de la vie*, ce qui est déjà un très-bel art et digne assurément d'être mis partout en usage.

S'il est des hommes qui devraient avoir cet art en naissant, ce sont surtout les émules de Marechal, ces hommes que toute chose distrait, instruit, amuse et pour qui la nature parle toujours un langage distinct et humain. Pourtant j'ai hanté fabulistes qui, malgré les apparences, étaient assez loin d'avoir ce contentement. Tout le monde ici a eu des relations amicales avec Lachambeaudie. C'était un poète à l'air distrait, naïf, simple qui faisait des choses souvent charmantes et parfois admirables. Un jour que nous causions ensemble de lui et de ses ouvrages, il me dit avec un air candide : Mon Dieu, monsieur, en écrivant mes fables, je n'ai eu d'autre but et d'autre ambition que de composer l'évangile de la société nouvelle. On sait que Lachambeaudie se croyait socialiste. Sur cette parole, je le jugeai malheureux et je ne peux maintenant encore m'empêcher de douter que ce rêveur haletant après un rôle fut un homme content de vivre.

Dernièrement je feuilletais en l'échoppe d'un bouquiniste les fables de l'abbé Aubert, non sans m'impatienter des notes impertinentes qui déparent chaque page du recueil. C'était l'édition de 1764. Par exemple, sous la fable *les Deux Moineaux* je lisais : « *Moineau*, nom d'un petit oiseau gris, fort commun en France. On a remarqué que les moineaux vivent neuf ou dix ans. Comme l'Écriture leur donne le nom de Solitaire, il paraît que Moineau vient, de même que Moine, du mot grec qui signifie seul. » Quel est l'imbécile, dis-je d'un ton grognon, qui s'avise de vous faire songer à d'austères religieux, à propos de cet oiseau pétulant que Sterne, en ses boutades, disait mériter plus justement que le hibou de Minerve le nom et le titre d'oiseau de la sagesse, parce que,

Hosted by Google

ajoutait l'humoriste, le moineau est de tous les oiseaux le plus amoureux! Le moineau qui, s'il faut croire le savant Bochart, dit à son amie cent fois par heure, pas une de moins : « Je t'aime! » *Avis est tam multi coitûs, ut quandoque in horâ centies coeat, ac proinde brevis est aevi, et plerumque ultra annum non vivit.* Il est vrai que les moineaux dont parle Bochart vivent en Orient et que les nôtres ont plus de retenue. Mais enfin quel est l'imbécile qui, au sujet de la fable l'*Ane et le Rossignol*, écrit : « *Philomèle*, fille de Pandion, roi d'Athènes, qui fut changée en Rossignol, *petit oiseau de couleur rougeâtre, dont le chant est admirable...* » Quel est l'imbécile, allais-je dire une troisième fois, lorsque mes yeux se fixèrent sur ces lignes de l'Avertissement : « Il m'a paru qu'indépendamment de l'utilité dont pourrait être la morale de *mes fables*, on ne trouverait pas mauvais que j'essayasse plusieurs genres d'instruction dans l'édition que je publie aujourd'hui, en y ajoutant des notes relatives à l'histoire, à la géographie, à la mythologie et à l'histoire naturelle. »

L'imbécile, c'était le spirituel abbé lui-même. Comment avait-il fait pour être écrivain de talent au haut de ses pages et au bas un grand sot? Il n'avait rien fait, il s'était laissé flatter et, un beau jour, M. de Voltaire lui ayant dit : « Mon cher abbé, vous êtes l'émule et l'égal de La Fontaine, » — l'écho trompeur que nous portons au-dedans de nous avait répété : — Mon cher abbé, vous êtes supérieur à La Fontaine. Alors, l'abbé prenant la voix de l'écho pour celle de la Muse et voulant prouver à l'univers combien elle était véridique, s'avisa de réunir, comme lui-même le dit, « plusieurs genres d'instruction. » Il prit goût à ces puérilités pédantesques. Dès là, il fit toute sa vie ce que maître Gilles fait aux magots, ses semblables et ses compagnons : il épluche les gens de lettres; de poète il devint critique, triste besogne et en laquelle je ne peux me représenter l'*homme content de vivre.*

Plus sages que Voltaire ont été les hommes d'esprit de Liége. Ils ont loué lorsque la louange n'était plus poison, mais justice. Témoin de cette justice exacte et affectueuse, à propos de leurs morts, je me demande si nos compatriotes de la Meuse sont attaqués de ce vice, l'envie, que Tacite, si je ne me trompe, et, après lui, l'expérience du genre humain, ont appelé le vice commun aux grandes et aux petites cités. Vice commun, soit, mais assurément pas général, au moins à Liége. Voyez avec quelle ardeur et quel entrain, hier, tandis que M. Le Roy traçait la vie de Marechal, M. le docteur Van Lair écrivait la vie de Spring. Voilà non une anatomie, mais un homme vivant et une œuvre vivante, pure de tout jargon scientifique.

Hosted by Google

Pour vous et moi, qui nous rions d'une façon peu décente de la médecine et des médecins, n'ayant souci et d'eux et d'elle que lorsque la colique nous fait faire la grimace, nous lisons et nous lirons en tout temps et à toute heure avec un égal intérêt cette biographie, non pas parce que c'est celle d'un savant médecin et d'un savant naturaliste, que nous importe à nous, *profanum vulgus?* mais parce que cette biographie est la reproduction animée d'un homme qui, par son caractère, fut homme dans la meilleure acception du mot.

Justes pour les morts, nos savants Liégeois sont-ils indifférents aux œuvres des vivants? Ceci que je vous veux dire remonte plus haut que le jour d'hier. C'était, il y a cinq ans; un M. Charles Hannay avait écrit une comédie bien faite, intéressante, intitulée : *Li maïe neur d'a Cola*, et n'ayant qu'un seul défaut, si c'en est un, c'est d'être écrite dans le liégeois le plus pur et le plus hérissé; véritable hébreu pour tout lecteur qui n'était pas né entre le pré Mativa et Coronmeuse. Donner la clef de ce langage, c'était populariser l'ouvrage. Un savant, M. Delbœuf, dont j'aurais voulu être l'élève, si ma barbe grise ne m'interdisait cet honneur et ce profit, commenta la comédie liégeoise. Lui, si habile à interpréter les plus grands génies littéraires du temps passé, il n'hésita pas devant ce travail assez aride, assez long et peu glorieux. C'est ainsi que les hommes d'un mérite vrai savent aimer, d'une amitié discrète, mais forte et active.

Nous devons particulièrement de la reconnaissance aux professeurs de Liége de ne pas nous avoir gâté Marechal. Ils l'ont laissé ce qu'il était : un homme heureusement né, heureusement doué, sans prétention, sans vanité et partant sans agitation fiévreuse. Lorsque l'homme a disparu, lorsque le cimetière de Glain a reçu tout ce qui était mortel en Marechal, ses amis se sont aperçus sans étonnement, mais avec bonheur, qu'une portion, la plus précieuse du pauvre appariteur, avait survécu à lui-même et survivrait longtemps encore, ses fables, le délassement de ses loisirs et que, de ce jour, notre Belgique comptait un écrivain de plus, j'entends un homme d'un talent vrai, original et belge.

Marechal, je veux dire son recueil, a été mon compagnon de route pendant les vacances. J'ai vécu familièrement avec lui, sans ressentir un moment de froideur à son égard; en rentrant au logis, je le tenais étroitement serré, comme jeunes amoureux, ce dit-on, serrent contre leur cœur leur première amoureuse. Si ce n'était si fort, cela n'en devait différer guère. Mais il avait été pour moi un si doux ami, si peu gênant, si récréatif, que je dirais volontiers, si j'osais, à l'oreille de tous les voyageurs : Vous qui voulez parcourir terres lointaines ou voisines, contrées à vous inconnues, brûlez

Hosted by Google

vos guides et réduisez leur cendre en poussière ; cette bonne œuvre parachevée, prenez mon Marechal, ou du moins, prenez un recueil quelconque de fables. Vous ne perdrez pas au change. Que sont, en effet, les auteurs de guides ? Des gens d'esprit jamais, des fâcheux dont la société importune bientôt, des corrupteurs qui vous déshabituent de voir. Mieux vaut se donner cent fois au diable tout de bon qu'une seule fois à un guide. Voulez-vous juger de l'effet pernicieux qu'ils exercent sur l'homme intelligent, observez les Anglais, gent entre toutes confiante en ces suborneurs. C'était une dame anglaise que je suivais, l'année dernière, en l'église de Saint-Bavon. Arrivait-on à l'un des chefs-d'œuvre réunis en ce lieu, le rideau qui le couvrait s'ouvrait, la dame aussitôt baissait les yeux sur son guide, lisait attentivement la description du tableau, levait ensuite les yeux sur le tableau lui-même, constatait que la description était exacte, comme le gendarme constate que le voyageur ressemble au signalement écrit sur le passeport, et passait. O Van Eyck ! ô Rubens ! est-ce pour ces originaux qui les regardent sans les voir que vous avez peint vos toiles merveilleuses ?

Mais le grand défaut d'un guide, c'est que, ne vous parlant jamais que de l'objet même qui arrête votre vue, à la longue il vous fatigue, vous ennuie, vous obsède. Le fabuliste, au contraire, a l'art de parler d'autre chose à propos de l'objet qui vous occupe ; il sait distraire au moment nécessaire. Prenons, par exemple, les deux vieilles tours de Saint Barthélemy, à Liége. Elle vous font peur, tant elles sont décharnées. Le Guide vous apprend que ce sont « deux tours romanes datant du XII^e^ siècle. » Vous voilà bien savant avec ce détail. Mais par bonheur Marechal intervient, il vous raconte sur ces deux pauvres vieilles une anecdote avec moralité surgissant au bout du récit qu'il termine ainsi :

Quand deux pauvres s'aident, Dieu rit.
Pour moi, ce vieux dicton que grand'mère m'apprit,
A je ne sais quel charme étrange.

Êtes-vous aux champs, dans les solitudes de l'Ardenne, votre guide ne vous saura rien dire, et cependant, alors vous avez le plus grand besoin d'un interlocuteur. Si au lieu de votre bavard, parlant à contre temps, se taisant quand il faudrait parler, vous avez pris mon fabuliste, celui-ci vous racontera choses sensées et variées à propos de l'arbre accroché au flanc du rocher, de l'oiseau posé sur sa branche, de l'ombre errante de ce branchage. Il vous intéresse à tout.

Intéresser à tout ! voilà la justification de La Fontaine contre ces

Hosted by Google

délicats qui lui reprochent de nous rendre dame fourmi intéressante. Le poète qui fait une fable attache et fixe notre attention sur des êtres auprès desquels nous passerions indifférents ou hostiles. Voir est le commencement d'aimer. Si l'être que vous voyez souvent est bon, vous l'aimerez tout naturellement. Si, au contraire, comme certains héros de La Fontaine, il n'a pas précisément toutes les vertus de Sainte-Nitouche, vous l'aimerez encore au moins par pitié. Un vieil avocat nous disait qu'il se réjouissait toujours lorsque, ayant une affaire au grand criminel, l'instruction de cette affaire devait durer une semaine, ou plus ou moins. C'était une chance de salut pour son client. Les jurés, disait-il, commencent par regarder le prisonnier de l'œil dont les badauds regardent pour la première fois un tigre en cage. Vingt-quatre heures plus tard, ils croient s'apercevoir que le redoutable carnivore a quelque expression moutonnière dans les traits. Si alors le président de la cour, soucieux de son rôle impartial, parle à l'accusé avec modération, il ne tarde pas à passer pour un traître de mélodrame. Quant à l'avocat, ce sera un Saint-Georges, un Persée ou un Roland venant défendre, dans la personne du trivial bandit, une innocente Andromede.

C'est de même ainsi qu'en devenant vieux, on finit par aimer l'humanité ; et je m'étonne, à ce propos, que tant de gens que j'ai connu terroristes zélés et enthousiastes en leur jeune saison, rougissent et se troublent aujourd'hui que, barbons, on leur rappelle les opinions de jadis, si différentes de celles qu'ils affichent à cette heure. Que n'ont-ils le bon esprit d'avouer : — Oui, nous étions tels à notre printemps ; nous voulions décapiter nos frères, mais c'était dans une bonne intention. Maintenant, à force de les voir, nous ne voulons plus mettre la main sur eux que pour les soutenir si leur pied heurte un obstacle, pour les relever s'ils ont fait une chute, leur prêter un appui s'ils se sont blessés. Vous connaissez l'histoire du prisonnier qui se fit une amie de l'araignée, habitante de son cachot. Je suis persuadé que l'homme fit d'abord un mouvement involontaire, heureusement maladroit, pour l'écraser. Il la regarda et l'aima. Tout ce qui est naturel ne tarde guère à devenir aimable, que ce soit la fourmi, l'araignée ou l'homme.

Marechal, par ces vers, suscite habilement nos sentiments affectueux à l'égard de tout ce qui nous environne. C'est là, d'ailleurs, qu'il ramasse la matière de ses fables, au lieu de la piller dans Phèdre ou dans Esope. Il ne se donne pas non plus la peine de l'aller chercher et trouver, à la façon de La Mothe Houdard. Ses sujets, il les a rencontrés sur son chemin et n'a eu qu'à les prendre. Ils étaient si peu cachés, si peu enfouis, si exposés à la vue de tout

Hosted by Google

le monde, que si quelque tyran farouche, comme il y en avait au temps de féerie, avait imposé à tous et à chacun des habitants de Liége, femmes, enfants, vieillards compris, la tâche de faire avant notre fabuliste un recueil de fables, nous aurions quelques centaines de mille fabliers dans lesquels nous trouverions foule de sujets que Marechal s'est appropriés.

M. Le Roy a bien eu raison de dire : « A quelque niveau que les Aristarques placent ses poèmes et ses fables, ils ne contesteront pas du moins la spontanéité de son inspiration. Il n'était ni de ceux qui écrivent pour le pain quotidien, ni de ceux qui écrivent simplement pour écrire. Il put déclarer en toute ingénuité, à la première page de ses *Fables et Apologues* :

« Moi, je ne pense à rien lorsque je fais des vers.
Sous ce feuillage obscur, loin de la grande route,
Insoucieux et gai comme l'oiseau des champs,
Je fredonne en paix quelques chants,
Sans regarder si l'on m'écoute...

« Marechal fabuliste est *lui*, bien lui, exempt de préjugés d'école ; je le répète, il ne se préoccupe pas de savoir si la critique le toisera d'après l'étalon de La Fontaine ; il ne s'inquiète pas de rechercher si les sujets qu'il choisit ont déjà été traités par d'autres : pour le dire en passant, c'est ce qui ne lui est jamais arrivé. Il dit ce qu'il voit, ce qu'il sent, comme il le voit et comme il le sent. Il chante parce que sa nature le veut ainsi, sans préméditation, et quand il ne chante pas, il pense ; c'est un philosophe croyant et espérant, tantôt recueilli, tantôt expansif, jamais froid, jamais égoïste, et dont le bon sourire, même lorsque la pointe de malice s'y dissimule à peine, vous réchauffe le cœur. Il vous entretient de choses bien ordinaires, à l'instar de Socrate : à vous de deviner où il veut en venir. Mais quoi ! n'est-ce pas vous-même que le madré met tout d'un coup sur la sellette ! Vous n'en conviendrez pas, mais dorénavant vous ferez en sorte qu'on ne le soupçonne plus. Allons, la cause est gagnée. »

Arrêtez, mon cher philosophe, vous allez un peu loin, et votre critique aujourd'hui, comme toujours votre cœur, pèche par excès de bienveillance. J'ai beau m'interroger, me tâter, me sonder, je me trouve, hélas ! aussi chargé de ridicules et de défauts qu'avant le jour où vous m'avez fait nouer relations intimes avec Marechal. Mais reconnaissons pourtant sa bonne influence ; il sait inspirer un dégoût suprême pour tout ce qui est de convention, pour toutes prétentions vaniteuses, pour tout ce qui est factice, sous quelque dé-

Hosted by Google

guisement que cela se cache. Son accent franc et bon, son langage simple et poli néanmoins, fait mieux sentir, par contraste, ce qu'il y a de sentiments artificiels, d'idées mesquines et triviales même dans le jargon de ces masques qui affectent la simplicité jusqu'à la brusquerie.

J'avais franchi la côte qui sépare la vallée de la Meuse de celle de l'Ourthe, et laissé derrière moi cette dernière rivière pour arriver dans un village dont vous me permettrez de ne pas me rappeler le nom. Un de nos amis y était de séjour. Pour tous deux, ce fut une agréable surprise de nous revoir. Il me félicita d'être tombé en ce lieu. Ici, dit-il, pas de gens qui viennent s'installer, comme à Spa, parce que l'usage leur en fait une loi, gens qui vivent à la campagne comme s'ils étaient à la ville, même avec un peu plus de gêne et de raideur et beaucoup plus d'ennui. Ici, rien que des excursionnistes dans le meilleur sens du mot. Les femmes n'y font pas de toilette; les hommes portent la blouse. C'est le royaume du sans-gêne. Vous allez demeurer six semaines parmi nous. On ne peut décemment se détacher plus tôt de ce coin de terre fortuné. — J'étais enchanté et me louais tout bas de mon heureuse chance, voyant à table autour de moi, comme mon ami me l'avait dit, femmes vêtues de simple brunette, hommes ayant pour principal costume le sarrau bleu. J'allais pleurer d'enthousiasme lorsque Marechal, du fond de ma poche, me parla tout bas à peu près de la sorte : — Ne voyez-vous pas, mon cher compagnon, que ces hommes-là n'ont fait que se débarrasser de leur habit à l'unique fin de faire plus aisément la roue. — Je ne pouvais croire le causeur secret, prenant pour calomnie ce qu'il me disait là, et c'était encore mon opinion le lendemain lorsque je rencontrais, vers le milieu du jour, dans la montagne, les excursionnistes bâillant au soleil. Nos gens, pour se détirer les membres encore fatigués par le concert et le bal qu'ils s'étaient donnés et qui avait duré la plus belle partie de la nuit, s'amusaient à lancer dans toutes les directions des pierres qui avaient été amoncelées en un gros tas. Nul dans ce monde-là ne faisait réflexion à ce que l'entassement de ces cailloux avait coûté de sueur et de peine au pauvre paysan. Chaque pierre apportée et déposée là avait fait place successivement à un grain, puis à une tige, puis à un épi. La terre, dure et aride terre de l'Ardenne, débarrassée de sa scorie, devenait fertile, tandis que nos partisans du sans-gêne, faisant la besogne de la barbarie, rappelaient, d'une main insouciante, la stérilité qu'à force de fatigue, de patience, d'efforts, le malheureux habitant de la montagne avait voulu bannir coûte que coûte. En voyant cela, je repris avec Marechal l'entretien interrompu de la

Hosted by Google

veille. Mon cher conteur de fable, lui dis-je, je crois que ces beaux messieurs déguisés en campagnards eussent agi plus sagement si, au lieu de prendre le vêtement de l'homme des champs en venant ici, ils se fussent bornés à prendre des idées simplement humaines et naturelles. Vous semblerais-je tomber dans l'exagération si je vous disais que les bergers de Florian n'étaient pas plus artificiels, mais qu'ils étaient beaucoup plus aimables? Partons, mon cher, nous n'avons que faire ici.

Quelques jours plus tard, je traversais au matin le pont de La Roche. J'admirais devant et au-dessus de moi le vieux château en ruine, lorsque je fus distrait par le spectacle de deux enfants qui se battaient avec véhémence. Ils se disputaient l'étroit espace du pont. Après un court échange de coups, ils finirent par tomber d'accord, et se partagèrent la longueur du pont. Pourquoi ce combat et ce traité qui l'avait suivi? Quelques bêtes venaient de passer. Le cheval, derrière lui, avait laissé de la fiente, les chèvres des crottins, la vache objet semblable. S'approprier ce précieux butin avait été le sujet de la bataille. J'aurais souri peut-être, si une voix que je crus être celle de mon faiseur de vers, ne m'avait dit : — Luttes entre gens de guerre, comme il se fit jadis cent fois en ce lieu, et depuis maintes fois ailleurs parmi le monde, c'est spectacle diabolique et monstrueux. Luttes entre gens de lettres, comme celle que vous étiez sur le point d'entamer naguère avec votre savant à la barbe noire, c'est d'un burlesque dégoûtant. La seule lutte vraiment belle, vraiment grande, est celle qui ne fait verser ni sang, ni larme, qui ne naît ni de l'ambition des peuples, ni de la vanité des écrivassiers, ni de l'égoïsme des marchands; c'est celle qui a pour but de transformer en sol fertile un sol désert et aussi mort que si d'infâmes sorcières l'eussent piétiné mille ans durant en leurs rondes nocturnes; c'est la lutte que vous venez de voir, que jamais poète épique ou lyrique ne chantera, et dont vous n'oseriez nommer l'objet dans la bonne société.

MAX VEYDT.

Hosted by Google

LE CONGRÈS DE LA PAIX.

—

(*Correspondance particulière de la* REVUE DE BELGIQUE.)

Genève, 6 octobre 1872.

Mon cher ami,

Ce petit Congrès du Lugano, dont vous désirez avoir des nouvelles, a été très-bon, à mon avis. Il a réuni dans une même adhésion, nous pouvons dire dans une même œuvre :

Deux membres du Parlement suisse,
Deux membres du Parlement français,
Un membre du Parlement allemand,
Deux membres du Parlement italien,
Un membre du Parlement espagnol.

Il me semble que c'est là un petit commencement d'*États-Unis d'Europe*.

Lugano est une ville charmante, justement renommée pour l'égalité de son climat, située sur le bord d'un lac délicieux; mais Lugano est une petite ville de cinq ou six mille âmes. Les touristes y passent sur la fin de la saison, mais n'y forment point ce grand courant qui traverse Lausanne et Genève. Longtemps habitée par Mazzini, dont les amis y sont nombreux, Lugano et les villes voisines, Ascona, Bellinzona, Lomrero, Mendrisio, renferment beaucoup d'hommes distingués, mais, encore une fois, Lugano n'est pas un grand centre d'affaires, d'études ni de plaisirs. Vie simple, calme vraiment démocratique, où les mœurs de l'Italie se fondent avec les mœurs de la Suisse, où l'on parle l'italien plus volontiers que le français.

En choisissant Lugano pour siége du Congrès de cette année, le Comité central savait très-bien ce qu'il faisait; il était d'avance assuré de la sympathie et du concours d'hommes éminents tels que MM. Battaglini, député national; Thurmann, professeur de philosophie au Lycée cantonal; Stoppani, Azzi, Censi, avocats distingués;

Hosted by Google

Veladini, conservateur des hypothèques; Ferry, professeur de mécanique au Lycée, etc., etc.; il avait l'appui de la presse démocratique tessinoise : *la Gazetta ticinese*, *la Tribuna*, *l'Impavido*, *la Riforma*, *Il Lago Maggiore*, etc.

Aussi le bon accueil n'a point manqué, ni la sympathie, ni la bienveillance, ni les lumières, ni la science. Sur un point seulement les prévisions du Comité se sont trouvées en défaut. En choisissant Lugano, il avait lieu de compter sur un plus grand empressement des démocrates italiens. MM. Riboli de Turin, Clerici de Milan, Bertani de Como, de Virte de Ripaffrata, Lazzati de Milan, etc., étaient certainement de dignes représentants de l'Italie, mais le nombre manquait un peu.

La presse était plus nombreuse qu'elle ne l'avait été à aucun Congrès : italienne, française, suisse, anglaise, allemande, belge même, car l'*Indépendance* avait envoyé un correspondant. J'ai mentionné la presse allemande, quoiqu'elle fût clandestine; mais la façon dont les journaux de M. de Bismark ont attaqué et surtout travesti les résolutions votées prouve de reste que la littérature policière de Berlin était dans la salle.

La ville de Lugano avait gracieusement mis à la disposition du Comité local une ancienne église, fort propre, fort commode, agréablement décorée de fleurs, de drapeaux et d'arbustes, qui, mêlés aux tableaux, faisaient le meilleur effet. La nef, partagée en deux, — il n'y a point de bas côtés, — était occupée, partie par les adhérents, partie par les simples visiteurs. Le Comité central était placé dans le sanctuaire, et le bureau était adossé au maître-autel enveloppé de draperies; la tribune s'élevait à gauche au-dessus de la balustrade.

Vous connaissez les trois questions qui composaient le programme. Toutes les trois étaient fort belles, mais toutes les trois avaient besoin d'être introduites par un rapport qui les élucidât et en préparât la discussion.

Sur ce point, le Comité central, qui avait cependant pris ses précautions, a joué de malheur.

Jules Rytel de Lausanne, député au Conseil national suisse, s'était chargé du rapport sur la première question; malheureusement, la veille même des débats, étant tombé gravement malade à Turin, il s'est trouvé hors d'état de s'acquitter de sa mission.

Il a donc fallu improviser un projet de résolution; la discussion, sur laquelle personne n'était tout à fait préparé, a langui, et la question n'a pu être résolue que le troisième jour.

Voici la question :

Le principe de la République fédérative étant le respect de l'autonomie de la personne humaine, déterminer comment ce principe peut et doit devenir pratiquement la base de toute législation dans les sphères respectives de la commune, de la nation, de la fédération.

Voici maintenant le texte de la résolution votée :

Hosted by Google

Considérant que tout individu possède une certaine somme de droits imprescriptibles et inaliénables;

Que toute loi doit reconnaître, sanctionner et garantir l'exercice de ces droits;

Que, en dehors de ces droits, la majorité fait loi;

Qu'il existe des groupes — Communes, Cantons, Départements, Provinces, Nations, etc., — qui doivent avoir également des droits imprescriptibles et inaliénables.

Pour la garantie des droits imprescriptibles et inaliénables de l'individu et des groupes, la Société doit instituer un gouvernement avec pouvoir coercitif.

Ce gouvernement ne peut être qu'une délégation faite au moyen du suffrage universel, éclairé par l'instruction et librement exercé.

Ce gouvernement ne peut lui-même, en aucun cas, rien prescrire et rien imposer qui viole les droits imprescriptibles et inaliénables de l'individu et des groupes.

La forme fédérative est la meilleure manière de constituer un gouvernement républicain.

Le premier devoir de l'individu est de s'instruire et de se développer soi-même, et le premier devoir du gouvernement est de lui en fournir les moyens.

La discussion de la seconde question, dont vous vous rappelez le texte :

Tracer l'historique des efforts tentés jusqu'ici pour introduire dans le droit international l'usage de la clause d'arbitrage, rechercher les meilleurs moyens de faire prévaloir cet usage comme un acheminement à la formation d'une fédération des peuples d'Europe.

avait pour base un mémoire préparé par M. Paul Lacombe. Mais ce mémoire, très-bien étudié dans sa partie historique, plein de faits et d'un grand intérêt, aboutissait à une conclusion contraire au principe fondamental de la Ligue. La Ligue dit : *Si tu veux la paix, prépare la liberté;* M. Lacombe dit : *Si tu veux la liberté, prépare la paix.* Un jeune avocat de Lugano, M. Morolini, a soutenu en italien les conclusions de M. Lacombe; un membre du Comité central les a vigoureusement combattues, l'assemblée adoptant d'ailleurs un amendement présenté par MM. Limousin et Fribourg, a voté la résolution que voici :

Que la Ligue doit non-seulement appuyer et favoriser, partout où ils se feront, les efforts tentés pour introduire et faire prévaloir l'usage de la clause d'arbitrage dans la pratique internationale, mais aussi prendre elle-même l'initiative toutes les fois qu'il sera opportun.

Mais que persévérant dans les déclarations émises par les Congrès antérieurs, il affirme de nouveau que le seul moyen efficace de détruire la guerre et de supprimer les armées permanentes, est la formation d'une fédération républicaine des peuples sous le nom d'États-Unis d'Europe.

Il invite, en conséquence, tous les amis de la paix et de la liberté à unir leurs efforts en vue d'atteindre ce but.

La troisième question :

Hosted by Google

Quelle réforme doit amener dans le droit pénal moderne l'introduction du principe républicain fédératif : le respect de l'autonomie de la personne humaine?

était peut-être la plus large et la plus féconde. Remonter à la nature, à l'origine, à la légitimité du droit de punir, c'est toucher au fondement commun de la morale et de la société; c'est mettre le principe du droit moderne sur la pierre de touche.

M. Thurmann a lu sur cette question un mémoire écrit en italien par un de ses amis. Ce mémoire m'a paru excellent; nous aurons, je l'espère, le plaisir de le lire en français dans le *Bulletin officiel* du Congrès.

M. Umilta, l'un des membres du Comité central, avait, de son côté, envoyé une note dont les conclusions se confondaient avec celles que présentait M. Thurmann au nom du Comité.

La discussion s'est ouverte sur cette question principalement entre un membre du Comité et deux avocats distingués de Lugano, MM. Censi et Azzi. La résolution présentée et votée affirme trois choses : 1° que la peine ne doit jamais être expiatoire, le mal ne pouvant jamais être réparé par le mal; 2° que la peine, bien qu'elle doive être appliquée de façon à favoriser l'amélioration morale du coupable ne doit jamais avoir pour cause ni pour raison exclusive cette amélioration; 3° qu'elle ne doit pas davantage être édictée ni surtout aggravée en vue d'épouvanter les coupables possibles, le droit de punir étant en réalité contenu et enfermé dans le droit de défense.

M. Censi acceptait la première proposition, mais il voulait effacer les deux autres.

Voici le texte de la résolution votée :

La peine infligée par la loi au coupable ne doit jamais avoir pour raison et pour objet propre l'expiation : le mal ne doit jamais être puni par le mal;

La peine ne doit point non plus avoir pour raison ni pour cause exclusive l'amélioration morale du coupable, bien qu'elle doive le plus possible être appliquée de manière à favoriser cette amélioration:

La peine ne doit pas avoir davantage pour objet direct l'exemple, en vue de retenir par l'épouvante les coupables possibles, bien que, lorsqu'elle est juste, elle ait et doive avoir naturellement une vertu d'exemple;

La peine ne doit avoir pour raison et pour objet que : l'empêchement du mal dans la mesure nécessaire (répression) et la réparation du mal causé; ce qui épuise entièrement son essence morale et par conséquent juridique.

Par conséquent, la procédure et le droit pénal doivent être limités aux moyens qui ne sortent pas de la sphère tracée par les principes susénoncés.

Dans le résumé que je viens d'esquisser des travaux du Congrès de Lugano, je ne veux oublier ni une très-bonne adresse envoyée par le Comité gantois, ni l'hommage que vous-même avez fait de la *Science de la paix*, de Bara. Ces deux envois ont été fort remar-

Hosted by Google

qués et fort applaudis. L'ouvrage de Bara est aussi peu connu en Suisse qu'ailleurs, mais celui de vos amis qui l'a offert au Congrès en votre nom a pris le soin de faire connaître sommairement le sujet, l'origine, le caractère du livre, et par quelles circonstances vous vous en êtes fait l'éditeur. L'*Indépendance belge* aura, je pense, reproduit l'Adresse des Gantois.

A tout prendre, le Congrès de Lugano me paraît un de ceux qui auront produit les meilleurs fruits.

Le calme qui a régné dans toutes les séances et que les sympathies de l'assemblée ont maintenu, malgré les efforts tentés à deux reprises pour le troubler, a permis à la Ligue de faire mieux ressortir qu'elle ne l'avait peut-être encore fait l'esprit de persévérance et de force morale qui anime ses membres. Les rapports lus dans la première séance ont mis en pleine lumière le dévouement de ses fondateurs. Qui n'applaudirait par exemple au courage avec lequel M. Gœgg a quitté, pendant six mois, sa famille, ses affaires, ses intérêts, pour aller faire en Amérique une campagne durant laquelle il a parlé 66 fois et parcouru 2,500 kilomètres, sans autre mobile que l'amour de la paix et de la liberté?

Si je ne craignais de trop m'étendre, je voudrais, à propos de l'incident soulevé par M. Hodgson-Pratt, qui n'a point cru que sa qualité de sujet anglais lui permît d'entrer dans le Comité central de la Ligue, m'expliquer sur le reproche que certaines personnes feraient volontiers à la Ligue de se tenir trop rigoureusement sur le terrain de la République.

Ce n'est point, soyez-en sûr, par étroitesse d'esprit que la Ligue s'attache ainsi avec une fermeté que rien n'ébranlera au principe de la République. Ceux qui verraient dans cet attachement une simple préférence pour une forme particulière de gouvernement se tromperaient fort; le principe de la République, et qui plus est, de la République fédérative, n'est, aux yeux de la Ligue, que le principe de l'autonomie de la personne, c'est-à-dire de la souveraineté de la conscience individuelle; or, ce principe, la Ligue l'a dit assez souvent, est le principe même du droit moderne : aussi bien du droit civil que du droit politique, aussi bien du droit pénal que du droit économique, aussi bien du droit constitutionnel que du droit international. Sur cette base, l'Europe tout entière se constituera un jour. La vigueur avec laquelle la Ligue tient levé le drapeau de la République n'a donc point sa cause dans un fanatisme étroit, mais dans la conviction profonde qu'un même principe doit fonder la morale, la politique et l'économie sociale, et que ce principe est celui de la République.

Il n'est pas nécessaire de faire une déduction bien longue pour voir comment de ce principe on arrive logiquement à cette conséquence si grave que la paix, la vraie paix, la paix qui ne sera plus une simple trêve, mais la paix définitive et durable, ne peut se fonder que sur la liberté, c'est-à-dire sur le développement complet de toute personne humaine. Ce développement est le but même du

Hosted by Google

Contrat Social. Or, il est évident que la transmission héréditaire du pouvoir contredit en plein le principe d'autonomie, puisqu'elle nie formellement le droit qu'a tout peuple de disposer de soi-même, et confisque la liberté des générations futures.

Mais ce qui n'importe pas moins, c'est de faire comprendre comment la Ligue, qui ne peut, sans se détruire elle-même, se départir du principe républicain, n'est point pour cela un foyer de troubles et de conspirations. Nulle part, sinon sous les gouvernements qui s'appuient directement sur le droit divin ou sur la force brutale, on ne songe, n est-il pas vrai, à nier ni la loi du progrès selon laquelle se modifient les idées, les intérêts, les sentiments des peuples, ni le droit qu'ont ces peuples de changer leurs institutions politiques et sociales à mesure que se modifient leurs idées et leurs sentiments? Eh bien, la Ligue, quand elle prêche l'autonomie de la personne, la souveraineté de la conscience individuelle, en un mot la République, n'entend faire autre chose que de préparer pacifiquement, par la persuasion, par la raison, par le développement de la conscience publique, un état d'opinion où la majorité étant peu à peu amenée à comprendre et à vouloir la République, la République s'établira pacifiquement, régulièrement, légalement, sous la seule pression de la volonté universelle.

La situation où s'est placé le parti républicain espagnol est un exemple admirable de cette conduite à la fois progressive, loyale et pacifique. Le parti républicain espagnol ne conspire point contre la monarchie, il ne menace point le roi Amédée de violence, il se borne à dire tout haut, à imprimer tous les jours sa pensée. Nous voulons, dit-il, la République, et nous la voulons par la paix. Nous appuierons donc contre les vieux partis le ministère radical, quoique ce ministère soit celui d'un roi, à la condition et aussi longtemps que ce ministère suivra la voie démocratique. Au bout de cette voie, nous sommes convaincus que se trouve logiquement la République, et voilà comment, sans nous contredire, nous pouvons soutenir M. Zorrilla. Que si le ministère radical s'écarte de cette ligne qui conduit à la République, nous cesserons de le soutenir, et alors, par sa chute même, nous aurons d'une autre façon la République à laquelle nous aspirons hautement.

Il me paraît que cette attitude prise en Espagne par le parti républicain, les républicains peuvent la prendre partout où se trouve établi un gouvernement monarchique constitutionnel. Un tel gouvernement, en effet, relève forcément du suffrage universel ou restreint, et le jour où, dans un tel gouvernement, le peuple voudra la République, la République se fera, sans violence, sans désordre, sans bouleversement. Rien n'empêche donc celui qui croit à l'avenir, à la nécessité de la République, de préparer pacifiquement cet avenir en travaillant à doter son pays des institutions et des mœurs qui rendent inévitable l'avènement du principe républicain. Penser, écrire, parler, certes ce n'est point conspirer.

CH. LEMONNIER.

Hosted by Google

BULLETIN DE L'ENSEIGNEMENT.

—

Les Écoles laïques et le Denier des écoles.

Société des écoles laïques pour jeunes filles des vingt arrondissements de Paris. — Ecoles laïques à Lyon, Hambourg, Naples, etc.

Une nouvelle société s'est fondée à Paris pour donner aux vingt arrondissements de la grande ville des écoles de filles.

Ces écoles seront laïques.

Une association pareille, fondée par M. Barodet, a déjà créée à Lyon deux écoles pour jeunes filles. A Lyon, ces écoles sont laïques et gratuites.

Dans la même ville, le conseil municipal vient de décider la gratuité de l'enseignement primaire en faveur des écoles communales laïques. Dans les écoles communales laïques, la gratuité sera de droit; dans les écoles communales congréganistes, les parents qui désireront la gratuité devront présenter un certificat d'indigence.

Le 2 avril 1872, une première école a été ouverte à Paris, rue Jean-Lantier, et la réouverture des cours vient d'avoir lieu le 15 septembre. Les fondateurs n'ont voulu négliger rien pour que l'école fût bonne et pour rétribuer honorablement les institutrices : 2,400 fr. avec logement, chauffage, etc., à la directrice; 1,500 fr. aux sous-maîtresses. La société n'a donc pu commencer par la gratuité de l'enseignement, qui est « son but. » Mais déjà les prix ont été réduits; ils sont aujourd'hui de 5 fr. par mois pour les cours élémentaire et moyen, de 8 fr. pour le cours supérieur. L'école compte près de 80 élèves.

Cette œuvre est due à M. F.-X. Trebois, qui a trouvé dans les écoles Lemonnier une institutrice, M^lle^ Bardillon, pour le seconder.

Voici comment a été instituée cette école :

Une loge maçonnique de Paris, présidée par M. Trébois, eut l'idée heureuse d'établir, à côté du tronc de bienfaisance, un tronc pour les écoles. Quant cette caisse eut recueilli une première somme, une société

Hosted by Google

anonyme à capital variable fut constituée et une émission de 200 actions de 50 fr., bientôt souscrites, assura la création et l'existence d'une école.

L'exemple n'est pas resté stérile. Des troncs pareils s'établissent dans les loges de France et, aussitôt l'école de la rue Jean Lantier fondée, le capital de la société a été porté de 10,000 à 40,000 fr. qui ne tarderont pas à être réalisés. Mlle Bardillon vient de consacrer le temps des vacances à étudier le système de la société lyonnaise, qui a été appliqué à Paris.

Ce système consiste à créer dans chaque arrondissement un comité, qui se charge de recueillir les souscriptions et qui se relie à une administration centrale où il est représenté par des délégués. La somme nécessaire est de 10,000 fr. environ par école. Quand un comité en a réuni le tiers ou la moitié, l'administration centrale s'efforce de compléter la somme et l'on peut annoncer la bonne nouvelle : une école de plus va se fonder.

Déjà ces comités locaux fonctionnent dans le 11e, le 5e et le 9e arrondissement de Paris.

Ainsi, avec quelque argent, réuni dans une société particulière, on peut commencer modestement une grande chose.

***

Les écoles Elisa Lemonnier ont commencé plus modestement. Le 2 mai 1856, dix-huit dames, réunies dans le salon de Mme Lemonnier, s'arrêtaient à l'idée de créer une *Société de protection maternelle*. Le minimum des souscriptions fut fixé à fr. 1-25 par mois. Pendant les six premières années, la Société avait réuni 9,830 fr., et en avait consacré 7,000 à placer sept jeunes filles dans des maisons d'instruction comme celle de Mlle Marie Hildebrand à Francfort et de Mmes Tiébaut et Babin à Paris. Près de 3,000 fr. restant en caisse, la Société put penser à agrandir la sphère de ses opérations : le 1er octobre 1862, une première école fut fondée.

Cette institution a traversé les plus mauvais jours de l'Empire, elle a aujourd'hui quatre écoles, qui chaque année rendent à la société un bon nombre de jeunes filles instruites et moralisées.

L'organisation des écoles Lemonnier comporte, outre un conseil d'administration, un conseil consultatif, un conseil des finances, un comité de propagande, un comité des études, un comité des ateliers ; enfin, un comité de placement en faveur des élèves sorties de l'école.

Ce n'est pas en France seulement que l'on a compris la nécessité de créer des écoles laïques pour les jeunes filles. Après 1848, une institution qui rappelle en plusieurs points nos associations de *la Libre-Pensée* et qu'on appelait les *Communes* ou les *Communautés libres*, se répandait en Allemagne. En 1851, la *Commune libre* de Hambourg fonda une école laïque pour les deux sexes, qui eut un succès aussi prompt que notre école Gatti et que les écoles Lemonnier. Plus de 400 élèves y furent réunis, dans les années 1851-1853. Un rapport le constate ; mais il fut

Hosted by Google

le premier et dernier; car au printemps de 1853, l'école fut fermée par la force. Le sénat de Hambourg supprima d'autorité la *Commune libre* et son école. Le grand nombre des élèves dissidents avait irrité l'orthodoxie allemande : un beau matin donc, la maison d'école fut occupée par une escouade d'agents de police et l'entrée en fut interdite aux professeurs et aux élèves.

Cependant, l'opinion n'a pas cédé devant ce régime, plus dur que celui de l'homme du 2 Décembre. En 1859, une *Société pour favoriser la liberté de conscience* s'est formée des débris de la *Commune libre*. Un de ses premiers succès a été d'introduire à Hambourg l'état civil, et depuis ce temps, elle n'a pas dû rester sans agir. La dernière lettre que nous écrivait son président disait : « Notre Société traite souvent, dans des conférences publiques, la question des écoles sans confession, et dès que la législation *le permettra*, nous en ouvrirons une nouvelle. »

En attendant, il y a à Hambourg, pour les garçons, l'école israélite du docteur Rée, qui après bien des tiraillements, en est arrivée à recevoir des élèves de toutes les sectes, et pour les filles, le *Paulsenstift*, dirigée par une femme supérieure.

A Naples aussi, en 1863, une femme courageuse, une Anglaise, entreprit d'ouvrir des écoles. — Vous ne ferez rien sans le prêtre, lui disait-on. — Je ne ferai rien plutôt, répondit-elle. — Puis, elle alla elle-même chez l'ouvrier, lui demander d'amener ses enfants à cette école sans prêtre, et les enfants sont venus; ils y sont venus, lavés et peignés, chose importante à Naples; ils en sont sortis instruits et honnêtes.

Qu'est devenue cette école? Je l'ignore; elle a duré trois ans au moins; mais en novembre 1866, la courageuse fondatrice mourait du choléra, et qui sait si son œuvre a pu lui survivre.

En 1871, lorsque la *Société pour l'instruction élémentaire*, qui remonte à 1815, institua à Paris des cours publics et gratuits pour les jeunes filles, le même principe fut admis, et le comité des dames qui, pendant le siége, fut institué par le maire de Paris pour préparer un projet d'organisation de l'enseignement primaire, conclut, de même, que l'enseignement doit être laïque.

Enfin, l'*Avenir national* nous apprenait hier que le ministre de l'instruction publique vient de terminer le relevé des manifestations faites en France et que la majorité de ces vœux est favorable aux écoles laïques.

Nous restons sur le continent européen. Si nous voulions en sortir, nous ne pourrions aller dans ces pays que le *génie* impérial a voulu *civiliser*, sans y trouver des modèles : Juarès, le *terrible* Juarès, lorsqu'il n'était que gouverneur de l'Etat de Oaxacca, il y a de cela plus de vingt ans, a établi jusque dans le moindre *pueblo*, l'instruction obligatoire et LAÏQUE.

Hosted by Google

*
**

Une question a été soulevée à propos de l'école de la rue Jean-Lantier. Victor Hugo, en adhérant à cette institution, avait dit :

« Je vois clairement deux faits distincts, l'éducation et l'instruction. L'éducation, c'est la famille qui la donne; l'instruction, c'est l'État qui la doit. L'enfant veut être élevé par la famille et instruit par la patrie. Le père donne à l'enfant sa foi ou sa philosophie; l'État donne à l'enfant l'enseignement positif.

« De là, cette évidence que l'*éducation peut être religieuse* et que l'instruction doit être laïque. »

Ce n'est pas ainsi qu'on doit entendre l'école laïque.

M. Renouvier a très-bien répondu que « les jésuites eux-mêmes iraient plus loin (1) » et nous accorderaient volontiers et avec raison que « l'instruction comme telle est toujours et nécessairement laïque, » aussi bien dans leurs écoles que dans les nôtres.

Non, l'école laïque n'est pas seulement une école d'instruction. L'instruction est inséparable de l'éducation ; le devoir d'un État libre ou des citoyens qui fondent des écoles est de la séparer des religions, mais non de l'éducation morale. Les religions fixent les rapports personnels du croyant avec son Dieu ; elles sont du domaine exclusif de la conscience; nous avons le devoir de les y respecter; mais nous avons le droit de les y confiner. L'éducation fixe les rapports des hommes entre eux; sans elle, point d'hommes de famille ou de société; point de citoyens, de la patrie ni de l'humanité. Il serait coupable, il est impossible de former des machines sachant lire, écrire et compter, sans s'occuper de l'être moral, aussi inséparable de l'être intellectuel que l'éducation de l'instruction.

L'école laïque est donc celle où l'on sépare l'instruction et l'éducation des religions, laissées à la famille et à la conscience individuelle ; mais moraliser les élèves en les instruisant est un devoir supérieur qu'aucune école ne peut abandonner sans forfaire. Tout autre système serait la condamnation de l'enseignement laïque.

Cela est si vrai que partout nous trouvons l'enseignement moral. Quel est le premier cours placé en tête du programme des écoles Lemonnier? Le cours de morale; et M^me^ Lemonnier, dans un discours prononcé quinze jours avant sa mort et qui semble le testament de sa pensée, disait à ses élèves :

« Soyez plus sévères envers vous-mêmes que vos parents ni vos maîtres ne l'ont jamais été. Examinez souvent votre conscience : interrogez-vous sur la justice de vos intentions, sur la moralité de vos actes. »

Dans l'une de ces écoles, on donne un cours positif de morale : c'est M. Delon qui le donne.

Quand la *Société pour l'instruction élémentaire* institua des cours nor-

(1) *La Critique philosophique*, revue hebdomadaire, N° 20, p. 312 et 313.

Hosted by Google

maux, l'enseignement fut laïque, mais M. Leblond y fut chargé d'un cours de morale.

L'école de la *Commune libre* de Hambourg enseignait à des élèves de toutes les confessions une morale humaine, pure, « quintessence de toutes les idées de justice, » et le résultat était des plus satisfaisants, nous dit un de nos correspondants.

Le vote du Comité réuni à Paris pendant le siége est ainsi relaté dans le beau rapport de Mme Coignet :

« Tout enseignement religieux est exclu de l'école publique. Pour : » 12 voix; contre : 4 voix.

» La proposition qui introduit dans l'école l'instruction morale est » adoptée à l'unanimité. »

Les écoles nouvelles de Lyon et de Paris ne s'établissent pas autrement.

La méthode d'enseigner la morale n'est pas la même partout; nous aurons à traiter un jour cette grave question. Mais l'éducation garde partout ses droits, et soyez certains qu'elle est d'autant plus solide qu'elle est moins esclave d'un de ces cultes qui prétendent former la conscience des enfants en leur faisant apprendre des passages de la Bible par cœur, ou qui exigent qu'un instituteur s'en tienne à la lettre du catéchisme, n'entre *dans aucun développement du dogme* et borne l'enseignement moral à une *œuvre de patience*.

* *

Deux journaux de Bruxelles, — faisant œuvre utile d'ailleurs, car ces doutes, partagés par un grand nombre de personnes, ne peuvent être conjurés que par la publicité, — ont prétendu que le *Denier des écoles* a échoué : « Four absolu, » dit l'un. « Une grande faute, » dit l'autre.

En effet, le *Denier des écoles*, après quelques mois, n'a réuni que 38,570 francs 82 centimes, à Bruxelles.

Mais est-ce là un échec?

Les exemples que nous venons de citer prouvent que c'est, au contraire, un début fructueux, qui peut avoir d'immenses résultats.

Insistons et donnons des chiffres exacts.

L'école de la rue Jean-Lantier à Paris a été fondée avec 10,000 francs, ainsi répartis :

Loyer	fr.	2,800
Honoraires de la directrice		2,400
— de deux sous-maîtresses		2,400
— d'un professeur de dessin		600
Matériel et installation		1,200
Éclairage et chauffage		300
Réserve pour réparations		300
		10,000

Hosted by Google

En supposant que l'école ne rapporte rien cette première année, les frais sont couverts ; mais la supposition est impossible : l'école a déjà 80 élèves ; elle en aura bientôt 100. Si l'on prend un minimum de 60 fr. l'an, le produit de la première année sera de 6,000 fr. ; il faudra moins que cela pour combler le déficit de l'année suivante, sans souscriptions nouvelles, sans nouvelles élèves.

Il est bon de noter que Paris est en état de siége, que la France n'a ni notre liberté de la presse, ni notre liberté de réunion. Néanmoins, ce n'est pas légèrement que l'école de la rue Jean-Lantier a été instituée, et ses fondateurs ont droit de croire à l'avenir.

A ce compte, cependant, le *Denier des écoles* peut dès aujourd'hui établir à Bruxelles au moins trois écoles laïques.

Nous ne lui en demandons pas autant.

L'avenir de l'école de la rue Jean-Lantier est incertain, nous dira-t-on. Soit ; mais l'exemple des écoles Elisa Lemonnier remonte à dix années ; il est fait pour rassurer les plus timorés.

La première école Lemonnier s'ouvrit le 15 octobre 1862, avec *six* élèves, et ferma sa première année avec 20 élèves.

Il n'y avait pas en caisse, au début, 3,000 francs.

Les dépenses, comprenant le loyer (2,700 fr.), les frais d'installation, l'achat du mobilier, s'élevaient, au

31 décembre 1862, à. . . . . fr.	6,868	50
La rétribution des élèves avait produit	390	»
Déficit. . . .	6,478	50

Mais on avait reçu, pendant l'année, assez de souscriptions pour couvrir ce déficit et au delà.

Pendant la seconde année (1863), le nombre des élèves va de 40 à 80. L'école coûte . . . . . fr.	9,500	65
Elle rapporte, en rétributions d'élèves et en produit d'atelier.	4,171	25
Déficit. . . .	5,329	40

En deux années, l'école n'avait donc coûté à la Société que 11,807 fr. 90 cent.

Ce qui prouve déjà qu'avec 10,000 francs en caisse on peut ouvrir une école, avec la certitude de la maintenir pendant deux années.

* * *

Mais cette première souscription est-elle donc destinée à être unique ? L'année où les premiers fonds sont souscrits serait-elle exceptionnelle et marquerait-elle un phénomène inusité ? Une première générosité épuiserait-elle ainsi les bourses et les cœurs ? N'est-il pas, au contraire, plus facile de recueillir de nouvelles adhésions pour une œuvre commencée, connue, qui peut être appréciée, qui commence à prospérer,

Hosted by Google

que pour un projet qui, comme tant d'autres, peut paraître, avant la réalisation, vague, illusoire, impossible, à des citoyens dont l'imagination se resserre avec les cordons de la bourse?

L'exemple des écoles Lemonnier est encore péremptoire sur ce point.

L'école située rue de la Perle, 9, ne pouvait contenir que les 80 élèves déjà réunis. Refuser des élèves ne parut pas possible; il fallait donc un local plus grand. Mme Lemonnier garde l'école de la rue de la Perle, dont le bail ne pouvait être résilié, et reprend un établissement, rue de Turenne, au prix de 15,000 fr,, avec un loyer de 4,400 fr., au lieu de 2,700. C'était l'occasion de crier que l'on se ruinait, qu'on allait droit à un échec! On se serait singulièrement mépris sur la force d'expansion des choses utiles et des groupes dévoués. Les premiers moments furent difficiles en effet; « la difficulté parut d'abord insurmontable, » dit le rapport que je consulte. On n'avait pas de quoi suffire aux premiers paiements. Pour commencer, on obtint des garanties personnelles pour le loyer ; puis, on prévoyait un déficit ; la Société fut autorisée à emprunter une somme de 3,000 francs. Enfin, on se mit en quête avec la foi que donne la certitude du bien à faire, avec la confiance qu'inspire un premier succès.

Voici le « four » où l'on aboutit : La souscription pour l'école ordinaire n'avait été en 1864, que de 3,805 fr.; la souscription pour créer une seconde école rapporta 10,960 fr., et les recettes totales, qui n'avaient été, en 1863, que de 11,216-35 fr., s'élevèrent en onze mois au chiffre de 33,608, de sorte qu'on put dépenser, en 1864, 29,287 fr.

Cette dépense ne servit pas seulement à reprendre le grand établissement de la rue de Turenne, mais à créer une seconde école, rue Roche-Chouard, aujourd'hui rue de Laval.

« Ainsi, dit le rapport, on est parvenu : 1° à équilibrer la situation difficile, créée par le changement de local de la première école; 2° à tripler le chiffre des souscriptions (annuelles); 3° à fonder un second établissement tout en conservant une réserve de 4,321 fr. 16 c. »

Ces résultats étaient dus à Mme Lemonnier, à son mari, M. Ch. Lemonnier, et à l'intervention récente de Mme Jules Simon.

Nous pourrions suivre le succès de cette institution. Nous verrions que la souscription spéciale pour une seconde école, loin de nuire aux souscriptions ordinaires, les fit s'élever de 8,805 fr. en 1864, à 9,979 fr. en 1865; nous verrions les fondations et dons suivre cette progression : 860 fr. en 1864, 3,885 en 1865, en fondations; 845 fr. de dons en 1864, 9,630 en 1865; nous verrions se créer une troisième école, puis une quatrième; nous verrions les souscriptions se soutenir, s'augmenter; des bourses et des prix se fonder et les dépenses utiles s'accroître avec les recettes.

En 1867, les recettes se sont élevées à 55,142 fr. 45 c., près de 8,500 fr. de plus qu'en 1866. Le rapport réel des deux écoles (rétributions des élèves et produit des ateliers), a été de 26,510 fr. 30., et les dépenses ont pu s'élever à 53,237 fr. 45 c.

Hosted by Google

C'est cependant en plein empire, sans aucune liberté, au milieu de mille entraves, que l'œuvre modeste, qui avait ouvert avec quelques milliers de francs une école où ne pouvaient tenir que 80 élèves, en est arrivée, après 5 années seulement, à consacrer 53,000 francs par an à l'éducation professionnelle et laïque des jeunes filles.

***

La conclusion de ces faits n'a pas besoin d'être exprimée. L'exemple plaide de lui-même en faveur de l'esprit d'initiative.

Il y a à Bruxelles des écoles communales, laïques et payantes, pour les jeunes filles. Il n'y en a pas pour les garçons. Les écoles primaires sont soumises à la loi de 1842, et les écoles moyennes sont moins favorisées que les écoles de filles, on ne sait trop pourquoi après le rapport de 1866 ; elles ont un aumônier. On ne peut nier que la grande majorité des familles de la capitale ne soit libérale, ni que le libéralisme ne soit unanime pour condamner en principe la loi de M. Nothomb ; on n'est divisé que sur la question d'opportunité politique de la réforme. Néanmoins, les familles libérales — qui ont envoyé tant d'élèves aux écoles de filles et qui en doubleraient, en tripleraient le nombre s'il y avait des locaux suffisants dans les principaux quartiers de la ville — n'ont pas d'écoles laïques pour leurs garçons.

Le succès des écoles laïques est donc certain à Bruxelles, comme à Paris, comme à Lyon, comme à Hambourg, et le *Denier des écoles* pourrait aussitôt en créer au moins une pour les garçons.

Ceux qui se plaignent que le *Denier des écoles* n'ait pas rapporté plus de souscriptions à une œuvre aussi peu définie, oublient que l'État, les communes et les provinces affectent de nombreux millions au service public de l'enseignement ; qu'on sait assez cela pour qu'il ne soit entré dans l'esprit de personne, et surtout des souscripteurs, de faire concurrence à tous ces budgets ; mais qu'on sait aussi qu'il est des services que l'État n'est pas prêt, n'est pas apte peut-être, à rendre à l'enseignement, et que c'est à ces besoins particuliers, quelquefois supérieurs, que doivent servir l'initiative des citoyens et les souscriptions privées.

Ainsi compris, le *Denier des écoles* peut nous donner, après 42 ans de liberté, ce que quelques femmes dévouées ont donné à la France sous l'Empire, et MM. Trébois et Barodet à Paris et à Lyon, en plein état de siége.

Pour notre part, cela nous suffira, et nous aurons à saluer un bon début d'une œuvre qui pourra devenir grande.

Hosted by Google

BIBLIOGRAPHIE.

—

L'État et l'Église, leur passé, leur existence et leur avenir en Belgique, par Ernest Allard. — Bruxelles, 1872, in-8°.

Depuis l'encyclique du 8 décembre 1864 et le syllabus, et surtout depuis la proclamation de l'infaillibilité du Pape du 18 juillet 1870 et la chute du pouvoir temporel, la question des rapports de l'Etat et de l'Eglise se pose de plus en plus impérieusement dans presque tous les pays où il existe une population catholique nombreuse. Tous les jours de nouveaux faits prouvent que la lutte est sérieusement engagée entre la théocratie romaine et le pouvoir civil; tantôt c'est en Allemagne, tantôt c'est à Genève. Un travail tel que celui de M. E. Allard, ne peut donc manquer d'attirer l'attention, d'abord à cause de son opportunité, ensuite à cause de sa valeur réelle.

M. Allard commence par constater que les sphères d'activité de l'Etat et de l'Eglise sont différentes. L'Etat est appelé à faire régner la justice entre tous en faisant respecter les droits de chacun; l'Eglise est et ne doit être qu'une association de croyances et de sentiments religieux. L'Etat ne peut avoir aucune action sur ce qui est du domaine de la conscience individuelle; il ne peut recourir ni à la loi ni à la contrainte pour faire observer la loi; d'autre part, la mission de l'Eglise est toute spirituelle; elle ne peut s'appuyer que sur la confiance que ses dogmes inspirent à la conscience des fidèles. L'alliance de l'Etat et de l'Eglise, que l'Etat domine l'Eglise ou l'Eglise l'Etat, c'est le bouleversement des sphères si différentes de l'action religieuse et de l'action gouvernementale. Entre l'Etat et l'Eglise aucun rapport ne se justifie. L'Etat ne peut rien sur le sentiment religieux et dès lors, il doit rester étranger à toutes ses manifestations. La séparation de l'Etat de l'Eglise, telle est donc la conclusion à laquelle aboutit M. Allard.

Nous sommes tout disposé à admettre au fond cette distinction de l'Etat et de l'Eglise et la nécessité de leur séparation. Seulement, la forme que l'auteur donne à sa pensée nous semble parfois trop absolue, et du reste, la suite de son livre le prouve (v. toute la deuxième partie). Sans doute, l'Etat est la société du droit (*civitas est societas juris*, comme disait Cicéron), c'est une association ayant pour objet le règne du droit ou de la justice. Il doit respecter la conscience individuelle; il n'a pas d'action sur le sentiment religieux. Mais doit-il rester étranger à toutes les manifestations de ce sentiment? Ces manifestations peuvent cependant empiéter sur les autres domaines de la vie, sur le droit lui-même, sur l'enseignement, sur la science, sur la propriété privée ou publique, etc. L'Etat peut-il le souffrir et ne doit-il pas s'opposer à ces envahissements? Evidemment oui, et l'auteur ne nous contredira pas; mais alors, est-il exact de prétendre qu'aucun rapport entre l'Etat et l'Eglise

Hosted by Google

ne se justifie! Et quand il dit que l'Eglise n'est et ne doit être qu'une association de croyances et de sentiments religieux, cela peut être vrai de certaines Eglises, cela peut être vrai même du christianisme primitif, mais que nous sommes loin de ces Eglises et de ces temps-là! L'Eglise catholique est à peu près aujourd'hui une association comme l'armée est une association. Les fidèles, comme les soldats, ne comptent guère que pour faire nombre et pour être lancés au besoin sur le champ de bataille; les uns comme les autres ont pour règle l'obéissance passive; à la tête des uns comme des autres est tout un brillant état-major, qui les fait marcher comme il l'entend; et cet état-major lui-même n'est-il pas soumis à son tour à une volonté unique? Quoi! est-ce là, à proprement parler, une association? C'est un troupeau, une troupe; une association, non. Ne prenons pas ce qui est pour ce qui devrait être.

La première partie de son livre, M. E. Allard la consacre aux rapports de l'Etat et de l'Eglise dans l'histoire, et il n'a pas de peine à nous prouver par cette revue historique, combien ces rapports mal établis ont entravé le développement régulier de l'humanité. Le christianisme, d'abord pure association de croyances et de sentiments religieux, reçoit une organisation démocratique, qui ne tarde pas à dégénérer en une organisation aristocratique ou oligarchique, puis, en une organisation monarchique ou despotique. Devenu l'Eglise catholique, il aspire à la domination spirituelle et temporelle des sociétés et il arrive presque à ses fins avec Grégoire VII et Innocent III. Mais peu à peu, il rencontre des adversaires dans ses alliés; les rois et les empereurs s'efforcent de se soustraire à la domination papale et même de faire prédominer à leur tour l'Etat sur l'Eglise. De son côté, l'esprit humain cherche à s'émanciper et s'il y parvient, ce n'est pas sans de longs et douloureux efforts. C'est ainsi que nous arrivons à 1789. L'Etat, en France, devient alors indépendant de l'Eglise et celle-ci est affranchie de la tutelle de l'Etat. Malheureusement, ce nouvel ordre de choses n'a qu'une courte durée. La séparation de l'Etat et de l'Eglise, réalisée par les lois de la Convention, fait place à l'union la plus intime sous le despotisme impérial, intéressé à exploiter à son profit l'influence du clergé. La Belgique hérite à son détriment des institutions napoléoniennes et le roi Guillaume continue à marcher dans la même voie, sous ce rapport, que celui qu'il avait remplacé sur le trône. Survient la révolution belge de 1830 et le Congrès national, ainsi que le gouvernement provisoire, se prononce pour la séparation complète de l'Etat et de l'Eglise.

Toute cette partie historique du livre de M. Allard, que nous n'avons pu qu'indiquer très-sommairement, a une grande importance pratique pour notre pays, surtout à partir de la révolution française. Il est bon de nous pénétrer de l'idée que la séparation de l'Etat et de l'Eglise a existé chez nous comme en France, pendant les dernières années du XVIIIe siècle, et n'est donc pas une chose nouvelle ou impraticable. Il importe également de bien constater que les institutions impériales, fruits de l'esprit de réaction, sont incompatibles avec notre régime constitutionnel, tel que l'a compris le Congrès national, et que leur maintien constitue une véritable anomalie. Il importe surtout d'établir que le Congrès national et notre Constitution ont voulu la séparation et, par conséquent, que la réclamer aujourd'hui, ce n'est pas autre chose que réclamer la stricte observation et le respect rigoureux de notre pacte constitutionnel. « L'étude des travaux du Congrès national est intéressante à plus d'un titre, dit M. E. Allard; mais avant tout, elle fournit la preuve que la Constitution a garanti au pays l'indépendance de l'Etat vis-à-vis de

Hosted by Google

l'Eglise, tout autant que celle de l'Eglise vis-à-vis de l'Etat, et l'on peut en conclure que l'oubli de ce principe constitutionnel a seul amené le régime qui nous gouverne aujourd'hui. Il faut donc rechercher les moyens de séparer par nos lois la société civile et la société religieuse et de faire pénétrer ce principe dans la pratique de nos institutions. »

La seconde partie du travail que nous examinons embrasse précisément cet objet. Intitulée : Des rapports de l'Etat et de l'Eglise dans nos lois et dans nos institutions, elle traite : 1° du temporel des cultes ; 2° des inhumations et des cimetières ; 3° de l'enseignement dans ses rapports avec l'Etat et l'Eglise, et 4° de l'assistance publique.

S'agit-il du temporel des cultes, l'auteur rappelle que le Congrès national n'a admis qu'une seule exception au principe de la séparation de l'Etat et de l'Eglise, c'est celle qui met à charge de l'Etat les traitements et pensions des ministres des cultes. Toutes les autres institutions, tant impériales que hollandaises, concernant le temporel des cultes, ont été abrogées ; les concordats de 1801 et de 1827 sont sans valeur légale ; le décret de 1809 sur les fabriques d'église est inconstitutionnel, et son maintien est un abus ; la loi communale de 1836, en faisant revivre, à charge des communes, l'obligation de pourvoir au logement des ministres des cultes, a crée un privilége exorbitant, en contradiction flagrante avec notre droit constitutionnel. Pour rentrer dans le régime voulu par nos constituants de 1830-31, les biens acquis par les fabriques devraient faire retour au domaine public, l'art. 131 de la loi communale être abrogé, et les cultes s'organiser en associations de droit commun, sans personnification civile, créant et réglant elles-mêmes leur budget.

Quant aux inhumations et aux cimetières, ils rentrent dans la compétence de l'autorité civile, sauf aux cultes à pratiquer leurs cérémonies, en tant que les exigences sociales et les droits de la famille soient respectés. Le décret du 23 prairial an XII ne peut plus être invoqué aujourd'hui ; produit du régime impérial, il est incompatible avec les art. 14, 15 et 16 de la Constitution.

En matière d'enseignement, M. E. Allard se prononce et contre le monopole de l'Etat et contre celui de l'Eglise, en s'appuyant, comme toujours, sur les discussions du Congrès national et sur la Constitution. Il n'admet pas l'obligation constitutionnelle d'un enseignement public donné aux frais de l'Etat ; seulement il convient que l'instruction publique donnée aux frais de l'Etat n'est pas contraire au texte de la Constitution ; « mais il est certain, ajoute-t-il, que si l'organisation de l'enseignement public en Belgique le permettait, ce serait réaliser une réforme entièrement conforme à l'esprit qui animait le Congrès national, que de soustraire l'enseignement public à l'autorité de l'Etat pour le laisser en entier à l'action des provinces, des communes ou des particuliers. » Peut-être, sous ce rapport, M. E. Allard ne va-t-il pas encore assez loin et l'idéal à atteindre serait-il l'indépendance de l'enseignement de tout pouvoir politique, l'organisation de l'enseignement en une sphère sociale indépendante, se gouvernant elle-même. En attendant la réalisation de cet état de choses et tout en cherchant à y arriver progressivement, force est bien encore aujourd'hui de recourir à l'intervention de l'Etat, des provinces et des communes, si l'on veut obtenir des résultats pratiques immédiats, c'est-à-dire la diffusion de l'instruction et de l'éducation dans toutes les couches sociales. Mais, d'autre part aussi, il importe de soustraire sans retard l'enseignement aux entraves que l'Eglise y apporte. La loi du 23 septembre 1842, sur l'enseignement primaire, M. Allard a donc raison de la combattre à cet égard, aussi bien que celle

Hosted by Google

du 1er juin 1850 sur l'enseignement moyen ; et il revendique en même temps les droits des communes contre les envahissements de la centralisation gouvernementale. L'enseignement supérieur lui paraît également gêné dans sa liberté par la loi du 27 septembre 1835 et les lois subséquentes sur les jurys d'examen. « En résumé, dit-il, le régime sous lequel l'enseignement public est placé en Belgique offre ce singulier spectacle, que dans un pays dont la législation ne reconnaît point une Eglise d'Etat, et dans lequel l'enseignement est déclaré libre à tous les degrés, l'enseignement est devenu l'objet d'un monopole partagé entre l'Etat et l'Eglise, qui se prêtent un mutuel appui pour écraser l'enseignement laïque privé. » On comprend sans peine que la personnification civile des établissements d'instruction pour le clergé catholique ou des séminaires n'échappe pas à la juste critique de notre auteur, qui y retrouve encore un déplorable reste du régime napoléonien. Enfin, il examine, avant de terminer cet important chapitre de l'enseignement, la situation faite dans notre pays à l'enseignement de la femme, devenu, pour ainsi dire, le monopole de l'Eglise seule, dont l'Etat s'est rendu complice, en accordant la personnification civile à des corporations enseignantes par une extension abusive du décret du 18 février 1809 sur les congrégations hospitalières.

L'assistance publique appelle en dernier lieu l'attention de M. E. Allard. Il ne la reconnaît ni comme un droit pour le pauvre, ni comme une charge pour l'Etat. « Dans le domaine de la charité, l'individu doit être entièrement libre, dit-il, et l'Etat ne peut intervenir que pour lui procurer les moyens d'exercer utilement et efficacement la bienfaisance. » Ici encore donc, pas de monopole de l'Etat, mais pas de monopole de l'Eglise non plus. A cette occasion, l'auteur retrace l'historique de l'organisation de l'assistance publique, surtout depuis la Révolution française, et il signale la différence tranchée entre le régime républicain et le régime impérial, qui rétablit certains priviléges au profit du clergé catholique, tout en renforçant l'arbitraire gouvernemental. Le décret du 18 février 1809 notamment reconnut à l'Empereur le droit d'accorder la personnification civile aux congrégations hospitalières, et ce décret, bien que contraire à la Constitution belge, continue à laisser la porte ouverte aux abus, tandis que notre organisation communale de la bienfaisance devrait seule rester debout.

Ainsi, dans toutes les questions soulevées dans son sérieux et utile travail, M. E. Allard fait toujours preuve d'un esprit large de liberté. En invoquant sans cesse notre Constitution et les discussions qui l'ont préparée, il cherche à établir les limites exactes dans lesquelles doivent se renfermer l'Etat et l'Eglise et à indiquer par là le terrain sur lequel l'on devrait se placer pour repousser les envahissements de ces deux puissantes organisations, que l'on est trop disposé dans des camps opposés à faire prédominer l'une sur l'autre et auxquelles aussi on sacrifie trop souvent soit les libertés communales, soit la liberté individuelle. Il est à souhaiter que ces efforts ne soient pas perdus pour nous et facilitent la solution d'un problème que les restes d'un régime si contraire à notre régime actuel ont malheureusement compliqué.

F. V. M.

Hosted by Google

Tableau de l'astronomie dans l'hémisphère austral et dans l'Inde, par Ed. MAILLY. — Bruxelles. — Hayez 1872. — (Extrait des *Mémoires* de l'Académie royale de Belgique. Collection in-8°. — Tome XXIII.)

M. Mailly vient de publier un travail très-utile pour les astronomes et très-intéressant pour les gens du monde.

Nous connaissons déjà du même auteur : 1° la Relation d'un voyage fait en Sicile et dans le midi de l'Italie, pendant les mois de mai et de juin 1858. — (Ann. de l'Obs. royal de Bruxelles pour 1859); 2° le Précis de l'histoire de l'astronomie aux Etats-Unis d'Amérique. (Ann. pour 1860); 3° l'Essai sur les institutions scientifiques de la Grande-Bretagne et de l'Irlande. — Les sociétés savantes. — Les observatoires.— Les universités. — Le bureau du Nautical Almanach. — Le British Museum. — (Ann. pour 1861. — Ann. pour 1867); 4° l'Espagne scientifique. (Ann. pour 1868); 5° de l'Astronomie dans l'Académie royale de Belgique, rapport séculaire, 1772-1872. (Extrait du Livre commémoratif du centième anniversaire de l'Académie).

Nous avons eu occasion, dans la *Revue trimestrielle*, après plusieurs de ces publications, de signaler les patientes et utiles recherches et de nous initier aux efforts scientifiques de cette courageuse race anglo-saxonne, qui nous donne si souvent de bons exemples à suivre. Industrielle, commerçante et surtout pratique, elle n'ignore pas la valeur des études spéculatives et sait leur apporter un juste tribut. Ainsi, l'astronomie doit beaucoup à l'Angleterre. Il est vrai que la marine a besoin de la détermination des longitudes et des latitudes, soit par des méthodes rapides, soit aussi par des méthodes exactes et rigoureuses. Elle exige d'autre part des moyens d'orientation, le jour et la nuit, et par tous les temps. Mais il n'en est pas moins significatif que Newton, Halley et les deux Herschell soient anglais.

M. Mailly nous fait cette fois l'histoire de la description scientifique de la partie de l'hémisphère céleste inconnue à nos contrées tempérées de l'hémisphère nord. Les découvertes géographiques qui suivirent les voyages de Christophe Colomb exigeaient la connaissance d'un ciel nouveau pour guider la marche des navires. D'autre part, les découvertes multipliées que l'emploi des lunettes astronomiques venait de rendre possibles et les descriptions de la voûte céleste de plus en plus détaillées et exactes qui se succédaient pour l'hémisphère boréal appelaient leur complément naturel pour l'hémisphère austral. M. Mailly nous fait d'abord assister aux premières observations sérieuses que l'Angleterre et la France firent exécuter dans ces régions nouvelles. Les premiers observatoires furent provisoires et temporaires, mais ils illustrèrent les noms de Halley et de Lacaille ; puis vinrent les observatoires permanents, presque semblables déjà de nos jours par leurs instruments et leurs travaux à ceux de nos contrées. Les observatoires du Cap de bonne Espérance, de Madras, de Melbourne, de Sidney, de Rio de Janeiro, de Santiago, du Chili, outre les travaux de catalogues et de cartes inventoriant le ciel austral ont encore une mission importante à remplir : ils peuvent s'associer à nos observatoires pour découvrir les comètes et les planètes, et coopérer à ce travail si important et si délicat, celui de la détermination des dimensions du système solaire (déterminations des parallaxes).

On ne peut assez encourager les travaux historiques pour les sciences. Les allemands reconnaissent particulièrement la valeur de ces

Hosted by Google

travaux. Ainsi, l'Université de Berlin possède une chaire d'Histoire des sciences physiques, et elle est en fort bonnes mains. L'étude de la liaison des diverses découvertes met en contact les doctrines et les théories, et fait jaillir des lumières qu'un développement synthétique et didactique laisse quelquefois ignorer. D'autre part, la discussion et la reprise des théories anciennes mettent très-souvent sur la voie de découvertes nouvelles.

Terminons en annonçant la publication d'un ouvrage remarquable, qui vient de combler une lacune dans les littératures française et allemande : *l'Histoire de l'Astronomie, de Mœdler* (*Geschichte der Hunindskunde von J.-B. Von Mœdler*).

S.

Un essai du système de libre-échange en Belgique, notice par ALPH. WAUTERS.

On connaît les efforts que fit la Belgique après la révolution du XVI^e^ siècle pour réparer ses ruines. Les États de 1600 montrent, d'un côté, combien les Belges comprenaient leurs intérêts et quelles idées justes ils avaient des questions dont l'ensemble constitue aujourd'hui une science spéciale : l'économie politique; de l'autre, combien nos gouvernants y étaient opposés et mettaient au-dessus de la prospérité d'un peuple le triomphe d'une cause, religieuse ou politique.

L'essai de liberté du commerce, que nous fait connaître M. Wauters, est une de ces tentatives de nos pères. Il est dû à l'initiative des États de Brabant, et il montre combien on était éclairé alors sur ces graves questions.

Grâce à ces efforts, la liberté du commerce a « existé en partie et pendant quelque temps, dit l'auteur, par suite de l'abolition temporaire de tout droit d'entrée et de sortie sur les marchandises venant de Hollande ou allant dans ce pays. »

L'union politique étant rendue impossible par la politique espagnole et par la question religieuse, on essayait de l'union commerciale.

Malheureusement, la paix était loin d'être assurée, et les Hollandais n'avaient pas oublié la lutte terrible dont ils sortaient. Vainqueurs de l'Espagne, ils comprirent les intérêts des deux tronçons des Pays-Bas moins bien que les Belges vaincus.

Le 13 janvier 1653, les États Généraux de Hollande déclarèrent formellement « qu'ils ne pouvaient et n'entendaient consentir à la dite abolition réciproque des droits d'entrée et de sortie. »

Le malheur éclaire, mais trop souvent le triomphe rend injuste.

Hosted by Google

LONDRES EN DANGER,

OU LE SAC D'ANVERS,

DRAME DE L'ÉCOLE DE SHAKESPEARE

(Suite.)

MARTIN.

Mon bon monsieur l'Espagnol, ne nous tuez pas! Prenez tout mais laissez-nous la vie.

PREMIER SOLDAT.

Comme cette marmaille s'accroche à nos sabres!

DEUXIÈME SOLDAT.

Parbleu, broyons leur la tête!

Entrent Harman, vieillard aveugle et sa femme.

HARMAN.

Où sont mes enfants? Martin, Lenchy, parlez! Je vous ai entendus crier, parlez, mes petits cœurs! où êtes-vous?

SA FEMME.

Harman, mon mari, où allez-vous? Hélas! vous ne voyez pas que vous vous jetez dans les mains de l'ennemi?

HARMAN.

Mes enfants, femme, mes enfants, où sont-ils?

PREMIER SOLDAT.

Ici, traître aveugle, ici où tu viens te faire couper la gorge.

Hosted by Google

MARTIN.

Ici, mon père, ici ! hélas, on nous tuera !

SA FEMME.

O mes doux enfants !

DEUXIÈME SOLDAT.

Va-t-en, chienne de Brabançonne, crois-tu que tes hurlements vont sauver tes petits dogues ?

LA FEMME.

Epargnez les enfants et le vieillard aveugle ! Ils n'ont ni la force, ni le pouvoir de vous faire du mal.

PREMIER SOLDAT.

Coupons-leur le cou à tous.

HARMAN.

Tuez-nous, mais laissez vivre nos petits enfants !

LENCHY.

Au secours, mère, au secours ! ou bien ils nous tueront.

HARMAN (*en pleurant*).

Soldats au cœur endurci, où avez-vous vu le jour ? Cherchez l'honneur auprès d'un fier ennemi qui se défende. La vieillesse m'a rendu aveugle, mais j'ai été soldat comme vous. Dans l'ardeur du carnage, il faut respecter les vieillards, les faibles femmes, les malheureux enfants. Oh ! n'imprimez pas cette souillure au métier des armes ! Que mes pauvres petits me conduisent à ma tombe ! Où êtes-vous, mes pauvres enfants ?

MARTIN.

Ici, mon père.

HARMAN.

Où es-tu, Lenchy ?

LENCHY.

Ici, mon pauvre père.

HARMAN.

Vieux comme je le suis, j'ai dès longtemps prédit à cette ville que vous la saccageriez. J'ai prophétisé...

DEUXIÈME SOLDAT.

Prophète, as-tu prophétisé ceci ? (*Il tue les enfants.*)

LA FEMME.

Ah ! sanguinaire espagnol, tu as tué mes enfants !

PREMIER SOLDAT.

Quoi, chienne ! tu nous insultes ! Voici pour toi ! (*Il la perce de son sabre.*)

Hosted by Google

DEUXIÈME SOLDAT.

Et toi, prends ceci. (*Il perce Harman.*) Allez rejoindre vos marmots damnés.

HARMAN.

O cruel Espagnol, qui n'épargnes ni l'âge, ni le sexe ! Où es-tu, ma femme ? Où sont mes pauvres petits enfants ? (*Il tombe.*)

LA FEMME.

Leurs âmes bienheureuses reposent dans le sein d'Abraham, leurs corps sont étendus entre toi et moi, qui avons mis ces jolis petits malheureux au monde ! O joins tes lèvres à mes lèvres glacées ! Adieu, Anvers, et ne dis pas que nous avons fui, puisque tous, jeunes et vieux, doivent mourir dans ta chute.

Entrent d'Albe, le gouverneur anglais et des soldats.)

D'ALBE.

Crois-tu acheter la liberté à ce prix ? Cinq mille couronnes ! Mais un prodigue, un dépensier en donne autant pour son vin ou les gaspille en caressant sa maîtresse. Est-il croyable que votre trésor soit d'une si mince abondance ? Ou bien une riche et fertilisante pluie d'or va pleuvoir de vos coffres gonflés par l'excès de votre avarice, ou bien la pitié aux tendres fleurs ne germera pas dans mon âme.

LE GOUVERNEUR.

Je vous affirme, monseigneur, qu'en dehors de notre argenterie et de nos meubles, cette somme constitue la totalité des richesses que renferme en ce moment la maison anglaise.

D'ALBE.

Eh bien, l'argenterie n'est-elle pas un butin digne de mes soldats ? Vous en possédez et vous osez invoquer votre besoigneuse pauvreté ? Allez, qu'on me la livre, sinon j'enverrai à votre porte une bande d'écuyers tranchants bien exercés, qui anatomiseront vos cœurs pantelants et sauront remplir leurs mains victorieuses des dépouilles qu'ils réclament.

LE GOUVERNEUR.

Nous attendions mieux de votre traité avec l'Angleterre. (*Il sort.*)

D'ALBE.

Ne me parlez ni de votre traité, ni de l'Angleterre : aucun son ne sera doux à notre oreille et ne résonnera dans notre musique guerrière, si ce n'est le bruit joyeux de l'or.

Entre le facteur.

Quel est cet homme ? Qu'on l'interroge : s'il apporte de l'or, qu'il passe librement, mais si le creux de ses mains est vide, si ses gestes ne nous montrent ou si sa bouche ne nous indique pas l'endroit où son or s'est

Hosted by Google

enfui devant le tourbillon de la tempête, afin que nous dissipions sa frayeur par nos caresses et que nous fassions briller un rouge plus éclatant sur les joues pâlies du métal, qu'on lui applique ce qui lui revient : la torture de la corde.

LE FACTEUR.

Excusez ma pauvreté ; j'ai déjà payé cinq cents piastres à Sancto Danila.

D'ALBE.

Pourquoi ne m'en paies-tu pas autant ?

LE FACTEUR.

Je ne les ai pas. Hélas, monseigneur, considérez ma situation : je ne suis que l'agent d'un autre et cependant j'ai déjà pris sur moi de disposer des biens qui me sont confiés, afin de préserver ma vie des dangers qui la menacent.

D'ALBE.

Comment peux tu te croire sauvé, tant que d'Albe n'a pas reçu le prix de ta libération ?

LE FACTEUR.

J'espère, monseigneur, qu'une seule rançon suffira pour racheter une aussi pauvre vie.

D'ALBE.

Montre-la moi, cette rançon.

LE FACTEUR.

Monseigneur, elle est payée à Sancto Danila.

D'ALBE.

Ce qu'il a est à lui et non pas à moi, à moins que tu ne puisses nous transformer et ne faire qu'un de nous deux. Allons, trêve de plaisanterie : dis-moi comment tu vas m'apaiser ou prends garde au péril qui s'ensuivra pour toi.

LE FACTEUR.

Quelle que soit la torture que vous m'infligiez, je ne puis, monseigneur, vous donner une rançon supérieure à ce que je possède.

D'ALBE.

C'est ce que nous allons voir : si la corde et le gibet tiennent bon, qu'il subisse le châtiment que, dans son obstination, il se plait à s'imposer lui-même.

LE FACTEUR.

Oh ! que ne consentez-vous sans plus tarder à m'ouvrir la poitrine d'un fer impitoyable ! Pourquoi mon sang ne suffit-il pas à désaltérer votre soif pour ce que je ne puis donner ?

Hosted by Google

D'ALBE.

C'est bien, qu'on le descende : écartez vous et laissez le respirer. Maintenant parle et dis-nous où ton argent est caché.

LE FACTEUR.

Me croirez-vous, si je dis la vérité ?

D'ALBE.

Ainsi, c'est la vérité que tu vas nous dire ?

LE FACTEUR.

Aussi vrai que j'espère que mon âme, tourmentée et prête à quitter ce corps, trouvera le repos auprès de mon Rédempteur, aussi vrai l'argent que vous cherchez et tout l'argent que je possède, est dans les coffres du fier Danila.

D'ALBE.

Puisque tu as trompé mon attente, reste-là par terre à souffrir.

(*Il sort.*)

Entre Verdugo.

LE FACTEUR.

Encore un. Les coups répétés finissent par abattre le chêne le plus robuste; que sera-ce alors que l'arbre n'a grandi que quelques années et que les tempêtes et les trombes répétées l'ont ébranlé et l'ont fait dépérir ?

VERDUGO.

Viens-tu de tomber entre les mains de ceux qui ont pillé ta bourse?

LE FACTEUR.

Oui, mon bon monsieur.

VERDUGO.

Qu'es-tu ? Un bourgeois ?

LE FACTEUR.

Ce que vous voulez faire de moi, un misérable.

VERDUGO.

Il semble que j'arrive trop tard pour tirer quelque profit de toi.

LE FACTEUR.

Par ma voix affaiblie et défaillante, par mes membres tordus et arrachés qui ne peuvent plus me soutenir, vous pouvez vous imaginer si j'ai, oui ou non, subi la torture.

VERDUGO.

T'ont-ils torturé pour te prendre ce que tu possédais?

LE FACTEUR.

Oui, ils m'ont tout pris.

Hosted by Google

VERDUGO.

Rien ne te reste ?

LE FACTEUR.

Rien, que cette pauvre et misérable vie que j'abandonnerais volontiers.

VERDUGO.

Ils t'ont torturé pour te prendre ce que tu possédais. Je vois que tu ne possèdes plus rien. Nous allons mettre fin à tes jours. Qu'on le pende à l'instant et que tous ceux dont la triste pauvreté n'a pas de quoi rassasier Verdugo, soient aussi expédiés au plus vite. (*Il sort.*)

LE FACTEUR.

Ma destinée était donc de mourir de cette mort honteuse que j'accepte avec reconnaissance des mains de celui qui me la donne. Adieu, Londres, adieu, Angleterre ! Que la postérité vous raconte la cruauté des Espagnols ! (*On le pend.*)

Entrent Van End et la femme d'un Bourgeois.

VAN END.

Je veux me repaître de la ruine d'Anvers et assouvir mon âme, qui a faim d'actions terribles. Dis-moi, opulente Mevrouw, où ton trésor est-il caché ? Dis vrai, ou cet acier, qui fut le sanguinaire instrument de torture de cette ville, recueillera ton dernier souffle. Je démolirai votre orgueil, qui retombera aux lieux où il prit naissance : tes bijoux orneront les vastes enfers.

LA FEMME.

Epargne moi ; Van End, je suis une pauvre femme inoffensive que tes discours menaçants étonnent à mort. Modère tes coups et que le sexe le plus vigoureux fournisse seul les tristes victimes de ta colère.

VAN END.

La pitié ne saurait l'emporter. Un trésor est la seule offrande dont l'appât puisse fléchir la fureur de mon cœur irrité : parle, ou les paroles que tu viens de prononcer, seront les dernières.

LA FEMME.

Toute ma pauvre fortune est déposée dans cette cave : mon or, mon argenterie, mes bijoux, tout y est.

VAN END.

Ces glorieuses richesses y sont entassées pour moi. Montre-moi le chemin. (*Elle le pousse dans la cave.*)

LA FEMME.

Voilà ton chemin maudit ! Va, damné, descends dans ces ténèbres d'enfer, image de la nuit éternelle, où ton esprit réprouvé demeurera à jamais privé de lumière.

Hosted by Google

Entre Stump.

STUMP.

Quel est ce tumulte ? Quelle rumeur envoie ce nouveau message à mes jours assourdis par le son répété et perçant des cris d'agonie ? Madame, quelle est la cause de vos plaintes ? que puis-je faire ?

LA FEMME.

O bon soldat, le ciel m'a fait triompher de cette furie infernale, du damné Van End, de celui qui avait vendu la beauté de cette ville fameuse et ravi la virginité d'Anvers.

STUMP.

Par Dieu, je torturerai ce chien, je lapiderai à mort ce juif, je teindrai cette cave du sang impie d'une trahison scélérate.

(*Il lui jette des pierres.*)

Tiens, porte ce diamant massif à ton chapeau; celui-ci, je l'ai acheté avec les quatre sous que vous m'aviez alloués, monsieur ; des soldats doivent abhorrer la vile ingratitude. Cette femme t'adresse cet autre pour sa rançon ; ces deux, tu les donneras à Caron pour prix de ton passage, et ce dernier, tu l'offriras au sombre Belzébuth. Que ton âme s'endorme dans les bras du magnanime Lucifer et se contente du régime accordé à la trahison. Venez, madame, vous voyez que de bons amis doivent prendre congé de la sorte.

Ne pleurez pas sa fin, son heure était venue et des amis ne peuvent se séparer de leurs amis qu'en marchant ou en courant.

(*Il sort.*)

Entrent trois ou quatre soldats wallons.

1er SOLDAT.

Vous voyez que tout est perdu, dépouillé, saccagé : quel est, pensez-vous, le meilleur moyen de nous sauver ?

DEUXIÈME SOLDAT.

Ne reste-t-il aucun endroit fortifié, aucun espoir de salut ?

TROISIÈME SOLDAT.

Nous n'avons d'autre espoir que la mort. Voilà trois jours que les premiers espagnols ont pénétré en ville ; ils sont de sang froid, et cependant ils sont encore aussi ardents au carnage qu'à l'instant où ils sont entrés.

PREMIER SOLDAT.

Cherchons à passer un à un, comme des estropiés, par le chemin le plus sûr, et en excitant le moins de soupçons possible.

DEUXIÈME SOLDAT.

Dispersés et connus comme wallons, pas un de nous ne franchira les portes.

Hosted by Google

Entre Stump, qui les écoute.

TROISIÈME SOLDAT.

Et si nous restons en groupes, nous serons à l'instant passés au fil de l'épée.

PREMIER SOLDAT.

Mieux vaut chercher du côté des fossés quelqu'endroit, où les murs soient assez bas, et nous échapper en nageant.

DEUXIÈME SOLDAT.

Les corps de garde et les sentinelles sont en éveil ; je ne vois aucun espoir de succès.

STUMP.

Hola, hola, vous autres, où voulez vous fuir? Je l'apprendrais volontiers, sangbleu, dites le moi donc? Où serez vous accueillis? Pas une ville n'osera vous recevoir, l'Espagnol occupe toute la campagne; impossible de mettre un pied hors des murs, sans avoir la gorge coupée. Qu'avez-vous à emporter en dehors de vos membres gangrenés et hachés? Coquins damnés, où irez vous ? Servir de pâture aux loups? Ah! lâches, fils de prostituées, quoique l'insouciance de ces vils bourgeois ait amené la destruction de leur cité (que la peste les étouffe), on ne vous en accusera pas moins, car vous vous y trouviez.

PREMIER SOLDAT.

Par la messe ! le vieux lieutenant dit vrai, il en sera ainsi.

STUMP.

Vous êtes tous wallons, et dans la position la plus désespérée où se soient jamais trouvés de misérables esclaves ; car voyez, si un homme en hait un autre, il n'a qu'à l'appeler wallon, pour que les espagnols lui coupent la gorge, sans s'informer de son pays.

DEUXIÈME SOLDAT.

C'est bien vrai ; c'est certain.

STUMP.

D'autre part, les hollandais vous haïssent pis que le diable, parce que les espagnols sont entrés par le retranchement que vous occupiez.

TROISIÈME SOLDAT.

Certes, les coquins nous haïssent ; n'en doutons pas.

STUMP.

Que faire donc? Ma pauvre jambe de bois et moi nous avons trébuché au travers de la mousqueterie, et cependant nous tenons encore ensemble ; jamais un pauvre morceau de bois n'a été roussi comme elle. Sangbleu, quatre fois elle a pris feu sous moi, et cepen-

Hosted by Google

dant nous nous traînons encore ensemble, au besoin nous trottons. Tous, tant que vous êtes, chaque fils de votre mère sera affamé et bafoué comme un chien, et cependant vous voulez fuir?

PREMIER SOLDAT.

Eh bien, lieutenant Vaughan, que voulez-vous que nous fassions?

STUMP.

Mourez en hommes. J'ignore ce que nous ferions s'il restait quelque espoir de salut, mais il n'en reste aucun, absolument aucun.

DEUXIÈME SOLDAT.

Lieutenant Vaughan, conduisez-nous, et nous vous suivrons à la mort.

TROISIÈME SOLDAT.

Nous ne vous quitterons qu'avec le dernier soupir.

STUMP.

Eh bien! je vous précéderai; suivez-moi d'aussi près que possible.

PREMIER SOLDAT.

Oui, et coupons quelques-unes de leurs gorges avant de mourir.

STUMP.

On dit que les Espagnols et leurs belles sont à jouer aux dés à la Bourse; je mettrai ma jambe de bois devant eux; l'attrapera qui pourra... Mais, qui se tient là devant moi?

Entre le capitaine.

LE CAPITAINE.

Voilà le lieutenant Vaughan, je pense. Lieutenant, quelles nouvelles?

STUMP.

Quelles nouvelles, dit notre capitaine. D'où sortez-vous?

LE CAPITAINE.

J'ai pris par le couvent, pour échapper aux Espagnols.

STUMP.

Je me souviens du jour, capitaine, où vous vous seriez plutôt mis à couper des gorges qu'à aller à la messe; ce n'est pas la dévotion qui vous a poussé dans ces lieux. Ah! capitaine, les temps sont changés; vous souvient-il des quatre sous qu'ils m'ont offerts lorsque vous êtes venu apprendre la manœuvre aux soldats? Donnez-lui quatre sous!... Ha! ha! ha! J'ai vu depuis leurs épouses houspillées par des valets pouilleux et nues comme un caniche fraîchement tondu. Mais pardieu! pourquoi aller dans ce couvent?

Hosted by Google

LE CAPITAINE.

Les Espagnols entrant par la contre-escarpe, que faire, alors que pas un soldat n'était envoyé aux pauvres Wallons, qui combattaient devant le retranchement? Les gros bourgeois pansus saisirent des serpes, comme s'il s'était agi de chasser de leur seuil des canailles de mendiants. Le peuple éperdu, étourdi de frayeur, se retournait au moindre bruit et obstruait l'entrée des rues par sa masse. Le comte d'Egmont, d'Havré et les autres demandent aux bourgeois de leur fournir des renforts d'hommes : le murmure incertain de la foule ne fait qu'accroître la confusion qui règne en ville. Les Allemands, ces vils, ces lâches mécréants, se mettent à genoux devant les Espagnols et jettent leurs armes.

STUMP.

Ah! ces Allemands, ces Allemands, qui criaient : « Vivent les Espagnols! » Que la vengeance céleste s'appesantisse sur eux! On les appelait les Hauts-Allemands, mais ils sont tombés assez bas, car plusieurs d'entre eux sont coupés en deux par la taille; appelez-les des amandes pelées si vous le voulez, car leurs souliers sont usés et troués aux talons.

LE CAPITAINE.

Voyant, au désordre de ces stupides bourgeois, que les Espagnols allaient l'emporter, que faire si ce n'est de songer à sauver ma vie?

STUMP.

Capitaine, votre vie court d'aussi grands dangers que ceux qu'elle a courus, l'Espagnol est de sang-froid tout aussi cruel qu'il l'a été. O capitaine, capitaine, qu'est devenue Anvers? C'est ma ville natale. Où serai-je libre si je deviens esclave aux lieux où libre je naquis? Il ne reste peut-être pas une ville en Brabant qui nous offre l'asile d'une nuit. A quoi bon vivre? Vous et moi, avons-nous vécu pour être réduits à cette extrémité? Si vous avez conservé le courage que vous aviez en bon soldat et en gentilhomme, accomplissons quelque chose qui vaille la peine d'en parler. Je suis parvenu à rassembler une compagnie de pauvres soldats blessés, qui sont cependant en état de manier leurs armes et de combattre.

PREMIER SOLDAT.

Vivants ou morts, nous vous suivrons.

DEUXIÈME SOLDAT.

A la vie, à la mort!

TROISIEME SOLDAT.

Traversons les positions du duc d'Albe!

STUMP.

Voilà qui est parler en brave. Si vous désirez prendre part à ce que nous ferons, aidez-moi à conduire ces groupes épars, et nous ferons main basse dans leurs rangs avant que de mourir.

Hosted by Google

CAPITAINE.

Voici ma main. voici mon cœur : j'engage mon âme dans votre cause.

STUMP.

Eh bien, marchons, mes enfants, voilà qui est résolu en hommes : s'il faut y passer, passons-y tous ensemble. (*Ils sortent.*)

Entrent deux soldats traînant le gros bourgeois au bout d'une corde.

PREMIER SOLDAT.

Esclave, confesse où tu as caché ton argent, sinon nous allons te pendre à cette potence.

BOURGEOIS.

Mon Dieu, pourquoi suis-je né ! Messieurs, croyez-moi, je n'ai que ce que j'ai dit : quelques milliers de florins dans mon comptoir.

DEUXIÈME SOLDAT.

Tu n'as rien de plus ?

BOURGEOIS.

Non, par ma foi en Dieu et dans le salut de ma patrie.

DEUXIÈME SOLDAT.

Pendons-le à l'instant.

BOURGEOIS.

De grâce, généreux gentilshommes; vous êtes des Espagnols fameux par vos exploits. Ne me tuez pas.

PREMIER SOLDAT.

Le coquin cherche à nous flatter : votre diapason est trop bas pour toucher nos cœurs, à nous dont les cris des enfants, les clameurs des femmes et des veillards en détresse ne sont pas parvenus à calmer la fureur. Dépêchons-le.

BOURGEOIS.

Messieurs, écoutez-moi !

DEUXIÈME SOLDAT.

Oui, si tu nous dis où ton trésor est caché, sinon que tes lèvres soient muettes à jamais.

BOURGEOIS.

Hélas, voulez-vous me forcer à mentir ?

PREMIER SOLDAT (*à l'autre soldat*).

Écoute, camarade : je pense à un joli tour, qui ne rincera que mieux ce pot à beurre. Attachons-le par les pouces à ce poteau, et châtouillons-le jusqu'à ce qu'il avoue.

Hosted by Google

DEUXIÈME SOLDAT.

Par ma foi, j'accepte; de cette façon, à défaut d'écus, nous aurons de quoi rire.

BOURGEOIS.

Messieurs, de grâce...,.

PREMIER SOLDAT.

Allons, beau sire, qu'on se décide, ou sinon mon sabre abattra tes pinces.

BOURGEOIS.

Oh ! Que ne suis-je au fond de ma cave !

DEUXIÈME SOLDAT.

Ton trésor y est-il caché ? parle.

BOURGEOIS.

Non, monsieur, vraiment, mais je n'y serais pas suspendu par les pouces.

PREMIER SOLDAT.

Il se moque de nous, chatouillons le bien.

BOURGEOIS.

O ciel ! ciel ! que dois-je devenir, mes bons messieurs.

(*Ils le chatouillent.*)

DEUXIÈME SOLDAT.

Avoue, mon maître.

BOURGEOIS.

Mon Dieu, je m'évanouis. Par mes dix doigts, je n'ai ni argenterie ni monnaie : votre général, et vos compatriotes ont tout pris. (*Trompettes.*)

Entrent Stump et le capitaine; les Espagnols prennent la fuite.

LE CAPITAINE.

Qu'avons nous-là ? Un bourgeois suspendu par les pouces !

STUMP.

C'est la boule de suif, le gros pourceau qui refusait un liard au soldat ; je le connais. Eh bien, monsieur, comment vous portez vous ?

BOURGEOIS.

O messieurs, de ma vie je ne me suis trouvé dans une pareille détresse.

STUMP.

Votre panse et votre lard ne vous ont donc pas protégé.

BOURGEOIS.

Pas contre ces Espagnols. Je crois que ce sont des démons ; que dis-je, ils sont plus rapaces que les démons de l'enfer.

Hosted by Google

STUMP.

Tes quatre sous ne les apaiseraient pas. Si je voulais te rendre ton vil mépris, je te laisserais ici : de même que ton trésor a été la proie de leur vorace avidité, leurs sabres trouveraient un écœurant festin dans ce fumier de chair, car tu n'es qu'une outre gonflée de lavure de vaisselle ; tout au plus serais-tu bon à fournir la pâture aux vers. Cependant tu trouveras quelque différence entre mes pensées et la bassesse accoutumée de ton âme de boue. Va et si tu échappes à leurs mains sanguinaires, vis jusqu'à ce que le besoin et la misère mettent fin à tes jours !

BOURGEOIS.

Merci, monsieur — En dépit de leurs menaces, je possède encore un sac de piastres que j'ai jeté au fond d'un puits et que je vous donnerai en récompense de ce secours amical.

STUMP.

Loin de mes yeux, tombereau. Lorsque ta générosité pouvait adoucir mon âpre souffrance, ta main s'est fermée. Aujourd'hui qu'il est trop tard, tu jouerais volontiers le prodigue. Va-t-en, vil rustre !

BOURGEOIS.

Laissez-moi vous prier, monsieur, d'accepter cette somme ; mon cœur regrette amèrement ce qui s'est passé.

STUMP.

Paquet de tripes, ne m'ennuie pas plus longtemps.

BOURGEOIS.

Que le ciel vous protège, monsieur ; vous êtes assurément un honnête gentilhomme.

LE CAPITAINE.

Vas-tu cesser ton bavardage et t'en aller.

BOURGEOIS.

De tout mon cœur, monsieur, et avec mille remercîments. (*Il sort.*)

LE CAPITAINE.

Ses membres, mal dégrossis, semblent non pas marcher, mais lourdement rouler ainsi qu'un Leviathan. Cette triste république ne nourrit que trop de ces frelons, qui sucent son miel ; aussi dans les temps difficiles ne tire-t-elle d'eux qu'un maigre secours comme celui que ce bourgeois a prêté à la misère d'Anvers. Mais, vaillant soldat, que nous reste-t-il à faire ?

STUMP.

Quoi donc, si ce n'est de suivre les traces de la pâle mort jusqu'à ce que nous la surprenions dans sa noire caverne. La vue de la ruine de notre patrie n'y blessera pas nos yeux, la trahison de ces Espagnols

Hosted by Google

hautains n'y suit pas une piste sanglante, la vile chicane de bourgeois ingrats et moroses ne s'y accroupira pas sur le seuil de notre porte. Nous y jouirons de la paix après laquelle nous soupirons, nous y vivrons tranquilles, libres des pensées qu'engendrent les misères de ce monde. Nous y trouverons le vrai bonheur, car nos labeurs y seront appréciés, notre amour payé de retour, et nos blessures récompensées au double de leur mérite. Hâtons-nous d'y courir; le malheur seul nous attend sur la terre. (*Ils sortent. — Trompettes.*)

—

Entrent Stump et le capitaine, blessés et couverts de sang.

STUMP.

Voyez, capitaine, je porte sur ma poitrine les nobles insignes de la mort : le fleuve de pourpre, qui s'échappe de cette source, réjouit et ranime davantage mon esprit abattu que la fontaine cristalline que découvre le voyageur accablé par l'ardeur de l'été. Si sa vigueur renaît, ce n'est que pour allonger l'ennui des heures qu'il passe sur la terre; la mienne ne fleurit que pour entrer dans le port sacré de l'éternité.

LE CAPITAINE.

J'espère y arriver bientôt. Je crois que les Espagnols ont tout aussi profondément scellé mon passeport et aplani la route qui doit m'y conduire. Regarde, si tes blessures sanglantes m'adressent leurs discours, les miennes leur répondent sans hésiter.

STUMP.

Embrassons cette douce union, qui a joint nos deux vies, et qui joindra nos deux morts. Que vois-je? Tes paupières faiblissent, ta joue naguère encore brûlante, que recherche la mienne, commence à se glacer. Veux-tu goûter ces joies avant moi? Reste, bon capitaine, une seule minute sépare nos deux espérances. Il est mort! Que son âme, qui s'envole, me fraie un chemin au travers de ces nues flottantes! Mort, qu'attends-tu? Que ta main paresseuse consomme mon divorce avec cette chair méprisée. Je suis préparé; dès longtemps, mes pensées, tristes et pénitentes, ont lavé les souillures contagieuses de mes péchés. Ciel, ne mets pas à ma charge le sang que j'ai versé, les massacres que j'ai commandés et commis; hélas! il est vrai que si je n'ai jamais tiré l'épée que pour une cause juste, plus d'un méfait fut accompli par elle. Ce soupir implore son pardon, et puisque mes yeux n'ont jamais été accoutumés aux larmes, qu'il suffise que mes blessures pleurent à leur place. Adieu, Anvers, si tu as été injuste à mon égard, mon dernier souffle te porte ton pardon. (*Fanfares.*)

Danila suivi de ses soldats entre en triomphe, les bannières déployées et au son des tambours.

La guerre a replié ses drapeaux, tachés de sang, elle a remis sa fatale épée au fourreau : nous l'imitons, la trêve va succéder à nos rudes com-

Hosted by Google

bats. Cette cité, renommée dans toute la chrétienté, par sa beauté et par ses richesses, n'est plus que le théâtre de la sombre destruction et de la ruine éternelle ; ses rues sont obstruées de cadavres égorgés, ses maisons où débordait l'orgueil, sont restées nues et abandonnées comme un désert. Mon cœur regrette que plus de clémence et plus d'humanité ne leur aient pas été témoignées, il est prêt à gémir, mes yeux sont prêts à verser des larmes à la vue et à la pensée de tant de misère. Et cependant ses habitants étaient frivoles et sensuels, beaucoup trop adonnés à leurs passions pour que leur martyre ne soit pas justifié. Approchez, l'un de vous ; portez cette lettre importante au belliqueux duc d'Albe ; dites-lui que, s'il y consent, je rejoindrai Sa Grâce à Bruges dès que j'aurai cantonné mes troupes et que de là nous informerons la Cour d'Espagne de notre succès. Prions Dieu que la violence déployée à Anvers ne publie pas nos actions avant notre arrivée, ainsi que le ferait la clameur retentissante d'une trompette.

PREMIER SOLDAT.

Regardez, Monseigneur, cet endroit où gisent les corps mutilés de ces deux brabançons intraitables et audacieux, qui nous ont tenus si longtemps en échec et qui ont répandu ce grand déluge de sang espagnol, alors que nous pensions que la ville était prise.

DEUXIÈME SOLDAT.

Traînons-les attachés aux queues de nos chevaux, Monseigneur ; en passant par les villes et les villages, ils serviront d'exemple à l'orgueil des peuples de l'univers.

DANILA.

Mon sabre tranchera le bras de quiconque les touchera avec mépris. Tu dis qu'ils étaient fiers ? Leur fierté était honorable et appelait l'amour plutôt que la haine. Rendons-leur justice : s'ils avaient obtenu à temps du renfort, nous étions repoussés de la ville et nous faisions un échange de victoire. Quoique vaincus, il ne vécut jamais deux esprits plus héroïques, ayant mérité l'admiration de leur patrie au même titre que Curtius, que le romain Decius et que les deux vaillants Coclès : ceux-ci sacrifièrent leur vie pour leur pays, ceux-là le firent avec le même dévouement. Relevez leurs corps ; des dix mille qu'ont moisssonné nos épées et qui sont restés sans sépulture, nous veillerons en personne aux funérailles de ces deux-ci et nous leur rendrons les honneurs qu'impose la loi des armes. Marchez donc en faisant entendre des sons de deuil jusqu'à ce que nous ayons déposé nos braves ennemis dans le sein de la terre. (*Ils sortent*),

Hosted by Google

ÉPILOGUE.

LE TEMPS.

Mondains, le temps dans son amour extrême vient d'arrêter sa course pour faire renaître la mémoire de faits qu'il avait depuis longtemps jetés loin en arrière. Que ses vœux soient féconds, car il demande qu'aucun destin accablant et désastreux n'atteigne ceux des fils des hommes, qui consentent à être avertis. S'ils se rebellent contre ma discipline et s'ils gaspillent le trésor de mes heures précieuses, il n'y aura pas à s'étonner que le malheur les étreigne comme il s'attacha à cette triste ville, dont le sort sanglant, les cris lamentables, les rues souillées de sang, les murs chancelants, les édifices renversés, les richesses perdues et la misère dès longtemps publiée, devraient servir d'avertissement à toutes les villes, qui font leurs délices des plaisirs et des voluptés.

Traduit par E. CASTELOT.

Hosted by Google

MES VACANCES A LA ROCHE

X

VIEILLERIES.

Je descendais un jour, avec mon vieil ami le maître d'école, cette magnifique route de Samré, qui traverse le bois de La Roche, en serpentant sur les bords d'un ravin. Nous revenions de visiter sa tenderie, établie sur le versant de la côte boisée qui s'étend au-dessous de Cielle. C'était une bien rude côte pour des jambes de septuagénaire; mais plus d'une fois je m'étais émerveillé de la force et de la souplesse de ses jarrets. Il gravissait les escarpements lentement, mais d'un pied sûr. En véritable montagnard, plutôt que d'allonger son chemin de vingt pas, il coupait au court par les traverses les plus hardies. Ce jour-là, il se disait un peu fatigué, mais on ne s'en apercevait pas à sa marche. Je crois que j'étais plus fatigué que lui.

Nous étions entrés pour nous reposer un peu dans la maison du garde-barrière, la seule habitation qu'on rencontre sur cette route depuis La Roche jusqu'à Samré; habitation malsaine, suintant l'humidité, bâtie au fond d'un ravin incliné au nord, où les grands bois et les pentes de la montagne empêchaient le soleil de pénétrer jamais. Un tout petit ruisselet, pas plus large qu'une goutière, ce que l'on appelle une *gargouille* dans le pays, passe auprès de la maison. Cette eau est d'une frigidité glaciale et je n'osais en boire sans y mêler un peu de péquet.

Comme nous étions assis dans cette pauvre demeure, près de la porte, entra un paysan qu'à sa casquette galonnée je reconnus pour un garde forestier. C'était un homme d'une quarantaine d'années, grand, robuste, à la physionomie assez dure. Il nous salua en entrant, comme font tous les paysans, d'un

Hosted by Google

— Bonjour, la compagnie.

Mais, à ma grande surprise, mon compagnon se leva, se découvrit et dit d'un ton respectueux :

— Bonjour, Monsieur le comte.

Le garde ne dit d'abord rien. Il alla au foyer, ramassa dans les cendres une petite braise rouge qu'il posa sur sa pipe, et quand celle-ci fut bien allumée, il jeta sur le maître d'école un regard presque farouche :

— Je m'appelle Simon, et je ne veux pas qu'on m'appelle autrement!

— Vous vous appelez Simon d'Awir.

— Eh bien, après?

— Si vous êtes d'Awir, vous êtes Dammartin, et vous avez droit au titre de comte.

— D'Awir, Dammartin, je ne sais ce que c'est que tout cela. Je suis garde forestier au service du gouvernement, après avoir été garde particulier de M. le comte d'Aspremont-Lynden.

— Votre cousin.

— Écoutez, M. Jacques, dit le garde d'un ton radouci, vous êtes un fort brave homme, et je vous respecte beaucoup; mais quand vous commencez avec ces histoires-là, je pense toujours qu'il y a quelque chose de détraqué dans votre vieille boule. Faites-moi le plaisir de ne plus me parler de ces sottises.

— Comme vous voudrez, dit le magister sans s'émouvoir, mais cela n'empêche pas les d'Awir de porter l'écusson *vairé d'argent et d'azur au lambel d'or à cinq pendants*, et ils sont Dammartin, étant de la descendance directe, quoique branche cadette, de Raes de Dammartin et d'Alix de Warfusée, comme vous pouvez le voir dans Hemricourt, *Miroir des nobles de Hesbaye*, page 286 de la première édition.

Le garde ne répondit plus rien. Il aspira fortement quelques bouffées de tabac, de manière à s'envelopper dans un nuage de fumée; puis, hochant la tête avec un haussement d'épaules qui indiquait clairement qu'il prenait mon compagnon pour un fou, il sortit et s'en alla en remontant la route.

— Qu'est-ce que cela signifie? dis-je, quand nous fûmes seuls.

— Exactement ce que je viens de dire. Cet homme croit ne s'appeler que Simon; mais Simon était le prénom de son grand-père, qui s'appelait Simon d'Awir, comme je l'ai vu dans les registres de la paroisse de Wastin. C'est son grand-père qui a abandonné le nom d'Awir, pour des motifs que j'ignore. Mais il n'y a pas de prescription pour les noms. Celui-ci peut revendiquer celui de sa famille.

Hosted by Google

— Je le veux bien ; mais à quoi cela lui servirait-il?

— A faire voir ce qu'il est, donc !

— Ce qu'il est? Il vous l'a dit : garde forestier.

— Il est le parent ou l'allié des principales familles du pays de Liége, des d'Oultremont, des Hemricourt, des Argenteau, des...

— C'est possible ; mais il est garde forestier, et si vous parveniez à mettre dans la tête de ce pauvre homme des idées de grandeur ; si vous alliez lui persuader que sa naissance lui donne droit à un rang supérieur à celui qu'il occupe dans la société, vous le dégoûteriez de sa position, dont il n'a probablement aucun moyen de sortir, et vous le rendriez parfaitement malheureux.

— Je le connais : c'est un homme religieux et résigné. Il ne sera pas malheureux pour lui-même ; mais peut-être aura-t-il l'ambition de voir un jour ses enfants ou ses petits-enfants, remonter au rang que ses ancêtres ont occupé...

— Et que peut-il faire pour cela ?

— Donner à ses enfants une éducation supérieure à celle des paysans, en faire des employés, des militaires capables de devenir officiers ; surtout leur faire reprendre le nom et les armes d'Awir, et la revendication se fera toute seule.

— Reste à savoir si ses enfants ne seraient pas plus heureux en restant paysans qu'en prenant la position de nobles déclassés.

— Quant à cela, c'est bien possible. C'est même probable. Mais il est triste de voir rentrer dans la foule obscure des races jadis illustres...

— Où est le mal?

— Où est le mal? Où serait le mal quand, par une longue suite de soins et d'efforts, par des croisements et des déplacements intelligents, on est parvenu à améliorer une race de chevaux, de bœufs, ou de moutons ; où serait le mal de la voir dégénérer et abâtardir ? où serait le mal de voir nos fleurs, nos légumes, que la culture a tant perfectionnés, retourner à l'état sauvage ?

Là-dessus, une interminable discussion qui, pour le fond, se renouvelait souvent entre nous. Il avait pour la noblesse une admiration, un respect qui allaient jusqu'au culte ; mais il n'admettait que la noblesse de race et professait pour les bourgeois anoblis un dédain dont l'expression était parfois fort comique.

Quant à la noblesse de race, il ne considérait comme telle que celle qui remontait aux temps féodaux. C'était pour lui une croyance que la vraie noblesse communiquait à la race une vertu que rien ne pouvait lui faire perdre, ni la pauvreté, ni les mésalliances, ni les dérogations, ni même l'infamie. Un noble qui s'avilit, disait-il, perd

Hosted by Google

la considération due à sa personne, non celle qui s'attache à sa noblesse. Celle-ci survit à tout; elle est inaltérable et imprescriptible; elle demeure toujours digne de nos respects.

Ces idées, qui forment la base de l'orgueil nobiliaire; qui sont au fond de la pensée de la plupart des nobles, mais qui y sont à l'état latent, à l'état d'instinct irréfléchi ou de préjugé puisé dans l'éducation première, étaient chez lui, simple fils de paysans, le résultat du raisonnement. Quand je me récriais sur ce que de semblables doctrines avaient d'étrange dans sa bouche et à notre époque, il entreprenait de les justifier.

J'ai gardé de ces discussions un souvenir singulier. C'est surtout depuis que j'ai lu Darwin que j'ai bien compris ce que son argumentation avait de spécieux et d'original. Certes, le pauvre magister n'avait jamais entendu prononcer le nom du grand naturaliste anglais, et cependant, il arrivait par l'induction à des conclusions presque analogues. De l'observation d'une série de faits historiques, il concluait à la sélection sociale comme Darwin à la sélection naturelle. Sans réussir à me convaincre, ses raisonnements m'étonnaient et me faisaient rêver, tout en froissant mes sentiments démocratiques et mes idées d'égalité. Je vais essayer de résumer une de ces conversations dont, bien entendu, je ne garantis l'exactitude que pour le fond.

Nous montions la route de Beausaint. Il avait promis de me faire voir, au delà de Vecmont, les traces d'une voie romaine. Pour le plaisir d'exciter sa verve paradoxale, je niais le principe même sur lequel repose l'existence de la noblesse :

Pourquoi, disais-je, attacher une illustration héréditaire à un nom? Le mérite est-il héréditaire et s'attache-t-il à un titre, à un nom? Ne vaut-il pas mieux laisser rentrer dans l'ombre une famille qui ne peut plus soutenir la gloire de l'un des siens, que de voir un nom illustre traîné dans la boue par d'indignes successeurs? Quelle gloire y a-t-il pour un lâche à porter le nom de d'Assas ou de Beaumanoir? A quoi peut servir à un crétin d'être le petit-fils de Pascal ou de Montesquieu? La belle avance, pour un imbécile, de s'appeler Rivarol! Non-seulement dans les races nobles, les vertus des fondateurs ne se transmettent point à leurs descendants, mais c'est presque toujours le contraire qui arrive. Massillon le disait en face à Louis XIV et à sa cour : « Les enfants des hommes illustres sont d'ordinaire les successeurs du rang et des honneurs de leurs pères; ils ne le sont pas de leur gloire et de leurs vertus... héritiers d'un grand nom, il leur paraît inutile de s'en faire un à eux-mêmes... et souvent l'époque glorieuse de l'élévation d'une race devient, sous

Hosted by Google

un indigne héritier, le signal de sa décadence et de son opprobre. » Je connais des familles princières qui remontent à Charlemagne et qui, depuis mille ans, n'ont pas produit un grand homme.

— Là n'est pas la question; il s'agit de savoir si, oui ou non, l'inégalité entre les races est un fait providentiel et nécessaire.

— Croyez-vous cela?

— Si je le crois! Écoutez :

L'espèce humaine est une, c'est vrai. L'homme est un homme et tous les hommes sont frères. Mais l'espèce humaine se subdivise en races, très-distinctes les unes des autres, et très-inégales en force, en intelligence, en beauté. Toutes, cependant, descendent d'un père commun. L'écriture le nomme Adam. Soit : le nom ne fait rien à la chose. Adam, d'ailleurs, en chaldéen, veut dire souffle, âme. Nous descendons de la première créature dans laquelle Dieu a mis son souffle : une âme. La race d'Adam est la race douée d'une âme. Nous en sommes. Les Hottentots, les Patagons et les Chinois en sont comme nous. D'où vient la différence entre ces races? Pourquoi les unes sont-elles supérieures aux autres en intelligence, en force et en beauté?

C'est que, pendant de longues suites de générations, les unes ont progressé, les autres ont reculé, ou sont demeurées stationnaires, ou se sont modifiées sous l'influence du milieu où elles ont vécu, du climat, du sol, de la nourriture et même de leurs lois et de leur religion.

Prenez à part chaque race. Vous trouverez en elles autant de subdivisions que dans l'espèce entière. Vous verrez partout des familles privilégiées, des supériorités et des infériorités héréditaires, des hommes libres et des esclaves; des patriciens et des plébéiens; des nobles et des roturiers. Est-ce seulement le préjugé qui les distingue? Pas du tout. Il faudrait aussi alors que ce fût le préjugé qui eût établi les distinctions.

— C'est la force.

— Et qu'est-ce que la force, sinon le résultat de la supériorité physique et morale? Quand une famille s'est élevée au-dessus des autres familles, quand celles-ci ont consacré cette élévation par leur respect et leur soumission, n'est-ce pas qu'elles ont reconnu indirectement leur infériorité? Pourquoi ne pas admettre qu'il naît parfois dans la race humaine des individus destinés à faire souche de race supérieure, de même qu'il naît parfois dans un troupeau des individus que les éleveurs séparent soigneusement des autres, dont ils font des reproducteurs et qui deviennent le point de départ de races choisies, de races nobles et privilégiées? N'est-ce pas ainsi que s'est formée la race de Durham? Pourquoi les amateurs de courses, en

Hosted by Google

Angleterre attachent-ils tant d'importance à la généalogie de leurs chevaux? Quelle différence mettez-vous entre le *Studbook* et le *Miroir des Nobles?*

— Celle-ci, dis-je : c'est que les éleveurs peuvent répondre de la pureté du sang; qu'ils sont les maîtres d'empêcher les mésalliances.

— Ah oui! disait-il avec un soupir, les mésalliances! Voilà la grande cause de la décadence des familles nobles. Et, malheureusement, les pires mésalliances ne sont pas celles qui s'accomplissent par-devant notaire!...

Et puis, reprenait-il, il y a une autre plaie.

Au moins, avant d'admettre dans leurs écuries un cheval nouveau, dont les parents ne figurent point au *studbook*, exigeront-ils qu'il ait fait ses preuves personnelles; tandis que, depuis l'époque où les nobles ont abandonné leurs vieux donjons pour aller vivre à la cour des rois, on a vu inscrire aux *livres d'or* une foule de manants, des maltôtiers dont le seul mérite était d'avoir volé beaucoup d'argent; des courtisans qui obtenaient par leur bassesse ou par des services inavouables ce que les vrais nobles avaient conquis par l'épée. Est-ce qu'on ne fait pas encore tous les jours des nobles par arrêté royal? Et qu'est-ce que c'est? ajoutait-il avec un haussement d'épaules : des flagorneurs ou des marchands enrichis. Et l'on veut que cela fasse souche de races d'élite? Des vieilles races ils n'auront pas même l'orgueil : c'est un sentiment où ils ne peuvent atteindre. Ils n'auront que la sotte vanité, la morgue et l'insolence des parvenus.

Ah! les premiers rois de France qui ont fabriqué de nouveaux nobles n'avaient en vue que l'abaissement de la noblesse féodale, la seule véritable noblesse. Depuis que ce sont les bourgeois qui gouvernent, créer des nobles est un non-sens auquel je ne puis reconnaître qu'un but raisonnable : discréditer la noblesse en général. Mais ils n'y réussiront pas. La vraie noblesse gardera toujours son prestige. Une goutte de vrai sang noble vaudra toujours plus que toute une fournée de comtes et de barons par arrêté royal.

En ces moments, le bonhomme se transfigurait. Je le regardais avec étonnement. Était-ce bien un pauvre maître d'école de village qui tenait ce langage, digne de Saint-Simon, l'orgueilleux duc et pair?

J'ai dit qu'il était, en héraldique, de la force de Ménestrier. Il avait entrepris de former une collection d'empreintes de cachets d'armoiries. Il en possédait plusieurs milliers, et, pour s'en pro-

Hosted by Google

curer, il avait déployé autant de ruse et de patience qu'un collectionneur d'autographes ou de timbres-poste. Il aimait surtout les devises, et prétendait que leur rôle dans l'histoire était considérable, parce que les familles qui les avaient adoptées ne pouvaient manquer de les prendre généralement pour règle de conduite. Ce n'était pas là l'une de ses moindres illusions.

De nos discussions sur le blason, je ne rapporterai que celle à laquelle donnèrent lieu les armoiries de La Roche. Ces armoiries, qui sont : *De gueules au lion rampant d'argent sans couronne, la queue fourchue passée en sautoir, au lambel d'or à trois pendants brochant sur le tout*, m'avaient suggéré une hypothèse que j'ai soumise un jour à mes savants confrères de l'Académie d'archéologie, docteurs ès-sciences héraldiques. Cette hypothèse la voici :

Le gouvernement belge a donné pour armes officielles à la province de Namur l'écu *d'or au lion de sable, armé et lampassé de gueules, chargé d'un bâton pery en bande.* Ces armes n'ont été portées que depuis Philippe le Noble, troisième fils de Baudouin VIII de Flandre, qui devint comte de Namur après la mort de Henri l'Aveugle, en 1196. Elles ne sont autre chose que les armes de Flandre, avec le bâton pour brisure. Pourquoi ne pas avoir donné à la province les armes de la première maison de Namur, qui commence à Béranger (908) et finit avec Henri l'Aveugle? Je suppose qu'on ne les a pas connues, sans cela elles eussent mieux convenu à la province que celles de Flandre, que le comté de Namur ne prit que lorsqu'il fut devenu arrière-fief de l'empire, de fief direct qu'il était auparavant.

Il me semblait que ces armoiries, si on ne les avait pas connues, on aurait pu les retrouver dans celles des comtes de La Roche, cadets de Namur, qui, suivant les règles constantes de l'art héraldique, auront conservé les armoiries de la maison dont ils sortaient, en adoptant pour brisure le lambel, signe des branches cadettes, et en ôtant au lion sa couronne, parce qu'ils cessaient d'être vassaux immédiats de l'empire. Les armes de la première maison de Namur seraient donc : *De gueules au lion rampant d'argent, couronné, lampassé et armé d'or, la queue fourchue et passée en sautoir.*

Ainsi, dans les armes de Durbuy : *burellé d'argent et d'azur à dix pièces, au lion rampant de gueules brochant sur le tout*, qui sont celles de Gérard de Durbuy, deuxième fils de Waleram et d'Ermesinde de Luxembourg, on retrouve les armes des ducs de Limbourg, avec les burelles qu'y mit Waleram, et moins la couronne du lion, que Gérard supprima, en devenant arrière-vassal de l'empire.

Hosted by Google

Cette dernière hypothèse n'eut pas, je le confesse, un bien grand succès auprès de mon vieil ami.

— Je ne crois pas, me dit-il, que les armes de La Roche soient celles des cadets de Namur. Je les crois plutôt octroyées à la commune par les comtes de Luxembourg, par Jean l'Aveugle ou par Ermesinde. Le lion d'argent sur champ de gueules est le lion de Limbourg, dont les émaux sont intervertis. Le lambel marque que c'est un apanage destiné aux cadets.

Quant aux anciennes armes de Namur, je crois les connaître. Elles étaient *d'or à deux faces de sable*, comme le constate, outre plusieurs sceaux, un vieux poème cité par Ménestrier. C'est la description d'un tournoi qui eut lieu près de Huy, vers la fin du XIII^e^ siècle :

Et si cuens de Namur y fut, bien l'avisay,
Qui portait écu d'or, ainsi que le trouvay,
Et dou fasces de sable, souvent je le prisay.
Noble fut li blason, à garant vous en ay,
Mais chus furent laissez, comme deviseray,
Si portèrent de Flandre et bien le prouveray
Quand je seray en lieu où de chus parleray.

Ce passage est décisif. Voilà les armes que le gouvernement eût donné à la province de Namur, s'il m'eût consulté...

Mais le gouvernement n'avait pas consulté le digne maître d'école. Peut-être le gouvernement ignorait-il qu'il avait là sous la main un émule de d'Hozier. Le tort de la modestie, c'est d'être modeste.

XI

LA FEMME AUX QUAT' MARIS.

Une femme du faubourg, âgée de quarante-cinq ans, avait épousé en quatrièmes noces un garçon de vingt-trois ans.

La femme était laide, même elle n'avait jamais dû être belle. Elle n'avait d'autre fortune que la chaumière qu'elle habitait. Cette chaumière et son cœur, c'était évidemment tout ce que son épouseur lui avait demandé, et il en avait été de même de ses trois prédécesseurs. Le jeune homme était un fort et frais gaillard que plus d'une jolie fille avait dû guigner du coin de l'œil. L'amour a des mystères qu'une sagesse vulgaire ne saurait pénétrer.

J'étais à La Roche lors de ce mémorable mariage, lequel devint l'occasion d'une scie qui finit par ne plus m'amuser du tout.

Hosted by Google

Pépée avait donné le branle en régalant l'intrépide couple, à sa sortie de l'église, du plus formidable engueulement qui ait jamais terminé une bénédiction nuptiale.

La jeunesse de La Roche organisa un charivari. Un poète du lieu avait composé pour la circonstance un de ces vaudevilles qui, d'abord simple couplet, s'allongent et deviennent un chapelet. Je ne me rappelle que le refrain :

Donnez, donnez des charivaris!
C'est pour la femme aux quat' maris!

La maison des nouveaux époux étant voisine de l'hôtel Tacheny, le charivari se donnait sous nos fenêtres. J'eus ainsi l'avantage de n'en pas perdre une note.

Une grande jeune fille, à la voix assez belle, faisait l'office de coryphée. Montée sur un rocher qui domine la route, elle chantait seule, et, après chaque couplet, l'assistance reprenait en chœur le refrain avec accompagnement de cris, de huées, de sifflets, de grognements, et de tous les instruments de musique infernale que La Roche et Beausaint réunis avaient pu produire. Quand le tintamarre avait assez duré, la chanteuse entamait un nouveau couplet. On écoutait religieusement, en silence, pour reprendre haleine, et au refrain, nouvelle explosion de vacarme. Cela dura de neuf heures jusque près de dix heures et demie.

Le lendemain, à la même heure, on recommença, et le surlendemain, et ainsi de suite pendant neuf jours. Il paraît qu'on avait voué une neuvaine. Seulement, dès le second jour, cela avait cessé d'être amusant, et le troisième je les aurais volontiers lapidé.

Au bout de quelques jours cependant, une variante s'introduisit dans le programme de la soirée. Après le vaudeville de la femme aux quat' maris, la chanteuse entonna la *guitard* de Castibelza, qu'elle chanta aux applaudissements de l'assemblée. Cette année-là, toute l'Ardenne chanta Castibelza. Les petits pâtres la chantaient en gardant les vaches; les rouliers en sifflaient l'air en cheminant à côté de leurs chevaux. D'abord, je fus charmé de cette diversion; mais comme chaque couplet était suivi d'un intermède charivarique, cela ne servait qu'à prolonger la scie, et je finis par envoyer à tous les diables l'*Homme à la carabine*.

L'instrument dominant de cet interminable charivari était une trompe en fer-blanc, d'un mètre et demi de hauteur. Le modèle paraissait en avoir été pris sur la fameuse trompe d'Uri, que l'on conserve à l'arsenal de Lucerne, et qui, à la bataille de Sempach, jeta l'épouvante parmi les soldats de Charles le Téméraire. Elle avait

Hosted by Google

des sons caverneux, lugubres, qui faisaient songer aux beuglements sinistres du taureau d'airain de Phalaris. Cette trompe avait son histoire.

Quelques années auparavant, un incendie avait détruit tout un côté de la principale rue de La Roche, et entre autres, un édifice fort vieux qui servait autrefois de demeure aux baillis du château. Le bourgmestre, voulant prévenir désormais le retour d'une semblable calamité, eut une idée lumineuse : il fit faire cette trompe.

Avec cet instrument, les incendies devenaient impossibles.

Il fit venir le garde-champêtre et, moyennant une légère gratification qu'il lui promit sur le budget de la commune, il lui offrit de cumuler avec ses fonctions celle de veilleur de nuit. Il lui remit la trompe et lui enjoignit d'en jouer de demi-heure en demi-heure, à tous les carrefours, depuis dix heures du soir jusqu'à trois heures du matin, afin d'éveiller les habitants pour leur dire qu'ils pouvaient dormir en paix, qu'il veillait sur eux, qu'il ne voyait nulle part de trace de feu.

Que s'il en voyait, il devait sonner encore plus fort, afin de les prévenir que cette fois il les éveillait pour qu'ils cessassent de dormir et courussent éteindre le feu.

Au bout de quinze jours, les plaintes des habitants, troublés régulièrement dans leur sommeil, étaient devenues si vives, que le bourgmestre ne savait plus où donner de la tête. En vain il représentait à ses administrés que depuis que la machine fonctionnait il n'y avait pas eu à La Roche le moindre incendie ; ils répondaient obstinément que la trompe ne faisait rien à l'affaire, qu'on pouvait très-bien les veiller sans trompe, et qu'enfin ils voulaient dormir. L'un d'eux alla jusqu'à le menacer de lui intenter un procès pour tapage nocturne.

L'affaire en était là quand, un matin, le bourgmestre vit entrer chez lui le veilleur qui lui rapportait sa trompe, lui déclarant qu'il n'en pouvait plus ; qu'il avait les poumons attaqués ; que s'il continuait à souffler dans cette buse au lieu de ronfler dans son lit, il était un homme mort. En conséquence, il priait le bourgmestre d'agréer sa démission.

A cause de la surexcitation des esprits, on ne trouva personne qui voulût le remplacer. L'office fut supprimé, car le bourgmestre avait tenu bon : pas de trompe, pas de veilleur. La trompe fut reléguée au grenier de la maison de ville, où les charivariseurs étaient allés la dénicher.

Je revis, l'année suivante, la femme aux quat' maris (on ne la désignait plus autrement). Elle revenait des champs portant sur la

Hosted by Google

tête une gerbe de trèfles. Elle marchait d'un pas ferme, une main campée sur sa hanche, maintenant son fardeau de l'autre. A trois pas en arrière, son mari suivait, courbé sous le poids d'un fagot d'épines sèches, emblème de sa destinée. On me dit qu'ils ne faisaient pas trop bon ménage ; les voisins entendaient souvent des querelles. Lui disait-elle alors comme Madame Lucrèce à son époux : « Ah ! prenez garde à vous, don Alphonse d'Est, mon quatrième mari ? »

Le pauvre diable avait l'air fort penaud.

XII

LE DIABLE-CHATEAU.

Il y a, aux environs de La Roche, quelques lieux dont le nom m'est cher, où j'allais souvent, que j'aimais à des titres divers. Quelques lignes à chacun d'eux, c'est l'acquit d'une dette du cœur.

Prenez, derrière le château, un ravin, d'abord occupé par des jardinets, ensuite par des prairies. Je vous signale ces prairies comme produisant, en automne, les meilleurs champignons que j'aie mangés. La récolte des champignons est un des plaisirs de cette saison. Quand on revient bredouille de la pêche, on remplit son panier de champignons et l'on ne se présente pas les mains vides à la cuisine. C'est déjà quelque chose pour sauver l'amour-propre. Seulement, éplucher des champignons est une opération qui ennuie les gens de l'hôtel. Comme ils n'en mangent jamais, qu'ils s'en défient, qu'ils ne les connaissent pas, qu'ils ne savent pas distinguer l'agaric comestible de l'agaric vénéneux, ils ne les manient qu'avec une extrême répugnance et ils ne savent ce qu'il faut enlever ou laisser. Notre hôtesse, brave femme qui n'y allait pas par quatre chemins, nous avait déclaré net qu'elle accommoderait tous les champignons qu'on lui apporterait, mais qu'elle n'avait pas le temps de les nettoyer. En conséquence, il n'était pas rare, chez Tacheny, de trouver le soir toute la colonie occupée à éplucher des champignons destinés au souper.

Ceci pour l'agaric blanc et rose, le seul qu'elle eût jamais vu manger. Pour les cantarelles, les oronges, les mousserons, les fonges, les crêtes de coq, toutes horreurs qu'elle confondait sous le nom commun de *poison de mouches*, non-seulement elle ne voulait pas les apprêter, mais un jour que j'offris d'aller à la cuisine accommoder moi-même de magnifiques crêtes de coq que j'avais rappor-

Hosted by Google

tées de Vecmont, elle refusa de me prêter ses casseroles, dans la crainte qu'elles fussent empoisonnées pour toujours.

Ces prairies dépassées, en suivant le vieux chemin de Samré, on arrive à la lisière du bois de La Roche. Continuez jusqu'au premier chemin qui descend à votre droite, suivez-le, et vous arriverez à un endroit dont j'ai parlé en ces termes dans les *Ruines et Paysages* :

« Si vous allez vous perdre dans les profondeurs du bois de La Roche, une des plus belles forêts du Luxembourg, vous trouvez au fond d'un ravin sauvage, dans un site dont la solitude a quelque chose d'effrayant, un immense amoncellement de pierres grises à demi équarries. Des ronces grimpantes en recouvrent les bords; la salamandre noire et jaune, les lézards gris ou verts, la vipère brune, l'orvet fragile et l'agile couleuvre à collier se glissent entre leurs blocs. On n'entend à l'entour que le bruit des cascatelles de deux petits ruisseaux qui s'y rejoignent, le cri sinistre des chouettes et le glapissement des renards. Ces pierres offrent l'aspect d'une vaste ruine. C'est le *diab' chestè*. Le diable avait commencé de bâtir là un château, mais trois fois Dieu secoua la montagne et fit crouler les murs inachevés. »

Ce monceau de pierres est vraiment curieux. Si c'est l'écroulement d'un rocher, causé par un tremblement de terre, comment a-t-il été concassé en un aussi grand nombre de morceaux? On y trouve des blocs grossièrement équarris où se voient des traces de coups de marteau. Ceci prouve seulement qu'à certaines époques on y a puisé comme à une carrière ; peut-être lors de la construction de l'église ou de la grande terrasse du château de La Roche.

Le plus singulier, c'est que de l'autre côté du bois, dans la vallée qui suit la nouvelle route de Samré, le même phénomène se présente sur les deux versants de la montagne, et que, dans le bois, on en peut suivre la trace sans interruption. C'est une traînée de pierres qui s'étend en ligne droite sur un espace de trois quarts de lieue, comme eût fait l'écroulement d'une muraille cyclopéenne partant du diable-château pour aboutir derrière le village de Cielle.

Quant à la légende du *diâb' chestè*, je ne sais si elle repose sur un fait réel, ou si l'aspect étrange de cette solitude lui a seul donné naissance. C'est un lieu fantastique. Il s'en dégage une sorte de poésie sinistre qui a pu frapper l'imagination de quelque bûcheron effrayé, et engendrer une hallucination où l'image du génie du mal s'est unie au spectre de la féodalité. Diable-château : le moyen-âge est dans ces deux mots-là.

Ces pierres amoncelées donnent asile, dans les cavités laissées entre elles, à une foule d'animaux sauvages. Tous ceux que j'ai

Hosted by Google

nommés plus haut, je les y ai vus. Les renards y abondent. J'en vis un jour un qui montait à mi-côte, parallèlement au chemin que je suivais. Il marchait lentement, d'un pas cauteleux, laissant traîner sa belle queue parmi les pierres, la tête tournée de mon côté et me regardant. J'étais assez près de lui pour pouvoir le tuer, si j'avais eu un fusil ; mais je me serais bien gardé de le faire. Un autre jour, pêchant au bord de l'Ourthe, je vis à l'autre rive deux petits marcassins qui sortaient du bois pour venir boire à la rivière. Quand je rencontrais un chevreuil, je me tenais tranquille et me cachais pour ne pas l'effaroucher. J'eusse agi de même pour un loup. Quand je vois une vipère dans le chemin, je la fais rentrer doucement dans le taillis, du bout de ma canne, afin qu'elle échappe aux regards. Pourquoi tuer des animaux qui ne me font rien si je les laisse tranquilles moi-même ? J'aime, au contraire, à les rassurer, quand je le puis, par mon attitude inoffensive ; à les voir supporter ma présence sans défiance et sans crainte. Je me sens alors pénétrer plus avant dans l'intime communion avec la nature. La sécurité de ces innocents semble m'absoudre personnellement des crimes de mon espèce envers la leur.

Et puis, est-il généreux, est-il logique d'user à l'égard des animaux de ce droit du plus fort que nous flétrissons quand il s'exerce d'homme à homme ? A quelque degré de l'échelle de l'être que nous soyons placés, vous et moi, pauvres animaux, ne sommes-nous pas frères ? n'avons-nous pas été pétris du limon de la terre par le même créateur ? et, s'il vous était donné de le connaître, ne l'adoreriez-vous pas comme nous ? N'êtes-vous pas nos aînés dans la création ? Vous êtes les maîtres légitimes, les premiers possesseurs de ce sol où, non contents de réclamer notre place au soleil, nous tentons de vous exterminer quand nous ne pouvons pas vous avilir par l'asservissement. C'est la chasse qui nous a enseigné la guerre, ce noble art qui, aux yeux de notre père commun, doit nous ravaler si fort au-dessous de vous.

A propos de vipères, je suis persuadé que ces gracieux reptiles ont été calomniés. En tout cas, ils n'ont pas mérité de fournir à la rhétorique un exemple de métaphore injurieuse. Dire d'une femme : « C'est une vipère, » c'est faire de la vipère le type de la méchanceté venimeuse. Or, les vipères ont du venin, c'est incontestable ; mais elles ne sont pas méchantes. Elles ne distillent pas leur venin avec préméditation, avec volupté, avec raffinement, comme font les femmes. Elles ne mordent pas pour le plaisir de mordre, mais uniquement pour se défendre. J'en ai acquis la preuve personnelle, et plus d'une.

Hosted by Google

J'étais assis près de La Roche, au bord d'un chemin, dessinant, mon album ouvert sur mes genoux. Près de moi, sur une dalle de schiste, étaient posés mon canif, ma gomme, mes crayons. Tandis que je regardais le paysage, j'étendis machinalement la main pour prendre mon canif. Je sentis quelque chose qui remuait : j'avais mis la main sur une vipère. Se sentant touchée, elle se mit à ramper plus vite pour m'échapper. Je pris mon mouchoir, le jetai sur elle, l'y enveloppai et l'y nouai. Rentré à l'hôtel, je la fis entrer dans un sac de toile où j'avais mis au préalable un peu de mousse. Je l'y conservai assez longtemps. Quand j'ouvrais le sac, elle levait la tête, sortait lentement de sa mousse et glissait sur ma main jusqu'à ce que je la fisse retomber par une petite secousse. J'évitais seulement, par prudence, de la saisir. Jamais elle ne fit mine de vouloir me mordre.

Je la laissai un jour sortir du sac et ramper sur la table, à la grande frayeur des assistants dont plusieurs n'osaient même rester dans la chambre. Quand elle approchait du bord, je l'obligeais à reprendre le large, en lui faisant une barrière de ma main. Je lui présentai du lait dans une soucoupe : elle but avec avidité. Enfin, je tins devant elle le sac ouvert, et elle se hâta d'y rentrer et de se cacher dans la mousse.

Je finis par la reporter à l'endroit où je l'avais trouvée et je lui rendis la liberté.

Je renouvellai l'expérience avec d'autres vipères ; le résultat fut constamment le même.

A Trois-Ponts, j'eus une autre aventure. Je désirais avoir quelques couleuvres à collier, fort communes dans ces environs, mais difficiles à attraper. J'avais réussi à persuader à quelques enfants qu'on peut les manier sans inconvénient, et je leur avais promis des sous s'ils m'en rapportaient de vivantes. Un soir, en rentrant, je vis un petit garçon qui m'attendait à la porte de l'auberge, tenant un reptile suspendu au bout d'une ficelle qu'il lui avait nouée autour de la queue.

— Monsieur, me dit-il, véci one colouve.

Du premier coup d'œil, j'avais vu que c'était, non pas une couleuvre, mais une vipère. Je pris la ficelle des mains de l'enfant, et comme à La Roche, je fis entrer la vipère dans un sac contenant de la mousse et de la bruyère. Ainsi, le gamin avait pu la prendre avec les mains, lui attacher une ficelle à la queue et s'en faire un jouet pendant plus d'une heure. sans avoir été mordu. Je frémis à l'idée qu'il aurait pu l'être ; non que je croie la morsure des vipères très-dangereuse, au moins dans nos Ardennes, mais parce qu'on m'eût rendu responsable de tout ce qui pouvait arriver.

Hosted by Google

Le lendemain matin, j'ouvris mon sac pour voir comment se portait ma vipère ; elle avait fait huit petits ! — On sait que les vipères sont ovi-vivipares, tandis que les couleuvres sont ovipares. — La mère et les enfants se portaient bien.

Je ramenai chez moi toute cette intéressante famille. Je la gardai en vie jusqu'au printemps suivant ; mais alors, j'eus la douleur de perdre deux viperaux. Je portai la mère et les six petits qui lui restaient dans un bastion désert de la citadelle d'Anvers, où je les mis en liberté.

La conviction que j'ai acquise à l'égard des vipères est celle-ci : elles ne mordent jamais quand on les laisse tranquilles, et si, à force de les tourmenter, on s'en fait mordre, leur morsure est moins dangereuse que celle des guêpes ou des abeilles, et il suffit d'une goutte d'ammoniac pour neutraliser l'acide dont se compose leur venin.

Que de fois j'ai lutté, toujours en vain, contre le préjugé stupide qui proscrit en masse tous les reptiles ! Aucun ne trouve grâce aux yeux des paysans, pas même le joli petit lézard gris, si vif, si élégant, si gracieux, si bien fait pour être l'ami des enfants ; pas même l'orvet fragile, le plus propre, le plus innocent, le plus doux de tous les animaux de la création. Ils les croient tous venimeux et méchants. L'horreur irréfléchie qu'ils inspirent est telle qu'elle les empêche de les observer et d'établir de la différence entre eux. Ils nomment indistinctement *colouves* la couleuvre à collier (la seule couleuvre qu'il y ait en Ardenne) et la vipère, dont le nom est inconnu. Dans certains cantons, on donne à la salamandre terrestre le nom ignoble de *rogne*. Ailleurs, on les nomme *lazards*, mais on confond sous ce nom toutes les salamandres. Le lézard vert, assez rare ; le lézard gris et le lézard des souches sont confondus sous le nom de *Quât'-pesses*. Ils appellent *Gzy* ou *Dzy* le pauvre orvet, redouté à l'égal de l'aspic. Il y en a qui nomment scorpions ces petites salamandres noires ou jaunes qu'on trouve sous les pierres. A moins d'être armé d'une pioche ou d'une houe, un paysan n'oserait attaquer une couleuvre. En avoir tué une est un exploit dont ils sont fiers et dont ils se vantent.

N'est-il pas à regretter vraiment que les campagnards, que ceux qui vivent le plus près de la nature, soient étrangers à ce point aux plus simples notions d'histoire naturelle ? Leur ignorance en ces matières est incroyable. Le bourgmestre du village de **, un homme d'importance, membre de la députation provinciale, me voyait un jour prendre des têtarts dans une mare devant sa porte :

- Qu'est-ce que vous voulez faire de cela ? me dit-il.

Hosted by Google

— Des amorces pour pêcher le barbeau.

— C'est des *lourtès!*

— Vous appelez cela des lourtès? Je le veux bien. Ce sont de jeunes grenouilles.

— Non, c'est des lourtès.

— Eh bien, oui, maintenant ce sont des lourtès; mais plus tard, ces lourtès deviendront des grenouilles.

Il crut que je voulais me moquer de lui, et d'un ton qui n'admettait plus de réplique :

— Je vous dis que c'est des lourtès!

Je me le tins pour dit.

Deux hommes, dans les villages, pourraient avoir raison, avec le temps, de ces ignorances : le curé et l'instituteur. Mais je crois l'enseignement de l'histoire naturelle aussi négligé dans les séminaires que dans les écoles normales, car j'ai eu souvent l'occasion de constater, à propos de reptiles, que les instituteurs et les curés n'étaient guère plus forts que les bourgmestres.

EUGÈNE GENS.

(*La suite à la prochaine livraison.*)

Hosted by Google

POÉSIE.

—

HEURE SOMBRE.

— A MON AMI HENRI R***. —

I

Tu me dis : — « L'avenir, ami, s'ouvre et s'éclaire
Devant ton pas ferme et puissant,
Et ta lyre fera de l'âme populaire
Vibrer l'écho retentissant.

Il t'appartient de faire à la foule souffrante
Apercevoir des jours meilleurs,
Et même de guider en sa marche effrayante
L'avant-garde des travailleurs. »

— Eh bien, tu te méprends. Pour une telle tâche
Je n'ai pas la force qu'il faut ;
Et pour dire des chants où le peuple s'attache,
Le souffle me ferait défaut.

C'est que, comme un ruisseau dont l'onde fugitive
A des barrages dans son cours,
Ma vie a dépensé sa vigueur primitive
Dans les luttes de tous les jours ;

C'est que j'ai du malheur senti la rude atteinte ;
C'est que, bien jeune, à l'atelier,
D'un travail excessif j'ai dû subir l'étreinte
Et porter l'énervant collier !

Hosted by Google

II

A dix ans, le besoin m'arracha de l'école,
Mais j'avais la soif du savoir,
Et, chétif apprenti, sans guide, sans boussole,
Perdu dans un horizon noir,

Au labeur journalier je mariai l'étude :
L'un eut mes jours, l'autre mes nuits.
L'entreprise parfois était pénible et rude
Et fertile en sombres ennuis ;

Mais je tins bon. Autour de ma pâle jeunesse
En vain bondissaient les plaisirs ;
Dans mes rêves en vain, répandant leur ivresse,
Passaient de fulgurants désirs ;

J'allais. Rien n'altéra mon ardeur de connaître :
Je voulus imprimer mes dents
Aux fruits que sur son tronc la science fait naître,
Et des choses voir le dedans.

Ai-je ou non réussi ? L'océan du problème
Où je plongeais à corps perdu,
Ne m'aurait-il laissé qu'un front un peu plus blême,
Un œil un peu plus éperdu ?

Je l'ignore. Pareil aux marins qui dans l'onde,
Dont leur navire est assiégé,
Jettent incessamment et le loch et la sonde,
J'ai presque tout interrogé.

Mais sur le gouffre obscur, où mon plomb put descendre
Jusqu'au terme où tout se confond,
Lorsque je me penchais, il me semblait entendre
Quelque rire ironique au fond.

Puis, quand du genre humain j'escaladais les cimes :
Kant, Laplace, Darwin, Lyell,
Ou que du ciel béant j'explorais les abîmes
Avec l'œil immense d'Herschell,

Hosted by Google

Je rencontrais, partout, d'impassibles visages
De sphinx, dans l'inconnu drapés...
Et le dépit fermait mon livre, dont les pages
Se froissaient dans mes doigts crispés !

C'était ainsi toujours. Le long de l'âpre route
Que labourait mon pied nerveux,
Voyageur, j'ai senti sans relâche, du doute
Le vent souffler dans mes cheveux.

Mais aussi que de fois j'ai vu, comme des sables,
Se mouvoir, fuir ou s'effondrer
Les terrains paraissant, de loin, fermes et stables,
Où je pensais m'aventurer !

Que de fois, dans ce monde, où nous vivons, en somme,
Tels que des rats dans un égout,
J'ai senti que devant la bassesse de l'homme
Mon cœur se levait de dégoût !

Car les hommes à peine ont lâché la mamelle
Que le vice est à leurs talons ;
Aussi voyez, du bas en haut de leur échelle,
La souillure des échelons !

Hélas ! on a beau fuir vers le pays du songe,
Loin de notre ciel boréal,
Le réel vient toujours passer sa vaste éponge
Sur l'ardoise de l'idéal !

Et l'on s'aperçoit bien, quoiqu'on rêve ou qu'on fasse,
Que maint caillou de son chemin
Qu'on croyait diamant n'est rien qu'un peu de glace
Qui fond dès qu'on y met la main !

Mais à quoi bon mêler mes strophes d'amertume ?
Mon vers a beau, triste ou railleur,
Sur le monde frapper comme sur une enclume,
Suis-je certain d'être meilleur ?

Non. Tout ce que je sais c'est qu'une tâche aride
Ne m'a jamais fait reculer,
Et que j'ai courtisé le devoir, si rigide
Et si dur qu'il pût me sembler ;

Hosted by Google

Et que souvent, ainsi que se courbent les saules
Sous la tempête qui les tord,
J'ai senti s'affaisser et ployer mes épaules
Sous le faix qu'y plaçait le sort.

Si bien que maintenant les fatigues cruelles,
Sans attendre l'appui des ans,
Parfois de mon esprit viennent froisser les ailes
Sous le poids de leurs bras pesants ;

Et qu'au lieu de bondir dans l'arène farouche
Où s'acquiert l'immortalité,
Je rêve d'embrasser, sur une molle couche,
La sereine tranquillité.

III

Non, je ne pourrais pas, ami, comme une épée
Tenir ma plume entre mes doigts.
Mon poème jamais n'aura de l'épopée
Ni les allures, ni la voix.

Non, jamais il n'ira sur le Pinde superbe
Caresser l'ode aux reins puissants ;
Il préfère chercher quelques perles dans l'herbe,
A la lueur des vers luisants.

Je n'y puis rien. Pour moi, quoique je m'extasie
Devant un splendide horizon,
Les rêves parfumés de fraîche poésie
N'éclosent que dans ma maison.

Il est donc naturel que mes vers s'en ressentent,
Et que les héroïques chants,
Oiseaux effarouchés, de mes strophes s'absentent,
Pour s'abattre dans d'autres champs.

Pourtant, mon humble muse, en vers pompeux stérile,
Peut trouver des mots enflammés,
Et ma lyre a toujours une corde virile
Au service des opprimés !

Hosted by Google

IV

LE LENDEMAIN.

J'avais tort, que veux-tu? C'était d'une heure sombre
L'influence qui me tenait;
C'était une nuée, une humble tache d'ombre
Qui sur mon front triste planait.

Maintenant c'est fini. Heure sombre et nuage
Se sont envolés loin de moi.
Un instant affaissé, j'ai repris mon courage,
Et dans l'humanité j'ai foi.

Et je sens que j'aurai la force nécessaire
Pour engendrer une œuvre aussi,
Et pour passer, aux champs de l'humaine misère,
Mon soc dans le terrain durci.

Oui, du peuple, sachant les obscures souffrances,
Je dirai les ardents désirs,
Les rêves éternels, les vagues espérances,
Et même les humbles plaisirs.

Je traduirai ces voix mornes et fugitives,
Chansons ou soupirs journaliers,
Dont l'outil fait germer les cadences plaintives
Entre les murs des ateliers;

Et je consolerai, dans leur dure infortune,
Du travail les rudes soldats,
Sans chercher à savoir si ma voix importune
Ceux que le malheur n'étreint pas.

FÉLIX FRENAY.

Hosted by Google

SOLDAT LABOUREUR[1].

I

La statistique a démontré que la Belgique est non-seulement le pays le plus peuplé de l'univers, toute proportion gardée sur l'étendue des territoires, mais encore le plus riche et l'un des plus industriels. En industrie, l'Angleterre et les États-Unis d'Amérique sont seuls nos heureux rivaux. Et, bien que la richesse territoriale, la richesse publique, ne soit point répartie de manière que tous les Belges puissent participer au bien-être général de la nation, le sol est chez nous mieux distribué que partout ailleurs, et il tend tous les jours à se morceler davantage. Nous aimons à posséder; nous aspirons, avec plus ou moins de passion, à être propriétaires; nous sommes ainsi conservateurs par nature : les secousses sociales les plus profondes ne nous transformeront point.

A ne lire que les annonces des journaux, on peut voir que la vente des propriétés domaniales ne diminue pas. Or, les grandes propriétés se défont rapidement, mais se refont avec lenteur. Et puis, les fortunes particulières aujourd'hui se jettent dans l'industrie, dont les rapports sont triples ou quadruples de ceux de l'agriculture. De sorte que la terre appartiendra à l'agriculteur avant un

(1) M. le lieutenant-colonel, depuis général Eenens, a publié, sur ce même sujet, un travail en 1849. Puis, il a développé son idée à la tribune de la Chambre, en deux discours remarquables, sans qu'il en soit résulté un essai pratique quelconque, dans les plus modestes proportions. Le plan de M. Eenens est complet; on pourrait le mettre en œuvre sans autre étude, avec la certitude que la tentative réussirait. Cet article n'a pas d'autre prétention que d'être l'écho de vérités qui ont frappé jusqu'a nos ministres et nos législateurs. Ce n'est qu'à force de frapper sur les idées, qu'on finit par les faire pénétrer dans des têtes aussi dures que les nôtres.

E. L.

Hosted by Google

siècle, effet logique dont les causes remontent à la révolution de 1789.

La terre acquise, le cultivateur belge la garde; il est rare que la force des choses, ou son propre désordre, le fasse s'en dessaisir; il s'accroche au patrimoine, produit de son travail, avec une force telle qu'il semble que rien ne puisse l'en arracher. Cette ténacité du peuple belge est gravée profondément dans son histoire; une pareille qualité, développée dans le sens de la démocratie, le poussera, il faut l'espérer, vers l'idéal relatif auquel tout peuple peut aspirer sensément.

La Belgique est donc dans une situation prospère, l'organisation sociale actuelle étant donnée. Quoique très-peuplée, on n'y sent pas encore la nécessité de l'émigration, malgré l'exemple que nous donnent depuis si longtemps nos voisins de l'Est, qui partent pour l'Amérique en groupes compacts.

En quarante années, notre pays a quintuplé sa puissance de production; c'est là un de ces résultats rares, qui n'a d'équivalents que dans le prodigieux développement des États-Unis. Et par quels moyens sommes-nous arrivés si vite à ce résultat magnifique? Aux causes qui résultent du caractère belge, il faut ajouter une paix de quarante années, que les guerres européennes n'ont pu troubler sérieusement.

L'agitation sociale de ces dernières années inquiète les conservateurs politiques de la Belgique; en Angleterre, on lutte et on raisonne. Nos frayeurs donnent la mesure de notre esprit de conservation; c'est un sentiment naturel, mais c'est peut-être aussi de l'inintelligence. Quand un mouvement on peut dire universel, fomenté par des intérêts respectables, met en-branle toutes les forces industrielles d'une époque, la véritable politique ne consiste pas à l'enrayer et à le combattre, mais à le suivre en ses diverses manifestations et à le régulariser, si c'est possible. Jamais la violence n'a empêché les transformations partielles du système social. Quoiqu'on fasse, nous devons marcher vers une perfection relative; les obstacles n'ont d'autre résultat que de donner de rudes secousses au corps social. Le commerce, l'industrie, l'agriculture, tous les moyens de production se sont heureusement métamorphosés depuis des siècles et continuent de se métamorphoser. Il y a là une force pour ainsi dire fatale que nul gouvernement ne devrait méconnaître. Du jour où le principe d'association a été inscrit dans nos lois constitutionnelles, la réorganisation sociale aurait dû être considérée comme entrée dans une période de réalisation.

S'effaroucher d'avance, sans vouloir faire une étude même arti-

Hosted by Google

ficielle des éléments à combattre ou à appuyer, ce n'est plus de la ténacité originelle, mais de l'entêtement, et de l'entêtement déloyal.

On peut donc dire que le pouvoir, dans un pays libre, fait œuvre de mauvaise foi, lorsqu'il condamne les mouvements sociaux avant de connaître leurs causes et le but vers lequel ils tendent.

Il fait, en outre, acte de mauvaise administration lorsqu'il n'utilise pas les forces que les mœurs et les lois mettent à sa disposition. Où l'initiative privée est impuissante ou timide, le pouvoir a le devoir de se substituer à elle. Dans la question ouvrière, son rôle consiste à rester neutre entre les deux partis, à faire respecter leur liberté d'action, en tant qu'elle ne nuit qu'à eux-mêmes et qu'il n'y a que leurs intérêts en cause. Dans la question de production par le sol, le gouvernement peut et doit devenir passagèrement exploiteur, ou pour mieux dire défricheur, surtout lorsqu'il possède les éléments nécessaires à ces travaux de préparation.

Notre pays est riche ; son sol est facile à remuer presque partout. Sans être toujours à la hauteur de leur tâche, nos agriculteurs travaillent cependant à l'amélioration de la culture. Les deux Flandres, le Hainaut, le Brabant, une partie des provinces d'Anvers, du Limbourg, de Liége, de Namur et du Luxembourg sont cultivés avec plus ou moins d'intelligence et produisent à peu près ce qu'ils peuvent produire. Les terrains de la Campine sont des terrains friables et stériles où les capitaux s'enfouissent pendant de longues années avant que le cultivateur obtienne des résultats rémunérateurs. Cependant, le petit cultivateur gagne peu à peu sur le désert. Avec de pauvres outils, des ressources insuffisantes et des engrais trop maigres, les paysans du Limbourg et d'Anvers qui habitent la zône campinoise finissent par conquérir sur la plaine de sable un héritage sans doute très-modeste, mais qui montre ce que peut l'homme aux prises avec la nécessité.

II

Il en est de même dans les Ardennes : le cultivateur, abandonné à sa propre initiative et n'ayant à mettre en œuvre que des moyens excessivement restreints, attaque la bruyère, la ronge petit à petit et force le terrain vierge à produire.

On ne se figure guère dans les villes ce qu'est ce défrichement, cet essartement. Si l'on réfléchissait avant de commencer pareille tâche, on ne la commencerait pas. La terre est de bonne qualité ; il ne lui faut que de l'engrais pour lui donner de la consistance,

Hosted by Google

de la séve, du sang; mais elle est bourrée de rochers énormes qu'il faut briser et emporter. S'il n'y avait que des rochers, les mines auraient bientôt fait de les extirper; mais les cailloux émiettés sont en si grand nombre, que le plus patient des cultivateurs se lasserait à vouloir les faire disparaître; ils semblent repousser comme les plantes parasites; tous les ans, le même travail est à recommencer. Le paysan ardennais ne se lasse point; sa persistance est admirable. S'il avait de l'engrais, des bras, une meilleure méthode, il transformerait la fagne en véritable oasis. Ce qui manque surtout, c'est l'engrais.

Dans les pays de Liége et de Luxembourg, on vend la paille, qui du reste n'est point abondante, le principal produit des zônes montagneuses étant la pomme de terre. L'engrais ardennais, c'est la bruyère séchée, qui est la litière locale, une mauvaise litière qui fait un engrais détestable. Il faut donc que la terre soit d'excellente qualité pour qu'un suc aussi pauvre puisse la rendre fertile : c'est un fumier non pourri, formé de baguettes à peine noircies par la fermentation.

Le paysan ardennais, en général, ne connaît point la fosse à fumier; il dépose les litières souillées sur le chemin, en face de la porte de l'étable ou de l'écurie, en plein air. La pluie traverse cet engrais, déjà plus que médiocre, et en le pénétrant, en exprime le jus fécondant, qui s'écoule par les chemins en ruisseaux fangeux. C'est ainsi que la tradition et l'incurie ôtent à l'homme le sens commun. La fosse à fumier garderait le liquide et la pluie ne ferait que hâter la décomposition des matières entassées. Le paysan ardennais doit sa misère à son respect niais des errements de ses aïeux. Et ce ne sont pas des conseils qu'il faudrait à cet agriculteur primitif, car il est entêté, et, de par sa religion, fanatique; il a besoin d'exemple, il doit voir.

Outre les difficultés de l'essartement et la mauvaise qualité de l'engrais, il y a encore un autre ennemi à vaincre : l'humidité du sol. Les plateaux sont généralement marécageux, et le sol spongieux s'enfonce sous les pas. Certains endroits où croissent les joncs sont dangereux pour le voyageur et le touriste. Le sous-sol schisteux empêche l'eau des pluies de pénétrer plus avant et forme des flaques intérieures, sortes de lacs qui, sans doute, sont en certains endroits d'une étendue considérable. L'eau filtre avec abondance, s'écoule peu à peu vers les pentes et forme des ruisseaux; mais ces déversoirs naturels sont insuffisants; les creux gardent la plus grande partie des eaux pluviales et entretiennent une humidité constante à la surface du sol. Une preuve, c'est que, pendant les étés secs et

Hosted by Google

brûlants, comme l'été de 1865, la fagne conserve ses marais. Il s'agirait donc de drainer ces terrains après les avoir retournés aussi profondément que possible; et à chaque difficulté qu'on rencontre, il faut augmenter les capitaux. Or, le paysan ardennais est pauvre; et on ne prête point au pauvre; l'argent du riche ne s'égare pas : il veut une certitude sans arrière-pensée, un intérêt immédiat sans aucunes craintes pour l'avenir.

Pourtant, le paysan ardennais parvient quelquefois à une certaine aisance, gagnée à force de ténacité et par les privations, avec ses seules ressources; sa persévérance est presque du génie, mais sa tâche est une tâche de bête de somme. Aussi, ces défricheurs ont pour associé le cheval du pays, petit, nerveux et solide, mais surtout le bœuf au pied sûr et au front « d'airain; » il n'y a que le bœuf, animal doux et robuste, qui puisse descendre les chemins en casse-cou suivis par les charrettes dans nos Ardennes. L'homme et la bête se complètent. Les peuples primitifs ont eu partout le bœuf pour partenaire, et cela se conçoit : dans les travaux de tâtonnement, dans l'enfance des industries, les instruments imparfaits sont les auxiliaires du génie en germe du travailleur. Lorsque le globe entier sera cultivé avec intelligence, le bœuf ne sera plus qu'un des animaux nourriciers de l'homme; le cheval et la machine l'auront partout détrôné.

Il n'est cependant pas possible que ces milliers d'hectares de bruyères, excellente terre pour la culture, restent stériles pendant encore un siècle. La Belgique ne produit pas assez pour sa propre consommation. L'agriculture, dans les Ardennes, je pense l'avoir sommairement démontré, en est à son enfance. L'Ardennais pauvre continuera ses errements, si on ne lui prouve pas par des résultats qu'il faut changer de procédés.

Les routes nouvelles, les chemins de fer développent dans une certaine mesure les richesses naturelles du pays. Il semble que le gouvernement, en faisant pour une partie des provinces de Liége et de Luxembourg ce qu'il fait pour les autres provinces, remplisse son devoir et démontre catégoriquement que pour lui tous les Belges sont égaux devant la loi.

Il s'en faut de beaucoup que cette justice soit la véritable justice.

Qu'une industrie soit de telle nature qu'elle puisse se développer sans l'aide de personne, la protéger sera une faute grave, — car ce ne sera qu'au détriment d'une industrie quelconque d'une nature moins heureuse. Il faut, en thèse générale, laisser aux forces individuelles tout leur ressort, toute leur activité.

Hosted by Google

Mais où les gouvernements ont une grande mission à accomplir, c'est lorsque toute une partie du pays, par la force des choses, par sa position topographique, par la résistance inhérente au caractère local, souffre et reste stationnaire, alors qu'une aide intelligente pourrait en peu d'années l'élever au rang qu'occupe le reste de la nation.

Eh bien, dans cette question de la fertilisation des fagnes ardennaises, le gouvernement peut, rien qu'avec les ressources dont il dispose, et sans demander au pays de faire de nouveaux sacrifices, opérer une métamorphose, en même temps qu'il utiliserait des forces inactives qui sont à sa disposition.

En un mot, *l'armée peut tout pour les Ardennes*, et il ne sera pas difficile de le prouver.

III

Quand je dis, à propos de l'armée, « forces inactives, » je ne veux point placer la question sur le terrain brûlant du plus ou moins de nécessité d'une armée permanente pour la Belgique. Il me faudrait pour cela entrer dans un ordre d'idées tout autre que celui qui m'occupe et ainsi abandonner mon sujet. J'ajouterai même que, si l'armée n'existait pas, il n'y aurait pas de raison d'écrire le présent article.

Donc, je prends notre pays et son organisation tels qu'ils sont, et c'est sur la situation actuelle de la Belgique que je fonde mon raisonnement.

Les mots « forces inactives » s'appliquent à un groupe d'hommes qu'on appelle l'armée, qui dépense sans produire. Si l'armée coûte environ quarante millions par an, ajoutés aux trente ou quarante millions que ces quarante mille soldats ne gagnent plus, cela fait une perte sèche, pour le pays, de soixante-dix ou quatre-vingts millions.

Eh bien, faisons produire l'armée de telle façon qu'au moins elle ne nous coûte rien.

Le ministre de la guerre, qu'il soit clérical ou doctrinaire, dira que l'armée a sa tâche spéciale, et qu'il ne s'agit pas de lui faire exécuter des travaux incompatibles avec ses attributions; que le soldat est soldat et ne peut être que soldat.

Mais si les travaux du soldat, et son instruction militaire, ne devaient pas souffrir de son intervention dans la solution d'un problème tout pacifique, que lui seul peut résoudre, n'y aurait-il pas

Hosted by Google

injustice à l'empêcher de produire? L'État, pas plus que l'individu, ne doit, s'il est intelligent, posséder des valeurs mortes.

Pendant plusieurs années, une partie de notre armée a été employée à construire les fortifications d'Anvers. L'armée, en tant qu'armée, a-t-elle souffert, est-elle moins respectable comme corps de défense, depuis qu'elle a manié la pioche et fait rouler la brouette? Un homme qui, outre son travail ordinaire, serait soldat pendant une heure tous les jours, connaîtrait son « art » en aussi peu de temps que l'homme improductif qui ne serait absolument que militaire. D'ailleurs, l'agriculture a ses mortes saisons, pendant lesquelles l'armée pourrait s'exercer aux grandes manœuvres. Pourquoi la Belgique démocratique ne réaliserait-elle pas cet idéal du soldat laboureur, populaire même dans les pays comme la France, dont le peuple est guerroyeur par tempérament?

Supposez une population de six mille hommes, partant du vieux monde pour aller s'établir dans les vastes prairies ou dans les forêts du continent américain; ils seront entourés de peuplades primitives hostiles et devront être autant guerriers que défricheurs et agriculteurs; les exercices militaires ne nuiront pas à leurs travaux pacifiques.

Une portion considérable des provinces de Liége et de Luxembourg se prête admirablement à l'établissement de camps permanents, où des corps de plusieurs milliers d'hommes pourraient s'exercer aisément.

Au midi de Spa, par exemple, s'étendent des plateaux que les habitants du pays nomment des Fagnes, terrains primitifs couverts de bruyères, dont les versants accidentés descendent en pente assez douce vers l'Amblève. Entre Spa et la Gleize, d'un côté, Remouchamps et Sart de l'autre, on se trouve dans une plaine immense coupée de vallons où coulent des ruisseaux pittoresques, et de bouquets de bois communaux sans grande importance; de ci de là un village isolé ou un groupe de chaumières, autant d'oasis produites par la ténacité du paysan. Le sol est riche et tout prêt pour la culture. Partout où le cultivateur s'est établi, malgré ses ressources restreintes il a forcé la terre à produire. Sur le sommet même des plateaux, où l'âpreté de l'air et les marais sont des causes continuelles de déception pour l'agriculteur, vivent des fruits du sol des familles entières, égarées là comme les défricheurs dans les prairies du continent américain.

Cinq ou six mille soldats vigoureux, disciplinés, bien dirigés, avec cinq cents chevaux, feraient en un été un travail prodigieux, celui de la préparation des terres, et leur assainissement par le

Hosted by Google

drainage souterrain. Pendant cet été, le fumier s'accumulerait dans les fosses, et, la seconde année, la terre enrichie produirait déjà une moisson abondante. Supposons qu'il faille six années pour transformer cette fagne rude et déserte en une campagne riante ; un pareil résultat n'est-il pas de nature à stimuler un gouvernement qui ne doit avoir qu'une pensée : le développement des richesses du pays au meilleur marché possible.

La terre ainsi fertilisée pourrait se revendre, avec les facilités de paiement nécessaires, aux petits cultivateurs ; et l'armée colonisatrice irait recommencer ailleurs ses fructueux travaux.

Nous voici donc devant un problème qui intéresse toute la nation. Un coin de la Belgique ne peut s'enrichir sans que l'ensemble de sa population n'en ressente les heureux effets. Deux camps, de cinq mille hommes chacun, pourraient s'établir dans les provinces de Liége et de Luxembourg. Il n'y a pas de doute à émettre sur les résultats de cette tentative : elle doit logiquement réussir.

A un autre point de vue, des corps d'armée ainsi occupés, au lieu de vaguer dans les rues ou dans les champs à l'heure où le service militaire n'a plus rien à réclamer d'eux, se moraliseraient par le travail.

Personne ne serait inutile : un groupe de cinq mille hommes contient tous les éléments nécessaires à la colonisation. Maçons, charpentiers, serruriers, etc., trouveraient à utiliser leur talent. Tous ceux qui — les tâches distribuées par groupes spéciaux — resteraient disponibles, travailleraient à la terre. Une pareille organisation, du reste, demanderait les études préalables d'hommes expérimentés et savants ; il est inutile de dire qu'il ne faut pas se lancer à l'étourdie dans des entreprises aussi considérables ; mais j'affirme qu'il y a là une idée pratique qui peut produire de magnifiques résultats. Un utopiste généreux, un des grands penseurs de notre époque, Fourier, serait peut-être bon à consulter en cette circonstance exceptionnelle. Tout son système repose justement sur l'emploi des aptitudes naturelles à chaque homme, par groupes et par séries. Il faut savoir prendre « le bien » partout où on le trouve, fût-ce même dans le cerveau des hommes de génie égarés, venus trop tôt pour aider efficacement l'humanité dans la recherche de son idéal.

La France et la Prusse, je pense, ne pourraient trouver mauvais que nous nous rapprochassions d'elles, fussions-nous même armés « jusqu'aux dents. » Les Ardennes sont très-accidentées et se prêteraient admirablement aux manœuvres militaires. Pas plus au sud et à l'est qu'au nord, les Belges n'effrayeront personne, malgré leurs canons rayés.

Hosted by Google

Où donc serait la difficulté? Je la cherche sincèrement, sans parti pris, et je ne la trouve pas. Un camp, dans la province de Liége, quel que soit son emplacement, sera tout aussi pacifique et troublera aussi peu les gouvernements européens que s'il était établi dans les environs de Bruxelles. A peine éveillerions-nous l'envie de nos voisins, à qui l'idée pratique du soldat laboureur paraîtrait peut-être assez bonne à réaliser. Et fasse la raison qu'il en soit ainsi!...

Ah! si seulement la France ou la Prusse voulait donner l'exemple! Et cependant, cela ne serait-il pas beau à nous de respecter de cette façon notre neutralité?

ÉMILE LECLERCQ.

Hosted by Google

LA SCIENCE DE LA PAIX.

La science de la Paix — Programme, par Louis Bara. Mémoire couronné à Paris, en 1849, par le Congrès des Sociétés anglo-américaines des Amis de la Paix. Bruxelles, Mucquardt, 1872.

Nous avons eu, dans ces derniers temps, l'occasion de lire beaucoup d'ouvrages sur la question de la Réforme internationale, et certes l'œuvre de Louis Bara est une des plus remarquables qui nous soit passée sous les yeux. Elle révèle un travailleur de premier ordre, et sa publication posthume doit être considérée comme un événement des plus heureux, tant pour la cause de la paix que pour la mémoire de l'écrivain. Toutefois, nous n'insisterons pas sur la personnalité de l'auteur, ni sur les vicissitudes de son manuscrit, cette tâche ayant été, ici même, complètement remplie (1).

I

Louis Bara, en abordant l'étude de nos relations internationales, part de ce principe, trop souvent méconnu, que les hommes ont entre eux des rapports nécessaires ; que ces rapports nécessaires constituent les lois du genre humain ; que dès lors toute réforme sérieuse et durable doit s'opérer conformément à ces lois. Si l'on veut que la paix, ce grand *desideratum* de notre société, s'établisse parmi les nations d'une façon générale et définitive, on doit assurer, par une organisation positive, la prédominance des lois naturelles qui règlent les rapports de ces nations. Mais il faut commencer par connaître ces lois et nous ne pouvons y parvenir que par l'usage d'une

(1) Voir sur Bara la *Revue de Belgique*, 15 septembre 1871, t. IX, p. 1 et ss.

Hosted by Google

méthode rigoureuse, rationnelle, certaine. C'est à découvrir et à esquisser cette méthode que l'auteur a consacré son mémoire.

L'ouvrage peut se diviser en deux parties fort distinctes, bien qu'elles ne correspondent pas exactement aux subdivisions établies par l'auteur. Dans la première partie, — qui pour nous est de beaucoup la plus heureuse, — Louis Bara expose avec une irréfutable logique comment peut s'organiser la justice internationale. Dans la seconde, — que nous discuterons après l'avoir exposée, — il s'applique à chercher les principes rationnels des rapports entre les États.

Il s'agissait d'abord de faire table rase des illusions qui encombraient les voies de la réforme internationale et qui pouvaient engager dans une fausse direction maints partisans dévoués de la paix. Bara établit que ni le *désarmement individuel*, ni la *généralisation de l'arbitrage*, ni même l'établissement prématuré d'une *juridiction internationale*, ne peuvent donner au problème une solution satisfaisante.

« L'arbitrage est un des moyens de parer à la guerre, mais c'est » un moyen qui n'est ni infaillible, ni de facile emploi. » — « Quand » la justice internationale n'existe pas, l'armement personnel est une » nécessité dont chacun subit la loi. » — « La juridiction n'est que » l'un des moyens de fonder la justice; ce n'est qu'une manifesta» tion, qu'une partie, qu'une branche, une institution faisant partie » de la justice organisée. »

C'est la « justice internationale, » — c'est-à-dire l'organisation juridique des nations, — qui seule peut assurer le règne du droit parmi les peuples. (Liv. I, ch. I.) Or, toute organisation juridique se compose :

1° De *la loi*, qui définit les droits et les obligations de chacun.

2° Du *pouvoir judiciaire*, qui applique la loi aux cas particuliers.

3° Du *pouvoir exécutif*, qui assure le respect des lois et l'exécution des jugements.

Aucun de ces trois éléments ne peut se passer des deux autres; le pouvoir exécutif doit être l'instrument du pouvoir judiciaire, qui à son tour relève de la loi, dont il est le ministre et le serviteur. La rédaction de lois internationales est donc le premier pas à tenter dans la voie de la réforme : « Voulez-vous procéder » avec méthode à l'établissement d'une justice quelconque, ou » privée, ou internationale; créez d'abord sa base, sa matière pre» mière, son principe, c'est-à-dire la *loi*. » Le droit des gens coutumier doit devenir une loi écrite.

Hosted by Google

En conséquence, ce que l'auteur appelle de tous ses vœux, c'est un Traité général, véritable *Charte universelle*, « contenant au » moins d'une manière sommaire les droits et les devoirs de cha- » cun. » — « Ce traité pourra d'abord se souscrire entre deux na- » tions; une troisième viendra bientôt y adhérer, puis une qua- » trième, et le traité fera vite le tour du monde. »

Mais rien ne se fait ici-bas que graduellement. La paix ne peut être que le résultat d'une suite de changements dans les relations des peuples. « Il faut recueillir d'abord tous ceux des principes du » droit des gens qui sont d'une vérité incontestable, à la portée » de tous les esprits, et propres à être accueillis par toutes les puis- » sances. Quand vous ne parviendriez à faire adhérer les peuples » qu'à un traité de quatre lignes, ce serait déjà un noyau autour » duquel toutes les pages d'un énorme volume viendraient vite se » grouper. Une seule ligne, qui formerait entre les divers peuples » du globe un lien de droit, donnerait le signal d'un mouvement » dans les esprits; car, lorsque le droit des gens aura commencé à » passer à l'état positif, on cessera de prêcher dans le désert. »

On se rappelle que, dans la *Revue* du 15 juillet 1872, nous avons rendu compte d'une publication : *On international Reform* (1), par M. Frédéric Seebohm. Curieux rapprochement! Seuls peut-être de tous les publicistes qui jusques dans ces derniers temps ont préconisé l'organisation juridique des nations, MM. Seebohm et Bara arrivent exactement aux mêmes conclusions sur la voie à choisir et sur les moyens à employer. Tous deux démontrent qu'il faut commencer par établir un Code de lois positives entre les nations, et qu'on pourra y arriver par une série de traités graduellement étendus à tous les peuples du monde civilisé, ainsi qu'à tous les objets des relations internationales. Et pourtant, aucun de ces deux écrivains ne pouvait connaître les vues de son émule, puisque l'ouvrage de M. Seebohm a vu le jour en 1871, tandis que le mémoire de Louis Bara, rédigé vingt-deux ans plus tôt, n'est livré au public que depuis quelques semaines.

J'ajouterai, pour terminer ce rapprochement, que les conclusions de M. Seebohm sont peut-être plus pratiques, en ce qu'il veut arriver à la rédaction d'un Code international par une succession de Traités, comme la *Déclaration de Paris* de 1856, généraux dans leur ressort territorial, mais spéciaux dans leur objet; alors que Bara veut débuter par faire signer aux nations une véritable décla-

(1) La librairie Franklin va publier à Paris une traduction française de cet ouvrage.

Hosted by Google

ration de principes, contenant dans une série d'articles sommaires tous les germes fondamentaux de sa future Charte universelle. Mais il faut tenir compte que l'honorable économiste anglais exposait ses idées quelque temps après la *Déclaration de Paris*, tandis que la doctrine de Bara remonte à 1849, c'est-à-dire à une époque où aucuns précédents, — sauf peut-être les conventions pour la répression de la Traite, — n'avaient encore ouvert aux États la route si justement signalée par nos deux écrivains comme la seule voie possible vers une organisation juridique de la société internationale.

II

Après avoir ainsi exposé comment pourront s'établir dans la communauté des États les lois positives qui doivent servir de fondement à l'organisation de la justice internationale, Louis Bara consacre ce que nous nommerons la seconde partie de son œuvre à rechercher quelles seront ces lois, ou plutôt quelles conditions elles devront présenter et comment on pourra les découvrir. Pour être justes et durables, les lois positives doivent être la traduction des lois naturelles inscrites dans la conscience de l'homme. Dès lors, c'est à la science, à la philosophie, qu'il appartient de les rechercher et de les discuter. Avant de formuler le droit écrit qui règlera les rapports futurs des États, il convient donc de refaire le droit des gens au point de vue rationnel et humanitaire.

L'auteur croit qu'une tâche aussi immense est au-dessus de ses forces. Mais il veut du moins tracer pour ses continuateurs la méthode à suivre et le point de départ à choisir. En premier lieu, il montre la nécessité de bien établir la nature des êtres qui forment le sujet du droit international, c'est-à-dire la nature des Nations : « L'objet du droit des gens, ce sont les nations, ce sont les divers » peuples du globe, c'est l'ensemble de ces peuples. Pour régler » convenablement les droits qui compètent à chacun d'eux, il faut » posséder la connaissance la plus parfaite, la plus irréprochable » que possible, de la nation en général et de tout ce qui se rapporte » à elle. — Ce travail fera connaître jusqu'à quel point la liberté des » peuples doit être étendue et jusqu'à quel point elle peut être res- » treinte..... Il faut connaître parfaitement les diverses espèces de » nations et leurs différents caractères pour être à même de leur » donner à toutes une législation qui soit en rapport avec leurs ma- » nières de vivre. » (Liv. II, ch. I.)

Il faudra surtout étudier les peuples au point de vue de chacune

Hosted by Google

de leurs facultés (ch. III) : « Les lois du développement humain, » tant normal qu'anomal, se révèleront à mesure qu'on étudiera la » nation au point de vue : 1° du sentiment public ; 2° de l'esprit pu- » blic ; 3° de la volonté publique, c'est-à-dire de ses actes tant inté- » rieurs qu'extérieurs. — Lorsque le flambeau de la vérité aura » brillé sur toutes ces questions encore obscures, on saura à quels » signes on peut reconnaître une nation formée de tous ses éléments » constitutifs ; on connaîtra aussi les diverses lois de la vie des so- » ciétés ; de quels actes de divers genre et de diverse espèce elles » sont susceptibles ; quels sont parmi ces actes ceux qui sont dignes » d'éloge ou de blâme. Alors on pourra signaler ceux de ces actes » qui peuvent être soumis à la règle de la loi. »

L'auteur cherche ensuite à dessiner les grandes divisions de son nouveau *droit des gens* (Liv. III, ch. I) : « Les rapports entre les » peuples étant les mêmes qu'entre les individus, la justice interna- » tionale peut être divisée de la même manière que la justice » privée. » Il y aura donc entre les nations :

1° Un droit civil (ch. II), traitant *des droits personnels* (droit à l'indépendance, droit à l'autonomie, — une nation ne peut être possédée, — liberté de penser, liberté de conscience, etc.) ; *des droits réels* (droit au territoire, — liberté des mers et des fleuves, — propriétés communes, etc.) ; enfin *des modes d'acquisition de la propriété* (proscription de l'esclavage et de la conquête, — obligations conventionnelles, etc.).

2° Un droit commercial (ch. III), réglant les rapports commerciaux des États (droit au libre échange, — règlements de navigation, etc.).

3° Un droit pénal (ch. IV), définissant les délits qui peuvent se commettre d'État à État, et les pénalités destinées à frapper les auteurs de ces délits.

4° Un droit politique (ch. V), contenant l'organisation de la société internationale sur des bases juridiques.

5° Un droit administratif (ch. VI), se référant à l'organisation des travaux d'utilité internationale (comme le percement de certains isthmes), à l'administration des impôts internationaux, etc.

6° Un Code de procédure des nations, s'occupant d'organiser des tribunaux civils, criminels, commerciaux, administratifs, pour appliquer les lois générales aux cas particuliers.

Quand le nouveau droit international aura été ainsi préparé et formulé par les études des juristes et des philosophes, il restera encore à le faire passer de la théorie dans la pratique, du monde intellectuel dans le monde des faits. Quels sont à cet égard les moyens

Hosted by Google

d'action préconisés par Louis Bara? Il veut répandre l'enseignement du droit nouveau dans les universités et les écoles militaires (Liv. IV, ch. I) ; — ouvrir de bonnes écoles de diplomatie ; — exposer dans des journaux et des revues, les idées des Amis de la Paix ; — refaire l'histoire au point de vue des droits internationaux; — rectifier les écarts militaristes des arts et des lettres ; — réformer la science du gouvernement au point de vue de la paix ; — détruire les préjugés et extirper les usages pernicieux encore en vigueur dans les relations des États ; — agir tout à la fois sur l'éducation, sur la raison, sur la mémoire, sur l'imagination, sur la volonté des générations modernes.

Enfin, quand les esprits seront mûrs, il faudra provoquer la réunion d'un grand Congrès cosmopolite : « Que des savants venus de » toutes les contrées de l'ancien et du nouveau-monde y confèrent, » et qu'ils déclarent qu'un ensemble de principes qu'ils auront for- » mulé est celui qui, d'après leur conviction, doit désormais régir » les rapports des peuples. — Cette déclaration sera comme une » sorte de manifeste jeté par l'univers savant au monde politique. » Elle sera le programme, l'évangile de la justice des peuples.

» Cet acte n'aurait de valeur que comme l'expression d'un vœu. » Mais il est un autre fait qu'il est plus urgent de poser dans l'ave- » nir le plus prochain et que la science a aussi pour mission de » préparer : que ce Congrès universel d'amis de la Paix rédige et » adopte un premier traité propre à être proposé à la sanction de » tous les peuples et renfermant ceux des principes du droit des gens » qui peuvent être admis dès maintenant par la plupart des nations. » Ce traité serait la première charte de la justice internationale. »

III

Telles sont — aussi brièvement que nous avons pu les exposer dans leur ensemble — les doctrines de Louis Bara. L'unique moyen d'établir une paix définitive entre les nations, c'est, d'après lui, de refaire le *droit des gens* sur de nouvelles bases, ou plutôt de créer entre les États un droit positif qui soit conforme au droit naturel ; c'est, en un mot, de traduire dans des formules écrites les rapports nécessaires des nations.

Mais il s'agit de bien s'entendre sur l'expression de *Droit des gens*. L'auteur comprend-il par ces mots, comme la science l'a généralement compris jusqu'ici, l'ensemble des lois naturelles qui doivent régler les rapports des nations, *en raison de leur coexistence dans*

Hosted by Google

un état d'indépendance réciproque? Ou bien a-t-il voulu nous tracer les principes du droit qui devra régler les rapports des nations, *quand elles auront renoncé à leur état d'indépendance absolue* pour se constituer en société juridique sous des autorités communes? Qu'on ne nous accuse pas ici de chercher à l'auteur une querelle de mots. Il ne s'agit pas seulement de discuter la valeur d'un terme technique. Il s'agit de découvrir si, dans son idée, la science dont il esquisse les principaux linéaments et dont il veut faire le fondement de la réforme internationale, se propose, ou bien d'établir simplement un nouveau code de rapports internationaux entre des États *indépendants*, ou bien d'asseoir sur des principes nouveaux la charte *politique* de la future confédération internationale. Il s'agit de savoir s'il veut simplement réformer les relations des peuples, conformément aux principes de la raison, mais sans toucher à leur état d'indépendance réciproque, ou s'il veut préparer la constitution d'une société internationale sur des bases juridiques.

A l'appui de la première interprétation, on peut produire son expression même de *Droit des gens*, l'importance qu'il attache à l'idée de Nation (Liv. II, ch. I), les auteurs qu'il conseille d'étudier pour en extraire les principes du nouveau Droit (pp. 20 et 49), — le parallèle qu'il établit, non entre le Droit des gens et le Droit politique, mais entre le Droit des gens et le Droit civil (p. 130); — enfin, l'égalité absolue qu'il proclame entre les nations, abstraction faite de toute disproportion numérique, de toute inégalité matérielle. Toutes ces assertions, et quelques autres encore, sembleraient indiquer que l'auteur veut simplement refaire la théorie des lois destinées à régler les rapports des Nations, en prenant ce dernier terme dans le sens d'associations humaines qui vivent entre elles à l'état de nature.

Mais de pareilles vues seraient entièrement inconciliables avec la conception de cette Confédération internationale que Louis Bara déclare, d'autre part, l'unique moyen d'assurer le règne de la paix et l'avénement du droit. En effet, du jour où les nations se constitueront en organisation juridique sous des autorités communes, elles devront renoncer à leur état d'indépendance actuelle, et par suite le *Droit des gens* proprement dit, fondé sur la coexistence actuelle des nations à l'état de nature, disparaîtra avec le fait anti-juridique qui est sa seule raison d'être. Ce seront des lois organiques, inspirées non plus par le *Droit des gens*, mais par les principes du *Droit politique*, qui règleront alors les droits et les obligations des États confédérés, ainsi que nous le voyons déjà dans toute espèce de confédérations, tant en Europe qu'en Amérique.

Hosted by Google

Est-ce donc un Code de cette nature que Bara a voulu préparer, et sont-ce les rapports nécessaires des peuples au sein de la future Confédération qu'il a esquissés dans son ouvrage ? On est fort disposé à l'admettre, surtout quand on se rappelle les conclusions de sa première partie, qui placent avec tant de raison dans une organisation juridique des peuples la solution du problème international. Du reste, même dans la seconde partie, de nombreux passages laissent supposer que l'auteur a pour objet de fonder parmi les États un véritable organisme politique, avec des lois, des tribunaux et des magistrats.

Ainsi (pp. 98 et suiv.), établissant une distinction entre les nations *majeures* et les nations *mineures*, il parle des droits de tutelle à exercer par les premières sur les secondes. Or, dans l'état d'indépendance où vivent les nations actuelles, sans organisation juridique et sans autorités communes, comment serait-il possible de décider cette question de fait où commence et où s'arrête la *majorité* d'une nation?

Ailleurs (p. 54), il dit que la guerre est juste quand elle a pour but de poursuivre la réalisation d'un droit. Mais toute guerre a pour but de poursuivre la réalisation d'un droit, s'il faut en croire les prétentions de chaque belligérant, et c'est seulement dans une organisation juridique qu'on pourrait connaître, avec le degré de certitude nécessaire, quelles sont, parmi ces affirmations contradictoires, les prétentions conformes au Droit. Actuellement, la guerre peut s'excuser, dans certains cas, par les nécessités de la légitime défense, mais elle ne saurait être *juste* que dans une organisation juridique des nations, et alors, ce ne serait plus la guerre, comme nous l'entendons aujourd'hui, mais simplement un procédé d'*exécution fédérale*, un acte de police internationale.

Ailleurs encore (p. 121), il semble admettre que les peuples n'ont pas le droit de s'opposer, même chez eux, à la libre circulation des richesses « du monde » et, pour justifier ce *droit au libre échange*, il demande si « l'on tolérerait qu'une commune ou une province traçât autour d'elle un cercle de douanes, prohibant certaines sorties ou certaines entrées, d'une manière arbitraire et en vue de son intérêt personnel. » Mais la commune et la province vivent dans l'État, soumises à un pouvoir central. La comparaison et partant le raisonnement ne seraient donc exacts que si l'auteur suppose les nations vivant déjà sous un pouvoir commun. C'est seulement après la création de ce pouvoir qu'on pourra se demander si la nation n'est pas à l'humanité « ce que la commune est au département, ce que le département est au pays entier. »

Hosted by Google

Plus loin (p. 123), il réclame un droit pénal pour définir les délits et les pénalités internationales, ce qui présuppose également l'organisation juridique des nations et par suite la disparition du *droit des gens*. Lui-même, du reste, ajoute (p. 126), que pour être équitable, l'infliction des pénalités internationales, la *bellum punitivum*, devra être précédée par l'établissement d'une juridiction commune.

Enfin (p. 130), rappelant que la Confédération générale des peuples renferme le moyen direct d'abolir la guerre, il reconnaît que les lois organisatrices de cette confédération constitueront « le Droit POLITIQUE des peuples, » et (p. 189) il ajoute cette observation explicite que « pour que le droit civil fût créé, *il a fallu que l'homme sortît de l'état de nature.* »

Il semblerait donc de toute évidence que ce droit nouveau, dont il veut jeter les bases, est le droit qui règlera, dans un avenir meilleur, non les relations des États indépendants, mais les relations des États dépouillés de leur indépendance actuelle et réunis dans une société juridiquement organisée. Alors, toutefois, comment un un esprit aussi scientifique a-t-il pu se servir d'un terme aussi impropre, que le *Droit des gens*, pour qualifier les Codes de sa future Confédération universelle?

Comment a-t-il pu croire qu'il s'agissait de créer une science nouvelle basée sur l'idée essentielle de la Nation, alors qu'il s'agissait simplement d'étendre à la collection des individus aujourd'hui parqués dans différents États indépendants, les règles qui régissent déjà, à l'intérieur de chaque nation, les rapports des individus répartis sur le territoire des différentes provinces et des différentes communes? Comment surtout a-t-il pu dire que, pour formuler les principes de ce nouveau Droit, il fallait réunir toute l'encyclopédie des auteurs énumérés dans l'histoire du Droit des gens, « lire page » à page, volume par volume, les vastes compilations des traités » entre les peuples, ouvrir les Jacques Bernard, les Dumont, les » De Martens, les Leibnitz, les Wenck; parcourir les recueils spé- » ciaux des Lünig, des Schmauss, des Faber, des Winkopp, pour » l'Allemagne, des Léonard, des Bréquigny, des Koch, des Deval, » des Portiez pour la France, et tant d'autres concernant d'une » manière spéciale l'Angleterre, la Russie, la Porte otttomane, la » Prusse, la Pologne, le Danemark, les Pays-Bas, la Suisse, la » Suède, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, les États-Unis, en un mot, » toutes les nations des temps modernes, *du moyen-âge et de l'anti-* » *quité.* » L'étude de tous ces volumineux recueils, de tous ces vénérables auteurs pourrait sans doute profiter à ceux qui voudraient

Hosted by Google

simplement améliorer les relations des États, sans empiéter sur leur indépendance réciproque. Mais nous n'y voyons guère d'utilité, quand il s'agit de formuler les lois politiques d'une société internationale juridiquement organisée.

Il y aurait bien une troisième hypothèse; c'est que Bara voudrait simplement améliorer les relations actuelles des États indépendants, *en attendant* le jour de leur organisation définitive. A l'appui de cette supposition, on pourrait même citer le chapitre VI du livre I, où l'auteur soutient qu' « un effet *immédiat* de la création de la science » du Droit des gens sera l'adoption par tous les peuples d'un règle- » ment de l'exercice du Droit de la guerre, et que ce règlement aura » pour résultat de resserrer le droit de la guerre dans les plus » étroites limites, *en attendant l'organisation finale de la justice internationale*. Mais il est impossible de s'arrêter longuement à cette nouvelle interprétation, lorsque, partout ailleurs, on voit l'auteur manifester hautement l'intention de poser les fondements, non d'un droit temporaire et transitoire, mais du droit qui abolira l'usage de la guerre et qui règlera définitivement les rapports des nations.

Il y a là évidemment une certaine obscurité dans les vues de l'auteur. Louis Bara semble n'avoir pas nettement dégagé la nature des rapports qu'il veut régler par les principes de son nouveau droit. Nous croyons que cette confusion d'idées a pour point de départ une analogie spécieuse entre les individus et les nations. Dans leur situation actuelle d'indépendance réciproque, les nations peuvent se comparer à des individus qui vivraient dans l'état de nature. Mais dès qu'on les suppose organisées en société juridique, elles ne peuvent plus représenter que des subdivisions politiques de la Confédération ou de l'État international et alors, ce ne serait plus aux individus qu'on pourrait les assimiler dans la définition de leurs droits et de leurs obligations, mais aux provinces, aux cantons, aux communes, aux divisions intérieures des Etats actuels. Telle est la distinction qui semble avoir échappé à l'auteur, et dès lors, son raisonnement, fondé sur une analogie erronée, devait aboutir, en vertu même de sa rigoureuse logique, aux irréparables contradictions que nous venons de relever.

IV

On comprend maintenant pourquoi nous avons fait deux parts dans cet ouvrage. La première, aussi belle et aussi irréfutable aujourd'hui qu'il y a vingt-trois ans, nous montre clairement par quelle voie et

Hosted by Google

avec quels instruments se résoudra le problème de la réforme internationale. La seconde, où l'auteur s'efforce de poser les fondements du Droit destiné à régler définitivement les rapports des peuples, ne nous paraît offrir ni la même clarté, ni la même exactitude. Cependant, il n'en faudrait conclure qu'elle reste sans profit pour le but de l'ouvrage. En s'efforçant inutilement de nous prouver que les rapports nécessaires des nations sont absolument identiques à ceux des individus, Bara a réussi à nous montrer que les membres de la future Confédération internationale auront un système de droits et d'obligations analogue au système en vigueur parmi les communes, les provinces et les autres subdivisions territoriales des États-actuels.

Nous ne saurions donc partager complètement l'opinion de M. Potvin, quand, s'appuyant sur la phrase de M. Moke « qu'il » faudrait sans doute la vie entière d'un second Montesquieu pour » faire luire aux yeux des peuples l'esprit d'une législation nou- » velle, » il suppose que les études de Bara sur le *Droit des gens* auraient pu conduire ce jeune écrivain à nous doter un jour d'une science nouvelle. Suivant nous, il n'y a pas là de science à créer; il n'y a qu'à étendre dans une sphère encore vierge les principes rationnels d'une science déjà connue et pratiquée aujourd'hui. Mais dans les applications de ces principes, il reste beaucoup à faire encore, beaucoup à découvrir, et Bara était trop près de la vérité pour ne pas bientôt regagner la bonne voie, si, comme tant d'autres vaillants pionniers, il n'était tombé peut-être au seuil de la terre promise.

E. Goblet d'Alviella.

Hosted by Google

THÉOPHILE GAUTIER.

—

Conférence de M. Eug. Van Bemmel.

Paris vient de perdre un de ses poètes les plus adulés, un de ses prosateurs les plus admirés. On a couvert sa tombe d'un amas énorme de fleurs de rhétorique arrosées des plus doux parfums; on a brûlé l'encens le plus pur dans les oraisons funèbres que les journaux de France et de Belgique ont publiées pendant les huit jours qui ont suivi cette mort à jamais regrettable : Théophile Gautier n'a trouvé que des panégyristes dans ses historiens de la première heure. Cela ne prouve-t il pas que les écrivains modernes ont un respect exagéré de leurs sentiments et de leur conscience?

Théophile Gautier était le romantisme incarné. Pendant toute sa vie littéraire, qui a été longue et remplie, il a soutenu la révolution parisienne dont Victor Hugo était le chef, et qui avait pour but de substituer aux froides réglementations classiques un art qui ne reconnaissait d'autres lois que la loi du pittoresque dans l'expression et de la licence dans la conception.

On sait que la lutte littéraire fut très-vive à Paris entre 1825 et 1835; elle alla souvent jusqu'aux violences de langage les plus extrêmes et jusqu'aux voies de fait; au théâtre notamment, le parterre était un véritable champ de bataille. Gautier se trouvait au beau milieu des combattants; il représentait extérieurement et intérieurement ce qu'on a nommé le romantisme échevelé et à tous crins. Mais il le représentait surtout dans ses formules, dans ses lignes, dans sa physionomie; la littérature, pour lui, n'était pas l'art d'exprimer des pensées; la forme avait plus d'importance que le fond, et l'accessoire que le principal. Il ne voulait pas qu'avant tout on

Hosted by Google

eût quelque chose à dire ; il exigeait simplement qu'on dît n'importe quoi de la meilleure façon possible. De sorte que l'art, pour lui, ce n'était pas le moyen, mais le résultat. Il se préoccupait fort peu de savoir si la machine fonctionnerait ; pourvu qu'elle eût une apparence superbe, un style élégant, une figure agréable aux yeux, il n'en demandait pas davantage.

Tous les systèmes ont ainsi leurs exagérés. Gautier prit le romantisme « à la lettre ; » il n'en conçut point l'esprit. La raison d'être de cette réaction était évidemment la raideur de la forme et l'étroitesse de vue du classique agonisant. Mais il ne fallait pas absolument, changer l'absence de vie en absence de pensée. Gautier seul, du reste comprit ainsi le mouvement littéraire de la période romantique ; et, j'en suis bien fâché pour ses admirateurs et ses encenseurs, mais cela prouve tout simplement une médiocre intelligence. Prendre, pendant quarante ans, le Pirée pour un homme, est bien certainement la marque d'un entêtement ridicule plutôt que d'une ingéniosité particulière.

Comme presque tous les romantiques pur sang, Gautier a commencé par publier des poésies ; cet art d'arrangement musical prête à la « ciselure, » et Gautier se sentait avant tout un ciseleur. Il ne pensait point à enfermer une idée ou un sentiment humain dans une forme qui devait lui donner plus de force et comme une seconde vie ; il désirait surtout employer les moyens que l'art poétique mettait à sa disposition. Peu importait que le ton fût juste, le sujet moral ou sensé, et le but à atteindre digne de la raison ; il visait deux choses : l'étrangeté dans l'invention, et le pittoresque dans l'expression. En dehors de ces deux éléments de son idéal, il n'existait rien pour lui. Il avouait du reste hautement son esthétique et sa passion : il eût troqué volontiers ses droits et son nom de citoyen français contre la vue d'une belle femme au bain, ou d'un tableau de Raphaël (1). Ce qui fait que, quand il n'avait rien à dire, il le disait de la bonne manière ; ce qui fait encore que, quand par hasard il avait à peindre un sentiment, il remplaçait l'expression vraie et touchante par des mots qui charmaient l'oreille, mais qui n'allaient point jusqu'au cœur. Aussi, se gardait-il le plus souvent de ces inutilités. L'afféterie, la mignardise, l'idée prétentieuse, l'originalité travaillée et le plus souvent absurde au fond, lui tenaient lieu de vérité et de sensibilité. Le fond manquant à ses œuvres fantaisistes, on peut dire qu'il a passé son existence à dire « bonjour » autrement que le vulgaire des hommes.

(1) Préface de *Mademoiselle de Maupin*.

Hosted by Google

Chose étonnante, il abandonna les vers ; ou du moins il se livra à la prose plus vite que tout autre poète. La véritable raison de ce changement dans sa manière est probablement fort banale : la poésie, au XIXe siècle, est mauvaise nourricière. Gautier, quoique amateur de nectar et d'ambroisie, ne dédaignait pas les plaisirs matériels ; on peut même dire que c'était un pur sensualiste. La prose lui donna une position, lui produisit de l'argent. Il eut donc une fois dans sa vie le bon sens de vouloir vivre de son travail ; il faut lui tenir compte de ce « vulgaire » courage ; car il n'était pas d'un tempérament à honorer le travail à ce point.

Mais, en devenant prosateur, il ne transforma pas son esthétique ; il continua de faire de l'art pour l'art.

Romancier, ni l'histoire, ni la vie réelle, ni les caractères, ni les types vrais, ni la passion, ne le préoccupèrent ; il resta fantaisiste ; même sa fantaisie peu à peu se développa jusqu'à l'extravagance.

Ses personnages parlent sa langue, ont ses goûts, montrent partout et en tout l'absence de sens moral, vivent de la vie « idéale » qu'il rêvait, réalisent enfin ses aspirations publiques ou secrètes et respirent avec sensualité l'atmosphère fade et les ivresses malsaines qu'il considère comme la vraie nutrition du corps et de l'esprit.

Je ne crois pas que jamais, à aucune époque, et chez aucune nation, pareil écrivain se soit produit. Sa littérature ne répond qu'à l'oisiveté vicieuse d'une société arrivée à son plus haut développement. Il n'avait même pas la pudeur ordinaire que donne l'éducation ; il barbottait dans son bourbier embaumé avec une véritable inconscience ; cela lui était naturel, et le mot « justice, » par exemple, devait lui faire le même effet qu'une phrase chinoise ou hindoue. Son « chef-d'œuvre, » comme on dit à Paris, est une monstruosité sereine, une infamie d'un style extrêmement séduisant, qui a pour titre *Mademoiselle de Maupin*. La grivoiserie gauloise est saine, comparée à cet art de merveilleuse décadence. Il y a là-dedans un raffinement de corruption froide qui n'a d'égale que la froide harmonie de la forme dans laquelle elle est enchâssée, et c'est un des plus beaux titres de « gloire » de Théophile Gautier.

Devenu critique d'art et de littérature, en même temps que romancier, il apporta dans ce métier nouveau sa fameuse esthétique inflexible de l'art pour l'art. Il ne vit que l'extérieur des œuvres à analyser ; en littérature, le style, en peinture, la manière. Comme il n'avait ni principes philosophiques, ni opinions politiques, et qu'il était en réalité un mannequin plutôt qu'un homme, le second empire français, dont Louis-Napoléon fut le César, le héros, le dieu grotes-

Hosted by Google

que et tragique, le vit parmi ses feuilletonnistes les plus influents. Sa prose illumina, pendant de longues années, les colonnes du *Moniteur universel*. Elle était là à sa place : ce milieu de corruption officielle et cette phraséologie froide enfermant sévèrement le mensonge et la perfidie, allaient à son art de fer-blanc, plein de vide, comme dirait un romantique, et où les images et les aperçus vagues flottaient indécis comme des nuages dans l'air. On lui donnait pour qualité première une bienveillance caressante : c'était l'indifférence qui ne sait ni aimer, ni haïr, que ni l'injuste, ni le cruel, ni l'absurde, ne mettent hors d'elle. Il eut beaucoup d'amis parmi les gens de lettres et les peintres qui considèrent la réclame comme un droit et la camaraderie comme un sacerdoce. Il avait une façon de ne point louer, qui passait pour l'expression la plus haute de l'impartialité. Peu lui importait que l'écrivain fût un écrivain vil et le peintre un barbouilleur sans conscience : l'art acquittait ces empoisonneurs de l'esprit public. Il fallait applaudir ce qui était « bien fait ; » une belle phrase dominait tout dans une page insensée. Aussi, Gautier eut des émules ; Méry, ce poète extravagant avec qui il a quelque rapport, écrivit *Monsieur Auguste*, après *Mademoiselle de Maupin ;* Adolphe Belot, plus moderne, a produit son immondice sous le titre de *Mademoiselle Giraud, ma femme*. L'art, selon le précepte romantique, purifie tout.

Gautier a écrit des impressions de voyage ; il a été en Orient, il a vu l'Italie et l'Espagne, il a visité la Belgique. Il n'est pas plus vrai dans ces œuvres-là que dans les autres ; il est fantaisiste à l'état de voyageur dans le monde réel, au même degré que dans le monde de l'imagination. Il voyait faux tout naturellement.

Les écrivains comme Gautier sont les mauvaises herbes du champ intellectuel.

Il devait finir par une de ces actions qui donnent la mesure de la valeur d'un homme. Nourri dans le sérail impérial par ses feuilletons du *Moniteur*, il exprima sa reconnaissance lors de la naissance du fils de ce Napoléon III, qui devait montrer plus tard, à Saarbruck, un sangfroid à faire pleurer d'admiration les vieux soldats. Voici quelques-uns des couplets du chant d'enthousiasme de Gautier, au lendemain de la venue du prince impérial ; cela est intitulé : *Nativité*.

« Au vieux palais des Tuileries,
Chargé déjà d'un grand destin,
Parmi le luxe et *les féeries*
Un enfant est né ce matin.

Hosted by Google

» Aux premiers rayons de l'aurore,
Dans les rougeurs de l'Orient,
Quand la ville dormait encore,
Il est venu *frais* et *riant*.

« Les cloches, à pleines volées,
Chantent aux quatre points du ciel ;
Joyeusement leurs voix *ailées*
Disent aux vents : Noël ! Noël !

» Et le canon des Invalides,
Tonnerre mêlé *de rayons*,
Fait partout aux foules *avides*
Compter les détonations.

» Mais ce n'est pas une victoire
Que chantent cloches et canons :
Sur l'Arc de triomphe, l'Histoire
Ne sait plus où graver des noms !

» C'est *un Jésus* à tête blonde
Qui porte en sa petite main
Pour globe bleu *la paix du monde*
Et le bonheur du genre humain.

. . . . . .

» Oh ! quel avenir magnifique
Pour son enfant a préparé
Le Napoléon *pacifique* (*en* 1856 !)
Par le vœu du peuple sacré !

» Futur César, quelles merveilles
Suspendront tes yeux éblouis,
Que cherchaient en vain, dans leurs veilles,
François, Henri IV et Louis ! »

On ne commente point d'aussi misérables flagorneries.

Tel est le sommet atteint par Théophile Gautier. Le chemin qu'il a parcouru l'a conduit à ce but final. Ce qu'il a été pendant toute sa carrière d'homme de lettres, de poète, se montre ainsi tout à coup dans toute sa hideur et le caractérise nettement. Les hommes sans principes et sans conscience en arrivent logiquement là. Lorsqu'on n'est point guidé par une véritable lumière, qu'y a-t-il d'étonnant à ce qu'on roule d'abîme en abîme, jusqu'à quelque profondeur boueuse d'où on ne se tire plus ?

Je disais en commençant que Théophile Gautier n'avait eu, après

Hosted by Google

sa mort comme pendant sa vie, en France et en Belgique, que des panégyristes. Je suis heureux d'avoir à constater qu'au moins un homme a fait dans Bruxelles, publiquement, le procès à l'art et à la réputation de l'auteur de la *Comédie de la Mort*. M. Van Bemmel, professeur de littérature française et d'histoire moderne à l'Université libre, a donné, à la Société générale des Étudiants, une conférence, ou plutôt une causerie sur Gautier, dans laquelle il a rapidement passé en revue les œuvres du poète parisien. De cette étude familière, qui a inspiré cet article, il sort une physionomie répulsive et un caractère profondément corrompu : Théophile Gautier c'est la sérénité du mal ; il a étalé sans vergogne ses splendides oripeaux aux yeux d'un public, « civilisé » et prouvé qu'il ne distinguait point le vrai du faux et la pourriture de la santé.

E. Leclercq.

Hosted by Google

BULLETIN DE L'ENSEIGNEMENT.

L'Instruction du peuple, par ÉMILE DE LAVELEYE, Paris, Hachette et Cᵉ, 1872.

Ce livre instruit et fait penser : il contient des renseignements exacts, bien classés, sur la situation de l'instruction dans tous les pays, et il expose, en indiquant la solution, toujours raisonnée et modérée, de l'auteur, les questions modernes relatives à ce grave intérêt public.

Il serait impossible d'analyser des renseignements qui ne sont que le résumé d'un nombre considérable d'ouvrages spéciaux et de documents officiels. Lorsqu'on parcourt cette seconde partie du livre, on se prend à désirer qu'un recueil pareil soit publié régulièrement et forme l'annuaire de l'enseignement dans les deux mondes. Cette sorte d'almanach de Gotha de l'enseignement populaire aurait plus d'utilité que l'autre.

Il serait non moins difficile de débattre tous les points sur lesquels l'auteur appelle la réflexion des hommes de progrès. Nous nous bornerons aux principaux.

La première impression que produit une vue d'ensemble de l'état de l'enseignement dans les pays civilisés est que tout tient à la question religieuse. Ainsi, dans les pays où les sectes protestantes sont nombreuses, rien n'est plus facile que de faire admettre la neutralité religieuse de l'instruction? Créer un enseignement pour chacune de ces confessions étant trop coûteux, on s'entend pour n'enseigner que les principes religieux communs à toutes, et les juifs eux-mêmes se rallient à cet enseignement.

Il en est de même pour l'obligation. Le culte protestant reposant sur la lecture de la Bible, le clergé est d'accord avec l'État pour imposer l'obligation; mais comme cette religion est plus jeune, moins dépréciée dans les esprits, plus favorable au libre examen, les populations protestantes et l'État lui-même se soumettent plus facilement à l'enseignement religieux, si facilement que dans les pays où il n'y a point de nombreuses sectes, comme en Suède, en Norwége, en Danemark, « l'école peut être soumise au clergé »; dans les autres pays la transaction ne concède que la forme : les écoles dites laïques s'ouvrent en

Hosted by Google

Amérique par un hymne et une « prière très-simple » ; en Hollande par le *Pater* et « certaines prières générales ».

Ainsi la laïcité n'est qu'apparente.

Cependant, on s'aperçoit bientôt de ce que coûte cette domination des cultes. En 1840 déjà, Venedey s'élevait contre cet enseignement populaire dont l'esprit clérical protestant cherchait à limiter le plus possible le côté scientifique et contre ce prétendu enseignement religieux et moral qui abrutissait les enfants en leur faisant apprendre *par cœur* le catéchisme de Luther, des passages entiers de la Bible et des chants religieux (1).

En 1870, le magistrat de Kœnisberg ne parlait pas autrement, dans cette belle protestation que nous avons traduite, et la *Ligue de l'enseignement allemande*, en se fondant, se donnait aussi la mission de combattre l'absolutisme de l'État et le dogmatisme des cultes.

Ainsi, la religion règne et gouverne ; dans les états catholiques, en lutte contre l'État ; dans les états protestants, servie par l'État, et le but est le même partout : « faire des chrétiens » ;

Le même devoir existe donc pour tous les peuples : faire des citoyens ; et si les difficultés diffèrent, elles n'en sont pas moins sérieuses partout, et partout il faudra la puissance de l'opinion publique pour en triompher : ici par de lents progrès dans les mœurs ; là par des réformes dans le vif, et puisse-t-il s'établir entre toutes les nations du globe une généreuse émulation en faveur d'un enseignement réellement moderne ! Cette lutte serait plus féconde que la compétition des intérêts et elle pourrait faire utilement abandonner les conflits d'ambition et les faux rêves d'agrandissement ou de revanche.

La démocratie pense ainsi partout. Dans une séance récente du Parlement allemand, M. Bebel, combattant l'expulsion des jésuites, a osé poser nettement ces idées :

« Le protestantisme est aussi éloigné de la vraie science que le catholicisme. »

« Ce n'est pas seulement l'État, ce sont aussi tous les partis libéraux qui sont en cause : ils ont négligé d'une façon inexcusable l'éducation et l'instruction du peuple... »

« Si l'on dépensait pour les écoles ce qu'on donne au militarisme, si l'on séparait l'Église de l'État et si l'on mettait surtout l'Église hors de l'école, nous pourrions faire des progrès. »

Les pays catholiques ont une situation plus affligeante, mais plus nette. Là le clergé repousse l'obligation scolaire, s'efforce d'accaparer l'enseignement et préfère l'ignorance à l'enseignement laïque. C'est autrement qu'il aspire à la domination, car il craint l'Etat ; ne pouvant l'absorber, il veut l'annihiler ; la lutte est flagrante et entrave les études. Mille compromis du parti qui veut régner par la faiblesse tendent à concilier la puissance du clergé avec les idées libérales ; mais le principe de

(1) La Prusse et les institutions prussiennes.

Hosted by Google

l'État est le contraire du principe de l'Église. C'est dans ces pays qu'il y a à la fois le plus d'ignorants et le plus de libre-penseurs ; et la lutte est portée sur son vrai terrain : En philosophie, la raison opposée à la révélation et la science au surnaturel ; en politique, l'enseignement laïque, opposé au catéchisme, de Malines ou de Luther, n'importe. L'État libre et le libéralisme doivent faire des citoyens.

Or, l'enseignement moral entre dans la sphère de l'État comme l'autre. « Les vérités morales.... perçues directement par l'esprit humain sans le concours de la révélation sont le fondement de la Société civile, » dit très-bien M. De Laveleye, et il conclut que l'État doit les enseigner en laissant les vérités dites révélées dans le domaine du sacerdoce. « Il suffit de dire, ajoute-t-il, que l'instituteur enseignera la morale, et le prêtre le dogme. »

Bien des libre-penseurs auront des objections à présenter à l'auteur; mais, que l'on considère la morale comme une science purement rationnelle et indépendante, ou qu'on soit, comme M. De Laveleye partisan convaincu d'une religion naturelle que la raison découvre seule et peut enseigner sans le concours d'aucun sacerdoce, — on peut conclure avec lui que l'instituteur doit enseigner la morale, et le prêtre le dogme. C'est ainsi que la philosophie de la liberté pose le problème en face des prétentions de l'autorité sacerdotale.

Les peuples catholiques ont moins d'écoles et plus d'ignorants, la lutte y est plus pénible ; mais obligés, comme tous les opprimés, d'être révolutionnaires, ils sont par cela même forcés de se rattacher plus fortement aux principes.

Aussi, dès qu'un peu de liberté leur est laissée, on y voit surgir des associations et des écoles laïques, aussi bien au Mexique avec Juarès, qu'en France, avec M. Trébois et Mme Lemonnier à Paris, et M. Barodet à Lyon. Le clergé alors réagit et souvent il l'emporte ; mais la lutte n'est pas abandonnée, la partie n'est que remise, elle sera gagnée un jour, gagnée sans compromis. S'il y a des écoles laïques, c'est, dans ces pays-là, à côté de celles des Jésuites et des Ignorantins, soit, la liberté est pour tous ; mais ce sont des écoles vraiment laïques.

∴

M. de Laveleye se prononce en faveur du Comité scolaire, « plus compétent, dit-il sans détour, que le Conseil communal ».

Rappelons à ce propos que notre Congrès national a failli nous doter, dès 1831, de cette institution utile. 71 voix s'y prononcèrent en faveur d'un amendement à la Constitution qui ne fut rejeté que par 5 voix de majorité et qui était ainsi conçu :

« Si des mesures de surveillance sont jugées nécessaires, elles ne pourront être confiées qu'à des autorités *élues directement par la nation.* »

Il est bon de répéter ces faits de notre histoire d'hier.

La gratuité de l'enseignement est un autre principe, admis et recom-

Hosted by Google

mandé par l'auteur. Elle fait le succès des écoles religieuses. Rien qu'en France, le parti catholique a trouvé les moyens d'avoir, en 1864, 17,206 écoles, donnant l'instruction gratuite à un million 610,674 enfants.

Ce serait à faire honte à des libéraux qui hésitent à faire des écoles gratuites privées. Mais la liberté en est à ses débuts, elle a contre elle la conspiration des intérêts et des fortunes. Le même principe cependant, aux mains de l'État et des associations privées, peut servir au progrès; son succès changerait la face du monde.

Quand l'institution des Frères de la Doctrine chrétienne fut fondée, elle était aussi modeste et fut autant persécutée que les écoles laïques. L'avenir verra les écoles laïques se multiplier et remplacer les Petits-Frères. Ces écoles moraliseront le peuple autant qu'elles l'instruiront; car ce sont des hommes et des citoyens qu'il faut avant tout au XIXe siècle.

« Voulez-vous moraliser les classes laborieuses, disait en 1851 M. Delehaye à la Chambre belge, rendez l'instruction obligatoire. »

« Tout électeur devra savoir lire et écrire, disait en 1864 M. Orts, et pour que dans cinq ans il n'y ait plus un seul Belge qui puisse se plaindre légitimement de ne pas être électeur parce qu'il ne sait pas lire et écrire, j'aurais demandé, au lieu de 15 millions pour la solution de la question d'Anvers, 15 millions pour bâtir des maisons d'école, loger des instituteurs et leur donner un traitement convenable dans toutes les communes. »

En attendant que la loi rende l'instruction obligatoire et que les dépenses militaires fassent place au budget des écoles, il est bon que les citoyens fassent eux-mêmes les affaires du progrès, qui sont bien leurs propres affaires; il faut qu'ils prennent l'ignorance corps à corps et fondent des écoles d'instruction et d'éducation laïque. Personne ne peut s'abstenir, sous prétexte de difficultés; le devoir ne semble impossible qu'aux esprits sans confiance et aux cœurs égoïstes; l'unique difficulté est dans cet esprit d'hésitation qui doute de soi-même et de son pays, qui a peur de l'ombre d'un progrès, qui veut ménager tous les préjugés et leur père : l'État.

Nous devons nous borner là. Chaque page de M. de Laveleye nous intéresse de même en soulevant de graves problèmes. Avions-nous tort de dire que ce livre instruit et fait penser.

Enseignement scientifique de la lecture, *ou méthode pour montrer en même temps à lire et à orthographier, d'après la physiologie de la parole et l'histoire des mots français*, par H. Chavée. Publié sous le patronage de la Société de vulgarisation pour l'enseignement du peuple. Paris, 1872.

La voix humaine produit les *sons* et les *bruits* qu'on appelle voyelles et consonnes, au moyen de divers mouvements faciles à décrire et qu'on peut vérifier en articulant soi-même devant une glace. Cette étude exacte : la physiologie du mécanisme de la parole, est le premier principe de la méthode que préconise M. Chavée; l'élève constate

Hosted by Google

d'abord le mouvement qu'il emploie pour formuler un son, et c'est ainsi qu'il apprend *ses lettres*, l'une après l'autre.

Une fois les sons formulés, les mots créés, l'homme a cherché à les fixer, à les dessiner, à les écrire, et les peuples en sont arrivés à préférer l'écriture analytique, où chaque son a son signe représentatif, à l'écriture synthétique, hiéroglyphique, qui peignait la chose ou l'idée représentée par le mot. Dès que l'élève a appris une lettre, comme on n'apprend à lire que pour lire l'écriture, on lui enseigne le signe conventionnel qui représente ce son dans la langue qu'il parle.

La première partie de ce livre est donc consacrée à une classification de l'alphabet français, d'après les mouvements de l'appareil vocal.

Cette création des sons s'est faite d'instinct, avec des variétés qui sont la véritable tour de Babel, et qui n'ont pu différentier les langues que dans la limite des organes mêmes. Mais un champ plus large était ouvert à la formation des mots, d'abord instinctive, puis quelquefois empirique comme ce travail de *savants* qui a donné à la langue française, à côté d'une première série de mots naturellement transformés du latin d'après des lois qui composent ce qu'on peut appeler le génie gaulois, une autre série factice où le latin a été purement francisé : *écouter, ausculter, — mestier, ministère, — sembler, simuler, — blasmer, blasphémer, — mâcher, mastiquer, — poitrail, pectoral, etc.* Ces combinaisons de voyelles et de consonnes, sont presque illimitées, elles changent selon les temps, les lieux, les aptitudes, les circonstances, et la même langue se transforme sans cesse. De là, l'ortographe : estampille du passé sur les mots d'aujourd'hui, physionomie historique d'une langue, parfois si nécessaire pour en distinguer les synonymes, et toujours respectable comme des traits de famille, comme une sorte d'atavisme du langage.

Dans sa première partie, l'auteur avait pris soin de n'employer que des mots qui s'écrivent comme on les prononce. En risquer d'autres, c'eût été dépister l'élève et embarrasser d'éléments étrangers une étude qui doit être simple. Ce sera toujours manquer à la pédagogie que d'apprendre à lire avec des mots dont il faut d'abord expliquer l'orthographe exceptionnelle, et puisqu'il y a bien en français six mille mots qui n'offrent pas cette difficulté, il est tout naturel de n'employer que ceux-là.

La seconde partie du livre, au contraire, est destinée aux signes muets, aux voyelles et aux consonnes qu'on prononce autrement qu'on les écrit.

Cette méthode, purement scientifique, car elle s'appuie sur deux sciences exactes : le mécanisme vocal, et l'histoire des mots, sera-t-elle de facile application? C'est aux instituteurs qu'il appartient d'en juger par l'expérience. L'application d'une méthode dépend un peu des élèves, beaucoup des professeurs. Les enfants ne demandent qu'à être intéressés à leurs études; les y intéresser en restant toujours dans la science exacte, mais en mettant cette science à la portée des facultés de leur âge, voilà la règle.

Hosted by Google

NÉCROLOGIE.

Ch. L. Spilthoorn.

Charles-Louis Spilthoorn, événements de 1848 en Belgique, par L. Jottrand.

Né sous la Répulique française (à Cruyshautem, le 12 octobre 1804), reçu docteur en droit à Gand, en 1829, Spilthoorn entre dans la vie pratique avec la Révolution de 1830. Sa thèse de docteur indique ses tendances. La peine de mort venait d'être « prodiguée » dans le nouveau Code pénal hollandais et n'avait pu être l'objet d'une polémique entre le ministre et M. Ducpetiaux sans valoir à ce dernier une condamnation correctionnelle : Spilthoorn choisit ce sujet et se rangea du côté des idées modernes.

1830 le trouva préparé aux affaires publiques. Malgré sa jeunesse et sa position de stagiaire, il est nommé l'un des trois membres de la Commission pour le gouvernement de la Flandre orientale, et il y remplit vigoureusement son devoir de patriote. Depuis ce temps jusqu'en 1848, il ne cessa d'être un des membres actifs de cette démocratie belge qui veut fonder la patrie par la pratique du self-government et assurer son existence par tous les progrès modernes, y compris, le cas échéant, la révision de la constitution.

Dès 1831, cette démocratie qui avait loyalement voté la monarchie, trouva devant elle, pour la contreminer par l'intrigue, la calomnie et les persécutions, un parti gouvernemental qui semble n'avoir eu d'autre but que d'étouffer toute initiative par une sorte d'exploitation de la monarchie. Spilthoorn fut une de ses plus cruelles victimes.

Lorsqu'en 1831 De Potter crée l'*association pour l'indépendance* du pays, Spilthoorn en était. On a oublié comment la police détourna ce mouvement en le confondant avec les prédications saint simoniennes et en soulevant, contre cette prétendue communauté des biens et des femmes, une émeute qui faillit coûter la vie à De Potter et qui réussit à empêcher des citoyens d'user de leurs droits. Tactique bien connue, mais qui manque rarement son effet.

Hosted by Google

L'*Association belge* vint ensuite ; elle déploya une grande énergie à déjouer les conspirations de garnison. Elle était républicaine comme la première et rêvait la fédération des peuples, chantée par Béranger. « Aussi longtemps, écrit Spilthoorn à Gendebien, que les puissances absolutistes seront prépondérantes, elle trouveront toujours moyen..... d'anéantir les révolutions qui paraîtront couvertes d'un plein succès. » Empêcher que la révolution belge n'avortât sous le doctrinanisme officiel, assurer l'indépendance du pays et sa nationalité par la puissance du droit, établie en Europe, tel était le but, et les moyens étaient exclusivement légaux.

1848 trouva les mêmes idées représentées par l'*Association démocratique*, fondée à Bruxelles à la fin de 1847. Mellinet avait présidé à sa fondation; M. Jottrand en avait été élu président; M. Alb. Picard secrétaire; M. Funck trésorier; Spilthoorn était du Conseil avec Lelewel, Maynz, Pellering et autres démocrates belges ou étrangers. Cette association débute par une adresse au peuple suisse, fraternise avec les *Démocrats* de Londres, reçoit l'adhésion des cercles ouvriers de Bruxelles et de Gand, est appuyée par la Société politique de Bruxelles, l'*Alliance*, sur les questions du budget de la guerre et du libre-échange, s'étend en Hollande, prépare avec les Anglais et les Allemands un Congrès démocratique européen, et justifie pleinement son titre d'*Association démocratique ayant pour but l'union et la fraternité de tous les peuples*.

Belle époque, pleine d'espérances, que d'odieuses machinations devaient faire échouer! Toute l'Europe rêvait une ère meilleure de liberté; les rois faisaient du libéralisme, et les religions, le pape en tête, semblaient se préparer au renouveau.

Le 24 février arriva.

La première idée de Spilthoorn fut le salut de notre nationalité. L'adresse de l'*Association démocratique* au gouvernement provisoire de Paris parle à la République française aussi fièrement que nos patriotes de 1790 à la Convention. « C'est l'exemple des peuples que nous saluons dans la France, et non leur maîtresse. » L'Europe pensait de même, et quinze révolutions en Allemagne suivaient l'exemple de la France sans craindre sa domination.

Deux épouvantails devaient servir à étouffer la liberté renaissante : le socialisme et la conquête; le spectre rouge et le spectre garance. Trois hommes se firent les porte-étendards de la réaction : Antonelli, à Rome; Louis Bonaparte, en France; le prince Guillaume, en Prusse. En Belgique, le spectre de l'annexion réussit, grâce à l'échauffourée de Risquons-Tout.

Au premier moment, les pouvoirs avaient courbé le front sous la tempête. Le roi de Prusse s'était mis à genoux devant le peuple; le Pape avait convoqué une Constituante; Louis-Philippe s'était enfui, et des communications relatives à la retraite du roi Léopold Ier avaient été faites aux démocrates belges; elles étaient telles que M. Jottrand, après une réunion convoquée pour en délibérer chez M. Funck, s'était cru au-

Hosted by Google

torisé à publier un article sur les moyens légaux et pacifiques d'opérer en Belgique la transition de la monarchie à la république.

Mais, quand on put respirer et réagir contre cette action toujours légale de la démocratie, les services rendus en 1830 à la paix du pays les déclarations si formelles contre toute idée d'annexion et en faveur des moyens pacifiques et réguliers, rien n'empêcha de comprendre Spilthoorn et bien d'autres dans l'affaire de Risquons-Tout. Il n'a tenu à rien que Gendebien, Castiau, Bartels, Jottrand ne fussent mis en cause, et l'auteur rapporte un mot d'un des membres du jury d'où il résulte qu'ils auraient été condamnés de même. La réaction était telle qu'on pouvait lui demander tous les services.

Spilthoorn fut condamné à mort; sa peine fut commuée en 20 années de détention; l'exposition au carcan lui fut épargnée, mais il resta dégradé de tous ses droits civiques et frappé d'interdiction légale. La citadelle de Huy reçut les condamnés. Mellinet, placé ailleurs, ne devait être relâché un instant que pour ne pas mourir en prison. Les prisonniers furent successivement mis en liberté, sans conditions, excepté Spilthoorn, qui resta le dernier enfermé dans la citadelle, et qui ne put en sortir, en 1855, qu'à la condition d'habiter les États-Unis.

Il est triste de voir comment, après sept ans, on s'acharne encore sur cet homme distingué, qui a commis le crime de penser autrement que ceux qui règnent : on lui laisse à peine le temps de régler ses affaires, on ne lui permet pas de résider un seul jour à Gand et l'on presse son départ, comme si la Belgique était compromise par la présence de ce Belge.

Spilthoorn honora son pays à l'étranger, comme avocat du barreau de New-York et comme écrivain. Il eut l'honneur de parvenir à faire instituer au *Columbia-College* de New-York, une cour de droit romain, à la suite d'un mémoire adressé au président de cette université et de conférences publiques qu'il fut invité à donner à ce sujet.

Spilthoorn avait été victime d'une réaction politique, il a pu dire de ce honteux procès : « Sommes-nous pour autre chose en prison que pour nos opinions? » Il se trouva en Amérique « le dernier exilé du monde, parce que, dit-il, il n'y a que la Belgique seule qui n'ait jamais accordé d'amnistie. »

Pendant ce temps, Mellinet était mort, à peine sorti de prison, espionné dans ses dernières libertés de moribond, ses papiers gardés à vue pour être soustraits au moins à l'histoire éphémère que rédigent des écrivains courtisans, et ses obsèques mêmes escamotées à des amis qui considéraient comme un devoir de lui rendre les derniers honneurs.

Spilthoorn a jugé avec un grand bon sens cet acharnement d'adversaires qui ne peuvent tolérer aucune indépendance. « C'est me donner une importance que je n'ai point, » a-t-il dit. Mais, s'il est vrai qu'un homme ne puisse être dangereux à ce point, il est vrai aussi de dire qu'un parti qui craint un homme et qui a besoin de tels moyens, avoue sa faiblesse, se sent incapable de régner par l'opinion libre, et se con-

Hosted by Google

damne lui-même en montrant qu'il ne peut se maintenir que par les plus basses rancunes et les plus viles intrigues.

Spilthoorn ne rentra en Belgique qu'après l'expiration des 20 années de sa peine. Il se fit inscrire au barreau de Bruxelles et y fit sa rentrée par une conférence où il trouva l'occasion d'affirmer ses idées de fraternité universelle.

M. Jottrand, en lui consacrant une étude qui servira à l'histoire politique de notre pays, trouve, à son tour, l'occasion d'affirmer cette démocratie belge, élevée à l'école des États-Unis, n'excluant de sa fraternité aucune nation, mais embrassant dans sa réprobation tous les despotismes, jacobine et spiritualiste avec Robespierre et opposée à l'hébertisme, sous quelque forme qu'il paraisse ; démocratie qui ne se laisse prendre à aucun faux semblant de « conversion de la violence en justice ; » qui, lorsqu'elle voit « une politique qui amasse la force contre le » droit, se range toujours vers celle qui prépare contre la violence » une résistance fondée sur l'*union des forces morales des nations les plus* » *avancées*. »

« Spilthoorn, dit M. Jottaand, croyait que la vraie question pour les » Belges était de se tenir du côté de la civilisation européenne la plus » avancée, n'importe l'origine des nations qui constituaient ensemble » cette civilisation. »

C'est là une grande visée pour un pays : n'être ni Latin, ni Germain ; être soi-même ; n'être du parti d'aucun peuple, fraterniser avec tous et suivre toujours le parti de la civilisation.

Hosted by Google

BIBLIOGRAPHIE.

—

L'Allemagne littéraire. — *La Littérature allemande au moyenâge*, par A. Bossert. Paris, Hachette, 1871; — *Gœthe, ses précurseurs et ses contemporains*, par Bossert. Paris, Hachette, 1872; — *Œuvres scientifiques de Gœthe*, par Ern. Faivre. Paris, Hachette.

La littérature allemande du XVIII^e^ siècle offre un beau spectacle : c'est une renaissance nationale avec une tendance universelle; on est de sa patrie et du monde; on secoue les lisières de l'imitation française, mais on admire tout ce qu'il y a de grand en France et on s'inspire d'un large sentiment humanitaire. Kant écrit la philosophie de la Révolution; Schelling donne à la nature son philosophe, Lessing écrit sa dramaturgie contre la tragédie française, et Nathan-le-sage en faveur de la fraternité des races et des cultes; Herder est le philosophe de l'humanité, et sa critique soumet à son tour la religion à ce large cosmopolitisme. « C'est un grand mérite de la critique allemande, dit M. Bossert à propos du livre de Herder sur la poésie des Hébreux, et une preuve de sa haute sincérité que d'avoir gardé le sentiment de la poésie biblique tout en soumettant à l'examen les doctrines et les croyances contenues dans la Bible. » Schiller est un poète humain; il écrit Wallenstein, mais il demande à la Suisse, à l'Italie, aux Pays-Bas ses plus belles inspirations de liberté, dans *Guillaume Tell*, *Don Carlos* et *Fiesque;* il prend à l'Angleterre Marie Stuart, à la France Jeanne d'Arc, deux martyres, l'une du catholicisme, l'autre de la patrie, sainte partout pour le grand poète.

Gœthe n'est pas autre : En 1791, il est à Paris; son enthousiasme pour la Révolution est grand : « Ici se fonde le bonheur d'une nation, écrit-il, et peut-être de toutes les nations de la terre (1). » En 1831, il consacrait les dernières pages sorties de sa plume à résumer les discussions de l'Académie des sciences de France.

Entre ces deux dates extrêmes, que d'études et de soins! quel éloge de

(1) Lettre à Shleiermacher, du 23 janvier 1791.

Hosted by Google

Voltaire ne fait-il pas! Gœthe n'a jamais hésité à accepter l'impulsion de la France ; s'il s'inspire de Shakspeare dans le *Berlichingen*, d'Euripide dans *Iphigénie*, de l'Orient dans ses poésies lyriques, il suit Diderot dans ses drames bourgeois, et il lui emprunte, parfois mot pour mot, sa philosophie de la nature (1).

Les deux caractères de cette littérature, selon M. Bossert, sont l'indépendance de l'écrivain vis-à-vis des écoles, qui donne à chacun la puissance de la personnalité, — et la tendance universelle et cosmopolite, qui donne à tous le caractère humanitaire.

Après avoir étudié les origines de la littérature germanique, depuis l'Edda, les légendes de Théodoric, d'Attila, de Sifrit, et de la mer, jusqu'aux *Niebelungen*, au *Parzival* et au *Reineke Fuchs*, — premier volume où nous aurions à relever des erreurs de détail et d'appréciation, mais qui fait connaître au public français bien des choses qu'il doit ignorer, — M. Bossert a abordé l'étude de la littérature allemande du XVIIIe siècle, en prenant pour centre un écrivain universel : Gœthe. Son premier volume étudie les précurseurs et les contemporains de Gœthe; le second, intitulé *Gœthe et Schiller*, mènera les lecteurs jusqu'à la mort de Gœthe ; il n'a pas encore paru.

Le nom de l'auteur de *Faust* était sans doute imposé à l'auteur ; mais ceux à qui le grand poète de *Don Carlos* et de *Guillaume Tell* est plus sympathique, le féliciteront d'avoir réuni ces deux noms dans son second volume, comme les deux statues de Weimar.

Gœthe, en effet, est universel. Il embrasse les sciences et la philosophie de la nature, sauf parfois à tomber dans de puériles erreurs, comme lorsqu'il improvisa, au hasard d'une expérience fugitive, sa théorie des couleurs. Il embrasse la poésie et le théâtre, sauf à imiter le maître de la scène anglaise et à s'attirer de Herder ce mot : Shakespeare vous a gâté. Il imite Rousseau, au risque de faire accuser *Werther* d'immoralité. Il veut créer un grand poème humain dans *Faust*, sauf à ne faire que l'épopée de la négation et du scepticisme.

Schiller, lui, s'inspire; il est toujours le même et toujours dans son sujet. Le ton ne lui vient pas d'un autre écrivain qu'il imite, il le trouve à la fois dans l'époque qu'il veut faire revivre et dans son cœur digne de tout comprendre. Il ne dissèque pas, il observe; il ne cherche pas, il croit et il sent; il ne reconstitue pas, il crée. Tout est cherché et voulu dans Gœthe; tout est senti et inspiré dans Schiller. Gœthe est un esprit universel, capable d'embrasser le monde des corps et des esprits ; Schiller est un grand cœur fait pour contenir l'humanité.

M. Bossert et M. Faivre rendent une grande justice au poète et au savant dont ils sont enthousiastes, et ils sont moins sévères que nous ne le sommes ici. « Le beau n'a point de patrie, » dit M. Bossert, et il retrouve et nous montre la poésie éternelle sous le grand siècle littéraire de l'Alle-

(1) *Gœthe philosophe et naturaliste*, par F. Papillon; article de la *Revue Positiviste*, sept., oct. 1872, p. 248 et suiv.

Hosted by Google

magne. M. Faivre croit au génie de Gœthe, et il nous fait connaître ses travaux scientifiques, ses idées sur la nature, qui montrent « ce que la science peut attendre de l'expérience unie, dans de justes limites, à la philosophie et à l'inspiration poétique. »

Deux de ces volumes ont paru après la guerre. On y trouve l'impartialité sérieuse de la science et il serait inutile d'y chercher l'influence des désastres de la France. Les savants et les philosophes français restent fidèles à cette devise : Le beau et le vrai n'ont point de patrie.

—

Polinka Saxe, roman de DROUGININE, traduit du russe par ALPH. CLAEYS. Bruxelles, J. Blanche, 1872. 233 p.

C'est une tâche délicate de traduire d'une façon élégante et fidèle un roman écrit dans l'idiome européen le plus difficile. *Polinka Saxe*, de Drouginine, est une de ces études de mœurs où excellent les écrivains russes contemporains, Pouchkine, Lermontof, Gogol, le comte Sollohoup, Herzen et Tourghénef, pour ne citer que des noms connus à l'étranger. Bien que ces romanciers appartiennent au même pays et qu'ils aient écrit à peu près en même temps, ils sont loin de se ressembler. Divisés de tendances et de manières d'entendre la composition littéraire, ils sont les uns réalistes, Herzen, Gogol et, dans une certaine mesure, Tourghénef; les autres byroniens, sceptiques, désillusionnés comme Musset, Mérimée et Stendahl en France. Ce dernier groupe est formé de Pouchkine, jeune, ardent, impétueux, très-artiste et le rénovateur de la langue et de la littérature, de Lermontof, son brillant disciple, de Sollohoup, écrivain spirituel et touchant, et du conteur qui nous occupe, Drouginine.

A diverses indications éparses dans le roman, nous estimons que *Polinka* date de quelque vingt-cinq ans. La donnée peut sembler commune, surtout aujourd'hui que nous avons les *études* de M. Dumas fils et autres licenciés ès-science du mariage. Mais, après avoir lu les lettres du mari et de la femme de Drouginine, l'on avouera avec nous que la Néva, aussi bien que l'une et l'autre rive de la Seine, compte des observateurs de l'esprit le plus pénétrant.

Polinka Saxe, d'ailleurs, a probablement sur l'*Affaire Clémenceau* et d'autres œuvres retentissantes l'avantage de l'antériorité.

Nous montrerons tantôt que la littérature russe venue jusqu'à nous par des traductions, compte plusieurs de ces récits où la femme tentée triomphe ou succombe.

Un homme de trente-deux ans, Constantin Alexandrovitch Saxe, après avoir assez bien *anticipé sur la vie*, à Paris et ailleurs, se met résolument au travail, devient employé supérieur du gouvernement, et se crée une jolie fortune dans son pays où, à ce qu'il paraît, l'administration enrichit.

Ce n'est pas le fait de tout le monde de devenir très-sérieux après

Hosted by Google

beaucoup de dissipation, et nous pouvons déclarer Saxe un homme supérieur.

Il existe, à ce moment, dans la société qu'il voit, une jeune fille de dix-neuf ans, que ses parents ont élevée dans l'esprit du jour, c'est-à-dire assez mal. Elle chante, sans que cela la divertisse le moins du monde, la *romance du Saule*, et tapote trop souvent sur son piano une *Perl-Polka*, dont son mari, — Saxe vient de l'épouser, — saisit difficilement le charme. Voilà pour son éducation artistique et nous pouvons ajouter littéraire, sans y mettre de malice. Quant à son caractère, elle est folâtre comme un jeune chat, — c'est l'expression de l'auteur, — et n'entend absolument rien à la vie de tous les jours.

Ce que fait son mari, les obligations de son service, son goût pour les choses de l'esprit, loin de chercher à les comprendre, elle en rit quand elle n'en prend pas de l'humeur. Comme c'est amusant pour une jeune femme, qu'un mari s'enferme dans ses bureaux pour écrire sérieusement des sottises ; peut-on comprendre qu'un homme d'esprit passe parfois la nuit à travailler ? Au demeurant, c'est une charmante enfant, et là-dessus nous en devons croire le brave mari écrivant ce qui suit à un sien ami retiré dans ses terres non loin d'Odessa :

« Le charme de la beauté de Polinka consiste principalement dans sa grâce enfantine. Sa lèvre supérieure est assez éloignée de sa lèvre inférieure. C'est la beauté de l'enfant et non celle de la femme. Toute la partie inférieure du visage est tellement ronde qu'il n'y a pas la moindre fossette. Cela va à ravir à ma Polinka. Mais, selon moi, une femme de dix-neuf ans pourrait se passer de cette qualité, etc., etc.... »

Mais si elle a la naïveté, la candeur, la grâce et la pétulance de l'enfant, Polinka en a aussi la déraison et la faiblesse. Ne lui demandez que ce qu'elle peut donner, et Saxe a tort de penser que ce n'est pas assez. Il voudrait faire son éducation, lui *meubler* un peu l'esprit. Un jour, il songe à lui inspirer le goût du beau, et il lui achète de délicieuses œuvres d'art; puis il l'engage à lire les meilleurs romans français, il veut aussi lui faire envisager le monde tel qu'il est et la fortifier moralement. Disons en passant qu'il laisse trop voir son ennui d'avoir rencontré une jolie femme aussi nulle.

Il demande conseil à son ami de Crimée, heureux et obstiné célibataire, puisant sa philosophie dans Rabelais, et se faisant appeler Pantagruel. La réponse de l'ami est pleine d'esprit et de sens : — « Des faits, donnez-moi des faits, » écrit-il :

« Je suis sourd pour l'abstrait, pour l'idéal. Tu veux faire d'elle la compagne de ton âme. Mais les occupations d'une compagne de l'âme ne sont déterminées par aucun code. Je n'ai compris qu'une chose dans ton plan d'éducation ; tu veux développer chez ta femme le goût du beau, et lui faire envisager d'une façon quelque peu ironique la vie et ses petites misères. J'approuve l'un et l'autre. Ensuite... Mais impossible de répondre à tout ce que tu demandes. Ne ferais-tu pas mieux de m'écrire quelles sont tes idées sur la destinée des femmes de notre temps, je saurais alors ce que tu veux que soit ta Polinka. Peins-moi ton idéal, et envoie-le-moi

Hosted by Google

par la poste ; seulement ne te laisse pas dérouter par le mot idéal ; que tes idées soient aussi simples et aussi palpables que des faits. »

Parmi les conseils que l'ami de Crimée donne à Saxe, il y a celui de se méfier beaucoup d'un certain prince Galitzki, frère de l'amie intime de sa femme, lequel a demandé Polinka en mariage, et a eu la douleur de la voir marier à un autre pendant qu'il voyageait en Italie.

Nous nous arrêterons ici dans notre analyse, voulant laisser aux lecteurs de *Polinka* le plaisir de l'imprévu. Il y a assez de gens qui n'aiment pas à savoir d'avance comment finit une pièce de théâtre ou comment se déroule l'action d'un roman. Nous trouvons ce sentiment parfaitement légitime. On a le droit de ne lire que pour se distraire ou se sentir l'âme remuée.

Avant de finir, disons cependant que le sujet du roman que M. Claeys, notre compatriote, vient de traduire avec bonheur, n'est pas sans présenter une certaine analogie avec l'émouvante nouvelle de Sollohoub, intitulée la *Pharmacienne*, et avec *A qui la faute?*, roman de Herzen, qui eut beaucoup de succès en Russie, il y a une vingtaine d'années. Nous le connaissons par une analyse détaillée de la *Revue des Deux-Mondes*. Lioubineka, l'héroïne de Herzen, et la femme du pharmacien de Sollohoub, ne peuvent résister ni l'une ni l'autre à la crise qu'elles traversent et, rencontre singulière, les trois tentateurs, Galitzki, de *Polinka Saxe*, et les deux jeunes nobles, de Herzen et de Sollohoub, nous paraissent taillés sur le même patron. Crierons-nous pour cela à l'imitation, au plagiat? Ce serait se montrer injuste. Ce qui fait et autorise la ressemblance, c'est que ces trois héros de roman sont tout simplement le type d'une classe de gentilshommes fatigués et désœuvrés, assez commune en Russie.

A quand une autre nouvelle russe? demanderons-nous au traducteur de *Polinka*. Il vient après des gens bien habiles : Mérimée, qui a mis en bon français, Pouchkine et Gogol, le puissant analyste satirique de l'*Inspecteur général* et des *Ames mortes*. Ce dernier livre a été traduit, ainsi que des romans de Tourghénef, le conteur descriptif par excellence, par M. Charrière ; MM. Viardot et Marmier ont fait passer dans la langue française quelques ouvrages de Gogol, de Lermontof, de Polevoï, de Bestouchef et de Vonliarliarski. On voit que les noms ne manquent pas. Si nous ne nous trompons, de tous ces auteurs, Tourghénef a été le plus traduit. Il est vrai qu'il vit encore et qu'il joint à un talent de conteur très-complet le mérite de l'actualité. Un des premiers essais de traduction en français d'auteur russe a été la paraphrase des chefs-d'œuvre poétiques de Pouchkine par M. Dupont. Cette tentative fut malheureuse, si nous en croyons les critiques, et, en effet, la phrase de M. Dupont ne nous dit pas grand'chose. C'est qu'il ne suffit pas de rendre le sens d'un auteur, sans tenir compte de sa physionomie et de son allure. Il y a une couleur, un certain caractère à donner à son style dans une traduction, et qui varie d'un écrivain à l'autre. Dans notre ignorance du russe, nous n'affirmerions pas que M. Claeys n'eût pas fait par ci par là un léger con-

Hosted by Google

tre-sens — Montesquieu, traduisant Tacite, en eût peut-être laissé échapper — mais ce que nous savons, c'est que sa nouvelle, telle qu'il nous la livre, est palpitante d'intérêt. Les caractères sont observés avec beaucoup de finesse ; certains détails paraissent charmants. Puis, autre attrait, dans *Polinka Saxe*, tout est bien russe, et de ce que l'on vient de lire, on conclut qu'en Europe aujourd'hui les mœurs sont partout à peu près les mêmes. M. Claeys a eu le talent de faire parler ses personnages dans le ton de Drouginine, et les choses sont dites dans une langue élégante et précise.

CAM. P.

—

Université de Gand. — Ouverture solennelle des cours. Discours de M. le recteur J. Fuerison.

M. Fuerison a étudié, cette année, le théâtre : son influence sur les mœurs, qu'on ne peut nier, non plus que celle des mœurs sur l'art dramatique ; — ses phases diverses, de la tragédie au mélodrame, de la comédie politique, que la presse et le pamphlet tendent à remplacer, au vaudeville et au genre parodie avec ou sans musique, — la transformation des procédés scéniques dans une époque où les intérêts remplacent les caractères et où les travers font place, dans l'étude des mœurs, aux intrigues de position et où les coups de théâtre sont demandés aux coups de bourse, — la décadence littéraire qui fait parler à l'honneur le jargon du jour et qui remplace Ariste par Degenais ; — la chute morale où les meilleures intentions aboutissent à montrer que l'auteur ne connaît pas « la langue du pays, » le pays de l'honneur; où le serment détonne, où le vice seul demeure intéressant ; l'action, enfin, remplaçant le développement des caractères, à tel point qu'on voit bien que cela ressemble à un procès, mais qu'on se demande « si c'est encore de l'art ; » — voies singulières pour enseigner la vertu et pour créer le beau !

Ce tableau, précédé de considérations philosophiques et morales, amène l'orateur à se demander si le théâtre disparaît sous des genres moins conventionnels, ou s'il subit une crise qui peut préparer une transformation. Puis, il songe à son pays, lui rend une justice qu'on aime à lui voir rendue dans une haute chaire de l'enseignement supérieur : il signale nos essais, nos succès à l'intérieur et à l'extérieur, et il conclut avec la foi du patriote et du philosophe, que, si le réalisme moderne annonce une renaissance de l'art dramatique, « on est assuré qu'elle ne sera pas moins brillante en notre pays qu'ailleurs. »

Ces considérations, parfois hardies, toujours élevées, sont dites dans le bon style qui convient à un professeur de littérature française et avec ce ton de finesse, sans scepticisme, d'affirmation sans engouement et de philosophie sans chagrin qui caractérise l'orateur.

—

Hosted by Google

Un Voyage au treizième siècle, par E. VARENBERG.

Les démêlés de nos provinces avec les rois de France, au moyen-âge, sont très-connus; la plupart sont marqués par des victoires ou des défaites célèbres. Ceux que nous eûmes avec l'Empire germanique, quoiqu'ils ne soient pas moins nombreux et que souvent ils ne nous aient pas été moins funestes, semblent oubliés.

On connaît la transaction faite, en 1257, entre les d'Avesnes et les Dampierre par l'entremise du roi de France, dont le désintéressement et l'esprit de justice semblaient avoir rapproché ces frères ennemis. L'empereur n'en tint aucun compte; en 1277, en 1279, en 1281, il se prononce en faveur du Hainaut contre la Flandre et ordonne aux habitants de la Flandre impériale de reconnaître Jean d'Avesne. En 1281, il coalise contre la Flandre Florent de Hollande, les électeurs de Mayence et de Cologne, le marquis de Brandebourg, les ducs de Saxe et de Westphalie et le comte de Henneberg.

En vain le comte de Dampierre comparaît devant l'empereur, le 16 avril 1282; l'empereur confirme sa décision dans la diète de Worms du 15 juin suivant; le comte de Flandre est mis au ban de l'Empire, et en 1287, l'empereur fait excommunier le comte et tous ses adhérents.

Gui de Dampierre en appela au pape, fit valoir la paix de Heidensée de 1168, l'arbitrage de 1257. Le pape et les arbitres maintinrent le traité de partage. Mais le nouvel empereur résista. Pour faire changer la politique de l'Empire, il fallut que Jean d'Avesne s'alliât avec le roi de France; l'empereur alors comprit que le comte de Flandre avait des droits et que saint Louis avait eu raison.

C'est à la suite de ces démêlés que, selon l'avis de l'auteur, Gui de Dampierre envoya, vers l'an 1290, à l'empereur une ambassade au sujet de laquelle on trouve dans cette notice de très-intéressants détails, d'après un compte des archives de Gand.

—

Le Droit des mourants devant l'Église.

On lit, sous ce titre, dans l'excellente Revue de M. Ch. Renouvier, *la Critique philosophique*, l'article suivant :

» Un professeur de droit de la Faculté de Toulouse, correspondant anonyme du *Monde*, s'est ingénié récemment à mettre le Code civil au service de l'Église. Dans une lettre curieuse, accueillie avec joie et commentée par le journal dévot, il établit, en s'attachant, dit-il, à la légalité, deux thèses de droit qui par leur nouveauté appellent l'attention.

» 1° Voici un malade qui refuse de se confesser, qui interdit, fait interdire au prêtre l'entrée de sa chambre, et qui pour assurer le repos, la liberté et l'honneur de ses derniers instants, s'adresse au dévouement et à la fidélité d'un ami. Il est d'ailleurs entendu que la présence de cet ami auprès du mourant résulte de la volonté formelle et persistante de

Hosted by Google

ce dernier. Y a-t-il, demande le professeur, un moyen légal pour le prêtre de passer outre et de forcer cette porte derrière laquelle une âme se dérobe à son zèle? Sans aucun doute, répond-il; « je n'hésite pas à penser que la mère, les enfants, la famille, enfin, ont le droit, parce que c'est leur devoir, de faire cesser les obstacles qui empêchent l'accès du ministre du culte ». — Mais la volonté du malade, qu'en fait-on? — On n'a pas à s'en occuper; « il importerait peu d'argumenter de la volonté du malade, car le foyer domestique est aussi le domicile de la mère et des enfants, et ils doivent avoir la liberté d'y accomplir tous leurs devoirs de famille. Il faut donc qu'ils puissent mettre directement en rapport le malade avec le prêtre ».

» 2° Autre question. Le défunt a statué par testament que son enterrement serait purement civil. Une telle clause d'un testament est-elle valide et respectable; et doit-elle avoir son effet, malgré la volonté de la veuve, des enfants, de la famille? On le croyait jusqu'ici; mais le professeur de Toulouse a changé tout cela. « C'est à la famille seule du défunt, dit-il, épouse et héritiers, qu'il appartient, chacun en ce qui le concerne, de régler tout ce qui est relatif aux obsèques. Nul n'a le droit, fût-il parent, et à plus forte raison s'il est étranger, de s'immiscer dans le mode d'accomplir ce devoir domestique. Le porteur de l'écrit, quelle que soit sa forme, ne peut se prétendre exécuteur testamentaire sur ce chef, car cette qualité n'est reconnue et réglementée par le Code civil qu'en vue des dispositions de biens. Dès que l'Église a décidé de coopérer aux obsèques du défunt, nul n'a le droit de s'opposer au désir de la famille, en vertu des prétendues volontés de celui-ci. »

» Voilà qui est clair : l'autorité du père de famille dans sa maison se mesure à sa santé et à sa force. Malade, il n'a plus de domicile inviolable, plus de droit; il cesse d'être une personne; il devient la propriété, la chose de la famille, c'est-à-dire de la femme et de la fille, complices du prêtre. Malgré lui, il entendra, avant de mourir, la voix du prêtre. Malgré lui, son cadavre recevra, pour l'édification générale, la bénédiction du prêtre. Nul refuge contre cette profanation dans le testament, cette manifestation dernière et sacrée de la souveraineté individuelle. Le testament, de par une exégèse impudente, est dépouillé de tout caractère moral et n'a de valeur que pour décider des questions d'intérêt matériel.

» Nous ne nous arrêterons pas à discuter ces incroyables doctrines. Il nous importait de les signaler pour montrer à quel degré d'audace montent aujourd'hui les prétentions, et demain peut-être les entreprises de la secte qui ne cesse de conspirer au milieu de nous contre le droit personnel, la liberté de conscience et le pouvoir civil. »

Un récent procès a montré que les tribunaux belges comprennent autrement le droit commun aux citoyens et au clergé.

Hosted by Google

MES VACANCES A LA ROCHE

XIII

HÉSITATION.

Un doute me vient en écrivant ceci :

Voilà bien longtemps que je parle de La Roche; le lecteur ne commence-t il pas à s'en fatiguer?

Pourquoi ne pas changer de thème?

Quand, autrefois, après plusieurs vacances passées à La Roche, je parlais à mes amis d'y retourner, ils me disaient : « Pourquoi toujours aller au même endroit? Allons un peu ailleurs. Crois-tu qu'il n'y ait que là des montagnes, des vallées, des bois, des sites pittoresques, des ruines de vieux châteaux, des rivières et des poissons? Il faut chercher du neuf. »

Je répondais :

— Je n'ai que faire de chercher du neuf. Je suis sûr de m'amuser à La Roche; je ne suis pas sûr de m'amuser ailleurs. J'aime à revoir les lieux où j'ai été heureux; mon cœur m'y rappelle.

Mes amis haussaient les épaules et me laissaient partir seul. A leur point de vue, peut-être avaient-ils raison.

Si mes lecteurs allaient faire comme mes amis, et me planter là, n'auraient-ils pas raison aussi?

Horrible perplexité!

Au moins, quand je revenais seul à La Roche, j'y retrouvais ma rivière, mes sites aimés, les bonnes gens qui me revoyaient avec plaisir; je cessais peu à peu de penser à mes amis, et j'étais heureux. Mais écrire sans espoir d'être lu, pour le seul plaisir de se raconter à soi-même, avec l'idée que ce qu'on écrit ne peut intéresser personne; alors, vaut-il pas mieux ne pas écrire, se ren-

Hosted by Google

verser dans son fauteuil, fermer à demi les yeux et se laisser tout doucement emporter à la dérive par le courant des souvenirs? On peut alors se raconter tout ce que l'on veut et radoter tout à son aise sans crainte que personne vous dise : Tu nous ennuies.

C'est incontestable. Et pourtant...

N'est-ce pas une condition essentielle, pour bien dire, d'être plein de son sujet? Les sujets qu'on a le plus longtemps médités ne sont-ils pas ceux qu'on traite le mieux? Les émotions les plus vivement ressenties ne sont-elles pas celles qui se communiquent le plus facilement?

Oui, si le sujet est de nature à intéresser d'autres que vous-même; si votre émotion est de celles que l'art peut transmettre.

Mais comment le savoir?

Que de fois ne nous est-il pas arrivé d'être ennuyé par des gens qui nous racontaient avec animation, avec feu, des choses assommantes? Jamais un récit pathétique ne vous a-t-il fait rire ou bâiller? Ce n'étaient pourtant ni la verve ni la passion qui faisaient défaut. Qu'était-ce donc?

Voilà que du fond troublé de mes hésitations je vois se dresser devant moi un des problèmes les plus délicats de l'esthétique.

Qu'est-ce qu'un sujet?

Tout ce que le peintre voit, tout ce que l'écrivain voit, entend, ressent ou pense, est-il de nature à devenir, sous le pinceau de l'un ou la plume de l'autre, le sujet d'une composition?

Évidemment non, puisque l'un et l'autre choisissent avec tant de soin, parmi leurs impressions, celles qu'ils croient pouvoir nous traduire. Celles-là seules deviennent des sujets.

Reste à savoir ce qui détermine leur choix.

J'ai souvent voyagé avec des paysagistes et, maintes fois, j'ai pu reconnaître entre eux et moi une grande différence dans la manière de sentir. Les lieux qui m'intéressaient, que j'admirais, les laissaient indifférents; et d'autres fois je les voyais tomber en arrêt, écarquiller les yeux, devant des choses qui ne me disaient absolument rien. Il était rare que nos admirations s'adressassent aux mêmes objets. Pourtant, j'aimais la nature avec passion, et jamais aucun spectacle n'a valu pour moi la vue d'un beau paysage. Si j'étais devenu peintre, je n'aurais fait que du paysage; c'est la seule peinture que j'ai bien comprise. En littérature, les écrivains paysagistes sont les premiers que j'ai goûtés. Rousseau, Bernardin de Saint-Pierre, Châteaubriand et Georges Sand faisaient mes délices, quand Hugo et Lamartine étaient mes poètes favoris. Dans les expositions, dans les musées, je courais droit aux paysages; les autres

Hosted by Google

tableaux ne venaient qu'en seconde ligne. C'est pour voir des paysages nouveaux que j'ai voyagé. Les monuments, les objets d'art, les antiquités, l'étude des mœurs, ne m'ont jamais passionné au même degré. J'étais un paysagiste-amateur.

C'était donc avec surprise que je constatais, en face des beautés de la nature, ce désaccord entre les paysagistes et moi.

Je n'en compris les raisons que plus tard.

D'abord, le simple amateur, s'il n'est pas artiste lui-même, ne tient aucun compte de certaines conditions indispensables, que la pratique de l'art enseigne, et sans lesquelles on ne saurait faire un tableau. Telle est, par exemple, la nécessité d'un premier plan. Quand nous montons sur une tour, sur une montagne, qu'un vaste et splendide panorama se déroule à nos regards, nous admirons sans réserve, la rêverie s'empare de nous, et nous disons : « Je voudrais savoir peindre pour rendre ce que je vois. » Essayez d'y conduire un peintre, il vous dira : « Il n'y a rien à faire avec cela; ce n'est qu'un fond ; il manque des avant-plans. » Et il ajoutera : « Dans cette multitude d'objets qui frappent à la fois le regard, il n'y en a pas un seul qui le sollicite de préférence aux autres. La vue ne trouve à s'arrêter nulle part. Un panorama n'est pas un tableau. » Et en descendant de la montagne, il s'arrêtera au bord du chemin pour croquer un tronc d'arbre ou une masure que vous n'aviez pas remarqués.

Dans les raisons que le peintre vous a données, il n'a songé qu'aux conditions d'exécution particulières à son art. Il y en a d'autres qui tiennent à la théorie.

La vue d'un objet a fait naître en nous une certaine émotion. Reproduire cet objet de manière à faire naître chez les autres cette même émotion, c'est là tout l'art. Mais pour que l'art puisse transmettre cette émotion, il faut qu'elle ait été causée par le sentiment du beau, indépendamment de toute autre préoccupation. C'est l'émotion esthétique.

Si l'émotion éprouvée vous est entièrement personnelle, si elle tient à des souvenirs particuliers, à des circonstances connues de vous seul, il est clair que la reproduction de l'objet qui l'a fait naître ne peut avoir d'intérêt que pour vous seul.

Voici un banc, un de ces bancs crasseux qu'on rencontre le long des promenades publiques, ornés de bonnes d'enfants et de conscrits. Rien ne le distingue des autres bancs, si ce n'est que celui-ci est adossé à un bouquet de mélèzes que je reconnais. Des centaines de personnes passent devant lui chaque jour sans le regarder. Pour moi, ce banc est un poème.

Hosted by Google

Un soir d'été, je me promenais avec Elle dans cette allée solitaire. Un pâle rayon de lune, glissant entre les rameaux, argentait les pelouses humides du parc. La rosée suspendait à chaque brin d'herbe des perles irisées. Dans les acacias en fleurs chantait le rossignol. Du haut du ciel les étoiles nous regardaient amoureusement. Nous parlions bas, quoique seuls. Son bras, qui pressait le mien, tremblait. Nous nous assîmes sur ce banc. Un aveu, trop longtemps différé, s'échappa de ses lèvres, et sa bouche scella sur la mienne le serment d'un éternel amour... Bonheur d'un instant, qui ne devait plus jamais se renouveler!... Je suis revenu souvent seul à cette place pour me souvenir et pour pleurer. Un jour, voulant conserver l'image de ces lieux, témoins d'un des plus délicieux moments de ma vie, je dessinai ce banc, et le bouquet de mélèzes qui nous avait prêté son ombre. J'ai fixé ce dessin par une épingle au papier de ma chambre d'étudiant, et je ne puis le regarder sans être ému. Mais, pour tout autre que moi, ce dessin ne dit absolument rien. Pour tout autre que moi, ce banc, quoique dessiné avec amour (dans toute la force du terme), est un banc, rien de plus, le premier banc venu, vulgaire et banal : l'émotion que sa vue produisait sur moi n'était pas une émotion esthétique.

Dix ans plus tard, je suis devenu peintre. J'excelle dans les clairs de lune. En me promenant un soir au parc, je revois ce même banc où je fus autrefois si heureux, et que je crayonnai quand j'étais étudiant. Je le reconnais, et en le regardant je suis frappé pour la première fois de l'effet qu'il produit dans le paysage, éclairé comme il l'est à cette heure. Les rayons de la lune, tamisés par le feuillage grêle des mélèzes, l'enveloppent d'une gaze argentée et transparente. Quel cadre pour une scène d'amour! L'idée d'un tableau me vient. Je peindrai cette allée silencieuse, solitaire, et cet air où palpitent les chaudes exhalaisons des soirs d'été. Je laisserai deviner d'un côté les mystérieuses profondeurs du parc, où l'on entrevoit vaguement dans le lointain la pâle silhouette d'une Diane de marbre, attendant l'arrivée d'Endymion. Au premier plan, à gauche, je placerai ce banc, sur lequel seront assis deux amoureux, la main dans la main, heureux de leur amour, de leur jeunesse, de la sécurité que leur donnent la solitude et la nuit, les yeux levés en extase vers les étoiles, écoutant le chant du rossignol et respirant le parfum des accacias, comme nous faisions, Angélique et moi. Ce banc sera le sujet principal et donnera son nom au tableau.

Ce projet, je l'exécute. Le tableau réussit à merveille. A l'exposition d'Anvers, *le Banc* m'a valu la médaille d'or. Cette fois, en le peignant, j'avais obéi à une émotion esthétique.

Hosted by Google

Supposons maintenant qu'au lieu de peintre je sois devenu romancier. Les années ont passé. Les événements de ma jeunesse se sont dépouillés dans mes souvenirs de ce qu'ils avaient de banal, de commun, de tristement réel, comme ces montagnes qu'on aperçoit dans le lointain, voilées d'une atmosphère bleuâtre, et dont on ne voit plus que les contours généraux, les grandes masses d'ombre et de lumière, les rochers blancs, les ravins sombres, les bois verts, les pentes gazonnées. La distance a effacé tout détail vulgaire et prosaïque; je n'en vois plus que le côté poétique et riant. Ce ne sont plus que les épisodes divers de ce poème de la jeunesse que tout homme porte en soi. Je pense à cette soirée d'amour au clair de lune, à cette station enivrante sur un banc du parc, à ce moment délicieux qui n'eut point de lendemain, et je me dis que cette scène, racontée telle qu'elle m'apparaît aujourd'hui, formerait un excellent chapitre de roman. Ce roman, je l'écris. Son succès répond à mon attente. Le chapitre du banc a les honneurs de la reproduction. Il attendrit les jeunes filles, fait rêver les jeunes hommes, charme l'âge mûr, et arrache aux vieillards un soupir de regret. Il a été écrit sous le coup d'une émotion esthétique.

Les monuments historiques, qui rappellent des faits connus de tout le monde; ceux qui se recommandent à notre attention par les souvenirs qui s'y rattachent, par leur haute antiquité, par l'étrangeté de leur architecture; les sites devenus célèbres par un événement mémorable, comme le sont les champs de bataille, peuvent nous impressionner à des titres divers. Ils peuvent flatter ou faire saigner notre orgueil national; exciter notre curiosité d'antiquaire, d'historien ou d'archéologue : si, indépendamment de l'intérêt dû à des circonstances extérieures, les monuments, les sites, ne sont pas beaux en eux-mêmes, ils laisseront l'artiste parfaitement froid. Ou, s'il est ému, ce sera par des raisons étrangères à l'art. Il l'est comme patriote, comme antiquaire, comme historien, comme archéologue : il ne l'est pas comme artiste. L'émotion qu'il éprouve n'est pas une émotion esthétique.

La nature de cette émotion est la même pour le peintre et pour le poète, comme pour tous les artistes. Seulement, comme les conditions d'exécution diffèrent pour chaque art, ce ne seront pas toujours les mêmes objets qui la feront naître chez le peintre et chez le poète.

Chez le peintre, l'apparente impossibilité de rendre ce qu'il voit, étouffera cette émotion à sa naissance. Il évite de s'y laisser aller, parce qu'il sent qu'elle demeurerait stérile. Il se met en garde contre les enthousiasmes qui ne doivent pas directement profiter à son art.

Hosted by Google

Au lieu d'admirer sans arrière-pensée, il tournera les talons en disant : « Je ne puis rien faire de cela. »

Le poète n'a pas de ces défiances. Où le sentiment du beau le saisit, il s'y abandonne. Il ne se refuse jamais à la contemplation, parce qu'il ne se préoccupe pas immédiatement de savoir comment il pourra en tirer profit.

D'ailleurs, la source des inspirations est incomparablement plus large pour le poète que pour le peintre...

Voilà pourquoi le peintre et le poète n'admirent pas aux mêmes endroits.

Pour l'un comme pour l'autre, cependant, il n'y aura d'émotion esthétique complète que celle qui est susceptible de devenir la source d'une œuvre d'art.

La question est de savoir si mes souvenirs de vacances sont dans ces conditions.

S'ils ne me séduisent que par ce qu'ils ont de personnel à moi; s'ils m'émeuvent seulement comme individu, leur récit n'intéressera que moi et quelques vieux amis, indulgents. Si, au contraire, c'est en qualité d'homme que je suis ému à ces souvenirs, si c'est la fibre humaine qu'ils font vibrer; si, par delà ma pauvre petite personnalité, je sens l'humanité palpiter en moi : l'individu n'y apparaît plus que comme partie d'un grand tout, et ses émotions deviennent sympathiques à tous ceux qui sont capables de sentir et de penser comme lui. Le mot de Pascal : « Le moi est haïssable, » ne s'applique qu'aux égoïstes qui, indifférents au reste du monde, rapportent tout à eux-mêmes, et aux vaniteux que tourmente le sot plaisir d'occuper les autres de leur personne. On ne peut l'appliquer sans injustice aux poètes subjectifs, chez qui le moi n'est qu'une forme de la pensée, l'objectif à travers lequel leur apparaissent la nature et l'homme.

Conclusion :

Si, de ces souvenirs, il ne sort rien de bon, la faute n'en sera pas au sujet.

C'est tout ce que je voulais constater.

Continuons.

XIV

NISRAMONT.

Un dimanche matin, nous levons l'ancre et nous appareillons pour un voyage de long cours. Il s'agit d'aller visiter les parages inconnus où l'Ourthe qui vient de la Prusse se joint à l'Ourthe qui

Hosted by Google

sort de la forêt de Saint-Hubert. Mes compagnons sont deux jeunes peintres allemands, gentils garçons, qui sont logés chez Meunier. L'un répond au petit nom de Max, l'autre à celui de Fritz. Leur nom de famille ils l'ont fait connaître depuis dans le monde des arts. Tous deux ont fait briller dans nos expositions l'école paysagiste de Dusseldorf.

Nous montons le vieux chemin qui passe *sur Seûret* et par la ferme du Vivier. Le pays est insignifiant : un plateau où les champs labourés alternent avec des bruyères et des genêts ; mais l'horizon est toujours beau. Les rapins font des gamineries. Ils abordent un paysan et lui demandent je ne sais quel renseignement saugrenu, en allemand. Le paysan répond en wallon qu'il ne les comprend pas. Ils ripostent en allemand qu'ils ne le comprennent pas non plus et continuent néanmoins à lui débiter du plus grand sérieux un tas de balivernes. Le bonhomme promène de l'un à l'autre de gros yeux ébahis. Nous le quittons en feignant d'éprouver la plus vive contrariété de ne pouvoir nous faire entendre, et il demeure sur la route, la bouche ouverte, aussi intrigué que désolé de n'avoir pu deviner ce qu'on voulait de lui.

Plus loin, nous rencontrons une image de Saint-Thibaut placée dans une petite chapelle. Ils lui font des moustaches et lui mettent une pipe à la bouche. Je n'approuve pas : mais ils sont si gais, si jeunes !

Arrivée à Hubermont. Nous comptons neuf maisons fort pauvres, le long d'un chemin large et pelé. Rien n'annonce que cette promenade doive aboutir à quelque chose. En face d'Hubermont, nous descendons dans des prairies, au delà desquelles nous remontons à travers des genêts. Bientôt nous sommes à Nisramont.

Ce n'est guère plus beau que Hubertmont ; mais les rapins sont enchantés. Ils prétendent que les baraques ont plus de cachet ; ils découvrent en elles la véritable architecture ardennaise : maisons basses, larges, dont la moitié est en retrait et forme un auvent soutenu par des poteaux de chêne ; l'angle des toits très-ouvert ; le toit lui-même recouvert de larges dalles de schiste ; la cheminée surmontée d'une dalle semblable, sur laquelle sont posés des quartiers de roc qui l'assurent contre le vent. C'est solide, primitif, approprié au climat, au pays ; mais, surtout, c'est pittoresque. On les dessinera. Mais avant tout on se met en quête d'un cabaret.

Une branche de péquet suspendue à la porte nous désigne précisément comme étant un cabaret la maison la plus ardennaise de ce village ardennais. Nous levons le loquet ; la porte s'ouvre : l'intérieur est d'une remarquable propreté, mais il n'y a personne. Nous

Hosted by Google

n'avons pas encore aperçu un être vivant depuis que nous sommes à Nisramont. C'est dimanche, il est neuf heures ; les paysans sont à la messe. Mais il y aura toujours bien quelqu'un? Nous appelons ; nous frappons de nos cannes sur une table : une porte s'ouvre, donnant accès à une chambre élevée de quelques marches au-dessus du rez-de-chaussée. A cette porte apparaît une jeune fille que nous avons évidemment dérangée dans sa toilette. Elle n'a, sur sa chemise, qu'un étroit corset gris, très-bas, et un jupon de tiretaine rouge. Elle a les bras, les épaules et les pieds nus. De la main droite elle tient un peigne, de l'autre les nattes à demi tressées d'une fort belle chevelure rousse. La jeune fille est jolie, malgré les taches de rousseur qui altèrent la blancheur de sa peau. Elle peut avoir seize à dix-sept ans.

L'air dont elle nous regarde exprime la surprise, la curiosité, mais non le mécontentement, car elle sourit. A notre demande si nous pouvons avoir à boire et à manger, elle ne répond pas, mais elle sourit plus fort, de manière à montrer tout à fait une double rangée de petites dents fort blanches.

Nous croyons qu'elle n'a pas compris, et nous répétons notre demande : elle éclate de rire.

Il est évident qu'elle nous prend pour des farceurs et qu'elle nous trouve très-drôles.

Elle se dit quelque chose à elle-même et retourne se placer devant la petite glace accrochée à la fenêtre, où elle achève tranquillement de se coiffer.

Un peu interdits de cet accueil, nous nous asseyons à une table, espérant que, sa toilette finie, la jolie rieuse daignera enfin s'occuper de nous. Nous la voyons de profil, se regardant dans le miroir, et glissant de temps en temps un coup-d'œil oblique de notre côté. Elle ne se hâte nullement et semble trouver plaisir à être regardée. Nous aussi nous trouvons le tableau charmant; Max surtout, qui ouvre son album et se met à la dessiner. Elle s'en aperçoit, et son sourire nous dit qu'elle ne s'en offense pas. Enfin, ses tresses sont faites ; elle les fourre sous un petit bonnet blanc, se chausse, ajoute à son costume une jacquette étroite à manches courtes, et tout en l'agraffant descend l'escalier et nous dit :

— Qu'est-ce que vous voulez?

Mais la douceur de sa voix et son regard amical corrigent la sécheresse de cette formule.

— Pouvons-nous avoir du café et des tartines?

— Je vais vous en faire.

Elle alla au foyer, remua les cendres, y découvrit quelques

Hosted by Google

braises, jeta dessus une poignée de genêts secs, et bientôt un feu brillant fit chanter la bouilloire de fer suspendue à l'antique crémaillère. En moins de dix minutes, nous eûmes devant nous un pot d'excellent café, de la crême, du pain, du beurre et des œufs...

(Cela se fait tous les jours et partout, me direz-vous, et ne vaut pas la peine d'être raconté. Pardonnez-moi, Monsieur; mais si ce déjeuner-là eût été pareil à celui qu'on fait tous les jours et partout, je ne m'en serais pas souvenu de préférence à tant d'autres; je n'y aurais pas fait plus d'attention qu'à celui que ma cuisinière m'a servi ce matin, et je ne vous aurais pas fait perdre un temps précieux à vous le raconter en détail. Si vous eussiez été à ma place, ce déjeuner-là, je vous l'assure, eût pris rang parmi vos plus frais souvenirs, et vous prendriez le même plaisir que moi à le raconter.) Tout cela fut fait avec tant de dextérité, de grâce engageante et de coquetterie naïve, que nous étions émerveillés. Max oublia de manger pour achever son croquis, devenu depuis un tableau.

Tout en nous servant, notre jeune hôtesse, qui nous avait paru si peu communicative à notre arrivée, jasait. Elle était seule à la maison; toute la famille était allée à la messe à Ortho; il n'y a pas d'église à Nisramont : C'est bien gênant, allez, en hiver, de devoir faire une demi-lieue pour aller à la messe, par la neige ou la pluie! Avec ça qu'on ne peut pas s'en aller tous ensemble, et laisser la maison seule; il peut arriver quelqu'un, comme aujourd'hui; il faut bien qu'on soit là pour servir le monde, quoiqu'il n'arrive pas souvent qu'on voie du monde à Nisramont. C'est un si pauvre pays; il n'y passe jamais personne. — Et où est-ce que vous allez donc, vous autres?

— Nous allons voir la Vanne Péquet et la Vanne Balthazar, dont on nous a parlé à La Roche.

— Bon Dieu! qu'est-ce qu'il y a à voir à cela? C'est tout ce qu'il y a de sauvage!

— C'est pour cela que nous y allons. Ces messieurs, qui sont des peintres, y vont pour dessiner.

Elle ne comprit pas; mais, après un instant de réflexion :

— Est-ce que vous venez pour le canal?

A notre tour nous ne comprenions plus.

— Quel canal?

— Mais le canal donc; est-ce que je sais, moi?

Nous ne savions pas non plus; mais plus tard j'ai conjecturé qu'il s'agissait d'un certain canal de jonction de la Meuse à la Moselle par l'Ourthe, décrété par le gouvernement des Pays-Bas, et qui avait reçu un commencement d'exécution avant 1830. J'avais vu à Com-

Hosted by Google

blain, à Bomal, et à certains autres points de la vallée de l'Ourthe, des murs d'écluses commencés et abandonnés et déjà en ruines. Au-dessous de La Roche, un fourneau de briques délaissé et mis au pillage par les paysans, avait eu la même destination. Ce projet de canal avait fait naître bien des espérances chez les riverains de l'Ourthe, surtout au-dessus du point où elle cesse d'être navigable. Il n'avait jamais été officiellement abandonné, et peut-être y a-t-il des gens qui attendent encore leur canal!

La partie de la vallée de l'Ourthe que nous nous proposions d'explorer n'est qu'à vingt minutes de Nisramont. Cependant, notre jeune hôtesse en parle comme d'une région affreuse, inabordable, où un être humain ne doit pas s'aventurer sans nécessité. Pour sa part, elle n'y est jamais allée. Qu'irait-elle faire là, bon Dieu! C'est un pays de loups. Mais, puisque nous voulons absolument y aller, il faut que nous prenions nos précautions, car de Nisramont à La Roche nous ne trouverons rien à manger.

Sur quoi elle nous engage à nous munir chacun d'une bonne tartine et d'une couple d'œufs durs. Et sans attendre notre acquiescement, elle nous prépare l'un et l'autre. Nous prenons enfin congé de l'aimable enfant, qui nous accompagne assez loin pour nous mettre sur la bonne voie, et nous la quittons, enchantés de sa gentillesse. Nisramont ne s'oubliera plus.

XV

LE ROCHER DU HÉROU.

Au sortir de Nirasmont, nous commençons à descendre un sentier à mi-côte à travers un taillis de genets et de bouleaux. Puis, nous entrons dans un bois de hêtres et de chênes. Le paysage s'accentue. Nous sommes sur la crête d'un isthme formé par les méandres de l'Ourthe. Nous voyons la rivière luire entre les arbres, à la fois à notre droite et à notre gauche. Chaque éclaircie nous laisse entrevoir un pays tourmenté, hérissé, déchiré, scabreux, rocheux, sauvage. Fritz pousse des exclamations, Max est rêveur. Nous descendons dans la vallée par un chemin creux dont les pluies d'orage font un lit de torrent, comme l'attestent les pierres roulées et les profondes ravines dont il est sillonné. Ce chemin nous conduit au bord de l'Ourthe, où il s'arrête, pour recommencer de l'autre côté, preuve qu'entre ses deux tronçons, il y a un gué. Il suffit d'ailleurs, de regarder la rivière pour en être convaincu. L'eau, transparente

Hosted by Google

comme un cristal, laisse voir toutes les pierres de son lit Nous entrons : elle ne nous vient pas au genou. C'est si amusant de guéer, en été, quand l'eau est claire, pure, tiède; que les pieds posent sur des cailloux plats, arrondis, sans aucune aspérité qui les blesse ! Le courant lutine vos jambes, les caresse doucement et forme au-dessous de vous de petits bouillons harmonieux. Et, quand vous êtes passé, le sillage qui se referme emporte dans son écume blanche toute la fatigue de la route.

Nous attérissons sur une plage gazonnée, au pied d'une côte fort raide. La vallée est si étroite que la rivière en occupe tout le fond. A peine y a-t-il place pour un chemin; aussi, n'y a-t-il pas de chemins. Un petit sentier de chêvre, à peine tracé, *on pâsè de gatte*, comme on dit dans le pays, monte entre des buissons de coudrier. Nous le suivons. La montagne n'est pas très-haute, nous sommes vite à son sommet. Le voici atteint. Nos regards plongent de l'autre côté dans la vallée. Mais prenez garde de faire un faux pas ! Ce sommet n'est qu'une arête de rochers, et le versant opposé est une escarpe perpendiculaire d'au moins cent pieds de hauteur. Un lézard seul y pourrait grimper. C'est, pour un poète, un merveilleux endroit. Quel plaisir de poser le pied sur cette cîme vertigineuse, où les aigles viennent dévorer leur proie, comme l'attestent les nombreux ossements blanchis, reliefs de leurs festins ! Quel charme de solitude et de liberté sur ce faîte inaccessible d'où la vue ne porte que sur des choses rustiques ! Dans tout l'horizon, pas un être humain, pas une culture, pas une habitation; rien que des bois, des bruyères, de l'eau, des rochers, des montagnes; rien que les beautés brutes de la nature et du désert.

Une heure au moins se passe sur cette crête à nous reposer, à causer, à contempler, à rêver. Enfin, les rapins se souviennent qu'ils sont venus pour dessiner. Ils pensent que cette muraille de rochers à pic, vue d'en bas et de l'autre côté de l'eau, doit être d'un effet très-pittoresque. Pour la voir ainsi, il faut redescendre par où nous sommes venus; la descente par l'autre versant étant absolument impraticable. Quant à repasser la rivière, il n'y a pas à s'inquiéter d'un gué : elle est guéable partout.

Donc, ne pouvant enjamber ce promontoire, nous allons essayer de le doubler. Mais on y met le temps. Il y a tant de noisettes dans les buissons, et, sur les ronces, des mûres si appétissantes ! Quelques-unes, d'un pourpre plus clair, de la couleur d'un grenat, ont le goût de la framboise. C'est le *Rubus caesius*. Sous les pierres plattes du bord de l'eau, il y a des écrevisses, des chabots et un joli petit poisson argenté et rayé de noir qu'on nomme dans le pays des

Hosted by Google

mostès; c'est la loche. Et puis, il est près de midi, il fait chaud, l'eau est si belle, si tentante ! La vallée est discrète comme la cabine d'un bassin de natation. Si nous prenions un bain ?

Adopté par acclamation. On s'écarte un peu l'un de l'autre. Chacun choisit un buisson derrière lequel il se déshabille. On entre dans l'eau. Aux endroits profonds, on en a jusqu'à la poitrine... en s'asseyant. Mais Fritz ne reste assis que le temps de se rafraîchir; il a les yeux obstinément fixés vers un point du rivage...

A l'extrémité du promontoire, un rocher isolé se dresse au milieu d'un massif de verdure : c'est ce rocher que regarde Fritz. Il s'est levé, il marche à reculons, comme l'écrevisse; de côté, comme le crabe; il se baisse, se relève, penche la tête de droite, de gauche; ferme un œil, puis l'autre, se fait un lorgnon de sa main, et recule encore, cherchant son point de vue. Le point de vue est trouvé. Fritz prend son élan, court vers le rivage et revient, tenant d'une main sa chaise, de l'autre son album. Il regagne son poste d'observation. En cet endroit, il a de l'eau jusqu'au-dessus de la cheville. Il fixe entre les galets les trois pieds de sa chaise; le siége n'est qu'à deux pouces au-dessus de l'eau. Il s'assied, ouvre son album sur ses genoux, et se met tranquillement à dessiner. Sublime comme Archimède courant en costume de bain par les rues de Syracuse. O saint amour de l'art!

Nous n'attendons pas la fin de ce croquis excentrique, et nous essayons de doubler le promontoire. Nul chemin. Les buissons deviennent de plus en plus serrés. Les rochers éboulés, reliés entre eux par des ronces, embarassent nos pas. Nous prenons le parti de retraverser la rivière.

Sur l'autre rive, le passage est plus praticable. Il y a même quelque chose qui ressemble à un sentier frayé : l'herbe plus rase et plus luisante atteste qu'on y passe. Les Wallons ont une expression pittoresque pour désigner cette espèce de sentier; c'est un *frotté pasè*. Quand Fritz nous rejoint, vêtu, ils nous trouve assis à l'ombre d'un bouquet de bouleaux, mangeant nos œufs durs et regardant, dans le lit de la rivière, quelque chose d'insolite.

Une sorte de batardeau en ruine formé de blocs énormes disposés en ligne diagonale, traverse la rivière d'une rive à l'autre, laissant passer l'eau en bouillonnant dans leurs intervalles. Comme il n'y a nulle trace d'usine ou de moulin aux environs, rien ne semble motiver ce barrage. A quoi a-t-il servi ? remonte-t-il à l'âge de pierre? Est-ce l'ouvrage des Cyclopes ? C'est un ouvrage cyclopéen, en effet; seulement, le Cyclope était un simple paysan de Nisramont qui portait le nom trivial de Pequet.

Hosted by Google

Ce que nous voyons est la *Vanne Pequet*.

Voici ce qui nous a été raconté à ce sujet :

Pequet était propriétaire de quelques arpents de bruyères situés le long de l'Ourthe. Il conçut le dessein de les convertir en prairies ; mais, pour cela, il fallait trouver le moyen de les irriguer. Ce moyen, c'était d'élever et de maintenir l'eau par un barrage ; puis, de la conduire dans ses prés par des canaux. Il entreprit ce vaste travail tout seul, portant les blocs, l'un après l'autre, entre ses bras. Le travail était achevé ; déjà, il avait commencé le creusement du biez, quand l'administration des eaux et forêts vint former opposition, sous prétexte que la rivière, en cet endroit, était encore flottable et naviguable.

Pequet alla consulter un avocat. Celui-ci lui dit que l'Ourthe n'était reconnue navigable que jusqu'à Laroche et flottable que jusqu'à Maboge. Là-dessus, on plaida. Pequet gagna son procès en première instance. L'administration appela du jugement : Pequet gagna encore en appel. Mais c'étaient des victoires à la Pyrrhus : les procès étaient gagnés, mais le paysan était ruiné. Les lenteurs de la procédure avaient mangé son temps ; les avocats avaient mangé son argent. Il avait vieilli, ses forces s'étaient usées, il était découragé. Il abandonna sa vanne, qui n'est plus qu'une ruine.

C'était bien mal avisé aussi, de la part d'un manant de Nisramont, d'aller plaider contre l'administration des eaux et forêts. Ce naïf croyait, comme Alceste, qu'il suffisait d'avoir le bon droit de son côté. Le bon droit, grand Dieu ! A quoi cela sert-il quand on n'a pas assez d'argent pour le faire valoir ?

A quelques pas plus loin, nous nous trouvons en face d'une longue muraille de rochers perpendiculaires. C'est le côté opposé de la montagne que nous avons gravi tout à l'heure. Vu d'en bas, l'aspect de ce singulier rocher est moins saisissant que nous ne l'avions présumé, quand nous le contemplions d'en haut, à nos pieds, avec une sorte de terreur. D'en haut, il donne le vertige ; d'en bas, il manque d'accidents.

On l'appelle dans le pays le *Rocher du Hérou*.

Nous traversons de nouveau la rivière, et nous commençons à gravir la côte opposée dans l'idée de gagner Ollomont. Quand nous arrivons au sommet, nous nous apercevons que nous sommes juste au même point où nous serions si nous avions suivi le chemin qui nous avait conduit dans la vallée, en face du gué. Nous voyons au-dessous de nous un endroit où la rivière bouillonne rapidement, en se précipitant à travers des rochers. Un paysan nous dit que ce lieu s'appelle *les Ondes*. Plus loin, il nous montre un barrage écroulé

Hosted by Google

qui s'appelle la *Vanne Balthazar*. Nous jugeons que cela ne vaut pas la peine de redescendre ; nous verrons cela de près une autre fois. Allons à Ollomont.

Une quinzaine de pauvres maisons qui, toutes, paraissent vieilles ; une petite église très-vieille — romane, peut-être, — très-pauvre, très-délabrée, sur un cimetière mal contenu par des murs croulants : voilà Ollomont.

Dans cette église, pourtant, il y a une œuvre d'art : une sorte de retable vermoulu du XVI^e^ siècle. Il nous a paru curieux, malgré la grossièreté du travail.

Nous poussons jusqu'à Nadrin, que nous voyons devant nous. Décidément, nous sommes fatigués. Nous faisons à l'auberge de M^me^ Oury une assez longue station. Il est décidé que nous renonçons pour ce jour à aller plus loin, et qu'au lieu de redescendre dans la vallée de l'Ourthe, nous retournerons à La Roche par Bériménil.

Ainsi fut fait.

Le lendemain, à six heures du matin, comme j'étais encore au lit, on frappe à ma porte.

— Entrez !

C'est Fritz.

— Venez-vous avec nous ? me dit-il, nous retournons à Nisramont.

— A Nisramont ? Mais nous y avons été hier. Pourquoi ne pas aller ailleurs aujourd'hui ?

— Parce que Max veut absolument retourner à Nisramont. Il est levé depuis cinq heures et il attend en bas, le sac sur le dos. Il va travailler.

Fritz, en disant ces derniers mots, me sourit en clignant de l'œil. La mémoire me revenait ; je crus comprendre. Ma figure le disait. Fritz baissa la voix comme si son camarade eût écouté à la porte.

— C'est comme cela, dit-il, Max est amoureux. Venez-vous ?

— Je m'en étais douté. Allez sans moi. Je suis encore trop fatigué de la course d'hier. Je ne suis pas amoureux, moi. Je vais tâcher de dormir encore une heure. Amusez-vous bien !

Et je me retournai sur l'oreiller.

Max est amoureux ! Au fait, elle est gentille, la petite. Mais que peut-il arriver de cet amour ? En arrivera-t-il quelque chose ? Ne sera-ce qu'un feu de paille, ou est-ce un incendie qui commence ? Pauvre garçon !

Et un instant après, j'ajoutai : Pauvre fille !

Puis, je me rendormis.

(A continuer.) EUGÈNE GENS.

Hosted by Google

POÉSIE.

—

NOVEMBRE.

A MADAME CÉLINE O***, NÉE DE R***.

Quand, de la nature en ruine,
Novembre vient sonner le glas,
Et, dans son manteau de bruine,
Lui taille un linceul de verglas,
Le paysan, dont la masure
Pousse au ciel un nuage bleu,
Comme un blaireau se claquemure
Et fait le mort au coin du feu.

Dans le clair-obscur de son bouge,
Rayonne un bonheur indolent.
Tout est silence, rien ne bouge,
Sauf une horloge au tic-tac lent.
C'est le matin ; le sarment dore,
D'un reflet louche et vagabond,
A travers le jour terne encore,
La solive où pend un jambon.

Narguant le vent qui cherche noise
Au chaume du toit, le rustaud,
L'œil mi-clos, la bouche narquoise,
Rumine en paix et se tient chaud.

Hosted by Google

Au crescendo de la tempête,
Il murmure un : « Dieu l'a voulu ! »
Assis, près de son âtre en fête,
Sur un escabeau vermoulu.

Au château, rumeur éclatante,
Cris d'alerte enmêlés d'abois ;
Bêtes et gens sont dans l'attente
D'un laisser-courre à travers bois.
Le chœur de la meute en furie
Retentit jusqu'au fond du val,
Pendant qu'au seuil de l'écurie
Le piqueur sangle son cheval.

C'est le départ : le cor résonne ;
La marquise, au bras du baron,
Descend, en habit d'amazone,
Les degrés moussus du perron
Et vient, majestueuse et belle,
Au rond-point de la cour d'honneur,
Appuyer, pour bondir en selle,
Le pied sur la main d'un veneur.

Puis, le long de la balustrade
Qui se mire aux fossés plein d'eau,
Défile enfin la cavalcade,
Gagnant de vitesse l'oiseau.
A voir ce joyeux train de vie
Railler un ciel morne et blafard,
Hé ! qui ne porterait envie
Au gentilhomme campagnard ?

Moi, quand à l'horizon Novembre
Montre sa face de pendu,
J'erre aux quatre coins de ma chambre,
Mélancolique et morfondu.
La bûche en pleurs dans l'âtre fume
Ou s'éteint, pour comble d'émoi ;
Et c'est à peine si la brume
Laisse un jour blême entrer chez moi.

Hosted by Google

En proie au spleen, mon cœur plus sombre
Qu'un sépulcre au fond d'un manoir,
Sous le faix de soucis sans nombre,
S'ingénie à broyer du noir,
Et, mordu d'un frisson, regrette
Ces temps de lumière et d'azur
Où, balançant sa folle aigrette,
Ondoyait au vent le blé mûr.

Novembre, ô vieux semeur de givre,
Pourquoi, sans rime ni raison,
Me surprendre, hélas ! encore ivre
Du vin de la blonde saison
Et me faire, en ta fantaisie,
Sentir, par un brutal réveil,
Ce que contient de poésie
Un bout de rayon de soleil ?

ANATOLE HARZÉ.

Hosted by Google

LE SALON[1].

Peu de peintres, plus qu'Eugène Smits, prêtent à la critique et à la discussion, parce qu'il est entier et qu'il a, dans la peinture et le dessin, une allure qui n'est qu'à lui. Smits conçoit un tableau dans son ensemble, et bien qu'il se donne un mal énorme pour caractériser le détail, c'est la masse qui est sa préoccupation la plus constante et qui constitue la valeur véritable de ses toiles. Prenez la *Marche des Saisons*, par exemple : ce qui charme d'abord et charmera plus encore, quand l'œil aura passé les détails en revue, c'est la pondération de l'ensemble : la toile est équilibrée, elle pèse partout également d'un même poids ; bien qu'elle ne soit que très-strictement étoffée, avec une horreur du banal qui fait que le peintre préfère le vide même à des motifs de remplissage, on voit de suite qu'elle est conçue tout d'une pièce et qu'elle est remplie. Ce que les personnages, assez peu nombreux généralement dans les grandes toiles de Smits, ne rempliront pas, l'air, des fonds soignés et mis en vigueur par une touche juste, une draperie jetée à point et quelque ton important le rempliront de manière à ne rien laisser nulle part de décousu. Smits est un chercheur, mais avant tout c'est un peintre consciencieux et honnête : les intentions abondent chez lui, la volonté de bien faire perce partout et il met son effort à exprimer la nature. Il l'exprime à sa manière, en masses solides, parfois compactes et pesantes, où les modelés se font à peine sentir, mais

(1) Par suite de circonstances imprévues, cet article qui aurait dû paraître le 15 octobre, n'a pu être publié que dans la présente livraison. L'auteur a cherché à caractériser le talent des artistes plus que leurs œuvres ; c'était le seul moyen de rendre à la critique un peu de l'actualité qu'elle a perdue depuis la fermeture du salon. Une dizaine de pages concernant des artistes de réputation faite, tels que Portaels, Slingeneyer, Madou, etc., ont été supprimées.

Hosted by Google

ces masses elles-mêmes se relèvent toujours par le trait fier des silhouettes. La préoccupation de l'ensemble que j'ai signalée tantôt dans le travail général reparaît ici dans le travail des figures : ces figures sont des blocs, mais quelle arête décidée ! Quelles lignes parlantes ! C'est le dessin de la fresque, pour ainsi dire. Pourtant, à cette manière de concevoir la figure s'ajoute, pour expliquer l'absence des petits plans et des modelés, la pratique essentiellement laborieuse du peintre : sa peinture, surchargée de repeints, est d'une épaisseur qui sous-entend bien des efforts et même la lassitude ; à la longue cet encombrement des pâtes devient pernicieux pour les finesses à marquer ; les tons posés sur les tons enlèvent aux rondeurs et aux reliefs leur netteté ; la beauté de l'exécution, qui est dans la spontanéité ou dans ses apparences, cède le pas à une facture très-nourrie, très-voulue, très-serrée, mais pâteuse et sans fraîcheur. Et je crains que ce soit l'excès où, dans son ardeur du mieux, tombe l'artiste dont je m'occupe. Il sait ce qui lui manque : il comprend combien loin encore il est de l'art complet, lui qui sait l'art, qui l'a appris chez les maîtres et dans la nature, et voilà qu'il travaille avec une conviction, une patience, une sévérité pour lui-même qui un jour aboutiront à une formule digne de tant de vaillance. On sent, en même temps que cet âpre amour du bien faire, des réticences continues, des effarouchements, une sorte de timidité, car il n'est ni du parti des brosseurs ni du parti des hommes inventifs, et sa peur continuelle doit être de passer pour improviser ce qu'il peint ; il n'improvise pas ; il n'invente pas : il tâche de voir, il s'inspire du modèle, il le rend comme il peut, — je vous ai bien dit qu'il était honnête — et c'est chose remarquable de voir à la fin, dans ce genre conventionnel et décoratif des allégories, un homme qui peut se fourvoyer, mais que sauvera tôt ou tard son naturalisme. Si l'on pouvait conseiller Smits, ce serait de s'abandonner davantage, de moins s'attarder à l'exécution, de frapper du premier coup au risque de frapper quelquefois à côté, et surtout d'oser ; mais ce peintre est personnel, il est de toutes pièces, il va où le pousse sa nature, et ce n'est pas lui, dont le talent est fait de labeur et de patience, qu'il faut espérer faire changer, par des moyens qui ne sont pas compatibles avec lui-même. Il faut le prendre tel qu'il est, avec ses défauts et ses qualités : c'est ainsi qu'il faut le juger et le laisser, car il fera des progrès, sa manière prendra de la consistance, il peindra plus facilement, son dessin s'affermira encore ; mais il gardera ses qualités et ses défauts, en les grandissant.

Smits est un coloriste dans toute l'acception du mot : il cherche

Hosted by Google

des effets, et il les obtient; il possède des harmonies douces qu'il déploie sobrement, dans des lumières chaudes, mais à demi voilées. Et dans cette partie du coloris, ses gammes vermeilles, d'une tendresse uniforme, le laissent presque sans rival au sein de l'école. Voyez, dans la *Marche des saisons*, l'accord des vêtements, des chairs, des fonds, combien un ton fait valoir l'autre, quelle justesse et quel choix de valeurs : rien n'est laissé à l'imprévu ni au hasard ; les rappels et les réveillons frappent à l'endroit qu'il faut et tiennent dans une gamme serrée la tonalité générale ; on est devant un artiste qui connaît son métier, qui l'aime, qui le pratique avec ferveur, pour lequel un morceau gros comme le pouce a une valeur intense, j'allais dire la valeur de la figure entière, et qui ne laisse rien sans y revenir, jusqu'à ce que le travail ait poli les parties, la couleur émaillé les surfaces, la pâte sculpté les formes avec l'amour profond des ciseleurs et des nielleurs. Voilà l'homme et voilà ses toiles. — La *Fenêtre italienne*, comme la *Marche des saisons*, a dans le coloris de l'abondance, de la chaleur, de la vibration, une intensité douce, cette richesse de tons et de pâte qui marque la santé du talent. Encore une fois, ne demandez pas aux figures les modelés, les frémissements de la peau, l'onction de la vie; les plans sont dessinés par la touche, jamais dans leur détail, mais dans leur ensemble, de manière à établir la structure des dessous et seulement des dessous, car la complication des dessus ne tente pas le pinceau du peintre, et il laisse se perdre, de parti-pris, dans l'uniformité de la pâte, les exquises finesses des méplats et des petits plans. En d'autres termes, il traite la figure sommairement, plus amoureux des carnations que des plans, ce qui le conduit à s'oublier, comme dans le dessin de la femme en jupe rose des *Saisons*, et la fille à demi décolletée de la *Fenêtre ;* mais dans cette *Fenêtre* même, quelle chose excellente que la jeune fille de profil qui se tient debout dans les demi-teintes du coin de droite et la bambinette aux yeux fous qui se penche à gauche, une fleur à la main, par dessus le rebord de la fenêtre ! Comme les silhouettes sont bien posées ! Et qu'elles sont voulues, cherchées, naïves en même temps ! Ce n'est pas fait haut la main, de mémoire et de pratique, mais laborieusement extrait, à force de dessins, d'études et d'esquisses, de l'imitation du modèle, avec une certaine manière de voir et de faire, personnelle à l'artiste.

Et cette manière, je l'ai dit, porte sur les ensembles. Mais je ne l'aurai marquée entièrement que lorsque j'aurai fait voir qu'une figure est, avant toute chose, une note dans les toiles de Smits, qu'il fait ses tableaux pour la couleur, en un mot, qu'il poursuit par

Hosted by Google

excellence, dans l'interprétation de la nature, l'impression coloriste. Et rien ne le fait mieux paraître, après les deux grandes toiles dont j'ai parlé, que ce petit panneau qu'il a nommé le *Bijou* et qui résume si bien sa manière; le ton des joues, rosé sur un fond de nacre clair, est posé gaiement, lumineusement, finement; la chevelure, massée sur le haut de la tête, étale dans ses rousseurs des scintillations de turquoises; le nez, les yeux, l'oreille, la bouche, sont touchés en pleine pâte; mais la figure est plate, la peau tend, l'émotion de la vie n'agite pas ces surfaces compactes; et la toile n'est, en somme, qu'une impression coloriste d'une valeur réelle.

Il y aurait une bonne étude dans la comparaison de MM. Speeckaert et Smits. Ce qui les distingue et les rapproche en même temps, c'est, à première vue, le souci de marquer les masses par la silhouette, le besoin de fixer une figure par le moyen des grandes lignes et, en troisième lieu, l'aspect compacte de leur peinture; mais Speeckaert descend plus profondément dans l'intimité de la nature; il en marque mieux le caractère et ce que j'ai appelé les dessous; il a une sincérité plus sévère; il fouille, il creuse, il mine, avec un amour et un sens plus rares du réel. En un mot, il est peut-être plus vrai. D'autre part, il est moins gai, moins clair; sa couleur, généralement grise et un peu froide, ne cherche pas le côté sensualiste, mais le côté réaliste dans l'impression coloriste des choses, et les plans, les charpentes, les assiettes, sont indiqués par des valeurs très-étudiées et presque toujours très-justes. Smits interprète le modèle d'une manière libre, avec indépendance, surtout au point de vue de la couleur, et je dirai de la couleur qu'il a en lui. Speeckaert met son ambition, sa sagacité, ses étonnantes facultés d'appropriation à rendre le modèle tel qu'il est, avec son caractère propre; l'impression ne lui suffit pas : il faut qu'il soit vrai dans le dessin et la couleur; et cette vérité, poursuivie de ton en ton, à travers les pâtes, lui donne, pour un but différent, la pesanteur qu'un procédé semblable donne aux peintures de Smits. Je ne sais, du reste, s'il est permis de juger tout à fait Speeckaert d'après son exposition du Salon; sa tête de *Jeune fille* a des qualités remarquables; le dessin est d'une rectitude, d'une sévérité, d'une finesse en même temps, qui établissent l'esthétique de l'artiste; les modelés sont marqués par la touche sommairement, dans un coloris brun, compacte par endroits; il y a dans les cheveux la même science des masses que je constatais tantôt chez Smits; d'autre part, la *Recette* est une excellente page, caractéristique et sincère, qui attache à mesure qu'on l'étudie, fortement conçue, vigoureusement peinte, avec une franchise de procédés et une indépendance de manières

Hosted by Google

remarquables; mais les grandes allures de Speeckaert ne sont qu'à demi révélées dans ces deux toiles, et pour le juger dans sa force et sa mesure, il faut attendre qu'il ait fait paraître l'œuvre profonde et caractéristique à laquelle il travaille depuis plus de huit ans.

Ce grand art de marquer par la silhouette la figure artistique, a surtout été pratiqué par Millet, et rien ne m'amène plus directement à parler de son *Berger assis sur des roches*, que l'étude à laquelle m'ont conduit MM. Speeckaert et Smits. Il y a, jusqu'à un certain point, les procédés de la sculpture dans la manière dont Millet établit ses personnages, et l'on sent qu'il sacrifie aux grandes lignes. Nul maître n'est plus préoccupé d'être vrai, et il l'est d'une manière admirable, tout en étant l'idéaliste le plus vigoureux. Styliste puissant, ce qu'il s'applique à extraire de la figure vivante pour la faire entrer dans l'art, c'est par excellence le caractère, sujet de tant de querelles qui se trouvent réduites à néant par l'exemple d'un tel homme; il ne copie pas, il accepte la nature sous bénéfice d'inventaire; il ne la modifiera pas non plus, mais il l'interprètera avec indépendance et soumission; il sera, en un mot, réaliste et idéaliste, en ce sens qu'il accepte la réalité comme le fondement de l'art, mais à la condition de la voir avec ses yeux, de la comprendre avec son esprit et de l'exprimer comme il l'a vue et comprise. Et c'est là, dans ces doubles influences objective et subjective, que réside sa force incomparable : libre devant la nature et devant l'art, il n'est ni dominé, ni dominateur.

Si on voulait se donner la peine de méditer sur l'esthétique de Millet, on tomberait d'accord sur l'inanité des classifications. Il n'y a, dans l'art, ni réalisme ni idéalisme proprement dits, et ces deux choses, prises isolément, seraient l'enfance ou la décadence de l'art. Toute œuvre d'art résulte de la combinaison de deux forces, l'une qui est la nature, l'autre qui est l'esprit de l'artiste. Et, encore une fois, personne mieux que Millet n'est capable de montrer à ceux qui s'égarent, l'action puissante de ces deux forces l'une sur l'autre et le point élevé auquel un grand artiste peut atteindre, quand il ne se laisse ni subjuguer par l'imitation ni emporter par l'interprétation.

Le *Berger assis sur des roches* est une belle silhouette massive et ferme. Vêtu d'un sayon bleu coupé de plis lourds, il étend les jambes et croise ses mains sur un bâton, dans des demi-teintes chaudes où s'empourpre ce qui se voit de sa face et qui donnent aux tons du sayon une intensité vigoureuse. Un coin de talus, ombré d'arbres, tranche à gauche sur une perspective aérienne très-finement touchée; des campagnes d'un vert clair garnissent les derniers plans, et près du berger, paît un troupeau de moutons. Quelle belle peinture

Hosted by Google

et combien elle est saine! La pâte, largement coulée et lissée, couvre la surface sans défaillance et les huiles légères que le peintre jette dessus, donnent aux clairs et aux ombres des transparences exquises. L'amour du beau faire qui caractérise les grands artistes, ne laisse rien d'inachevé ni d'indécis dans l'exécution du *Berger*; les derniers plans sont aussi enlevés que les plans les plus en vue. Regardez, par exemple, le bout de campagne à droite : on dirait de l'émaillure, tant il y a dans les teintes légères des terrains, dans l'air et le ciel, de délicatesse, de précision et d'onction. Les laines des petits moutons sont pareilles à de l'or pâle bruni dans les dessous. Autour du troupeau roule le vent, et tout l'effet d'un grand paysage est dans cette petite toile d'un faire si serré et d'un coloris si lumineux. Malgré ces rares mérites, l'exposition de Millet ne me paraît pas suffisante : à côté du *Berger*, j'aurais voulu voir au Salon la *Petite Fileuse* de la collection Durand Ruel; là, toutes les finesses sont dans la figure, et il n'est pas possible de rêver quelque chose de mieux peint, de plus délicat, de plus tendre et de plus harmonieux.

Je ne quitte pas le naturalisme, en parlant de M. Hermans et de son tableau, *Job dans le malheur*. Voilà une scène qui a été traitée souvent, et M. Hermans a trouvé moyen de la rajeunir. Il l'a rajeunie en la dramatisant. La femme de Job, à demi-penchée sur le fumier où croupit son mari, détache des fonds une silhouette décidée, incisive, caractéristique; la tête, sèche, maigre, fielleuse, hardie, se crispe dans le ricanement; on sent la bestialité de la femelle dans cette face dure et grimaçante. C'est bien vu et bien rendu, mais les amis de Job sont des modèles d'atelier groupés sur la table de pose; ils manquent de caractère, d'expression, de sentiment. Non pas qu'ils soient mal dessinés ou mal peints; ce sont de bons morceaux, d'une exécution solide, mais ils n'ont pas assez l'air d'appartenir à la toile; leurs gestes sont des gestes appris; il n'y a pas chez eux la recherche d'une pose vraie, car chaque sentiment n'a qu'une pose possible, qui est la vraie, et M. Hermans s'est contenté des bras levés, des mains croisées et de la tête renversée sur le côté ou tendue en avant pour marquer la pitié ou la surprise. Pourtant, avec cette pénurie dans la plastique, la composition est encore une des meilleures du salon : l'intention d'être humain, de tirer d'une scène connue un effet nouveau, de dramatiser, venge l'artiste des sacrifices qu'il a cru devoir faire aux enseignements de l'Académie. C'est, du reste, un peintre solidement doué que M. Hermans : il a de la brosse, du tempérament, de la vigueur; les nus des personnages de gauche sont traités avec un réalisme excellent, mais la figure de Job, ankylosée dans la pourriture, est d'un caractère outré. M. Hermans a

Hosted by Google

voulu frapper fort; mais frapper fort n'est pas toujours la garantie de frapper juste, et il s'est trompé en exagérant le strapassement de Job sur son fumier, comme il se trompera tantôt en exagérant la tonalité générale. Job est dans une cave; un jour brun, poussé au noir, dans l'endroit où râle le patient, baigne les fonds et les avant-plans ; mais, pour rendre l'horreur de sa composition plus amère, à moins que ce ne soit pour produire simplement un effet de lumière, le peintre fait descendre par une ouverture qu'on ne voit pas, une gerbe de clartés jaunes sur le groupe des amis. Ces clartés trouent d'une manière violente les demi-teintes épaisses de la cave, mais elles ont le tort d'être artificielles ; et particulièrement de refléter sur les figures des blancheurs qui les font paraître transparentes. Le clair-obscur, qui par des gradations ménagées, eût seulement pu rendre tolérable cette aigre tonalité en accordant les noirs aux blancs, n'a pas même été tenté, et si, d'une part, toute une partie de la toile papillotte dans la crudité des clairs, l'autre partie plaque, sans air et sans perspective, dans l'épaisseur des noirs. Voyez Job : il colle à son fumier, et sa femme semble clouée contre le mur. Ce sont les transparences du clair-obscur qui rendent sensibles, dans les parties d'ombre d'un tableau, la figure et les accessoires, et ici les pesanteurs du noir ont tout englouti. Encore une fois, ces critiques sont sérieuses, ou du moins je les crois telles; mais elles n'empêchent pas que le tableau de M. Hermans ne soit méritoire. J'aime l'énergie un peu brutale de sa facture, et la crudité de la lumière même me laisserait en repos, s'il l'avait accordée en demi-teintes aux noirs du coin de droite.

La *Jeune esclave*, qui complète avec la *Lune de miel*, l'envoi de l'artiste, est une figure bien campée : sous la draperie légère qui ondule en plis souples, le corps laisse apercevoir des contours secs, dans une demi-transparence où rosissent des tons de chair : et la petite fille, avec sa moue hardie, s'enlève, comme un bronze vivant, de la muraille contre laquelle elle est posée. Il y a dans cette bonne page des qualités de peinture excellentes : la vigueur ordinaire du peintre se change dans une sorte de grâce, virile encore, et les modelés sont indiqués avec une fermeté tendre, presque caressante.

La *Lune de miel* est la promenade d'un jeune couple dans un bosquet ensoleillé. Quelle bonne fortune d'avoir affaire à des êtres vivants, et non plus, sous prétexte d'idéal, à des figures de cire ou de porcelaine, lissées en dépit du sens commun ! L'homme et la dame sont bien charpentés; leur silhouette, triomphante et fière chez lui, languissante et fatiguée chez elle, se détache en costumes du jour, sur les verts fortement frappés des fonds; et il y a dans

Hosted by Google

cette savoureuse idylle quelque chose de senti qui fait penser aux lassitudes du grand premier amour. La tête de la dame a des bonheurs : avec un peu plus d'étude, elle eût été parfaite, et l'homme est ce qu'il est presque toujours dans ces moments, content de lui. Quel dommage que le gonflement de la jupe sur la hanche cambrée de la jeune femme dérange si maladroitement l'heureux penchement du corps ! Il y a là un coup de pinceau de trop ; accentuez davantage le contour du corps et serrez les plis du jupon : la figure s'en portera mieux.

M. Constant Meunier a aussi été tenté par l'idylle, et il a peint un *Printemps*. Mais je crois bien que, fidèle à ses goûts pour la peinture des choses religieuses, c'est encore une sainte famille qu'il a représentée. La mère, une jeune mère blonde et pâle, tient sur ses genoux un enfant, — si j'ai bonne mémoire, — tandis qu'un second enfant allonge à ses pieds son corps laiteux et potelé. Un fond de paysage, très-tendre d'aspect, baigne dans une clarté douce cette petite scène de famille à laquelle il manque bien des choses mais qui n'en constitue pas moins chez l'artiste un progrès réel. Je me souviens du temps où M. Meunier, très-vigoureux dans son réalisme, cueillait de jolis succès avec des St Étienne lapidés : c'était fait d'une brosse vigoureuse, indépendante et crue, avec des bonheurs d'expression parfois remarquables. M. Meunier est une nature sincère : on sent chez lui le besoin d'ouvrir les yeux à la vie vivante ; mais, comme un homme qui a longtemps vécu dans une cave, sa vue n'est pas encore fixée : il regarde ; il est un peu ébloui ; demain il verra clair. Et c'est une joie pour moi d'enregistrer ce revenant des mythologies catholiques parmi les disciples convaincus de la modernité éternelle. Le petit bonhomme du premier plan n'est pas dessiné, c'est vrai ; la figure de la mère n'est pas assise ; mais il y a déjà, dans cet ensemble, de l'émotion, une intention de grâce, la joie d'être sincère ; et je vois un cœur d'artiste sous cette manière nouvelle. Le *Printemps* est une œuvre gaie, mieux que gaie, sereine, avec des tonalités légères, et une harmonie tendre fait presque pardonner le dessin scabreux des figures. *Mater Dolorosa* a les qualités de l'ancienne manière du peintre.

Le courant de cette étude m'a fait parler plusieurs fois de la tendresse et de la grâce, et je ne saurais mieux y revenir qu'en citant les *Orphelines de Dordrecht se rendant à la messe*, du peintre Van Hove. Une barque coupe dans leur longueur les premiers plans de la toile, et ces premiers plans, argentés sur un fond de moires glauques, représentent les calmes eaux d'un canal hollandais. Deux jeunes filles sont assises dans la barque, le buste droit, en vête-

Hosted by Google

ments noirs ; mélancoliques et douces, elles regardent au loin devant elles, dans l'air gris du matin, tandis que leurs mains, posées sur les rames, poussent d'un mouvement rhythmique la barque à la rive. Leurs têtes, pâles, mais d'une pâleur ambrée, se découpent sur les perspectives du village prochain, avec les cheveux aplatis sur le front, le bonnet aux barbes frémissantes et les plaques de cuivre collées le long des tempes ; et nul cadre ne convient mieux à la sévérité recueillie de ces honnêtes et bonnes créatures. Une atmosphère humide et triste, où l'on croit entendre le bruit des cloches, enveloppe cette barque qui passe sans bruit, dans le clapotement de l'eau. C'est très-heureux, très-poignant, très-profond d'impression, et, pour rentrer dans le domaine de la grâce, toute la toile est empreinte d'une tendresse exquise, que la grâce naïve des attitudes, des costumes et des physionomies rend plus pénétrante encore. L'artiste, on le voit bien, a voulu faire oublier jusqu'à ses procédés mêmes pour laisser plus entièrement l'attention se porter sur les deux jeunes filles, ou plutôt, l'accord est si complet entre la conception des figures et les procédés de l'exécution qu'il ne peut être question de discuter individuellement ni la conception ni les procédés. Je ne sais si cette page est sortie d'un labeur ou rude ou facile, et je ne veux pas m'en occuper, quoique de tels ensembles soient plutôt l'acquit de l'étude que la trouvaille de l'improvisation : ce qui m'importe, c'est que l'œuvre est entière, que les figures en sont vivantes et que l'expression générale marque bien ce que l'artiste s'est proposé. Il n'y a point de part faite au hasard dans des tableaux d'un pareil sentiment et d'une pareille facture, et je suis touché autant par l'harmonie de toutes les parties que par le soin que l'artiste a pris de n'y rien laisser d'imparfait comme expression ni de trop personnel comme facture.

Les *Orphelines* sont une toile homogène, concrète, synthétique : l'intensité de nature qui préside aux vraies œuvres d'art s'y fait voir dans le dessin des mains et des têtes, dans la touche des habits, dans la tonalité de l'ensemble. Les modelés, indiqués juste assez dans des pâtes tendres bien tendues, ont à la fois de la finesse et de la sévérité, et je ne sais quel reflet de cierge, pâle et doux, qui se rencontre souvent chez M. Van Hove, achève de leur donner le caractère de mélancolie que leur dessin serré exprime déjà par lui-même. N'oubliez pas de regarder les plis de la robe, longs, droits, fermes, la sobriété de la touche dans les clairs, dans les noirs la légèreté de la pâte et la finesse des valeurs ; remarquez aussi la consistance et l'expression des silhouettes, l'assiette des corps, et autour des jeunes filles la palpitation de l'air.

Hosted by Google

La *Jeteuse de sorts*, qui est l'autre envoi de M. Van Hove, n'a pas la franchise de conception et de facture qui distingue les *Orphelines* : le mouvement des femmes est bon, les têtes ont de l'expression, la sorcière a du caractère ; mais la neige plaque, la peinture manque d'harmonie, l'intimité ne s'affirme pas : on a toujours dans les yeux les belles *Orphelines*, qui donnent le droit d'être difficile pour celui qui les a rêvées — et peintes.

Je comprends chez les artistes la seconde patrie, la patrie des affections de l'esprit, des désirs du cœur, des fatalités du tempérament : le corps ne naît pas toujours dans la patrie de l'âme et quelques-uns se réveillent un matin en pays étranger, se disant dans la sincérité de l'instinct : « J'ai touché terre, enfin, dans le pays de ma vocation et de ma destinée : jusqu'à présent, exilé chez moi-même, je n'ai senti sur mes épaules et rencontré dans le cercle de mes bras que les murs d'une prison ; dès ce jour, je m'éveille à la vie et à la liberté. » L'hérédité du sang, les traditions de l'esprit surtout, peuvent amener, en de certaines natures, l'obligation d'émigrer, et j'admets qu'on aille planter sa tente loin de l'endroit où on laisse son berceau, à la condition qu'on ne se soit pas trompé sur l'élection de cette patrie étrangère, que cette élection soit le résultat d'une connaissance parfaite de soi-même et non d'un simple désir de changement, en un mot, à la condition que la patrie nouvelle soit la patrie définitive.

Je pose en principe que l'artiste a le pouvoir et le droit de représenter le pays où il est né, où il a vécu, où il a aimé, qui est le pays de son sang et de ses habitudes, et celui-là seulement. Et si l'on me dit que je mets par là une restriction aux libertés de l'artiste, je réponds qu'il ne saurait y avoir de restriction à exiger que l'artiste soit sincère, et que l'art tout entier, l'art des maîtres, des écoles d'art et des esthétiques vraies repose sur la sincérité. Si vous me dites que l'artiste peut être sincère en représentant la première chose venue, dans l'endroit où cette chose a frappé ses yeux ; que, par conséquent, des vues de pays, des sujets de mœurs étrangères, des études ethnographiques sont des œuvres d'art, du moment que l'artiste y met sa sincérité, je répondrai : non. Cette exactitude de reproduction n'est pas de la sincérité selon l'art. Je veux bien que l'artiste m'ait retracé fidèlement l'impression que les choses ont produite sur sa rétine ou sur son cœur ; il aura fait œuvre de bonne foi, mais une œuvre de bonne foi n'est pas une œuvre d'art, et la sincérité selon l'art se complique d'une intimité trop profonde avec le sujet représenté pour qu'il soit possible de l'improviser. Cette œuvre, en un mot, aura une valeur de curiosité, une valeur littéraire, si vous voulez, ou ethno-

Hosted by Google

graphique si vous aimez mieux, peut-être une valeur artistique, si le dessin, le coloris, l'agencement et la conception s'y trouvent rassemblés, mais une œuvre d'art, elle ne le sera jamais. J'appelle œuvre d'art l'œuvre vécue, celle qui est sortie de votre sang, de vos habitudes, de votre existence entière, parce que celle-là seule sera sincère : vous aurez payé de vos études, de vos souffrances, de vos plaisirs, le droit de m'y faire croire, et j'y croirai.

Quelle splendeur de sincérité, quel ensemble de tout ce qui fait l'œuvre d'art dans ces toiles vécues, senties, intimes et profondes des Van Eyck, des Memling, des Durer, des Cranach, des Holbein, des Velasquez. des Ruysdael, des Hobbema, des Brauwer, des Jan Steen, des Brueghel, des Van Ostade, des Teniers, des Vander Meer de Delft, des Metzu ! Et, dans notre siècle, comme on sent l'obligation d'être de son pays dans les Rousseau, les Corot, les Daubigny, les Dupré, les Troyon, les Courbet, ou d'être de cette patrie d'élection qui sera l'Orient pour Marilhat, Delacroix, Descamps, Fromentin, etc.

Affirmons-le : la patrie de l'artiste n'est pas partout : elle est quelque part, dans un seul point du monde, et les peintres cosmopolites n'ont jamais fait un tableau. De tout temps, les peintres ont voyagé, sans doute; mais si longtemps que le bon sens et la bonne foi ont présidé aux travaux de l'art, les peintres ont voyagé pour étudier l'œuvre des maîtres, non pour quérir des sujets de tableaux, et, de retour de ces pérégrinations lointaines, les Italiens qui venaient en Flandre demeuraient Italiens, les Flamands qui allaient à Rome redevenaient Flamands et chacun se remettait à peindre les choses et les hommes de son pays. Dans ces beaux temps, comme on voit, un succès ne se gagnait pas à la pointe des bottes ; — mais nous avons changé tout cela.

Il y a pas mal de peintres ethnographes au salon : je demanderai la permission de ne parler que d'un seul ; sa vieille réputation et ses anciens succès auraient dû le garder d'un travers où tombent des gens qui ne le valent pas.

Il s'agit d'Adolf Dillens.

Eh bien, ce Flamand, ce Hollandais, ce Zélandais, voilà qu'il pousse une pointe en Espagne et nous en revient avec un *Bolero*. Je ne conteste pas le droit pour Adolf Dillens d'aller en Espagne et d'y croquer des boleros ; je suis convaincu que ses croquis ont de la saveur, du brio, de la couleur locale et que, réunis en album, ils auront toujours un succès de curiosité ; mais Dillens est un homme du Nord et je trouve téméraire qu'après avoir si longtemps pratiqué le zélandais, il s'aille mettre en tête de tâter des scènes espagnoles.

Hosted by Google

Quelles sont ses attaches avec l'Espagne ! Un voyage de deux semaines, de deux mois, de six mois, peut-être, je ne sais. Et au bout de ces six mois, il nous arrive, un tableau sous le bras et disant : L'Espagne ! la voici, l'Espagne ; il m'a fallu six mois pour la comprendre, l'étudier, l'approfondir, la percer de part en part. Oui, senor, et la travestir. Car c'est de l'Espagne d'opéra comique que ce boléro, de l'Espagne à la manière de Gigoux et de M. Alexandre Dumas père, de l'Espagne costumée en habits de carnaval, avec une ritournelle de romance pour baryton. Mais je ne puis croire que le *Bolero* soit autre chose qu'une gageure : M. Dillens a voulu montrer que lui aussi savait improviser, et le *Bolero* est en effet de l'improvisation, une sorte de croquis rapide qui n'a qu'un malheur, celui d'être peint dans des dimensions où le croquis n'est plus possible. Le *Bolero* a, du reste, de jolies parties : le mouvement des deux danseurs est excellent. Vive Dieu ! qu'ils sont bien lancés ! La jupe de la femme vole et s'ébouriffe, chassée par la jambe qui se lève et s'abaisse, et le vent de la danse enfle, sur les épaules scintillantes de passequilles de l'homme, le manteau aux plis déroulés. En vérité, ces deux figures sont pleines d'aisance et de crânerie, mais laissez-moi croire que ce sont des flamands, car ils en ont les genoux, les jarrets — et les têtes ; ou si ce sont des espagnols leur danse est une bourrée, et pas un bolero. J'ai toujours pensé, d'ailleurs, que la lumière de l'Espagne avec ses crudités et ses éclairs secs, ne pouvait ressembler à la lumière des Flandres, et dans le *Bolero* de Dillens comme dans la *Place Mauresque* de M. Bossuet, c'est un jour froid, terne, gris, adouci en demi-teintes septentrionales, que l'on cherche à me faire passer pour le jour pulvérulent du Midi. Dans ces clartés tempérées du *Bolero* de Dillens s'agitent une certaine quantité de figures barbues, en vestes soutachées, en sombreros et en toquets à pompons ; mais on sent que l'artiste n'est pas chez lui, que son crayon est d'emprunt, et si vous vous arrêtez à juger la peinture, cette exécution molle vous fera bien voir que son pinceau est d'emprunt aussi. Quelle belle occasion Dillens a perdue d'exposer un bon tableau de zélandais !

C'est M. Bisschop, de La Haye, qui a pris sa place au Salon ; et il la garde bien. Une tonalité vigoureuse, un peu saucée dans certaines parties, à la manière d'Israëls, et relevée dans les clairs par des reflets trop blancs, combine dans le *Jour de Mariage* aux demi-teintes du jour d'intérieur, les vives clartés du jour de la rue. J'aime particulièrement les figures de l'avant-plan : leur silhouette se découpe nerveusement sur le mur — Dieu ! ce mur éclatant ! — dans des costumes de velours dont la coupe est déjà à elle seule une

Hosted by Google

originalité. Quelques profils de violoneux, assis dans la pénombre, plaquent dans des demi-teintes sourdes, malheureusement trop uniformes, et l'artiste n'a jugé rien de mieux, pour les faire ressortir, que d'en marquer au trait noir les contours. Je conseille à M. Bisschop d'étudier beaucoup la position des silhouettes dans l'air : les siennes ne se détachent pas; l'absence de valeurs senties les fait coller sur les fonds qui, de leur côté ne reculent pas.

J'ai prononcé le nom de M. Israëls. Sa *Fête de Jeanne*, conçue dans le sentiment mélancolique qui lui est particulier, représente un vaste manteau de cheminée où flambe un joli feu rouge, à droite la mère qui retourne la crêpe dans la poële, à gauche l'enfant qui regarde la crêpe, la mère et le joli feu rouge. Des noirs siropeux, sans fuite et sans air, d'une pesanteur et d'une opacité détestables, une lumière blanchâtre qui s'épand comme de la farine au lait, une absence systématique de finesses et de valeurs, voilà l'aspect de la plupart des tableaux d'Israëls. Quelle mauvaise peinture ! C'est faux, maniéré, pesant, dans des embruns plats, et la couleur comme du cirage liquide, semble devoir couler à la moindre chaleur. Ah ! s'il savait peindre et dessiner ! Car il a du cœur.

Consolons-nous de cette facture lourde chez M. Henri De Braekeleer, un peintre qui sait. L'exposition de M. De Braekeleer a causé, parmi tant de fadeurs et de banalités, une surprise qui dans une certaine partie du public s'est changée en engouement. On se trouvait enfin devant de la forte peinture, et quelques-uns, se souvenant mal des maîtres, disaient qu'il n'était pas possible d'en pousser plus loin l'imitation. Les convictions sont une belle chose dans la critique d'art, mais je pense qu'une trop grande ardeur nuit à l'appréciation exacte de l'œuvre des artistes, et je suis plus porté à l'admettre dans la discussion des principes que dans l'examen des créations artistiques.

M. De Braekeleer a étudié Van der Meer de Delft, mais il ne l'imite pas, et tout en subissant son influence, il garde sa personnalité. Cette personnalité de l'artiste anversois est incontestable et j'avoue que l'affirmation d'un si riche tempérament dans des œuvres eucore incomplètes, mais déjà puissantes, a été une de mes joies les plus réelles au Salon.

M. De Braekeleer me fait un peu l'effet de ces jeunes gens désireux de montrer leur force et que leur belle verdeur soutient dans des entreprises qui, quelquefois, tueraient des hommes moins jeunes et moins audacieux. Évidemment, le peintre a voulu frapper un grand coup, et il s'est plus soucié d'empoigner par le premier aspect que de retenir par un examen approfondi : le grand succès qu'il a

Hosted by Google

obtenu repose, en effet, presque tout entier sur l'éblouissement un peu superficiel que sa peinture produit sur la rétine, et on ne commence à la moins aimer qu'après s'être mis à l'abri des surprises de ses très-réelles magies. En un mot, il a frappé fort plutôt que juste, et s'il a prouvé qu'il avait le sentiment de la couleur à un degré que pas un autre n'a égalé parmi les artistes du Salon, il n'a pas montré qu'il eût un sentiment égal de la nature. Ses figures sont sacrifiées au besoin d'en tirer parti pour le coloris, et il les met dans ses toiles moins pour elles-mêmes que pour les effets qu'elles lui permettent d'obtenir. Regardez, par exemple, le bonhomme assis devant la mappemonde et la roulant de la main; il est posé dans un mouvement excellent, le dos un peu bombé, et l'on voit se dessiner sous la chemise une charpente bien établie; mais le peintre a évité de le peindre de face; il n'a pas tenté de nous montrer sur un visage méditatif la concentration de l'étude, et, jugeant la chose plus facile, il l'a retourné la tête en dedans. Cette prudence et cette habileté n'ôtent rien sans doute au mérite de l'œuvre en elle-même, mais elle me sert à reconnaître que De Braekeleer est plutôt un peintre de lumière qu'un peintre d'hommes.

Anvers représente une ouvrière assise près d'une fenêtre, dans un intérieur simple : la fenêtre est ouverte et replie en dedans ses châssis, encadrant dans son parallélogramme une vue de murs et de toits que baigne par delà un ciel chaud nué de frisons argentés. La jeune fille travaille, l'aiguille à la main, et tourne de trois-quarts la tête et le corps au spectateur. Eh bien! ici encore la figure est sacrifiée au souci de produire un effet par la couleur, ou plutôt elle est diminuée. Quelle belle occasion de peindre une femme, une ouvrière, une Anversoise, un de ces honnêtes types de labeur et de beauté, en y marquant la placidité flamande! Mais alors, le grand éclat du dehors, des toits et de la clarté qui les illumine, eût dû s'amortir de manière à n'être plus le principal du tableau et à laisser à la figure même l'intensité qu'ils accaparent pour eux seuls. Il en est de même dans la *Leçon*, la plus puissante des trois toiles de M. De Braekeleer; mais là, du moins, l'art est si grand, l'accord des figures et des accessoires est si complet, le peintre a harmonisé, dans des ensembles si lumineux, si profonds et si concentrés, toutes les parties, que, bien que mes constatations premières aient ici les mêmes droits à se faire accepter, l'œuvre n'en reste pas moins entière, en dépit de quelques défauts, avec une solidité, une accentuation et une magie d'effets remarquables.

M. De Braekeleer est un coloriste et un facturiste : il connaît le prix d'une belle exécution, et sa peinture dénote des recherches

Hosted by Google

ardentes, une volonté âpre, une rare ferveur. Mais j'estime son exposition présente, moins pour le point auquel il est arrivé que pour les progrès qu'il a encore à faire avant de réaliser tout ce qu'elle promet. Sa peinture n'est point encore dégagée d'une certaine lourdeur qui ôte au coloris sa finesse, à l'exécution sa prestesse et sa gaîté. Les mains du bonhomme de l'*Atlas*, massives comme le bois, ne montrent pas, sous les pâtes, le frémissement ému de la veine, et la chair est peinte de la même manière que la tenture des murailles et le chêne du parquet. Je ferai encore à l'*Atlas* le reproche d'être trop terminé pour le trompe-l'œil ; les moindres sinuosités sont exprimées sur la mappemonde ; c'est une copie littérale, et peut-être la loupe permettrait-elle d'y lire Calcutta, Constantinople et Bruxelles ; mais le miniaturiste même, s'il veut se garder dans les limites de l'art, ne doit préciser que juste autant qu'il le faut pour ne pas tomber dans le petit, et il y a un art de faire grand même les petites choses qui doit séduire un artiste de la valeur de De Braekeleer.

La tonalité générale de cet *Atlas*, que l'État a bien fait d'acquérir, mais qui ne vaut pas la *Leçon*, est, comme dans cette dernière toile et dans *Anvers*, d'un brun rouge qui se reflète jusque sur les figures même ; la petite vieille et l'enfant de la *Leçon* ressemblent à des statuettes de vieux buis et font partie du meuble de l'intérieur ocre brûlé que nous a peint l'artiste. J'en dirai autant de la jeune femme d'*Anvers*, quoique M. De Braekeleer s'y soit un peu plus préoccupé des carnations de la vie ; la tête, les mains et le corps, traités trop solidement, n'en ont que l'apparence. On n'est pas devant une femme !

Cet *Anvers*, si éclatant dans les fonds, est, du reste, la plus faible des toiles de l'artiste : les toits et le ciel avancent au lieu de reculer, et, chose singulière, qui produit une dispersion d'effet malheureuse, l'intensité des fonds se reproduit en se doublant dans les reflets des carreaux de vitre. Il y a, du reste, dans *Anvers*, une certaine brutalité d'exécution, dans le ciel notamment et les maisons, qui n'est pas digne du pinceau serré et fin à la fois de M. de Braekeleer.

Mais ces rares défaillances laissent intacte la haute estime que j'ai pour l'artiste. A mesure qu'il avancera, il cessera de chercher des effets forts et s'en tiendra aux effets justes ; sa peinture, poussée de ton, ne se spécialisera plus dans les tonalités un peu monotones de l'*Atlas* ; il fera circuler l'air, l'espace, la distance, autour de ses figures, par le moyen de cette connaissance des valeurs qu'il possède déjà à un haut degré, mais qu'il acquerra plus complètement ;

Hosted by Google

sa pâte, si chaude, si généreuse, si ferme, perdra sa pesanteur dans les parties noires; la fuite des plans se marquera mieux, et j'espère qu'alors, parfait dans la limite de son tempérament et de son talent, il réalisera l'idée que je me fais de son avenir.

Chez MM. Oyens, la figure humaine, délaissée par M. de Brackeleer, reparaît, et, disons-le de suite, elle reparaît avec une sagacité d'observation, une clarté d'exposition, des détails de physiologie qui laissent les deux jeunes artistes en dehors de toute comparaison avec les faiseurs de bonshommes primés aux concours. Je ne dirai pas que MM. Oyens connaissent l'homme, mais ils s'appliquent à le connaître, et ils ont le rare mérite de ne peindre que des sentiments par lesquels l'homme leur est perceptible. Je fais un cas extrême de leurs tableaux, parce qu'ils sont sincères. On sent de suite la bonne foi, et le vrai des figures, des gestes, des situations, vous saisit par ce je ne sais quoi de bonhomme, de naïf et de franc qui est le caractère du vrai dans la comédie. Ce n'est peut-être pas de la comédie, mais c'est amusant comme tout ce qui se rapporte à l'homme, et il y a, dans la peinture et le dessin, une sorte de gaîté contenue, tout à fait sans prétention qui charmera toujours. MM. Oyens, avec un sens artistique excellent, ont compris que, dans ce grand art du comique, il fallait éviter les complications de la mise en scène, la prolixité des sentiments, et chercher moins l'esprit dans les situations que dans les figures mêmes. Leur observation est très-juste et très-fine, quoique leur peinture se défende de la finesse et n'ait l'air de viser qu'à la bonhomie; ou plutôt, elle ne vise à rien qu'à être amusante et bonne, et c'est chose d'autant plus remarquable de la voir arriver à des résultats dont elle semble vouloir écarter la préméditation. MM. Oyens sont, du reste, des artistes conscients, ne laissant rien au hasard et travaillant avec conviction.

J'ai eu l'occasion, dans ma revue des portraits, de parler d'une *Étude* de David Oyens, très-vaillamment brossée en gris sur brun : c'est intime et vivant. Il n'y a pas moyen de se tromper sur la bonne foi de l'artiste qui peint un portrait pareil ; on sent de suite l'honnêteté dans la facture et le dessin. L'*Habitué*, de David également, est une bonne page d'observation, sobre d'effet, ou plutôt sans effet, et d'une vérité d'accentuation remarquable. Pierre Oyens expose deux toiles, le *Liseur* et la *Légère indisposition*. Cette *Légère indisposition* constitue, à mes yeux, une des compositions les plus attachantes du Salon. Deux personnages : la « légère indisposition, » renversée à demi dans l'angle d'un canapé de crin, sous les traits mutins d'une jeune espiègle aux joues roses, et à l'autre angle du

Hosted by Google

canapé, M. le docteur, en lunettes d'or, chauve, et inscrivant sur ses tablettes une potion qui fait rire la jolie brunette.

Ces deux personnages sont d'un sentiment exquis, ni trop près, ni trop loin l'un de l'autre, ni trop dans la clarté, ni trop dans l'ombre, juste à l'endroit qu'il faut, et aucun ne prédomine sur l'autre. La petite fille est saisie dans un mouvement plein de naturel et de finesse : elle avait la tête posée sur le bras du canapé, et quand le docteur s'est détourné pour écrire, elle l'a relevée, tout à coup, pour le regarder du coin de l'œil, M. le docteur, de son côté, le corps droit et penchant un peu sa tête pour écrire, les jambes ouvertes, est campé sur le canapé avec une aisance parfaite. La scène est saisie au vol : c'est leste et vif comme une instantanéité et personne ne pose, ni le docteur, ni l'enfant. Un éclat de lumière fait briller la calvitie rougeâtre du bonhomme, ses mains, ses tablettes et va mourir dans les pénombres.

MM. Pierre et David Oyens ont des qualités et des défauts à peu près similaires. Cette ressemblance dans le bon et dans le pire me permettra de leur dire, à tous deux ensemble, ce que je pourrais avoir à dire à chacun d'eux en particulier.

L'un et l'autre ont la ligne, mérite immense. Avoir la ligne, c'est, pour l'artiste, le don de saisir, entre tête et pieds, par les côtés caractéristiques, la physionomie de la figure humaine. Ce don, qu'ils ont à un degré considérable, leur assure, parmi les peintres-croquistes, une place déjà supérieure ; mais je les supplie de ne pas se contenter d'être des croquistes. Ils ont du tempérament, une verve réelle de brosse, la science des effets et ils sont coloristes : j'en appelle à l'*Etude* de David et à l'*Indisposition* de Pierre.

Ils sont donc doués mieux que personne pour faire de la bonne peinture en même temps que d'excellentes compositions. Mais j'ai peur qu'ils ne s'abandonnent un peu trop à leur facilité d'exécution. Leur touche a, par suite de cette facilité, une sorte d'âpreté brutale qui pourrait leur nuire plus tard et, pour tout dire par un mot d'atelier, ils peignent gros. Les dimensions exiguës de leurs toiles leur défendent, d'ailleurs, de pousser à l'extrême cette propension aux coups de brosse, et puisqu'ils ont de nature la touche large, qu'ils ne l'exagèrent pas, mais la tiennent dans une juste mesure. La toile à voile qui convient à l'envergure des hauts mâts ne peut servir de mouchoir de poche aux mains d'une jeune femme, et il y a une manière de peindre les grandes machines qui ne convient pas aux tableaux de chevalet. Cette manière de peindre les petites toiles doit être légère, fine, pleine de valeurs senties, avec une touche serrée

Hosted by Google

qui travaille sur de petits espaces et, comme une trame, tient toutes les parties enchaînées l'une à l'autre.

Antonio Rotta poursuit de près, de trop près peut-être, la nature dans son *Savetier* : la facture de cette gentille petite page est molle, sans consistance, avec une tonalité brune trop uniforme. La jeune fille, d'un dessin rond, bouffie plutôt que grosse, qui présente au *Ciabattino* ses vieilles bottines, a une certaine grâce fondante dans le goût de l'école de Boucher; le sentiment de cette figure, facilement croquée mais rien que croquée, est d'un demi-naturel piquant qui fait l'admiration du public facile. Le savetier dénote de l'observation; c'est une étude finement caractérisée dans les mains et la tête, mais à laquelle l'absence des valeurs dans les fonds semble enlever à plaisir le relief.

Il n'en est pas de même du *Diner de circonstance* de Benjamin Vautier. Tout d'abord, l'œil est rebuté par l'apparence terne de cette page peinte dans une tonalité froide; mais elle s'anime à l'examen, et il arrive bientôt que tant de sagacité dans l'expression des figures, une ordonnance si naturelle de toute la composition, l'exactitude et le caractère des moindres choses, font oublier ce qu'on trouvait de froid et de rebutant dans la première vue. — Une intimité extraordinaire règne dans la composition de M. Vautier : on sent qu'une familiarité excessive avec les personnages mis en scène a seule pu permettre à l'artiste de marquer dans une mesure si parfaite leurs physionomies multiples. Il n'y a ni exagération ni restriction : les figures expriment ce qu'elles doivent exprimer, clairement, logiquement, presque autant que des portraits : et ne sont-ce pas des portraits, ces dîneurs endimanchés qui, dans leurs gestes, leurs habits, leurs têtes et leurs silhouettes, montrent avec tant d'authenticité ce qu'ils sont, ce qu'ils ont été, les sentiments d'importance, d'humilité, de considération, de gêne ou d'obséquiosité qui les font communier à la table hospitalière dans un même sentiment de dignité et d'estime de soi-même? Le *Dîner* est une œuvre très-sérieuse, très-forte, et qui serait puissante si l'incompatibilité de cette peinture mince, comme moyen d'expression, avec le sujet choisi par l'artiste, ne laissait à cette importante toile d'un maître dans son genre une lacune qui empêchera toujours des toiles similaires d'être définitives. Vautier est un incomplet : sa peinture est de la peinture écrite, de la peinture littéraire, si on veut. qui colorie proprement, dans une gamme pâle, mais n'exprime ni la lumière ni l'âme, et ne sert à aucun des emplois de la peinture proprement dite. Ce n'est pas que Vautier ne s'efforce, dans la mesure assez étroite des moyens que la nature lui a octroyés, de perfec-

Hosted by Google

tionner ses procédés : mais il manque de tempérament; c'est une sorte de Flandrin de la peinture humoristique, et, tout compte fait, il vaut mieux qu'il s'en tienne à ce qu'il sait faire, plutôt que d'altérer par des pâtes qu'il ne saurait manier les finesses parlantes de son spirituel dessin.

J'ai parlé tantôt de la logique à propos de l'expression des personnages : eh bien, cette logique est pour moi le caractère principal du *Dîner de circonstance*. Elle se fait voir dans le dessin, dans l'agencement et jusque dans la péinture même, cette peinture que je viens de critiquer, quoiqu'elle ne soit pas systématique, mais inhérente à la nature de l'artiste. Examinez quelle conscience, quelle fidélité, quel désir de garder la logique se font jour au fond de cette exécution besogneuse remplie d'intentions excellentes, mais trop faiblement marquées pour qu'elles puissent passer à l'acquit de la toile. Le scrupule d'être vrai jusque dans les plus petites choses ajoute, d'ailleurs, aux difficultés de cette peinture difficile, car les habits, les fonds, les accessoires, tout y est pris sous son jour local, avec la couleur qui lui appartient en propre. M. Benjamin Vautier est un méritant : il n'est pas de ceux qui s'épargnent dans leurs œuvres; et dans celle-ci, notamment, il s'est dépensé tout entier, avec ses faiblesses, mais d'autre part avec tant de qualités sérieuses, qu'il demeure, parmi les peintres livrés à la peinture humoristique, le plus original, le plus philosophique et le plus sagace, incontestablement.

Je me reproche d'avoir parlé un peu trop légèrement des *Rhétoriciens d'Anvers*, de M. Markelbach. Peu de compositions au Salon sont mieux groupées, avec une ordonnance plus harmonique, dans un noyau plus compacte. Les figures se lient les unes aux autres sans aucun de ces remplissages fastidieux qui détruisent l'équilibre en voulant le consolider; et l'on ne voit nulle part qu'aucune d'elles soit inutile pour l'effet de l'ensemble. Quelque chose de vivant et d'animé fait bouger toute la toile; on entend les voix, les rires; les physionomies sont spirituellement dessinées, et il y a une chaleur dans le coloris qui s'accorde bien avec les intentions du sujet. Je regrette que la lumière frappe d'un éclat un peu criard le milieu de la toile : mais les fonds, allumés eux-mêmes à cet éclat, n'en ressortent que mieux. Certainement, M. Markelbach n'a pas l'intimité, la recherche du caractère, le scrupule de la vérité exacte au même degré que M. Vautier : son art est plutôt un art d'imagination qu'un art d'observation; pourtant, il connaît la chair et la grimace humaine. Sans être littérales, ses figures ont le sentiment de la nature, et il est humain, avec des qualités particulières, comme d'habiller

Hosted by Google

et de charpenter ses personnages. Il a de la vie, de la verve, un bel entrain, et sa peinture, sa manière de composer sont à lui.

En peut-on dire autant de M. Victor Lagye? Ses procédés, où l'on commence à remarquer pourtant un retour à la nature, rappellent toujours très-directement ceux d'un maître conventionnel, mais qui a des séductions véritables. M. Lagye aspire peut-être à la survivance de Leys, et il n'est pas impossible qu'il soit, à un moment donné, l'artiste le plus capable de lui ressembler : mais je voudrais pour lui une gloire meilleure. Qu'il se dégage de l'influence encombrante du peintre anversois; qu'il rejette tout ce qui, de loin ou de près, tient à sa manière, certains effets de coloris et la raideur des lignes principalement; qu'il prenne ses types dans la rue et non pas dans les toiles du maître; qu'il se mette à jamais dans l'impossibilité de refaire une *Marguerite à l'église*, page intéressante, si l'on veut, mais calque complet : voilà ce que je lui demande dans l'intérêt de son avenir. Cette *Marguerite à l'église* a, du reste, des qualités de peinture remarquables : Leys aurait signé le petit fond de lutrin, avec les chantres ; c'est expressif, plein d'accent, d'un faire solide, et très-fin comme valeurs; mais, comme le sont presque constamment les imitations, comme l'étaient souvent les toiles de Leys même, l'ensemble de l'œuvre est inharmonique. Les figures, froides, maniérées, guindées, ne s'enchaînent pas et s'en vont de ci de là à la débandade, sans lien dans l'idée, sans accord dans la couleur. C'est d'une plastique conventionnelle; on ne sent pas que les silhouettes remuent; l'air manque dans les espaces; Marguerite est une pensionnaire chlorotique, et ni Dieu ni Satan, personne ne se donne la peine de penser dans cet intérieur d'église si bien peint!

J'aime mieux la *Sorcière médecin*, malgré d'autres défauts; mais ici, du moins, il y a cette recherche de l'expression vraie qui m'a fait dire, en commençant, que M. Lagye revenait à la nature. La *Sorcière* est expressive, bien campée, d'un sentiment juste : une certaine violence dans la tonalité accorde les fonds à la figure, et l'ensemble est fortement caractérisé.

M. Lagye est un peintre : la couleur sous son pinceau devient un moyen d'expression ; il marque dans ses tonalités les influences morales sous lesquelles il désire que son œuvre soit vue.

MM. Cleynhens et Impens ont avec M. Lagye des attaches qui me permettent de les nommer après celui-ci : tous les trois, d'ailleurs, ont la préoccupation des accessoires ; le bibelot empiète chez eux sur la figure; s'ils trouvent à celle-ci une place, ils la peignent comme le chêne, le marbre, la pierre, les métaux, avec quelque chose d'anti-humain, de compassé et de froid. On a vu que j'ai fait

Hosted by Google

une exception pour la *Sorcière* de M. Lagye. Mais la *Vieille travailleuse* et *Les politiques* de M. Impens sont des figurines de buis, habilement coloriées, sans quoi que ce soit qui marque la vie, et les personnages de M. Cleynhens n'ont pas une existence plus réelle. M. Impens est un joli peintre, délicat et fin, qui rend avec sentiment les petits intérieurs de vieilles gens, mais il fait trop propret dans son bric-à-brac ; les bahuts, les murs, les parquets et les vieilles gens perdent leur caractère pittoresque sous les caresses de ses pinceaux polis.

Cette moisissure des choses antiques se retrouve jusqu'à un certain point chez M. Cleynhens : les lumières sont moins criantes dans ses toiles, on n'y voit pas la polissure extrême de M. Impens, l'atmosphère pèse plus lourdement sur le fatras des choses et il y a un accord mieux marqué entre ces dernières et la tonalité générale.

M. Lecadre nous ramène à la modernité. C'est une jolie page que le *Sommeil*, mais on n'y voit rien de cette fermeté dans l'exécution que l'artiste ne semblait plus devoir abandonner après sa *Femme nue* du Salon de Paris 1870. Les chairs de la dame endormie, petitement traitées, manquent de consistance : le tissu, noyé dans une exécution molle, a la pâleur du plâtre, et, pour achever, il n'y a ni rondeurs ni modelés. Une certaine coquetterie gracieuse règne pourtant dans l'attitude du corps, et le bras nu qui a glissé le long du sopha s'abandonne avec un mouvement heureux. Les pieds, chaussés de mules, se rejoignent au bas de la silhouette, et des velours ponceau de la robe sort un bout de jupon blanc, à demi replié sur la jambe, un peu au-dessus de la cheville. La robe s'affaisse en plis pesants contre le sopha et roule jusqu'à terre : c'est un bon morceau de peinture, mais je crains que les blancheurs du jupon et des bas ne détonnent sur les tonalités du ponceau et des fonds.

M. Eugène Verdyen a plus d'harmonie et de goût dans la toile qu'il a nommée l'*Attente*. Une femme, en peignoir de cachemire, est étendue sur une chaise longue, la tête à demi tournée vers le spectateur : sa taille qui se renverse fait saillir la gorge et elle allonge ses jambes, dont l'étoffe moule les contours ronds. Près d'elle, un épagneul, noir et blanc, le ventre étalé sur les fleurs du tapis, tourne du côté de la chaise son museau long. Une table, garnie de coupes et d'écrins, fait face à la dame, et derrière, dans une tonalité neutre, se déploie un fond de tapisserie. L'*Attente* est certainement une des meilleures toiles de Verdyen. La silhouette de la femme, robuste et fine en même temps, témoigne de l'amour du peintre pour les belles formes ; le corps nu se fait sentir sous les

Hosted by Google

plis du cachemire et la robe elle-même semble modelée. Voilà une femme bien assise et à l'aise : ses reins, ses jambes, sa gorge sont au repos, avec des cambrures élégantes : elle attend. Par malheur, E. Verdyen a oublié de faire disparaître le petit verre de cognac qui lui a donné des forces pour l'attente ; ce petit verre est très-fin de ton et cerclé d'un anneau d'or clair qui ne messied pas aux ajustements de la table ; mais il n'en est pas moins hors de situation dans cette page d'éclectisme qu'on peut prendre pour un sujet grec et un sujet moderne, et pour tout dire, il est un peu commun au milieu des distinctions de la toile.

Quel joli coin que le coin de gauche où la table fait miroiter dans un jour doux ses nacres et ses cristaux ! Mais la valeur réelle de l'*Attente* réside dans le bras de la dame : il n'y a rien de mieux chez les faiseurs de nu du Salon que ce petit bout de bras à découvert sous la manche dans les tons vifs de la robe : la touche, précieuse et forte en même temps, a donné aux modelés de cette chair bronzée une finesse et une consistance excessives : c'est plein de relief, de muscles et de sang. Je ferai remarquer encore l'exécution de la robe, la belle facture des accessoires et la chaleur harmonieuse du coloris dans toutes les parties.

Il y a de la grâce et de la fraîcheur dans le *Rendez-vous* du même artiste. Une jeune femme, assise sur le rebord d'un talus, tourne la tête de profil à gauche, vers un bout de paysage clair, plutôt rêvé que vu. Un peu rentrée en elle-même, sa poitrine ploie, gonflant dans ce mouvement les contours de la gorge. Des mousselines blanches, teintées d'azur, enveloppent la svelte forme de l'amoureuse, et près d'elle, sur les gazons, sont jetés l'ombrelle, le chapeau et les gants. Je ne trouve pas dans cette toile les fins modelés et les délicates valeurs de l'*Attente* : les mains, d'un joli ton rose, du reste, sont peintes dans une pâte qui manque de relief, et la tête, mal attachée aux lignes du cou, mais charmante de santé, demeure un joli morceau gâté par une déplorable anatomie.

Quel joli monde faux que les derrières de paravent de MM. de Jonghe et Goupil. Et combien M. de Jonghe est fin, délicat, maître de lui dans sa fausseté ! Il est maniéré, c'est vrai, mais il l'est avec tant de coquetterie, une grâce si piquante, qu'il n'est pas possible de lui en vouloir. Ses femmes ont des grâces longues, des étirements de chatte, une sorte d'élasticité des nerfs qui en font, parmi les femmes de la peinture, une série à part. Et, tour de force prestigieux, elles vivent presque ! Oui, avec leurs épaules étroites, cette absence de reins, ces poufs qui tiennent lieu de cambrure et ces gorges en crin, elles ont l'air de vivre et leurs anatomies déploient

Hosted by Google

des apparences d'os et de muscles. Mais n'approchez pas, ne les déshabillez pas surtout, ces petites dames si bien dans leurs atours; de tout ce carmin, de cette ombre de chair, de ce trompe-l'œil de la tournure, il ne resterait qu'un peu de poussière et le mannequin. Ce ne sont pas même de petites femmes habillées : ce sont des robes habillées; mais comme elles le sont gentiment! Regardez ces soies, ces velours, ces cachemires : les modelés de la garde-robe feraient croire à l'existence de la chair et de l'os; les robes bouffent, les plis étoffent, on rêve la taille, la gorge, la ceinture. M. de Jonghe est incomparable dans ce petit art du joli et du faux : ses figures sont campées dans des attitudes faciles, coquettes, naturelles, avec des mouvements de tête et de mains pleins de bonheur. C'est croqué plutôt que dessiné, mais si ingénûment, si finement, si chattement surtout, je vous demande pardon pour le mot, car il n'y en a pas d'autre pour caractériser ces tournures distendues, ces ongles rentrés, cette nervosité de corsets faits femmes. La peinture, d'ailleurs, en est fine et spirituelle : des potelés mignons trouent ces chairs poupines et l'inconsistance musculaire de ces dames est peinte d'une manière consistante. Même après Stevens, de Jonghe est quelqu'un.

M. Goupil, moins fin dans ses expressions, son dessin et ses élégances que M. de Jonghe, l'emporte sur lui par la recherche des grâces naturelles et des mouvements justes.

Il ne semble pas, toutefois, que dans la *Nouvelle en province*, l'artiste ait tenu compte de ces rapports des figures entre elles qui constituent la composition. Les trois dames groupées dans la *Nouvelle* n'ont pas de lien explicatif et la petite scène inventée par le peintre manque de signification déterminée. Qu'est-ce que veut dire, par exemple, le mouvement de la jeune femme debout? On comprend jusqu'à un certain point qu'elle vient de recevoir une nouvelle et que la nouvelle est mauvaise Tandis qu'elle se renverse un peu en arrière, sous le coup d'une émotion assez péniblement exprimée, un sourire plisse la bouche de l'amie assise devant elle, mais rien n'excite l'intérêt et ne donne un sens précis à cette comédie qui, peut-être, est un drame. C'est le moment de se rappeler les anciens chez lesquels l'action se présente toujours avec une concision si voulue et une détermination si bien marquée dans toutes les parties. Une composition doit être une synthèse : l'effet des parties y concourt directement à l'effet de l'ensemble, et s'il est permis de mêler à l'action des épisodes, il faut que l'action n'en soit ni ralentie, ni obscurcie, mais, au contraire, rendue plus claire, plus expressive et plus rapide.

Hosted by Google

Il y a, d'ailleurs, de bonnes qualités de peinture chez M. Goupil les figures se détachent des fonds, les plans sont en place, le travail des accessoires est achevé sans préciosité ; mais c'est surtout dans le faire des châles et des soies que M. Goupil montre sa valeur.

M. Goupil est un facturiste consciencieux et il a le sens des élégances modernes ; mais je ne me suis pas encore habitué à le considérer autrement que comme un peintre d'intérieurs. Le jour où il aura peint *une* femme, lui qui a peint tant de femmes, il aura réalisé les espérances que son talent a eu le privilége de faire concevoir.

M. Baugniet comprend la mise en scène de ses petits intérieurs de famille d'une autre manière que M. Goupil, et le mérite de ses compositions est, avant tout, qu'elles sont clairement exprimées. Il cherche à dégager dans ses figures l'expression qui convient au sujet qu'il traite ; il marque les rapports, et, combinant ses toiles dans le sens d'une synthèse, quoique le mot soit bien un peu prétentieux pour sa peinture, il fait concourir à l'ensemble les parties.

La joie de la maison, *Douloureux souvenirs*, *La visite de la marraine* sont bien groupés, avec l'intention de mettre en relief les figures principales, en sorte qu'elles deviennent un noyau dans lequel s'englobe ce qui n'est que secondaire. M. Baugniet a peut-être le tort de ne chercher que le sujet dans ses toiles : dès que son sujet est trouvé, il cesse de pousser plus loin ; mais le sujet n'est qu'un cadre et quand le cadre est tracé, il y faut faire entrer la figure humaine. La figure humaine, pour M. Baugniet, consiste dans de jolies poupinettes, lissées, polies, vernies, qui sont la maman, bobonne et bébé généralement, et ce petit monde s'arrange très-bien des scènes où il se plaît à l'étaler. Malheureusement, le caractère leur manque ; l'artiste, trop préoccupé de son petit bout d'action, de la scène en un mot, n'a pas le temps de chercher la vie pour ses personnages ; on sent qu'ils ont été arrêtés à mi-chemin. Mais M. Baugniet n'en reste pas moins un habile metteur en scène, clair dans ses ordonnances et composant avec facilité. Ses sujets sont plutôt de petits romans intimes, des récits du coin du feu ou bien des élégies de salon ; mais, dans les bonheurs comme dans les tristesses, il garde la mesure, une expansion douce et une sorte de sentiment juste-milieu qu'il n'excède jamais. Ce qu'il veut avant tout, c'est une certaine grâce gentille qui est au joli ce que le joli est au beau, et l'on peut dire de M. Baugniet que la gentillesse est le caractère de son talent. Ses trois toiles du salon seraient de ravissantes histoires à raconter ; le sentiment dans lequel elles sont conçues est aimable et sympathique ; et je me plais à constater,

Hosted by Google

dans les procédés matériels, des progrès évidents. Les fonds sont bien traités, les plans marqués, les détails pleins de finesse, et l'on sent partout un peintre ayant l'amour des choses élégantes. La dame en noir qui, dans la *Joie de la maison*, présente à la perruche un morceau de sucre, se silhouette gracieusement dans le joli intérieur éclairé d'une lumière douce où le peintre l'a assise; et par un travail heureux des demi-teintes, les nuances sombres de sa robe s'accordent aux tonalités des fonds; un coloris fin et des valeurs exactes harmonisent entre eux les accessoires et les figures. Mais il y a des mollesses dans la facture et un certain coup de crayon rond dans le dessin dont je supplie M. Baugniet de se défaire.

M. Verhas, qui expose deux toiles, est un peintre très-distingué dans sa couleur et ses effets. Une certaine tonalité chamois suave et tranquille, accorde son spirituel coloris. La pâte est grasse, légèrement jetée, d'une coulée nette, et la touche modèle justement les reliefs. Les valeurs, très-soignées, très-étudiées, très-exactes, mettent les choses en leur place et fixent la lumière, la fuite des plans, l'esprit des objets. M. Pecrus seul est plus fin, plus vigoureux, plus harmonieux et plus précis, dans des proportions et une tonalité à peu près semblables. Le *Sancho* est un morceau de gourmet; les fonds chamois pâle sont touchés avec une verve et une distinction rares.

M. Sacré n'a pas cette finesse dans son *Souvenir du vieux Bruxelles*; mais on ne saurait trop louer l'expression de la vieille revendeuse qu'il accroupit à la gauche de sa toile, se grillant les mains à sa chaufferette, sous l'étalage de robes, de vieux habits, de chapeaux et de bottes pendillant à la devanture. Les blancs sont un peu crus, mais la peinture est solide, et il y a tous les mérites d'une excellente esquisse dans cette étude sabrée avec fougue. — Très-savoureux aussi le *Moine* de M. Vanderhaeghe : la figure, vivement touchée, s'allume de tons ardents, sur un fond rouge, avec des reflets lie-de-vin dans les modelés.—Mêmes qualités de vigueur et de solidité chez M. Burger, dont l'*Étude* d'homme s'enlève en brun sur gris. —Toute autre est l'exécution du *Page*, de M. Pagliano : la silhouette, spirituelle et précieuse, se détache en damas crevé de satin sur fond bleuté, avec une exécution à la diable, trop semblable aux procédés de l'aquarelle.

J'aime mieux la petite touche fine, rapide aussi, mais plus serrée, de M. Dansaert, dans son *Café sous le Directoire*, une grande page composée avec une crânerie charmante. Les espaces sont bien remplis, l'air baigne les milieux, et par groupes où la tournure, la physionomie, le geste varient, les personnages vont et viennent, cau-

Hosted by Google

sent, font de la politique ou l'amour, en un mélange assorti de culottes voyantes, de chapeaux à cocardes, de gilets à fleurs, de jabots épanouis, de redingotes à boutons d'or. M. Dansaert a le sens des foules; il les détaille, les rassemble, les disperse avec cet ondoiement multiple qui se prête si bien aux lignes et aux couleurs ; et d'un flot de merveilleux, abattu le long des tables, il fait un bouquet vivant, constellé de tons vifs. Il y a, toutefois, dans ces représentations des foules, un danger que M. Dansaert n'évite pas toujours : c'est le papillotement. Par moments, la réunion de toutes ces brillantes couleurs produit sur la rétine un léger vacillement, en dépit de la lumière tamisée au moyen de laquelle l'artiste cherche à les amortir. M. Dansaert connaît la lumière; il la manie, il la promène, la disperse, la brise, en sème les éclats avec une entente réelle des effets; non pas que ses effets soient violents ou excessifs : ils sont tranquilles, au contraire, sobres et doux, particulièrement dans les fonds où les demi-teintes sont toujours très-heureuses. M. Dansaert cherche l'harmonie et il l'obtient par la justesse de ses valeurs. Ses petites figures, lestement croquées, sont à leur place et constituent, pour ainsi dire, chacune un ton. Ce ne sont pas des physionomies individuelles, si vous voulez; ce sont ce que l'argot appelle des binettes; mais toutes ces binettes réunies arrivent à former une physionomie collective qui est la foule.

Je ne veux pas faire de comparaison, mais un rapprochement tout au plus. Mettez à côté de ces Dansaert si grouillants, si animés, si justes d'allures et de ton par places, les Serrure du Salon; ceux-ci deviennent froids, le peu de modelé des figures cesse tout à fait de paraître, les perspectives elles-mêmes s'écrasent. Les fonds, ces fonds jolis et faux, où l'or des pampres brille parmi les rougeurs des vieux murs, encadrent pourtant chez Serrure des groupes bien pris; mais la peinture manque de finesse, et l'on ne voit pas cette émotion du pinceau qui donne une pointe aux sujets d'esprit et d'observation. Quoi qu'il en soit de M. Serrure et de M. Dansaert, le malheur est que tout cet art est un art de défroques, de garde-robe, d'antiquailles; et ils sont comme cela deux cents ou trois cents à se boucher les yeux à la lumière du vrai.

Comme les prodigues, me voici obligé de faire des économies d'encre et de papier si je veux achever jusqu'au bout cette revue qui n'en sera pas une, puisqu'elle se bornera à une simple incursion dans le domaine de la Figure humaine au Salon. Ah! si je n'avais à parler que de Diaz et de Corot! La manière, chez ces maîtres, est tellement spécialisée que leur nom seul évoque immédiatement le souvenir d'une toile connue, et ce souvenir sert à juger celles qu'on

Hosted by Google

ne connaît pas encore. Quel maître homme que ce Diaz ! Son *Retour de Diane* est un bouquet de tons rutilants, jetés, ce semble, à la vanvole, mais si fins, si exquis, je ne dirai pas si vrais, si vraisemblables pourtant, avec un charme d'harmonie, une volupté d'exécution, un amour des belles couleurs, une ferveur de brosse, tant de magie et des qualités si extraordinaires ! Et ne me parlez pas de la faiblesse du dessin, de la rondeur molle des formes, des mains inachevées, de certains fondants où s'atténuent les silhouettes. Diaz a le dessin de sa couleur et rien n'est plus en rapport avec les harmonies diffuses, éparpillées, quelquefois papillotantes de sa palette, que ces lignes qu'on croirait perdues dans des vapeurs brillantes. Mais, quel prestige ! Quelle onction dans cette turbulence ! La composition n'est plus dans le dessin ; elle est dans la couleur, et celle-ci règle, ordonne, commande, avec une puissance souveraine, l'accord des figures et du sujet. Les rose-tendre, les bleu d'azur, les vert d'émeraude, mêlés entre eux dans la gamme savoureuse des tons de fruits mûrs, sont le prétexte, en quelque sorte, de ces groupes riants, conçus comme un bouquet de pèches, de framboises, de poires juteuses, de limons et d'oranges, dans des fonds de fantaisie empruntés à Corrège et Véronèse. Cette belle peinture, si étonnante d'habileté, d'éclat et de fausseté, n'a point son égale pour la sensualité, et c'est par excellence le régal des yeux.

Comme Diaz, Corot a le dessin inachevé, non point incorrect, et il le fond, le dissout, le dissipe en quelque sorte, dans les brumes flottantes de ses grises atmosphères ; à la différence de Diaz qui le noie dans les fondants de la couleur, il le fait fuir dans les perspectives de ses horizons et dans les moëlleux de son air. Et quels horizons ! Quel air ! Comme les silhouettes baignent bien dans les dispersions du vent, de la lumière, de l'espace ! Corot est par excellence le peintre du plein air. Voyez sa *Liseuse*. A la vérité, l'attitude est petite, mais elle garde en ses lignes, peut-être étriquées, je ne sais quoi de renfermé et de chaste : c'est une vierge qui lit. Autour d'elle, en flocons argentés plus fins, plus transparents, plus suaves que ceux de la neige, des brumes légères se dissolvent, et sa carnation, tendrement rosée, reflète les couleurs de la fleur de pêcher dans une tiède matinée de printemps. Et cette *Danse des Nymphes :* Le chœur harmonieux tourne dans les pâleurs d'un crépuscule d'avril ; des lumières nacrées glacent les fonds, et, s'ouvrant au vent qui vient des bosquets, les flottantes tuniques dessinent des visions plutôt que des corps d'hommes et de femmes. Corot et Diaz sont le rêve, plus recueilli chez le premier, plus expansif chez le second ; mais la poésie qu'ils contiennent ne les détourne

Hosted by Google

jamais de cette toute première condition de la peinture, l'exécution, et chacun, dans son genre, a des mérites d'exécution exceptionnels.

Je cite en courant la *Caresse* de M. Villa, page harmonieuse et bien touchée; le *Départ pour la chasse*, de M. Verwée où il y a de l'élégance, une belle prestance d'attitudes chez les dames et deux lévriers couleur isabelle bien découpés sur fond pâle; M. Meerts, un observateur, dont l'*Annonce de mariage* est spirituellement traitée, avec des demi-teintes excellentes dans les fonds, sur lesquelles se détachent d'amusantes silhouettes, un peu grosses d'exécution; les toiles de M. Guglielmi, légères de facture et capricieuses de dessin; M. de Famars-Testas, qu'on a très-malheureusement relégué à la frise; M. Cardon qui s'affirme; MM. Col et Gérard; M. Burgers, original et expressif dans le *Jour de Noce;* le *Départ pour la chasse* de M. Luminais, figures bien touchées sur fond de paysage un peu mièvre; M^me^ Soudan, en progrès dans la *Leçon ;* M. Bource, facturiste pesant, mais metteur en scène consciencieux dans ses représentations des hommes de la mer; M. J. Stark, coloriste dans son *École turque*; M. Cérier, personnel mais inégal dans son *Charlatan*, une toile qui fait penser à Brueghel par son ordonnance, ses types, sa donnée; puis encore les deux tableaux de Huguet avec leur ciel bleu sur lequel se détachent des figures indécises noyées dans une vapeur lumineuse, leurs ombres lilas traînant sur les fines valeurs satinées du sable et le papillotement de tons éclatants qui rappelle, avec moins de magie et de force, les Isabey.

Me voilà au bout, et que de noms j'ai passés, que de choses je me suis abstenu de dire, quelle ébauche imparfaite de ce que j'avais résolu en commençant. Mais, du moins, j'ai tâché d'être juste et, autant qu'il m'était possible, j'ai voulu unir l'indulgence à la justice.

CAMILLE LEMONNIER.

Hosted by Google

POÉSIE.

—

LES HIBOUX.

Un jour, l'empereur des hiboux
Dit : « Voilà trop longtemps que ce soleil nous gêne !
» A nous les oiseaux noirs ! à nous !
» Formons nos escadrons, nous l'éteindrons sans peine. »
Soudain, des cent coins de la nuit,
La gent sombre accourt à grand bruit ;
Ils viennent mille et mille, et toujours et sans cesse,
Ils viennent tous ! C'est un nuage ! une ombre épaisse !
Un épouvantable éteignoir !
« Ils montent au soleil ! » ô triomphant délire !
Ils montent... Le jour naît : à son premier sourire,
Dans la splendeur des cieux, son éternel empire,
Tous les hiboux du monde étaient comme un point noir.

CH. P.

Hosted by Google

BULLETIN DE L'ENSEIGNEMENT.

—

Les écoles laïques de Lyon. — L'instruction publique en Égypte. L'instruction chez les Peaux-Rouges.

Ce siècle ne portera le nom d'aucun conquérant, d'aucune race, d'aucun empire, ni même de la République. Puisse-t-il mériter un titre plus modeste et plus noble et s'appeler: Le siècle des écoles.

Nous parlerons aujourd'hui, d'après nos renseignements personnels, de la création en moins de deux années de 246 écoles laïques communales à Lyon, et de l'instruction en Egypte d'après le livre de M. Ed. Dor.

Enfin, nous trouverons l'instruction jusque chez les Peaux Rouges.

I

De toutes les villes de France, aucune plus que Lyon n'avait vu son enseignement abaissé par le régime bonapartiste. La commission impériale, imposée à cette ville, trop grande aux yeux du despotisme pour pouvoir être gouvernée par des magistrats électifs, avait trouvé commode d'abdiquer l'instruction, et la révolution du 4 septembre trouva à Lyon 63 écoles congréganistes, 48 écoles Lancastre, 5 écoles protestantes, 2 israélites et pas une école municipale.

Les écoles du clergé recevaient 271,000 francs de subsides et les autres 176,000.

Les écoles Lancastre remontaient à 1818. La restauration négligeait l'enseignement. En 1816 le budget de l'instruction était de 30,000 fr. Les libéraux eurent alors un grand devoir à remplir. Ceux du Rhône instituèrent une *Société d'instruction primaire* en vue surtout de rendre l'enseignement scientifique et laïque. 1357 membres y avaient adhéré d'abord, témoignant de l'initiative des citoyens après de récents désastres. Mais peu à peu cette société avait passé en des mains officielles et son enseignement s'était rapproché de celui du clergé; le gouvernement l'encourageait dans cette voie et les subventions augmentaient à mesure de cette abdication morale.

Ainsi, en 1870, Lyon n'avait plus une école communale.

Hosted by Google

Le président du Conseil d'administration des nouvelles écoles municipales, M. Vacheron, qui vient de mourir, a pris soin, dans un discours prononcé à l'occasion de la distribution des prix, le 13 août 1871, de donner une idée de l'esprit qui présidait à cet enseignement impérial ; il a cité le *catéchisme officiel à l'usage de toutes les églises et de toutes les écoles de l'Empire français*, le seul autorisé par décret impérial en 1807. On y lit ceci :

« Les chrétiens doivent aux princes qui les gouvernent et à Napo» léon Ier en particulier, l'amour, le respect, l'obéissance, la fidélité, le » service militaire, les tributs ordonnés pour la conservation de son » trône.

» Parce que Dieu, qui crée les empires et les distribue selon sa » volonté, a établi l'Empereur notre souverain, l'a rendu ministre de sa » puissance et son image sur la terre.

» Ceux qui manqueraient à leurs devoirs envers notre empereur, se » rendraient dignes de la condamnation éternelle (4e commandement, » leçon VIII.) »

Le catéchisme politique, qui faisait partie de l'enseignement obligatoire en Autriche, il y a quelques années à peine, ne parle pas autrement.

« *Que doivent les sujets à leur souverain?*

» R. La vénération.

» *Pourquoi les sujets sont-ils tenus de vénérer leur souverain?*

» R. Parce que c'est Dieu qui l'a ordonné. »

Les programmes répondaient à cet enseignement religieux. Les élèves sortaient des écoles, « sans avoir jamais entendu parler des principes élémentaires de l'hygiène, de la morale, de l'économie sociale, » dit l'orateur.

La réaction était nécessaire ; elle ne se fit pas attendre. Des écoles municipales, avec de bons programmes et un enseignement purement laïque : tel fut le système admis.

ART. PREMIER. « Les écoles sont aussi multipliées que le nécessite la » population de chaque circonscription de la commune de Lyon, *sans* » *avoir égard aux écoles libres.* »

Les écoles protestantes et israélites adhérèrent aussitôt, les écoles de la Société du Rhône furent reprises, avec leur charges, et de nouvelles écoles furent instituées.

Au mois d'avril 1871, le président de la commission constatait que la commune avait 114 écoles primaires ; plus, 28 cours d'adultes qui venaient d'être ouverts et qui étaient déjà suivis par 24,000 élèves des deux sexes.

Sous cette impulsion, le département du Rhône avait, au 31 décembre 1871, 616 écoles de plus qu'en 1870. Dans ce nombre, Lyon, outre ses 72 écoles congréganistes, comptait 246 écoles primaires.

En ouvrant, le 13 août 1871, *la fête des écoles* qui a fait tant de bruit,

Hosted by Google

le maire de Lyon avait dit: « Puisque la génération actuelle a été privée, dans une trop grande mesure, de ces trésors inestimables, il faut les répandre à flots sur la tête de nos enfants. »

La Commune de Lyon tient parole.

L'opposition n'a pas manqué à cette œuvre. Les premiers préfets, MM. Chalemel-Latour et Valentin avaient reconnu et approuvé les actes de la municipalité; mais le nouveau préfet n'a pas tardé à trouver ces mesures illégales; son rapport au Conseil général, dans la session du mois d'août 1872, ne proposait qu'un crédit départemental de 3,000 francs. Les mêmes hommes qui avaient souffert que les commissaires impériaux désorganisassent l'enseignement, malgré la loi du 15 mars 1850, en appellent aujourd'hui à cette loi. Mais un rapport, présenté au conseil général du département par M. Feuillot, s'est élevé contre de telles prétentions, a établi les principes : la gratuité, la laïcité, l'obligation de l'enseignement primaire, et le conseil au lieu de 3,000 fr., a voté 8,000 francs au budget rectificatif de 1872, et 8,000 francs au budget ordinaire de 1873.

***

Les écoles municipales de Lyon sont gratuites. Elles sont laïques. Le règlement dit simplement : « Toutes les familles sont invitées à envoyer leurs enfants aux écoles communales. »

Le discours de M. Vacherot s'explique sur ce point :

« Si nous avons écarté l'enseignement religieux de notre programme, c'est uniquement parce que nous voyons dans l'usage contraire, une usurpation de l'État sur le domaine individuel.

» L'enseignement religieux était à sa place dans les écoles, quand il y avait une religion d'État, et que tout citoyen était tenu d'appartenir à un culte reconnu par lui, quand la distinction n'était pas encore faite entre ce qui relève de la collectivité et ce qui est la propriété de la conscience individuelle.

» Du moment que la liberté de conscience est un principe admis par tous, il doit se retrouver dans les Écoles comme partout.....

» Et puis, messieurs, quelle sécurité pour l'avenir!

» Ces études faites en commun, sans arrière-pensée, par tous les enfants du même âge; cette neutralité, observée par eux, sur toutes les questions religieuses, qui, jusqu'à ce jour, ont divisé les hommes;

» Ne voyez-vous pas, dans ces premiers essais de la fraternité humaine, disparaître les germes de division qui ont fait naître ces épouvantables guerres de religion, dont le retour ne sera plus possible le jour où l'homme aura contracté, dès son enfance, l'habitude de respecter le droit individuel, sous quelque forme qu'il se présente. »

Combien cette réforme est nécessaire, on l'a expérimenté en Belgique, par la loi de 1842.

Rappelons quelques faits.

En divisant les élèves en initiés et en profanes, comme les despotes chrétiens divisaient les hommes en orthodoxes et en excommuniés, la loi jette des germes de division entre des enfants qui devraient être

Hosted by Google

élevés dans les principes constitutionnels de la tolérance, et l'enseignement lui-même excite à ces haines religieuses qui ont tant de fois ensanglanté l'Europe.

On trouve, sous la rubrique « morale et religion » dans le programme des concours de l'enseignement primaire, des questions comme celle-ci :

« Comment faut-il se conduire à l'égard des hérétiques ou des impies qu'on est *obligé* de fréquenter? » (Concours de 1860, province de Brabant.)

En 1859, les élèves de la Flandre orientale étaient interrogés sur la sévérité de Dieu envers les « impies. »

Au sein même de la capitale, il a été constaté, non-seulement dans l'enseignement primaire, mais même dans l'enseignement moyen, de grands abus. M. l'échevin de l'instruction publique à Bruxelles, dans la séance du conseil communal du 29 mars 1866, disait :

« Les faits sont nombreux pour prouver que nous avons été obligés de recourir à des mesures de rigueur. Je puis vous citer quelques-uns de ces faits. Des enfants protestants étaient traités d'hérétiques par le clergé. L'aumônier avait avec les élèves des entretiens dans lesquels il disait des choses extrêmement blessantes pour leurs croyances. On s'est servi des expressions de libres-penseurs, de *gilles*, de *francs-maçons*, pour qualifier tous ceux qui n'étaient pas catholiques. Des plaintes nombreuses ont été adressées de ce chef à M. le bourgmestre. Enfin, à une époque plus récente, un chef d'école nous dit que l'aumônier s'est livré aux *attaques les plus violentes contre les personnes*, et cela à l'occasion de demandes qui avaient été adressées par quelques parents pour exempter leurs enfants du cours de religion. Depuis encore, on m'a signalé que des enfants qui n'appartiennent pas à la religion catholique n'ont pas été traités comme ils devaient l'être. »

La Constitution déclare tous les Belges égaux et également admissibles aux emplois publics. La loi de 1842 écarte en fait des emplois de l'enseignement tous les Belges qui ne sont pas du culte de la majorité et l'on a vu plus d'une fois, comme au moyen âge, des instituteurs et des institutrices repoussés des emplois *pour cause de religion*. (Voir HENAUX, *Rapport au conseil communal de Liége.*)

Les évêques dans leur *Acte d'organisation de l'enseignement primaire*, du 15 août 1846 ont décrété : « (*Art.* 21) L'instituteur aura soin de donner à son école une « physionomie religieuse... à cet effet, il placera à l'endroit le plus apparent de l'école et en face des enfants, *un crucifix et une image de la Sainte-Vierge.* »

Un catholique seul est apte à cette mission. Tout l'enseignement primaire de l'État est donc réservé à une catégorie d'instituteurs, en dépit de la liberté des cultes et de l'égalité des citoyens.

Ce régime abaisse le rôle de l'instituteur :

« L'instituteur, dit encore l'*Acte* des évêques, ne doit entrer dans aucun développement du dogme...

» L'enseignement religieux n'exige ni recherches, ni efforts d'esprit; c'est une *une œuvre de patience.* »

Hosted by Google

Voilà pour l'intelligence.

Voici pour la dignité.

La circulaire des évêques aux curés porte :

« Si l'instituteur ne possède pas l'instruction suffisante, vous l'aiderez, messieurs, à l'acquérir...

» Engagez-le aussi à assister à vos instructions (du catéchisme) où il pourra profiter de votre méthode et de vos explications. »

Voilà l'instituteur au catéchisme du curé !

Il est si vrai que le clergé, de par la loi de 1842, ne voit dans le corps enseignant que ses hommes-liges et dans la loi que la soumission de l'État à l'Église, que cette même circulaire ne parle pas du concours que le clergé prête à l'enseignement, mais dit en propres termes aux curés : « Le concours du pouvoir civil que la loi *vous garantit* (à vous, messieurs les curés). »

Jadis, on disait le concours du bras séculier.

La sujétion est si grande que les instituteurs ont été invités à se rendre à des retraites, dans des séminaires (1) et qu'une circulaire de l'évêque de Liége prescrit aux curés de ce diocèse d'engager *leurs* instituteurs à se rendre à Saint-Roch, pour des exercices pieux.

Le pronom *possessif* n'est-il pas charmant ?

Ainsi, en faisant cette confusion fausse de la religion et de l'éducation, la loi a porté atteinte aux droits les plus saints de la vie morale des citoyens, elle a abaissé l'enseignement moral à un travail de patience, et elle humilie ces apôtres de civilisation qu'on nomme les instituteurs primaires.

Ce n'est pas tout.

La loi reconnaît, proclame la nécessité de l'éducation morale qu'elle rend obligatoire (art. 6), et le ministre d'alors s'écriait (8 août 1842) :

« Nous proclamons l'instruction inséparable de l'éducation ; nous ne » voyons d'enseignement complet que dans l'instruction jointe à l'édu- » cation morale et religieuse... »

Cependant par une contradiction flagrante, la loi exclut de cette obligation, prive de cette éducation si nécessaire, ce qu'on appelle les dissidents c'est-à-dire les élèves qui ne sont pas du culte de la majorité. On a le droit de soustraire ses enfants à l'enseignement religieux, sauf à ce qu'ils soient regardés dans les écoles comme des pestiférés; mais en les soustrayant au dogme, on les prive de tout enseignement moral ! L'instruction est inséparable de l'éducation ; n'importe ! on les sépare et on donne à ces jeunes parias l'instruction seule !

Ces écoles ont un enseignement moral. Le programme général et spécial porte en tête des branches de l'enseignement : la morale et l'hygiène,

(1) « Dans le Luxembourg, on a forcé les instituteurs à faire des retraites de quinze jours dans un séminaire ; l'inspecteur ecclésiastique convie les instituteurs laïques et cette exhortation vaut presque un ordre. » *(M. Peemans*, Conseil provincial du Brabant, session de 1863.)

Hosted by Google

comme si l'on avait voulu du premier mot marquer ce double intérêt : le développement du corps et de la conscience. Puis viennent la lecture, l'écriture, le calcul, l'histoire, l'histoire naturelle, le dessin, le chant, la géographie, la physique et la chimie et l'économie sociale.

Le jeudi est consacré aux langues modernes.

L'enseignement de la gymnastique manque, et c'est une lacune incompréhensible, s'il n'est pas compris dans l'hygiène.

II

L'Instruction publique en Égypte, par V. Édouard Dor. — Paris. — A. Lacroix et Ce septembre 1872.

Ce livre mérite d'être résumé.

C'est de notre siècle que date la renaissance de l'Égypte. Cette belle contrée du Nil qui eut des capitales comme Memphis, Thèbes et Alexandrie, et qui fut deux fois le centre de la civilisation, était tombée dans une obscurité historique presque complète. Ni le génie de la Grèce, ni le christianisme, ni l'Islam n'avaient pu conjurer le mal. L'instabilité de la vie, l'égalité dans l'esclavage, la paix dans l'abaissement ne produisent que la mort, et l'Égypte des Pharaons et des Ptolémées, qui avait eu une population de 8 millions d'habitants, était réduite, au commencement de ce siècle, à 3 millions d'êtres humains en décadence.

Bonaparte conquit l'Égypte et Mehemet-Ali la régénéra. Cinq ans après le traité par lequel la France s'engageait à évacuer l'Égypte, Mehemet-Ali commençait l'œuvre de renaissance.

La première condition de cette régénération était nécessaire, mais dangereuse ; ce peuple devait renaître soldat, et toutes les réformes s'en ressentirent ; une cause nouvelle d'épuisement paralysa ses efforts : pour se relever, il dut dépenser deux fois plus de force qu'il n'en eût fallu dans un siècle de paix. Mais c'est un grand spectacle de voir ce général des troupes Albanaises se mettre dans son camp à apprendre lui-même à lire et à écrire et, en organisant la victoire, instituer des écoles.

L'instruction en était en Égypte où l'avaient laissée les Arabes. Mais leur action avait été si puissante qu'après huit siècles leurs institutions scolaires conservaient encore de la vitalité. Le système des Waqfs ou donations, inauguré par Omar, avait doté à la fois des mosquées et des écoles, et ces donations avaient pris un développement tel qu'elles avaient nécessité la création d'un ministère particulier, qui existe encore : le divan des Waqfs.

Ces écoles ont une architecture qui présente souvent le type accompli de l'art arabe, au xve ou au xvie siècle ; l'auteur la décrit avec soin.

Le clergé y donne un enseignement que domine la lecture du Coran. Le fiqui est à la fois un instituteur et une sorte de frère lai qui lit le Coran dans les soirées de famille et dans toutes les cérémonies : la circoncision, le mariage, l'enterrement. Il vit de peu.

Hosted by Google

Un premier obstacle à l'enseignement se rencontre ici dans la lecture du Coran, appris par cœur, et dans la pauvreté et l'ignorance du fiqui.

Un autre obstacle est l'organisation du Harem où la femme n'est presque jamais mère de famille et toujours ignorante. « Les connaissances primaires ne sont vraiment répandues que là où la mère sait lire et écrire, » dit très-bien M. Dor.

Ces écoles sont en plein air, à l'abri du soleil ; l'élève reste accroupi et se balance en répétant sa leçon, il n'a point de pupitre et tient de la main gauche des tablettes sur lesquelles il est tenté de se courber, de façon à contracter bien vite la myopie qui est avec la cécité un des fléaux de l'orient.

L'arithmétique est peu enseignée ; la géographie moins encore, et plus mal, et la cosmographie n'y est qu'un tissu d'absurdités religieuses dont M. Dor, nous donne une idée. C'est que le but n'est pas scientifique : on veut donner à l'élève une connaissance superficielle de la « loi sainte. »

Quand le ministère essaya d'introduire l'enseignement des mathématiques élémentaires, les maîtres d'écoles s'y refusèrent et continuèrent à enseigner à lire seulement les nombres.

Aussi les résultats sont relativement satisfaisants pour la lecture et l'écriture, mais l'instruction est presque nulle.

Les arabes n'ont point d'écoles de filles. « Il y a de longues années que le ministère parle de l'ouverture prochaine d'un vaste établissement d'instruction pour jeunes filles. Les plans sont faits, les travaux même commencés, mais on en est resté là. »

* * *

Les autres confessions ont établi des écoles. Les Coptes possèdent six écoles primaires au Caire, et si l'on y trouve les mêmes défauts que dans l'instruction arabe ; si les psaumes et les évangiles y remplacent le Coran ; si, de plus, ces écoles semblent se cacher encore, comme au temps de la persécution, dans les rues les plus malsaines, et n'ont rien de la belle architecture des écoles arabes, — un avantage considérable apparaît aussitôt : Les Coptes ont des écoles de filles.

L'auteur nous intéresse en racontant sa visite à ces écoles. C'est avec peine qu'on en franchit le seuil ; toutes ces petites filles tiennent leur voile sur la bouche et l'institutrice a donné l'exemple. La propreté de l'école étonne et réjouit ; les petites toilettes sont éclatantes. La leçon continue ; la confiance renaît ; les voiles tombent et un charmant spectacle vous est donné par ces filles de 5 à 13 ans, ces dernières presque nubiles, assises sur le carrelage, et regardant le visiteur de leurs grands yeux noirs cerclés. Les exercices de chant sont ce qu'on peut entendre de mieux en Égypte, les travaux à l'aiguille sont remarquables, l'écriture est correcte, quelques élèves montrent même de l'habileté au calcul, et l'on trouve avec satisfaction la preuve que

Hosted by Google

l'instruction de la femme n'est pas aussi incompatible qu'on le croirait avec la vie orientale.

Cet enseignement est gratuit.

Les juifs ont aussi des écoles. Ils en ont quatre au Caire : deux écoles plutôt gardiennes que primaires, où les sexes sont réunis, et deux bonnes écoles primaires dont la rétribution est de 1 fr. 20 à 2 fr. 60 par mois. Ils en ont quatre à Alexandrie, où la rétribution varie de 10 à 15 fr. par mois; plus, deux écoles gratuites, l'une pour garçons, l'autre pour filles. L'instruction y est mieux organisée et l 'on y enseigne presque partout l'italien, si utile dans ces régions aux transactions commerciales.

Les coptes catholiques ont des écoles dans la Haute-Égypte, et les Syriens maronites en ont trois au Caire.

Le vice-roi a doté les écoles coptes; il a donné aux quatre écoles du Caire un fonds de 612 hectares; ce qui fait que le patriarchat peut disposer de 48,000 fr. par an pour ce service scolaire.

*
* *

Mais ce qui intéresse le plus dans l'enseignement en Égypte, ce sont les écoles nouvelles qui datent de Mehemet-Ali. Cette réforme était avant tout militaire; car le vice-roi avait tout à créer pour la défense du pays. Mais il comprit que l'instruction civile est le plus puissant auxiliaire de l'armée et de l'administration et il fonda de nombreuses écoles.

Il y eut des écoles d'état-major, de cadets, d'artillerie, de marine, d'infanterie, de médecine et même de musique militaire. L'école primaire suivit le régiment partout : le soldat apprenait la lecture en même temps que l'exercice; et 50 écoles primaires furent établies dans les chefs-lieux de district. Il faut y ajouter une école de langues et un grand collége où Mehemet-Ali fit entrer ses fils. Mais lorsque la lutte qu'il avait soutenue pendant dix ans fut suspendue, et que l'armée de Mehemet fut réduite à 12,000 hommes par un traité, l'instruction publique paya cher cet échec du vice-roi.

Ses successeurs reprirent l'œuvre tombée, dotèrent de nouvelles écoles à l'européenne, et finirent par considérer l'éducation comme un intérêt général, indépendant de la question militaire. Ismaïl-Pacha a surtout compris cela, et le ministre actuel de l'instruction publique, Ali-Pacha, rédigea la loi du 10 raggab 1284 (1866) qui organise l'enseignement public en Égypte.

Cette loi embrasse l'enseignement primaire, secondaire et supérieur.

Le premier but de la loi est d'établir une certaine égalité entre les écoles existantes pour les rendre aussi bonnes que possible. Sans toucher à l'institution des waqfs et à leur indépendance, le ministre ordonne l'assainissement des écoles qui peuvent être améliorées, la vente des mauvaises, le remplacement de celles qui sont situées dans un local malsain et l'agrandissement des écoles insuffisantes.

Hosted by Google

Le programme aussi est modifié. Le minimum des écoles de villages doit être la lecture, l'écriture et la valeur numérique des nombres; mais toute école de ville doit enseigner aussi l'arithmétique, le commerce, la grammaire, l'histoire ancienne, la géographie, une langue moderne et les principes de la politesse.

Un plan est choisi pour les écoles neuves. Le médecin du quartier veille à la propreté des écoles et à la santé des élèves, et le sort des fiqui est amélioré. Si le revenu d'un waqf est insuffisant, le gouvernement y supplée. La fréquentation est gratuite; un appel est fait à ce sentiment de bienfaisance qui depuis 8 siècles a fondé les waqfs, et le vice-roi donne l'exemple em dotant le budget des écoles d'une propriété perpétuelle de 9,000 hectares.

Pour autant qu'on puisse être bien renseigné, l'Egypte compte aujourd'hui 1,223 écoles primaires arabes, que fréquentent 44,199 élèves. Le Caire, le vieux Caire et Boulak ont ensemble, sur 600,000 habitants, 293 écoles et 9,883 élèves, ce qui fait 1 élève sur 61 habitants. Cette proportion varie dans les collèges, d'un élève sur 337 habitants à un sur 342.

En 1848, d'après le rapport d'Ismaïl Bey, les écoles n'étaient fréquentées que par 11,370 élèves; elles en ont aujourd'hui, d'après M. Dor, 44,199.

* * *

Ces écoles ne sont pas les seules. En 1844, Mehemet Ali avait appelé les Sœurs de Saint-Vincent et les Pères Lazaristes, pour donner des écoles aux colons catholiques. Les sœurs créèrent une école et les pères une église, et comme la donation leur imposait une école, ils appelèrent les Petits-Frères. En 1859, Saïd Pacha donnait aux Petits-Frères le riche immeuble du Qoroumfesch, au Caire, plus une somme de 30,000 francs. Ismaïl Pacha a suivi l'exemple. Lors de son avènement, il donna 50,000 francs aux Clarisses, avec une subvention annuelle de 12,000 kilog. de blé. Les Sœurs de Saint-Vincent reçoivent de même chaque année une large distribution de céréales.

En 1846, Sainte-Thérèse de Rumpt fondait au Caire une école des Sœurs du Bon-Pasteur, et les Sœurs Clarisses ouvrirent aussi une école au Caire en 1859.

L'enseignement laisse aussi à désirer dans ces écoles; la mémoire y est plus cultivée que l'intelligence, et l'on retrouve là comme ailleurs ces petits livres d'éducation qui ne peuvent former que des « générations de crétins. » L'auteur, pour en donner des exemples, est obligé de passer sous silence ceux qui ne sont pas assez décents pour les lecteurs, et il cite la guérison miraculeuse de Rose Rousseau, d'Orléans, atteinte d'une hydropysie abdominale, et d'une jeune fille de Féroles, qui souffrait d'un abcès au sein gauche.

L'Imitation de Jésus-Christ, au lieu du Coran; plus, des lectures d'une

Hosted by Google

« pédanterie bigote, » voilà la seule différence entre l'enseignement des frères et celui des anciens fiqui.

Cela n'empêche pas l'école des Petits-Frères de produire 71,500 fr. par an, qui suffisent à l'entretien de la congrégation et de l'école gratuite qui est annexée à l'école payante.

Les missions protestantes suivent de près. De 1855 à 1866, les américains établissent des écoles en diverses villes; les missions écossaises, une à Alezandrie ; les missions anglaises en patronnent une au Caire et une à Alexandrie.

Les protestants ne séparent pas les élèves payants des autres et l'égalité règne dans l'école. Leurs écoles de filles attirent même un bon nombre de jeunes musulmanes, qui ne ferait qu'augmenter si ces écoles devenaient laïques.

Les deux écoles féminines de la mission américaine, au Caire, ne sont pas moins remarquables.

Ici la pédagogie, si défectueuse ailleurs, apparaît sous l'habile direction de Miss Wathely.

A Alexandrie, elles sont pour les deux sexes et la mission écossaise a fait de même. L'école allemande d'Alexandrie a un autre caractère, elle applique partiellement la méthode Frœbel et prend une tournure laïque.

On verra par le tableau que nous publions, que c'est aux coptes catholiques, aux frères de la doctrine chrétienne et aux missions américaines que l'Égypte doit le plus d'écoles primaires, et que les Égyptiens ont commencé à admettre les deux sexes comme les missions américaines.

***

Si les écoles arabes amènent les écoles confessionnelles, les écoles des missions appellent les écoles laïques.

Il y a en Égypte des écoles laïques.

Le but primitif des Waqfs : l'étude du Coran, a déjà fait place dans les écoles arabes à un enseignement véritable; déjà « l'emploi des prières si poétiques des fiqui devient plus rare dans les écoles. » — « Les musulmans les plus orthodoxes, dit M. Dor, ne les répètent qu'en souriant. »

Cet esprit moderne, qui envahit l'islamisme, a créé en Égypte des écoles où des musulmans n'hésitent pas à envoyer leurs enfants.

La colonie grecque et la colonie italienne n'ont pas voulu « laisser l'éducation de l'enfance entre les mains de leurs prêtres »; elles ont fait les plus grands efforts pour créer des établissements laïques. L'initiative d'un seul homme y a suffi quelquefois et M. Dor cite le nom des Abed, des Figari, des Dauphin, comme ayant droit à la reconnaissance publique.

En 1860, les deux frères Raphaël et Anania Abed fondèrent le collége grec du Caire; non contents d'avoir supporté presque à eux seuls les frais de construction, ils subviennent encore aujourd'hui aux frais de

Hosted by Google

l'établissement pour une contribution annuelle qui varie entre 25 et 30 mille fr.

Les premières classes comprennent l'enseignement primaire, d'après l'enseignement mutuel de Lancastre.

Le collége grec d'Alexandrie a aussi une classe inférieure d'après la même méthode.

Une école grecque pour jeunes filles au Caire, une à Alexandrie complètent cet enseignement.

L'œuvre de M. Dauphin est plus générale; elle s'adresse à toutes les nationalités, à toutes les confessions, et met en pratique « le grand principe de solidarité. » Fondées par des cotisations particulières, soutenues par le prince héritier, Mohammed-Tusfik-Pacha, ces écoles, libres, gratuites et universelles, s'installèrent le 1er septembre 1868 à Alexandrie. Lorsque le zèle des souscripteurs fléchit, le prince les maintint par une dotation annuelle de 12,000 fr.

Des classes du soir pour adultes y sont annexées.

L'école du jour profite aux Européens : sur 247 élèves inscrits en 1869-70, 149 étaient européens, 8 algériens, 91 égyptiens. Les classes d'adultes, au contraire, sont plus utiles aux indigènes : sur 450 élèves, 158 étaient de la colonie, 18 algériens, 1 persan et 273 sujets ottomans.

Le budget de ces écoles est encore modeste; y compris les 12,000 fr du prince, elles ne peuvent dépenser par an que 19,200 fr. et elles se maintiennent ainsi, avec quelques abus dont M. Dor conseille la réforme.

* * *

L'enseignement primaire se mêle ici à l'enseignement secondaire. Ce dernier n'a pas été négligé en Egypte.

Les waqfs ont aussi servi à fonder des colléges, il en reste deux. Le gouvernement conserve 4 anciens établissements moyens et la loi de 1868 en a décrété 7, dont deux fonctionnent au Caire. Enfin, l'initiative privée moderne des missions ou des colonies en a institué sept.

Nous en donnons la statistique d'après M. Dor.

Les subventions royales n'ont pas manqué à ces établissements; dès la création du collége italien d'Alexandrie, Saïd Pacha lui assura une dotation de 60,000 fr. à laquelle il joignit le don d'un terrain qui ayant dû être exproprié a augmenté de 40,000 fr. ce capital. Enfin cet établissement a été reconnu comme collége royal et il touche annuellement à ce titre 30,000 fr. Il faut joindre à ces ressources la rétribution scolaire qui s'élève à environ 6,000 fr. et rien de cela ne suffirait pour faire de cette école la première de toutes, si son directeur, M. Pagani, n'était un véritable pédagogue.

Hosted by Google

.*.

L'enseignement supérieur a de nombreux établissements en Egypte. Les riches arabes ne se contentaient pas de créer des écoles primaires et des colléges, leurs donations s'étendaient à toutes les branches supérieures des études. La premiére école de médecine a été créée par eux, et, comme l'enseignement était inséparable du culte, les grandes mosquées furent de véritables universités arabes.

Leur nombre a considérablement diminué aujourd'hui ; pendant que les universités d'Europe s'émancipaient, l'enseignement des mosquées se pétrifiait pour ainsi dire.

L'El Azhan est aussi vieille que le Caire. Elle fut fondée en 970, un an après la capitale, et subsiste encore. La dimension de ses bâtiments est telle, qu'en 1798, lors de la révolte du Caire, elle put abriter 15,000 insurgés, et il fallut que le général français la fît canonner pour qu'ils se rendissent.

Des milliers d'étudiants s'y sont réunis pendant huit siècles. Tandis que les grandes facultés de Damas, de Bagdad, de Bassore, disparaissaient, l'El-Azhan gardait au Caire son université, qui compte encore aujourd'hui 9668 élèves des diverses sectes musulmanes.

Les étudiants y sont classés dans des quartiers différents d'après leur pays natal. M. Dor en donne la répartition exacte. L'Égypte y prend la plus grande place. La Syrie y envoie 231 étudiants, les Berbères, 37. L'Algerie et le Maroc 85, l'Afrique 77, et il en vient de la Mecque, du Kourdistan, de Mésopotamie, de l'Inde et de Java.

Partie d'une simple étude grammaticale du Coran, cette université, avec ses 314 professeurs, en est arrivée à embrasser la théologie et le droit. Elle était régie depuis neuf siècles par la coutume ; une loi la réorganisa en 1872 et cette première réforme en appelle d'autres qui ne peuvent tarder à suivre.

L'enseignement s'y divise en quatre sections : les deux premières consacrées à ce que nous appellerions les hautes humanités ; la troisième à ce que nous appellerions la philosophie et la théologie, la quatrième au droit.

Il est impossible aux Européens de se prononcer sur la valeur de ces études. Ce que l'on peut affirmer, d'après notre auteur, c'est qu'elles sont trop machinales, et représentent le passé, une grande civilisation morte, plutôt que l'avenir. Ce qu'on y remarque surtout, c'est un enseignement mutuel où s'exercent les élèves et où se développent les facultés des futurs professeurs, sous le jugement de leurs condisciples. Lorsque, dans la grande salle de 3000 mètres carrés, les élèves sont réunis par groupes accroupis autour de leurs maîtres, ou que d'autres, semblables aux anciens moines, copient des manuscrits, si la voix de Muezzin s'élève et crie : Dieu seul est grand ! l'étude cesse, l'esprit de secte disparaît, et tous, élèves et maîtres, se tournent vers l'Orient pour y

Hosted by Google

porter chacun la prière de son choix. Alors on peut dire ce que Montaigne disait de la *vastité* des églises gothiques : « Ceux mesmes qui y entrent avec mespris sentent quelque frisson dans le cœur. »

*
* *

On a pu juger par un chiffre du terrain que l'Égypte moderne avait conquis sur le désert de l'ignorance. En 20 années, le nombre des élèves y est monté de 11 mille à 44 mille.

Ce qui reste à défricher est plus considérable encore, et un chiffre peut l'établir de même. Ce n'est pas 44 mille élèves qu'il faudrait à l'Égypte, mais 350 mille, et si l'on y joint les filles, 850 mille.

Que d'efforts, que de réformes ne faudra-t-il pas pour en arriver là ! Déjà la loi a commencé son œuvre et l'initiative privée n'est pas restée inactive. Les principes vitaux de ces réformes sont compris, mais de grandes difficultés se présentent.

La tolérance existe et se répand. Nous avons vu le vice-roi subsidier l'enseignement de toutes les sectes, des écoles universelles se créer et les écoles confessionnelles elles-mêmes, comme celles des Coptes, être assez tolérantes pour que des musulmans y envoient leurs enfants.

Le gouvernement fait de même ; l'enseignement religieux seul se donne séparément, dans la première classe de ses écoles. Pour le reste, toutes les sectes n'en font qu'une.

La gratuité se répand aussi et déjà les ministres du vice-roi ont songé à rendre l'instruction obligatoire. Quelle leçon pour certains Etats de l'Europe si l'Egypte les devançait sur ce point !

Enfin, la question de l'enseignement des filles a fait des progrès dans la pratique. Mais là, comme partout, les mêmes obstacles se présentent.

La question militaire domine encore. Le 11 février 1871, le ministre de la guerre trouva nécessaire de renforcer le corps des officiers de l'armée et des étudiants de l'école militaire : que fit-il ? Il choisit dans les écoles les jeunes gens qui lui convenaient, et prit à l'école préliminaire 144 élèves sur 490 ; à l'école préparatoire, 65 sur 600 ; à l'école polytechnique, 96 sur 110. Ce fut une véritable razzia d'étudiants, une *presse* réelle de soldats de terre. On conçoit que cet antécédent soit peu fait pour engager les parents à envoyer leurs enfants dans ces sortes de souricières.

La question religieuse sera moins génante qu'en Europe. Mais la lecture du Coran doit absolument être réduite.

Une autre cause entrave le développement des écoles en Egypte. Le budget du divan des écoles qui s'est élevé au commencement du règne actuel jusqu'à 1,820,000 fr., a baissé, par l'insuffisance des ressources, jusqu'à 1,378,840 fr. (1871), Mais la générosité du khédive est intervenue encore. Voici comment : L'art. 10 de la concession de l'isthme de Suez, en attribuant à la Compagnie et en libérant d'impôt pendant 10 ans

Hosted by Google

tous les terrains arrosés par le canal d'eau douce qui devait relier le Caire à Ismaïlia, a produit en Egypte un de ces faits extraordinaires qui montrent qu'il suffit de placer une population dans des conditions de travail et de progrès pour qu'elle travaille et progresse : Le bedouin du désert s'est fait agriculteur, et ce développement de la culture, libre d'impôt, ne peut que s'accroître. Devant cette sorte de révolution économique, le vice-roi a voulu racheter ces propriétés à la Compagnie; il reprit ces 9,000 hectares et en fit don au budget des écoles. Mais l'administration spéciale de ces biens coûtant trop au divan des écoles, le vice-roi les replaça dans son domaine et changea cette donation en une redevance fixe de 600,000 fr. l'an,

Cependant toutes ces sommes réunies, y compris le produit des colléges nouveaux, ne peuvent suffire aux écoles gouvernementales; les autres ressortissent du divan des waqfs. Car un grave abus, le plus nuisible de tous, entrave tout progrès. L'Etat, comme on le fait en Europe pour les écoles militaires, s'est cru obligé d'abord de loger, de nourrir, de vêtir et de salarier les élèves de ses colléges. De la sorte, chaque élève qui ne coûte à l'État pour l'enseignement que 265 frs. par an, lui coûte avec les frais d'entretien plus du double : 676 fr. A ce compte, les deux millions dont dispose à peu près tous les ans le divan des écoles, devraient être portés à la somme impossible de 200 millions.

Cette réforme est la plus indispensable de toutes.

L'Égypte a d'autres avantages, que compensent d'autres difficultés. Le fiqui y est honoré. « C'est là, dit M. Dor, le plus beau côté du système scolaire arabe »; et le caractère laïque du fiqui le rend plus propre à un enseignement universel. Mais il est peu payé et sa situation n'a pas été déterminée par les lois nouvelles.

L'Égypte, comme l'Europe, doit éviter de créer ce que l'auteur appelle, à juste titre, un prolétariat de maîtres d'école.

On voit que ces questions sont les mêmes partout.

Les professeurs de collége sont plus favorisés et l'enseignement supérieur est largement rétribué. M. Dor donne le nom des professeurs et le chiffre de leurs appointements. Ils vont de 1,500 francs pour les répétiteurs, à 7,000, 12,000, 15,000 et jusqu'à 20,000 francs pour les directeurs.

La méthode surtout est défectueuse. Il n'y a pas en Égypte une seule école normale; sauf quelques directeurs formés en Europe, toute idée de pédagogie est absente de l'enseignement, et l'éducation est nulle.

Le ministre qui s'est montré sage administrateur, n'a pas été aussi bon pédagogue. Il y aura beaucoup à faire pour réaliser ces sages paroles de la loi :

« ... L'éducation doit donner à la fois le savoir et la bonté... Les instituteurs s'efforceront de s'acquitter de leur tâche... d'une manière appropriée à l'âge, à la santé et au caractère des élèves... Ils agiront avec eux comme avec leurs propres enfants dont ceux-là tiennent la place... Ils leur feront comprendre les conséquences de la moralité et

Hosted by Google

de l'immoralité, et l'utilité qu'il y a à s'habituer dès la jeunesse à la vertu. »

Nous regrettons de ne pouvoir reproduire le texte de cette loi. Ce soin appartient aux publications spéciales. Ce que nous n'avons pu faire, c'est de donner une idée de la justesse et de la hauteur de vues qui règnent dans ce livre, qu'aucun résumé ne peut remplacer, qui doit être lu et dont la place est marquée dans la bibliothèque de tous les amis de l'éducation générale.

Voici le résumé des statistiques publiées par M. Dor :

ÉCOLES PRIMAIRES EN ÉGYPTE.

I. — ÉCOLES ARABES.

MOUDYRIEHS.	Villes et districts.	Nombre d'écoles.	Nombre d'élèves.	Nombre d'habitants pour un élève.
MÉNOUFIEH	Menouf.....	13	650	1 sur 57.
	Les districts	131	5.580	
ASSYOUT	Assyout.....	24	1.320	1 sur 53.
	Les districts	133	6.482	
LE CAIRE.....	Le Caire, le Vieux-Caire et Boulak.	295	9.883	1 sur 61.
	Rosette.....	14	385	1 sur 78.
	Alexandrie	46	3.284	1 sur 85.
GHIRGEH	Souhadi.....	8	300	1 sur 90.
	Alkhim.....	12	450	
	Ghirgéh.....	7	280	
	Les districts	97	3.100	
DAKHALIEH	Mansourah	22	663	1 sur 124.
	Les districts	66	1.995	
BÉNISOUEF.....	Bénisouëf.....	10	315	1 sur 160.
et	Bouche	4	85	
FAYOUM	Medinet el Fayoum	24	652	
	Les districts	44	1.441	
GALIOUBIEH	Benha	6	240	1 sur 173.
	Galioub	6	110	
	Les districts....	32	632	
MINIÉH	Miniéh.....	14	461	1 sur 248.
	Bénimazar.	2	75	
	Fechn.....	6	252	
	Les districts	19	742	
GHARBIEH	Tanta.....	26	500	1 sur 300.
	Les districts	85	2.161	
GHIZÉH	Ghizéh.....	15	244	1 sur 361.
	Les districts	8	310	
CHARQUIEH	Zagazig	14	463	1 sur 343.
	Les districts	19	556	
BÉHÉRAH	Damanhour	21	582 (*)	—
PROVINCE DE MEMPHIS et des PYRAMIDES.....		—	— (**)	1 sur 361.
	TOTAUX....	1.223	44.199	

(*) L'inspection des districts du Béhérah n'a pas eu lieu et l'auteur ne donne pas la population.

(**) Ces chiffres manquent.

Hosted by Google

ÉNSEIGNEMENT MOYEN.

I. — Collége des Waqfs.

		Écoles.	Prof.	Élèves.	Budget annuel. Fr.	Dépense par élève. Fr. C.
Alexandrie ..	Collége de Ratib-Pacha ...	1	5	60	2.808	46 80
	— des Waqfs	1	4	100	2.340	23 40

II. — Anciennes écoles du gouvernement.

Le Caire	École préparatoire	1	22	309	56.472	182 76
	École préliminaire de Darb en Nasrieh	1	23	570	41.028	71 98
Syout	École.....	1	10	200	20.124	100 62
Benha.....	École.....	1	11	300	17.004	56 68

III. — Nouveaux colléges du gouvernement.

Le Caire	Collége de la Qerabieh....	1	10	143	8.658	60 54
	— de la Qalaoum	1	8	122	6.066	49 23

IV. — Colléges européens.

Alexandrie ..	Collége italien.....	1	12	137	31.600	230 65
Le Caire	Collége grec	1	8	92	15.060	163 70
Alexandrie ..	Collége et école primaire grecque.....	2	8	187	27.900	149 20
Le Caire	Collége juif.....	1	5	83	8.400	101 20
	Collége copte du Patriarcat	1	18	243	12.893	53 06
	Collége du Hart Saqqaï...	1	8	125	3.822	30 58

V. — Missions.

Le Caire	Collége américain.....	1	8	132	6.509	49 32

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

	ÉCOLES	Profess.	Élèves.	Dépense. Fr.	Coût de chaque élève. Fr.
Le Caire	*d'égyptologie*	1	3	9	26.240	2.916 00
Vieux-Caire ..	*de pharmacie*.....	1	6	21	40.248	1.916 57
	de médecine.....	1	14	46	100.464	1.569 75
Le Caire	*polytechnique*.....	1	15	72	80.808	1.122 33
Boulak.....	*des arts et métiers*	1	11	40	35.256	881 40
Le Caire	*de droit*.....	1	6	44	28.424	646 00
Vieux-Caire ..	*de sages-femmes*	1	6	44	16.224	308 73
Le Caire	Comptabilité et arpentage..	1	3	9	9.360	212 73
	L'El Azhar.....	1		9668		

Hosted by Google

II. — ÉCOLES CONFESSIONNELLES.

1. Villes. — Écoles catholiques.

		Nombre d'écoles.	Professeurs.	Garçons.	Filles.
Le Caire	*Petits-Frères.*				
	Écoles gratuites	1	26	150	
	— payantes.	1		155	
Alexandrie (1)....	— gratuites	1	38	277	
	— payantes	1		353	
	P. Lazaristes.				
	Pensionnat	1	13	62	
	Orphelinat	1		32	
	École grecque cathol.	1	1	30	
Syout	*Coptes catholiques...*	1	1	37	
Takhta.....	»	1	2	40	30
Akmin	»	1	2	50	13
Ghirgéh	»	1	2	30	25
Kénéh	»	1	1	20	
Nagadéh	»	1	1	20	
Port Saïd.....	*P. de la Terre-Sainte*	1	3	52	
Le Caire	*Coptes*	2	6		136
	Bon-Pasteur.				
	Externat	1	3		175
	Pensionnat.....	1	5		42
	Orphelinat.....	1			48
Port Saïd.....	École-asile.....	1	3		58
Le Caire	*Clarisses.* Externat et pensionnat	1	8		67
	Orphelinat	1	4		70
Boulak.....	*Clarisses*	1	5		45
Mansourah.....	»	1	4		28
Alexandrie	*Sœurs Saint-Vincent.*				
	Pensionnat	1	20	100	180
	Orphelinat	1			120
	Asile.....	1			100
	École gratuite.....	1			600

2. — ÉCOLES PROTESTANTES.

Le Caire	*Missions américaines.*	2	5		101
Alexandrie	Id., pour filles.....	1	5	49	24
Mansourah.....	»	2	4	35	30
Médineh el Fayoum	»	1	4	35	36
Syout	»	2	3	40	16
Kous.....	»	1	2	20	4
Le Caire	*Missions anglaises...*	1	4	160	60
Alexandrie	*Missions écossaises ..*	1	10	26	54

(1) Alexandrie possède en outre un nombre assez considérable d'écoles particulières et surtout de pensionnats de jeunes filles. (*Notes de l'auteur.*)

Hosted by Google

3. — ÉCOLES JUIVES.

ALEXANDRIE	Écoles gratuites.....	1	5	104	
	— (feu Osima).....	1	4	41	12
	— gratuites pr filles.	1	3		85
PORT SAÏD	École juive.....	1	1	15	

4. — ÉCOLES GRECQUES.

LE CAIRE	Éc. grecques de filles	1	2		100
ALEXANDRIE	École de Ras et Tin..	2	10	246	
	— Samaripa.....	1	6	28	
	École de filles.....	1	4		95

III. — ÉCOLES LAIQUES (1).

LE CAIRE	Éc. italienne gratuite	1	3	45	
	— Tommasi	1	2	30	
ALEXANDRIE	Écoles gratuites universelles.....	1	8	105	
	École allemande.....	1	6	75	
	Id., pour filles.....	1	2		26

III.

Ce n'est pas seulement en Égypte, c'est chez les Peaux-Rouges que nous allons trouver l'instruction. La Confédération des douze tribus indiennes de l'Amérique du nord vient de publier un rapport sur l'instruction dans la République indienne.

La taxe qui y est prélevée chaque année, sur chaque tribu, pour les écoles, s'élève à 700,000 francs ; le nombre des élèves est de 5,000. Les professeurs vont se former dans les collèges des États-Unis, aux frais du gouvernement, et une seule tribu, celle des Chickassaws, affecte chaque année une somme de 140,000 francs à l'instruction de soixante normalistes.

Nous tâcherons de faire connaître à nos lecteurs ce rapport dans tous ces détails.

Les Peaux-Rouges vont-ils donner l'exemple aux Européens ?

*
* *

Une Société anonyme vient de se constituer à Paris, rue de la Chaussée d'Antin, 15, pour la construction d'écoles. Son capital est fixé à 5 millions de francs. La Société a pris pour épigraphe ces paroles de M. Jules Simon : « Le peuple qui a les meilleures écoles, est le premier peuple ; s'il ne l'est pas aujourd'hui, il le sera demain. » L'exposé des motifs

(1) La dépense annuelle s'élève pour l'école italienne à 5,400 fr. et pour les écoles universelles à 10,350 fr.

Hosted by Google

déclare cette question la plus urgente de toutes. En effet, 10,000 communes, en, France, n'ont pas de maisons d'écoles, et il manque, dans Paris même, place dans les écoles pour 67,500 enfants.

Un capital de 5 millions ne peut guère suffire; les fondateurs le reconnaissent; il en faudrait cent fois autant; mais ce capital pourra être augmenté et on doit compter aussi sur les pouvoirs publics.

Une bonne loi et un budget digne d'un grand pays, voilà ce qu'il faut à la France.

***

La *Société de vulgarisation*, que nous avons déjà fait connaître, vient de publier son rapport semestriel, présenté dans la séance du conseil supérieur, du 12 août 1872. Il en résulte qu'après six mois d'existence, le nombre des souscripteurs s'est élevé de trente à six cents, et le nombre des publications de trois à dix.

La Société publie une revue mensuelle intitulée : l'*Enseignement national*, auquel un grand nombre d'instituteurs ont déjà souscrit.

Les premières livraisons contiennent des travaux sérieux de pédagogie et de science.

La Société a une maison de librairie à Paris, rue Truffaut, 14, et ses associés correspondants viennent d'ouvrir, à leurs frais, un magasin à Lyon, qui porte pour enseigne : *Librairie spéciale de la Société de vulgarisation pour l'enseignement du peuple.*

Hosted by Google

THÉOPHILE GAUTIER.

On dirait que la Belgique trouble l'esprit de ces écrivains français de second ordre qui ressemblent bien plus à des bateleurs qu'à des penseurs. Dès qu'ils sont dans ce petit pays, ils semblent perdre l'équilibre, la corde raide du style fléchit sous eux, leur vue se trouble et leur raison va de chute en chute.

Th. Gautier est venu en Belgique à la recherche de ces « montagnes de chair rose » et de « ces toisons d'or » qu'il avait vues dans les tableaux de Rubens. Il en approche à peine que le froid le gagne : « La température s'abaissait considérablement, » dit-il à Cambrai. Il arrive à Mons et le voilà en Flandre : « Mons est une vraie ville flamande. » Il approche de Bruxelles; une usine devient pour lui un phalanstère. Voici ce qu'il se fait raconter :

« Une *cellule* est allouée à chaque ouvrier, qui ne peut sortir de l'établissement que sur une permission expresse qn'on accorde très-difficilement, et pour des cas extraordinaires; un ouvrier qui s'absenterait deux fois sans *exeat* serait irrémissiblement renvoyé. Pour que les travailleurs n'aient aucun motif plausible de s'éloigner de la fabrique, il y a un cabaret ou cantine, géré par l'administration, où les ouvriers sont seuls admis. La paternité de l'administration ne s'est pas même arrêtée là; elle entretient *un harem spécial* à l'usage de ces mêmes industriels. »

Le voilà à Bruxelles, à l'hôtel du Morian. On n'y connaît pas les choux de Bruxelles, et on lui sert en place de la choucroute. Il entre dans un estaminet, Grand'Place, avec son ami Fritz, et s'y fait huer... pourquoi ? Pour avoir demandé du café.

« La fumée du tabac s'étant un peu dissipée, nous pûmes apercevoir un comptoir ciré, chargé de mesures, de verres, de pots d'étain d'un poli resplendissant, et *quelque chose* au milieu qui avait des ressemblances éloignées avec une femme.

» Nous demandâmes du café, de l'air *simple et naturel* de gens qui ne croient pas dire quelque chose d'énormément ridicule.

Hosted by Google

» Alors, du fond du nuage où nous commencions à distinguer çà et là quelques hures de Wallons et quelques dos de femmes accoudées à des tables, s'éleva une clameur universelle, un hourrah gigantesque, un éclat de rire presqu'homérique entrecoupé de : « Ohé! les *fransquillons*! ohé! » et d'autres grognements dans le français du lieu, qui est moins intelligible que le flamand simple ou le hollandais double... »

Fort effrayés de cette réception peu amicale de la part d'un peuple « à qui nous sommes intimement liés, » dit-il, ces messieurs battent en retraite. Mais comme ils ne sont pas « encore tout à fait chez les Esquimaux, » ils se hasardent « en plusieurs autres endroits.

« La même huée colossale nous accueillit, et toujours en refrain : Ohé! les chiens de fransquillons! Je me crus un instant à Constantinople; il n'y manquait que le chien de chrétien et Giaour! »

L'auteur avait cependant commencé par protester contre ces prétendus voyages faits d'avance comme le siége de l'abbé Vertot; et il avait promis de ne mettre dans sa relation que ce qu'il aurait vu de ses yeux, etc.

Son premier mot mérite d'être reproduit :

« Avant de commencer le récit de ma triomphante expédition, disait-il, je crois devoir déclarer à l'univers qu'il ne trouvera ici ni théories sur les chemins de fer, ni plaintes à propos de la contrefaçon... »

L'auteur a tenu singulièrement parole.

Les deux voyageurs se lancent « à travers la ville, à tout hasard, « comme deux sangliers dans un fourré. » — « Après avoir vu la cathédrale et le Parc, nous allâmes, dit l'auteur, chez les éditeurs de contrefaçons... » Qu'y trouvent-ils ?

Ils y trouvent... Je vous le donne en mille... les *Mauvais Garçons* d'Alphonse Royer, et la *Notre-Dame de Paris* de V. Hugo, imprimés sous le nom du bibliophile Jacob!!

Nos chemins de fer tiennent une place spéciale dans ce voyage. L'auteur ne veut pas leur consacrer le dernier alinéa d'un chapitre. « Cela serait un peu léger de notre part, dit-il. » Ce qu'il en dit sans être *léger* mérite les honneurs de la reproduction :

« Je dirai hardiment que le chemin de fer est une assez sotte invention. Comme aspect, le chemin de fer n'a rien de pittoresque en lui-même...

» Pour la vitesse, elle est assez grande ; mais cependant elle ne m'a pas paru dépasser celle d'une chaise de poste... (L'auteur avait cependant été de Bruxelles à Anvers.)

» J'avoue que j'aime mieux les anciennes voitures attelées avec des chevaux, que toutes ces mécaniques de complication peu rassurante. Une

Hosted by Google

bonne berline, avec trois forts chevaux et un postillon seulement à moitié ivre, qui fait claquer allègrement son fouet et *fesse à tour de bras les lutins de l'air*, a quelque chose d'autrement vivant et joyeux que des rangées de corbillards (les waggons) qui glissent silencieusement sur des rainures, au bruit asthmatique du chaudron... »

Conclusion :

« Nous avons trop de bon sens pour nous laisser aller *à de telles rêveries*, et la France sera assurément le *dernier pays* sillonné de chemins de fer. Les chemins de fer sont à peu près comme les omnibus, qui coûtent peu de frais de transport, parcourent de grands espaces et voiturent beaucoup de monde. Ils ne vont jamais où l'on a affaire : c'est ce qui fait que la *première rue venue* et un cabriolet vaudront toujours infiniment mieux. Un chemin de fer et un omnibus aboutissent, sans exception, à un *bourbier*, à une porte fermée et à un égout en construction ; de sorte que, pour arriver à l'endroit où l'on veut aller, il faut toujours prendre une voiture et un cheval ordinaire. »

L'auteur ne s'en tient pas là ; il généralise :

« Tout ce qui était véritablement utile à l'homme a été inventé *dès le commencement du monde*. Ceux qui sont venus après se sont renversé l'imagination pour trouver quelque chose de nouveau ; on a fait autrement, mais on n'a pas mieux fait. Changer n'est pas progresser, il s'en faut de beaucoup ; il n'est pas encore prouvé que les bateaux à vapeur l'emportent sur les vaisseaux à voile, et les chemins de fer, avec leur machine locomotive, sur les routes ordinaires et les voitures traînées par des chevaux ; et je crois qu'au bout du compte, on finira par en revenir aux *anciennes méthodes*, qui sont *toujours les meilleures*. »

C'était un poète qui parlait ainsi, mais un poète qui aimait à chanter la *Comédie de la mort* et les *Grotesques*. Quel contraste avec la vraie poésie, représentée alors en Belgique par Weustenraad. Lorsque le *grand poète* français se prononçait ainsi, le modeste écrivain belge avait déjà lu en public cette grande pièce de vers intitulée : *le Remorqueur*.

Ce n'était pas la première fois que Th. Gautier s'exprimait ainsi sur les chemins de fer ; il en avait « parlé mainte fois en termes peu mesurés, » dit-il dans cet article ; en 1856, il n'a pas hésité à réimprimer ces pages qui visent au bon sens et non à l'esprit, et ce livre intitulé : *Caprices et zigzags* — est-ce bravade ? est-ce ironie ? est-ce légèreté ? — fait partie de la *Bibliothèque des chemins de fer*.

Hosted by Google

BIBLIOGRAPHIE.

Les Pays-Bas sous le règne de Marie-Thérèse (1740-1780), par Ernest Discailles, professeur d'histoire à l'athénée royal de Bruxelles.

M. le baron Kervyn de Lettenhove a porté bonheur à ce livre, en lui faisant un procès de tendance : la première édition en a été enlevée, et l'auteur n'aurait pas eu un aussi prompt succès si son mémoire avait été couronné et avait pris tranquillement place dans les publications de l'Académie.

Ces concours ont cependant des inconvénients graves. M. Wauters en signale un : « la nécessité de finir un travail aussi considérable dans un temps déterminé. » Il en est bien d'autres. Votre travail peut être bon, mais s'il s'en produit un meilleur, de sorte que vous n'ayez qu'à approuver le verdict, ou si l'on en préfère un qui satisfasse mieux les sentiments politiques du jury, voilà toute une année d'études faites en pure perte.

Si vous protestez contre le verdict, une autre difficulté se présente : Il n'est pas d'écrivain qui ne corrige, ne transforme quelquefois son œuvre, à l'impression, et vous êtes obligé à ne pas changer un mot à la vôtre.

Pour que ces inconvénients disparaissent, il faut que la partialité du verdict soit telle qu'elle rende pour ainsi dire le parti opposé solidaire de votre protestation, et que le succès de la première édition vous permette d'en publier bientôt une seconde : la vraie, celle qui eût été la première, si vous aviez eu le droit, qui n'est refusé à personne qu'à ces victimes d'un concours, le droit de compléter votre œuvre.

Les quelques observations que nous aurions à faire sur le mémoire de M. Discailles ne s'adresseraient donc pas à lui, mais au concours. Si l'auteur n'avait eu en vue que le public, s'il avait pu revoir son œuvre, il eût été plus net et plus complet.

On lui a reproché d'être sévère ; nous lui reprocherions au contraire

Hosted by Google

de ne pas l'être assez. On lui a reproché son libéralisme ; nous dirions volontiers qu'il a voulu être trop impartial.

Ce règne mérite, selon nous, d'être jugé sévèrement, et il suffit de se placer au point de vue de l'opinion éclairée de l'époque pour condamner ses persécutions de la presse, ses trafics du pays, ses faiblesses devant le clergé et devant la diplomatie.

Attendons une seconde édition ; mais en attendant, nous nous en référons entièrement aux paroles que M. Wauters a eu l'impartialité d'opposer au rapport de ses collègues de l'Académie :

« Après une brillante introduction de quelques pages, introduction offrant un tableau résumé des événements du règne et écrit dans ce style brillant et nourri de faits et d'idées dont j'ai cité quelques exemples, l'auteur du mémoire n° 1 aborde le fond même de la question. Dans trois parties parfaitement distinctes et coordonnées, il s'occupe :

» 1° *De la souveraine et de ses collaborateurs ;*

» 2° *Des institutions* telles qu'elles existaient à l'avènement de l'Impératrice ;

» 3° *Des réformes*, c'est-à-dire des changements apportés à ces institutions par Marie-Thérèse.

» Chacune de ces parties se subdivise en chapitres, et chacun de ces derniers en sections. L'auteur procède partout et toujours avec méthode, puisant aux meilleures sources manuscrites et imprimées, soumettant les renseignements qu'il a recueillis à une saine critique, les résumant de manière à se faire lire, sachant sacrifier les détails oiseux, et cependant toujours intéressant et instructif. Il serait facile, sans doute, d'y relever quelques erreurs de détail, quelques fautes secondaires, échappées à l'attention de l'écrivain, provenant de la nécessité de finir un travail aussi considérable dans un temps déterminé ; mais l'œuvre, considérée dans son ensemble, étudiée dans ses détails, m'a paru très-remarquable au point de vue littéraire et scientifique, riche en outre en données nouvelles et parfaitement présentées ; digne, comme je l'ai dit en commençant, du laurier académique. »

Hosted by Google

TABLE DES MATIÈRES.

—

9e LIVRAISON. — 15 SEPTEMBRE 1872.

Pages.

LONDRES EN DANGER OU LE SAC D'ANVERS, drame de l'école de Shakespeare, introduction par Ch. R., traduction par E. Castelot 5

Caroline Gravière. Mi-la-sol (fin) 28

Ch. F. Situation révolutionnaire des partis en Belgique et moyens d'y échapper. 49

E. De Linge. Poésies d'Horace 55

C. Lemonnier. Le Salon 59

Bulletin de l'enseignement. *La Ligue de l'Enseignement. — Une Excursion scolaire à Londres. — Société d'instruction républicaine* . . . . . 78 à 85

Bibliographie. *Les commandements de l'humanité*, par M. Tiberghien. — *Système pénitentiaire*, par M. Visschers. — *Le Voyage de noce*, par M. De Coster. — *Souvenirs et Portraits*, par M. Lamartine. — *Chardonnette*. . . . . 85 à 96

10e LIVRAISON. — 15 OCTOBRE 1872.

LONDRES EN DANGER OU LE SAC D'ANVERS, drame de l'école de Shakespeare, traduction par E. Castelot (suite) 97

Eugène Gens. Mes vacances à La Roche 116

Ch. Potvin. Poésie : Aux Riflemen 129

A. Houzeau. La science préhistorique et le Congrès de Bruxelles . 135

Max Veydt. Chronique 146

Ch. Lemonnier. Le Congrès de la Paix 157

Bulletin de l'enseignement. — *Les Ecoles laïques et le Denier des écoles* 163

Bibliographie. — *L'Etat et l'Eglise*. par Ernest Allard. — *Tableau de l'astronomie dans l'hémisphère austral et dans l'Inde*, par Ed. Mailly. — *Un essai du système de libre échange en Belgique*, par Alph. Wauters . . . . . 171 à 176

Hosted by Google

11e LIVRAISON. — 15 NOVEMBRE 1872.

Pages.

LONDRES EN DANGER OU LE SAC D'ANVERS, drame de l'école de Shakespeare, traduction par E. CASTELOT (fin) 177
EUGÈNE GENS. Mes vacances à La Roche (suite) 193
FÉLIX FRENAY. Poésie : Heure sombre 209
EMILE LECLERCQ. Soldat laboureur. 214
E. GOBLET D'ALVIELLA. La Science de la Paix 223
E. LECLERCQ. Théophile Gautier. — Conférence de M. Eug. Van Bemmel 234
BULLETIN DE L'ENSEIGNEMENT. *L'instruction du peuple*, par Emile de Laveleye. — *Enseignement scientifique de la lecture*, par H. Chavée . . . . . 240 à 244
NÉCROLOGIE : Ch. L. Spilthoorn 245
BIBLIOGRAPHIE. *L'Allemagne littéraire. — Polinka Saxe*, par Alph. Claeys. — *Université de Gand. — Un voyage au treizième siècle*, par E. Varenberg. — *Le droit des mourants devant l'Eglise* . . . . . 249 à 256

12e LIVRAISON. — 15 DÉCEMBRE 1872.

EUGÈNE GENS. Mes vacances à La Roche (suite). 257
ANATOLE HARZÉ. Poésie : Novembre 271
CAMILLE LEMONNIER. (Le Salon (fin). 274
CH. P. Poésie : Les Hiboux 302
BULLETIN DE L'ENSEIGNEMENT. *Les écoles laïques de Lyon. — L'instruction publique en Egypte. — L'instruction chez les Peaux-Rouges* 303
Théophile Gauthier en Belgique 322
BIBLIOGRAPHIE. *Les Pays-Bas sous le règne de Marie-Thérèse*, par Ernest Discailles 325

Hosted by Google

Hosted by Google

Hosted by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 07374 5054